

SAINT-THOMAS
D'HIER À AUJOURD'HUI
175 ANS D'HISTOIRE

RECHERCHE ET RÉDACTION
DE L'HISTORIQUE
DENIS GRAVEL

COLLABORATION À LA RÉDACTION
HÉLÈNE LAFORTUNE



Archiv-Histo décline toute responsabilité pour toute mauvaise interprétation, erreur ou omission dans l'élaboration et la présentation de cet ouvrage.

L'équipe Archiv-Histo : Pierre Benoit, Guy Desjardins, André Dionne, Denis Gravel, Marie Janelle, Hélène Lafortune, Michel Lemire, et Normand Robert.

Société de recherche historique



Archiv-Histo inc.

535, rue Viger Est
Case postale 45501, succursale Sault-au-Récollet
Montréal (Québec) H2B 3C9
Téléphone : (514) 625-5791
Courriel : archiv.histo@gmail.com
Site Internet : Archiv-Histo.com

© Tous droits réservés

Dépôt légal - 4^e trimestre 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-923598-19-2

Tous droits réservés pour tous les pays. Il est strictement interdit de reproduire quelque partie que ce soit de cet ouvrage par quelque moyen que ce soit : électronique, mécanique, photocopie, microfilm ou enregistrement sans l'autorisation de l'éditeur.

SITE INTERNET : ARCHIV-HISTO.COM



*Message de la députée
de la circonscription de Joliette
à la Chambre des Communes*

Joyeux 175^e anniversaire!

Que de chemin parcouru depuis la fondation de la paroisse de Saint-Thomas, le 15 novembre 1838... Née avant même la création des municipalités, la paroisse a toujours su tirer son épingle du jeu en mettant de l'avant ce qu'elle avait de plus précieux : ses citoyennes et citoyens.

Si l'incontournable tabac a longtemps marqué la vie agricole de Saint-Thomas, c'est d'abord et avant tout parce que des agriculteurs débrouillards ont décidé de se lancer dans un marché novateur, en pleine crise économique, durant les années 1930.

Aujourd'hui, cette activité disparue nous rappelle l'esprit d'initiative et la grande capacité d'adaptation des Thomassiennes et des Thomassiens. Nous voyons d'ailleurs cette créativité se mettre à l'œuvre dans les transformations agricoles qui ont cours à Saint-Thomas, où la culture des pommes de terre, des bleuets ou du raisin vient foisonner dans les anciennes terres à tabac.

Mais nous savons aussi que les réalités économiques qui nous affectent proviennent parfois des marchés mondiaux qui dépassent nos frontières locales. Dans un tel monde, où les villages agricoles sont de plus en plus interdépendants, l'affirmation de vos idées peut devenir une arme redoutable pour façonner ce pays à votre manière et dans le respect de vos traditions.

Ainsi, que cet anniversaire soit l'occasion de célébrer Saint-Thomas dans tout ce qu'elle a de plus beau : sa terre, sa culture, son monde. Profitons du moment pour souligner l'esprit de ceux qui, par temps difficiles, regardent en avant et bâtissent l'avenir.

Joyeux anniversaire!

Francine Raynault
Députée de Joliette
Nouveau Parti Démocratique



*Message de la députée
de la circonscription de Joliette*

C'est avec plaisir que je souligne les 175 ans de la municipalité de Saint-Thomas, dont l'histoire est intrinsèquement liée à celle de sa population, dynamique et prospère.

175 ans, pour une municipalité, ce n'est pas rien ! Que de chemin parcouru depuis 1838, année de fondation de la paroisse ! Le travail acharné des colons, leur courage, leur ténacité et leur persévérance ont fait de Saint-Thomas une terre où de grandes familles ont marqué l'histoire de la région. On n'a qu'à penser aux Coutu, Harnois, Vincent, Bonin, et bien d'autres qui y vivent depuis plus d'un siècle.

Oui, les traces laissées par ces ancêtres sont encore bien présentes. Les Fêtes du 175^e anniversaire de cette terre de culture et d'entreprise offrent ainsi une magnifique occasion de solidifier des liens déjà bien établis et de célébrer la fierté de vivre dans un coin de pays privilégié.

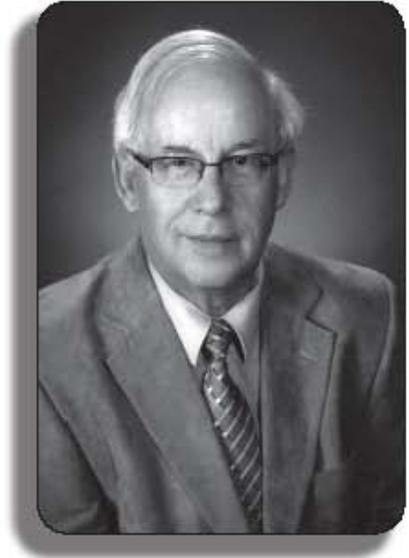
Les Thomassiens ont toujours travaillé dur et usé de leur imagination pour propulser leurs affaires. Profitons-en donc pour tirer également notre chapeau à ces entrepreneurs dynamiques et prospères, créateurs et fonceurs. Il suffit de penser à ces terres à tabac brillamment transformées en vignoble ou aux nombreuses entreprises axées sur les produits du terroir et l'agrotourisme.

Célébrons aussi des résidents passionnés, festifs, organisateurs et accueillants. Le fameux *Festival du tabac* (de 1973 à 1984) et la venue de la *Petite Séduction* en 2011 en sont de beaux témoignages.

On me permettra de féliciter particulièrement le comité des Fêtes du 175^e, le conseil municipal ainsi que les précieux bénévoles, partenaires et commanditaires qui font de cette célébration une véritable réussite.

Bonnes festivités !

Véronique Hivon
Députée de Joliette
Parti Québécois



*Message du préfet
de la MRC de Joliette*

MRC de Joliette

175^e anniversaire de fondation
Municipalité de Saint-Thomas

Jules Renard écrivait : « Dans ce coin de monde qu'est une municipalité, il y a à peu près toute l'humanité ».

Nos municipalités rurales s'avèrent riches de plusieurs trésors et de familles qui les façonnèrent et marquèrent. Ces hommes et ces femmes donnèrent un visage et une histoire à notre territoire. On demeure toujours heureux et fébrile lorsqu'on célèbre un anniversaire, le nôtre ou celui d'êtres chers. Il en va de même pour l'entité qui se veut votre municipalité. Souligner les grandes étapes de celle-ci relève d'une bien noble tâche.

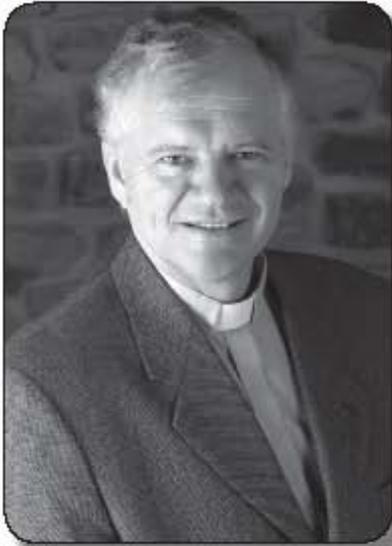
Nous sommes heureux à la MRC de Joliette du retour en 1992 de Saint-Thomas dans notre giron. Il s'agit d'une richesse pour nous. Votre présence et vos actions viennent ajouter des fleurons à notre mosaïque.

Reconnue pour ses entrepreneurs, souvent à l'échelle nationale, votre belle municipalité se veut un modèle de développement, autant au plan économique, social et humain. Chez vous, l'on peut comprendre pourquoi les gens désirent vivre et demeurer dans leur communauté d'appartenance.

Félicitations au conseil municipal, au comité organisateur et à la population thomassienne pour cet anniversaire de marque et les fêtes qui le soulignent. Nous nous joignons à vous pour festoyer et souffler les 175 bougies.

Bonne fête, Saint-Thomas !

André Hénault
Préfet de la MRC de Joliette



*Message du curé desservant
la paroisse de
Saint-Thomas*

Chers paroissiens, Chers amis,

La paroisse Saint-Thomas fête cette année un événement mémorable pour tous ses paroissiens : le 175^e anniversaire de son existence ! Fondée hier dans l'ardeur du travail, le courage et la ténacité de ses bâtisseurs, la paroisse Saint-Thomas est fière et heureuse de célébrer aujourd'hui les 175 ans d'histoire qui la séparent de ses débuts prometteurs et qui l'encouragent à regarder devant avec l'élan et la confiance qui la caractérisent. Dans cette perspective, c'est avec beaucoup d'ouverture et de joie que j'ai accepté de célébrer la messe inaugurale des festivités de cette année jubilaire en l'église paroissiale le 15 janvier dernier. Grâce au comité organisateur qui a su harmoniser dans sa préparation rassemblement dominical et participation enthousiaste, liturgie et beauté, animation musicale et jeunesse, cette célébration vivante a permis aux paroissiens d'entrer véritablement dans l'esprit des fêtes annoncées et de participer d'ores et déjà aux différents événements qui jalonnent l'année en cours.

La paroisse Saint-Thomas porte en elle-même les traits d'une histoire bien enracinée dans les cœurs des familles ancestrales d'ici. Mais cette histoire se tisse également dans les cœurs de ces familles nouvelles qui ont choisi de s'installer et de vivre ici. Cet assemblage des générations d'ici et d'ailleurs ne donne-t-il pas le dessein d'une complémentarité et d'une force pour l'avenir à Saint-Thomas ? C'est à croire, pertinemment !

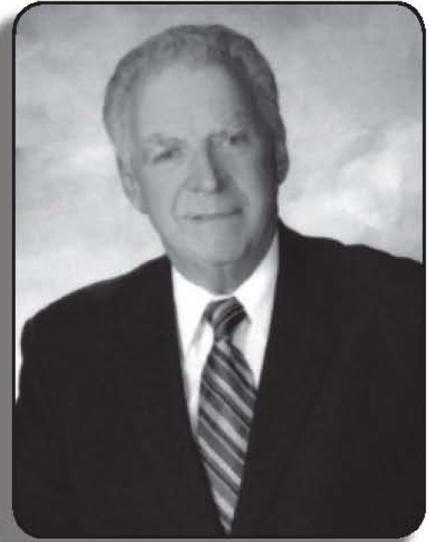
Je félicite grandement madame Gisèle Bonin et son comité organisateur qui ont bien voulu relever le défi des fêtes du 175^e anniversaire de la paroisse en présentant des activités correspondantes au goût des gens de Saint-Thomas et en veillant au bon déroulement de celles-ci tout au long de l'année. Je souhaite vraiment une participation nombreuse aux festivités inscrites au programme et tout le succès désiré au comité des fêtes dans l'implication consentie par toutes les personnes dévouées à ces réjouissances collectives.

Fraternelle bénédiction !

Michel Lapalme, prêtre-curé



*Message du maire
de la municipalité*



Citoyennes, Citoyens de Saint-Thomas,

Plus de 175 ans s'écoulèrent depuis la création de Saint-Thomas. Il fallut beaucoup de travail, d'acharnement et de courage aux premières familles venues s'installer ici. Voilà un peu de détermination venant d'eux que nous célébrons en soulignant le 175^e anniversaire de notre municipalité. Nous nous trouvons là parce que nombre de personnes toutes plus impliquées les unes que les autres surent laisser leur marque et écrire leur page d'histoire familiale. Les descendants de plusieurs de ces familles assurent leur continuité.

Soulignons l'excellent travail du comité organisateur du 175^e anniversaire. L'implication des membres de ce groupe ainsi que leurs idées surent rendre ces fêtes mémorables.

À travers ces pages de notre histoire, vous renouerez l'espace d'un moment avec vos ancêtres et leur passé. Merci à tous ceux qui choisirent de partager une page de leur histoire. Votre récit, à sa façon, restera gravé à son tour dans l'histoire de Saint-Thomas.

Bon 175^e anniversaire à vous tous !

René Vincent,
Maire de Saint-Thomas

175 Ans d'histoire – D'hier à aujourd'hui

Le thème des fêtes résume bien l'héritage que nos ancêtres nous ont légué à travers les années. L'année 2012 fut remplie d'événements rassembleurs, diversifiés et festifs.

Notre héritage, ce sont les vertus de nos ancêtres : le sens du travail accompli, le courage et la fierté. Notre avenir, ce sont nos jeunes, la relève et l'espoir de demain. Ce sont aussi nos projets de développement, nos produits du terroir, nos industries, nos producteurs agricoles, la protection de notre environnement et notre créativité.



Annette Harnois, Noëlla Goyet, Ginette D. Forest, Gisèle Bonin, présidente, Marie Ouellette, Louise Rondeau et Marie-Josée Gravel.

Je remercie infiniment tous et chacun qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ces activités, aux généreux commanditaires, au conseil municipal et aux membres du comité du 175^e anniversaire pour leur dévouement. Merci à tous ceux qui ont consacré quelques heures de leur temps afin de réaliser une page dans le livre du 175^e pour y laisser une trace de leur histoire.

En lisant ces pages, chers lecteurs, je souhaite que vous y découvriez la même passion que ceux qui les ont réalisées. Le plus grand **merci**, revient à vous tous, citoyennes et citoyens pour votre participation et votre implication dans le 175^e anniversaire de Saint-Thomas.

Gisèle Bonin, présidente

Chanson thème des fêtes du 175^e de Saint-Thomas.

❖ Vous voulez ben m'écouter

J'ai tant d' choses à raconter

Des histoires du temps d'avant

Nous laiss'rons à nos enfants

Autrefois et aujourd'hui

C'é pas pareil mes amis

Y a ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

❖ Nos parents, nos grands-parents

Travaillaient tout' la journée

Dans les champs aux quatre vents

Et jusqu'à la nuit tombée

École de rang faut aller

Et ben sûr ça s'fait à pied

Y a ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

❖ Y a quarant'ans à Saint-Thomas

On cultivait du tabac

Aujourd'hui tout est fini

On retrouv' de bons petits fruits

La patate est cultivée

La cann'berge est récoltée

Y a ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

❖ Hier on gardait des ch'faux

Et puis on ramassait d'l'eau

On allait faire des expos

Et des prom'nades en traîneau

❖ Ben des croix on a plantées

Des églises sont érigées

Pour des lieux de piété

Devenus moins fréquentés

Aujourd'hui ça l'a changé

Des églises seront fermées

Ya ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

❖ On a un très beau vignoble

Des arômes et une bell'robe

Du vin blanc au vin rosé

Et un rouge bien médaillé

Grâce à des gens dévoués

Faut ben l'dire c'est notre fierté !

Y a ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

❖ Aujourd'hui tout est changé

C'est industrialisé

Tout est informatisé

On n'a pas l'choix de s'habituer

Mais à force de courir

On va finir par mourir

Y a ben du changement, c'é pas comme dans
l'ancien temps. (bis)

Auteure : *Gisèle Bonin*



© Michel Auger

Rosaire Roger, président du Cercle Lacordaire de 1955 à 1965, en juillet 1959.

*Les aléas
de la fondation
d'une paroisse*





© Arcade Rondeau

Page précédente : la famille d'Arcade Rondeau et d'Odila Martineau.

Ci-contre, la représentation fictive de l'ancêtre Jean-Baptiste Champagne, patronyme répandu dans la municipalité de Saint-Thomas.

Avant d'être une municipalité, Saint-Thomas donne naissance à une paroisse. Les fondements mêmes du territoire s'articulent autour de l'Église, qui se présente comme le rempart de l'identité collective, gardienne de la foi et de l'encadrement moral. Sans doute à cause de l'extrême dénuement de la population, l'émergence d'une nouvelle paroisse au XIX^e siècle a quelque chose d'exaltant qui commande l'admiration. Le rêve de fondation s'ancre dans un long processus qui débute avec la construction d'un premier lieu de culte. Encore aujourd'hui, le bâtiment bien visible qu'est l'église, en plein cœur du village de Saint-Thomas, traduit un sentiment d'appartenance qui le rend signifiant et bien réel aux yeux de tous.

LE RÊVE DE FONDATION : LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Louis Voligny caresse un rêve : fonder une paroisse distincte de Sainte-Élisabeth. Bien établi dans le North Jersey, ce cultivateur intercède auprès du curé Moïse Brassard pour que soient détachées de Sainte-Élisabeth les concessions North Jersey, Saint-Charles et Bras-du-Sud-Ouest de la rivière La Chaloupe afin de former une nouvelle paroisse. Or, Voligny ne prêche pas dans le désert. Il profite de l'oreille attentive du curé Brassard de Sainte-Élisabeth qui souhaite aussi la création de nouvelles paroisses au sein de l'immense territoire que constitue alors la grande région de Lanaudière. Dès le 8 février 1834, quelques fidèles font parvenir une requête en ce sens à Mgr Joseph Signay de Québec afin d'ériger une chapelle dans l'une des parties de la seigneurie de Lanoraie.

Ce rêve de fondation d'une nouvelle paroisse ne fait toutefois pas l'unanimité. Le seigneur de Berthier, James Cuthbert, ne l'entend pas de cette manière. Au printemps 1834, il affirme que ce projet n'est pas viable¹. Selon lui, les terres de ces concessions constituées surtout d'argile et de sable, ne fournissent pas suffisamment de blé et sont impropres à une

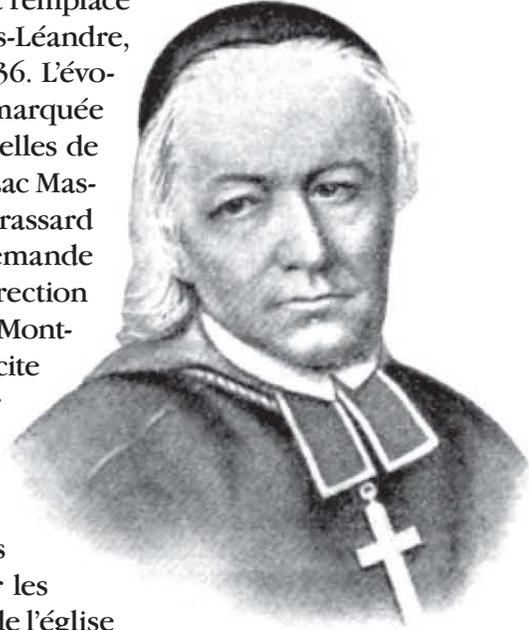


© Anciennes familles du Québec compilées par la Brasserie Labatt Limitée, s.d., page 22.



véritable agriculture. Les revenus tirés de ces terres ne peuvent donc suffire à l'entretien d'un curé. Prenant en considération ces arguments, l'évêque refusera d'accéder pour autant à la demande des colons.

Bientôt épuisé par sa charge, le curé Moïse Brassard est remplacé dans ses fonctions curiales par son frère aîné, Thomas-Léandre, prêtre également, qui prend la relève à compter de 1836. L'évolution du territoire paroissial de Sainte-Élisabeth sera marquée à cette époque par l'établissement de deux missions, celles de Sainte-Mélanie et de Saint-Ambroise, puis par celle du Lac Maskinongé (Saint-Gabriel). En 1837, le curé Thomas-L. Brassard incite les tenanciers de North Jersey à soumettre une demande auprès cette fois de Mgr Jean-Jacques Lartigue, pour l'érection d'une nouvelle paroisse. La fondation du diocèse de Montréal, l'année précédente, par le pape Grégoire XVI, incite les fidèles à s'adresser au nouvel évêque pour obtenir gain de cause². Les habitants des concessions nord et sud de North Jersey et de Saint-Charles, auxquelles s'ajoutent celles d'une partie de la Grande Chaloupe, tentent d'ériger une chapelle et un presbytère en bois ainsi qu'un cimetière. Il leur faut cependant respecter les directives de Mgr Lartigue, à savoir que l'emplacement de l'église doit comporter au moins huit arpents de superficie.

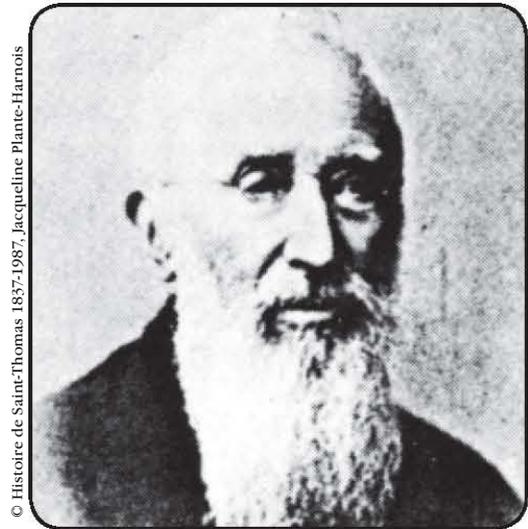


© Archiv-Histo

Mgr Jean-Jacques Lartigue,
évêque de Montréal,
de 1836 à 1840.

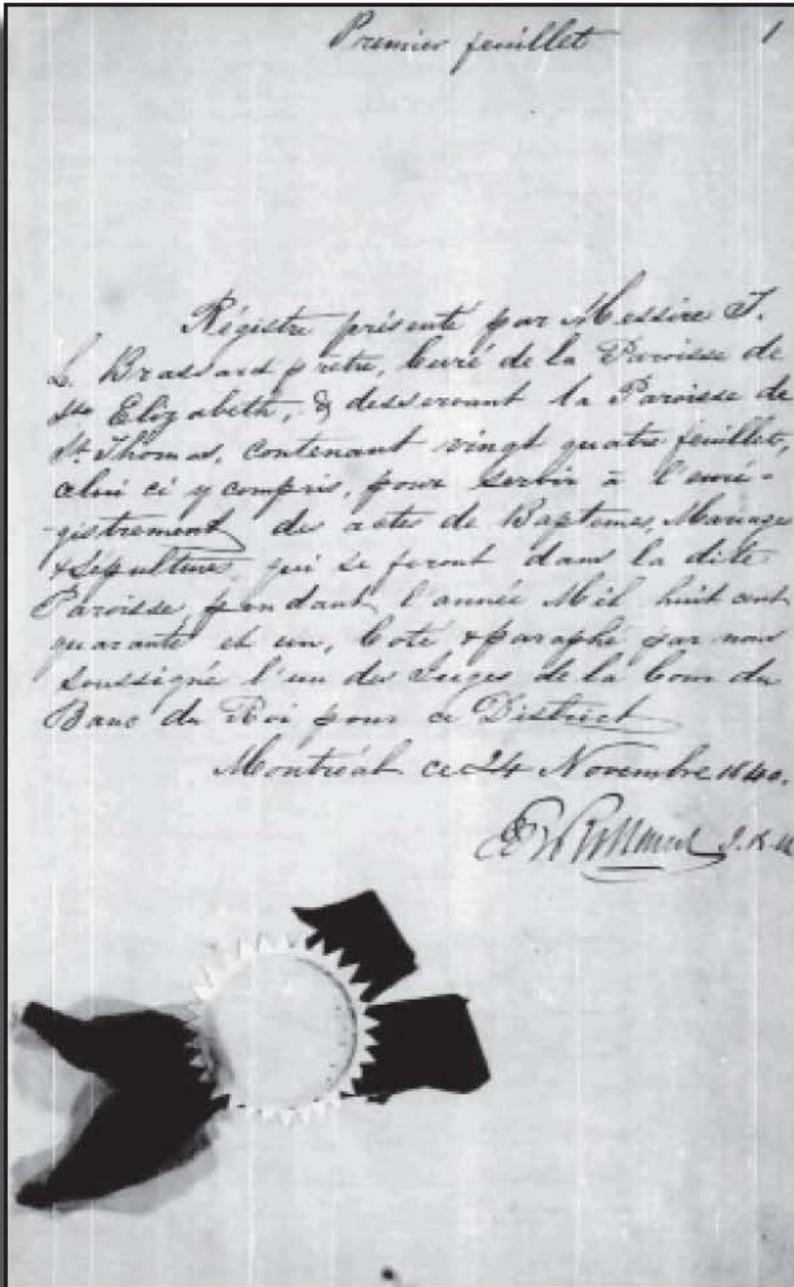
En 1838, Mgr Lartigue consent à ce que les tenanciers de North Jersey débutent la construction des bâtiments religieux devant servir à la future paroisse de Saint-Thomas³. Les deux années qui vont suivre seront consacrées à l'érection de la sacristie et de l'église en pierre. Dans le secteur de North Jersey et de Saint-Charles, 159 familles vont participer aux travaux d'érection de l'église dont la superficie intérieure s'élève à 2800 pieds carrés, le tout conduit sous la supervision de Louis Voligny. L'entrepreneur et maître-maçon de L'Assomption, Joseph Pelletier, se charge de la charpente et du transport de la pierre.

Le 26 novembre 1840 a lieu la bénédiction solennelle de l'église par le curé Thomas-Léandre Brassard. Aux trois premiers marguilliers élus, Louis LaSalle, Frédéric Goyet et Pierre Beaudoin, reviendront plusieurs tâches. Le 27 décembre suivant, la fabrique procède à la première location des bancs dans l'église au moyen d'un encan. Tous les paroissiens sont invités à se livrer à la surenchère, pour obtenir un banc dans l'église, selon leurs



© Histoire de Saint-Thomas 1837-1987, Jacqueline Plante-Harnois

Thomas-Léandre Brassard,
curé de Sainte-Élisabeth, de 1836-1844,
et desservant de Saint-Thomas, en 1841.



La première page du registre d'état civil de Saint-Thomas, en 1841.

moyens financiers. Cette façon d'acquiescer une place dans l'église sera en vigueur à Saint-Thomas jusqu'au premier janvier 1968. Quant à l'ouverture des registres paroissiaux, trace indélébile de la population pionnière, elle a lieu au mois de janvier 1841⁴.

La nouvelle paroisse de Saint-Thomas prend peu à peu ses distances d'avec la paroisse-mère de Sainte-Élisabeth. L'abbé Toussaint Rouisse en devient le nouveau desservant. Bien que la vie paroissiale soit déjà en germe, les paroissiens attendront quelques années avant d'effectuer les démarches pour obtenir le décret d'érection canonique, finalement sanctionné le 12 octobre 1849⁵.

DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX À L'ÉLARGISSEMENT DE LA PAROISSE

En ces temps difficiles, les ambitions locales demeurent modestes quant au domicile réservé à monsieur le curé. En 1842, onze syndics veillent à la surveillance des travaux de construction du presbytère en bois, faute de moyens financiers suffisants pour exécuter les travaux avec de la pierre. De toute évidence, la surveillance du chantier n'est pas suffisamment assurée puisqu'au

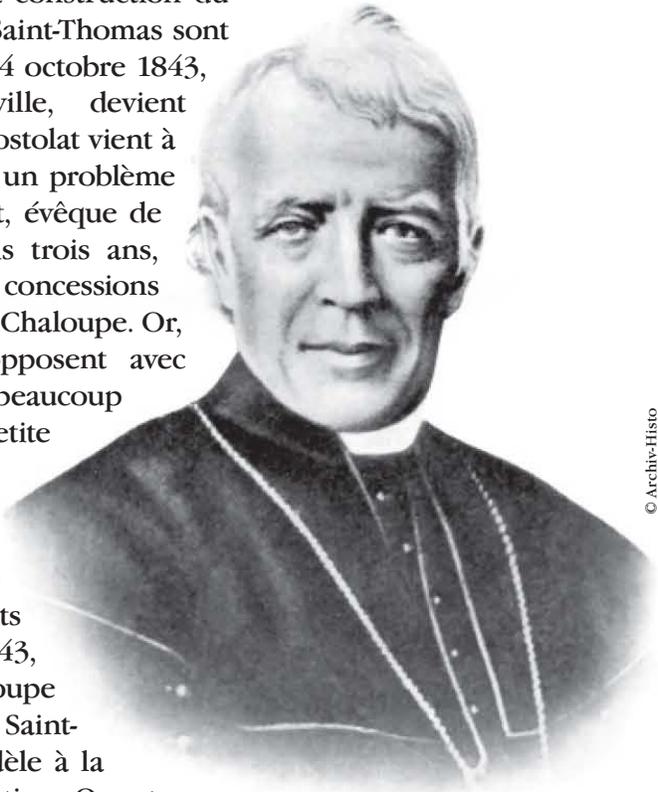
mois d'août les travaux officiellement terminés apparaissent défectueux et trahissent de nombreuses lacunes. François Dupuis et Isaïe Roussin dit Bellefleur sont les arbitres désignés pour régler à l'amiable l'épineuse question des travaux qui ne correspondent pas aux exigences fixées par les syndics. Sur les quelque 3200 livres convenues pour payer les ouvrages effectués par l'entrepreneur, il faudra en soustraire près de 400 pour faute profes-



sionnelle⁶. Le menuisier Joseph Michaud sera désigné pour parachever la construction du presbytère.

Les paroissiens de Saint-Thomas ne sont toutefois pas au bout de leurs peines. Les menuisiers François Dupuis, François Gougé et Antoine Amiot, tous résidents de Saint-Paul, sont mandatés pour examiner minutieusement l'église. Force est de constater que le toit coule à cause des travaux exécutés par Joseph Pelletier, apparemment en raison de l'utilisation de matériaux de piètre qualité⁷. En 1843, les syndics confient à Joseph Champoux, entrepreneur de Saint-Paul, et à Jean-Baptiste Gilbert dit Comtois, menuisier de Saint-Thomas, la réfection du toit pour le prix de 850 livres ancien cours⁸.

Malgré bien des déboires survenus lors de la construction du presbytère, les marguilliers et paroissiens de Saint-Thomas sont enfin prêts à accueillir leur curé résident. Le 14 octobre 1843, Antoine-Cyprien Lebel, vicaire à Marieville, devient officiellement le curé de Saint-Thomas. Son apostolat vient à peine de commencer qu'il se voit confronté à un problème de juridiction territoriale. Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, successeur de Mgr Lartigue depuis trois ans, envisage d'agrandir la paroisse en annexant les concessions du sud de la rivière L'Assomption et de la Petite Chaloupe. Or, les habitants de la paroisse Saint-Paul s'opposent avec véhémence à ce projet. Le curé Lebel constate beaucoup de résistance, tant chez les habitants de la Petite Chaloupe que du sud de la rivière L'Assomption. Mgr Bourget passe toutefois outre aux objections des fidèles et décrète l'annexion des deux territoires à la paroisse de Saint-Thomas. Mal lui en prit, les habitants n'obtempèrent pas. À la fin de l'année 1843, personne de L'Assomption et de la Petite Chaloupe n'assiste aux offices religieux dans l'église de Saint-Thomas. Le sud de L'Assomption demeure fidèle à la paroisse Saint-Paul pendant plus d'une génération. Quant aux habitants de la Petite Chaloupe, ils ignorent également le décret de Mgr Bourget. En 1847, les habitants de Saint-Thomas demandent une reconnaissance officielle de leur paroisse et, par la même occasion, l'annexion des deux rangs de la Chaloupe.



© Archiv-Histo

Mgr Ignace Bourget,
évêque de Montréal,
de 1840 à 1876.

Parallèlement la résistance s'organise, les habitants de la Chaloupe de Sainte-Élisabeth font parvenir une lettre de protestation à Mgr Bourget, le 2 novembre 1847. Les habitants de la Petite Chaloupe,



rang sud de la rivière, décident d'abdiquer et acceptent leur rattachement à la paroisse de Saint-Thomas. Avec le temps, les protestations s'estomperont, le sud et le nord de la Petite Chaloupe feront partie officiellement de la paroisse de Saint-Thomas.

L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉGLISE



© Histoire de Saint-Thomas 1837-1987, Jacqueline Plante-Harnois

Joseph-Octave Chicoine,
curé de Saint-Thomas, de 1860 à 1904.

À l'arrivée du curé Joseph-Octave Chicoine, la paroisse de Saint-Thomas compte 275 familles. Bien qu'en bon état, l'église apparaît de plus en plus exiguë pour accueillir l'ensemble des fidèles. De 961 en 1840, le nombre de fidèles passe à 1723 en 1860. Le problème d'espace est de plus en plus évident, plus particulièrement lors des offices du dimanche. Le curé Chicoine entreprend donc les démarches nécessaires pour faire agrandir l'église. En 1866, Mgr Bourget émet un décret concernant les réparations à effectuer à l'église de Saint-Thomas. Le projet ne fait toutefois pas l'unanimité chez les paroissiens. Certains d'entre eux tentent de retarder le début des travaux; 148 propriétaires font parvenir une pétition en ce sens à Mgr Bourget. L'accord pour en permettre l'exécution s'en trouve retardé jusqu'en 1868. Finalement, les paroissiens, les marguilliers et le curé constatent qu'il en coûterait aussi cher de

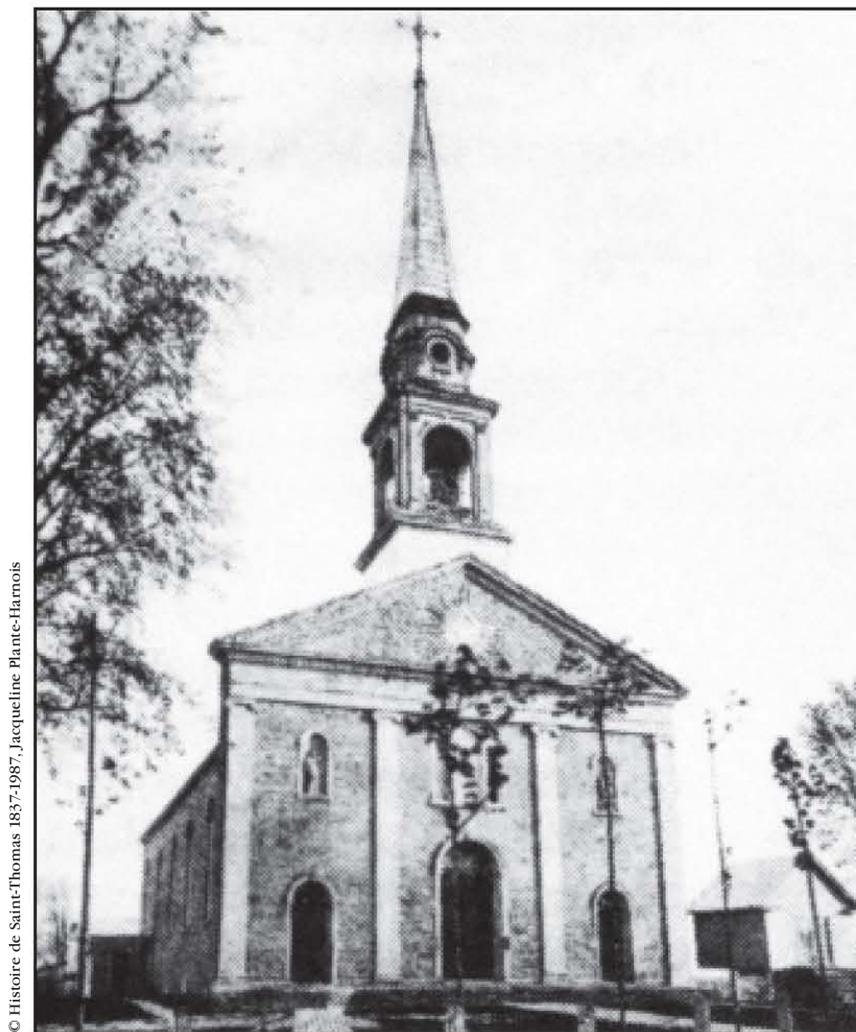
réparer l'église que d'en construire une nouvelle. Bien que le 1^{er} juillet 1868 Mgr Bourget donne son accord pour l'exécution des réparations, les syndics entreprennent de convaincre leur évêque de procéder à la construction d'un bâtiment neuf et à la mesure de leurs besoins.

Mgr Bourget ne tarde pas à faire connaître sa décision. Le 17 juillet suivant, il modifie son décret pour permettre la construction du nouvel édifice, selon les plans et devis du père Joseph Michaud des Clercs de Saint-Viateur. À l'automne 1868, François Archambault, entrepreneur, et Antoine Thibodeau, tailleur de pierre de Saint-Léonard, comté de Nicolet, signent devant notaire une entente pour exécuter les travaux⁹. En mai 1869, l'entrepreneur procède à la démolition de l'ancienne église et élève ensuite la sacristie en pierre sur l'emplacement de l'ancienne église. La sacristie s'étend sur près de 37 pieds de long par 24 pieds de large. De juin à octobre 1870, François Archambault poursuit les travaux à l'extérieur de l'église, bâtiment dont les dimensions sont de l'ordre de 113 pieds et demi par 86 pieds et



de mi. Puis, de 1871 à 1872, l'intérieur de l'église est parachevé, incluant sa décoration¹⁰. Au total, les coûts de construction ne dépassent pas 10 000 \$.

Au cours des années 1870, on ne manque pas d'ajouter les autels dans la nef et de procéder à leur dorure selon les directives et consignes fournies par Martin D'Angeville Dostaler. Par la suite, d'autres améliorations touchent plus spécifiquement le chœur et la sacristie. Malheureusement, tous ces efforts pour offrir à la population de Saint-Thomas une église à la mesure de ses rêves sont anéantis à peine vingt plus tard. Le 29 juin 1892, la foudre s'abat sur le clocher de l'église et enflamme l'ensemble du bâtiment. Malgré l'intervention des pompiers de Joliette, le bâtiment devient une ruine; ne résiste aux flammes que la structure des quatre murs. Le curé Chicoine conseille aux personnes présentes de ne pas arroser les murs pour empêcher la pierre bouillante de fendiller sous l'effet de l'eau froide. Somme toute, seuls les quatre murs de la structure sont sauvés de même que quelques statues, des vases sacrés, le chemin de croix et le presbytère. La consternation est générale. Le ciel vient de s'abattre sur les épaules des pauvres paroissiens.



© Histoire de Saint-Thomas 1837-1987, Jacqueline Plante-Harmon

La deuxième église de Saint-Thomas, construite en 1870.

UNE ÉGLISE QUI SE RELÈVE DE SES CENDRES...

De longs travaux de reconstruction s'annoncent à l'horizon. L'assurance de 14 000 \$ couvre à peine l'essentiel des pertes causées par l'incendie. La désolation des paroissiens prend toutes sortes de formes pour exorciser la colère et la peine. Selon certains témoignages de l'époque, la Sainte Vierge, toute vêtue de dorure, serait apparue pendant dix minutes au milieu des flammes. Grâce à son intervention, le tableau du Sacré-Cœur ornant l'église de Saint-Thomas aurait été préservé de la destruction. Acquis par la fabrique en 1876, ce tableau était estimé à 350 \$.



OWNER
CRUISE BY
CLARE



Le 10 juillet 1892, tous conviennent lors d'une assemblée des marguilliers de reconstruire l'église, selon les anciens plans du père Joseph Michaud et autres modifications jugées nécessaires. Dès lors, les événements se précisent. Trois semaines plus tard, Martin D'Angeville Dostaler, entrepreneur de Joliette, obtient le contrat pour reconstruire l'église. Il s'engage à terminer tous les travaux, au plus tard pour le premier novembre 1893 et au coût de 14 500 \$. L'entrepreneur reçoit ses paiements par tranches de 1000 \$ selon la progression des travaux. À la date prévue, il est en mesure de livrer aux marguilliers et au curé un bâtiment qui respecte les plans originaux de 1870, sauf pour le nombre de colonnes et de pilastres. Initialement, on retrouvait 12 colonnes et 22 pilastres. En 1892, on ne compte plus que 8 colonnes principales, 4 colonnes de moindre dimension et 18 pilastres.



© Archiv-Histo - 2012

travaux dont l'exécution sera entérinée par Mgr Joseph-Alfred Archambault au mois de mars 1906. Près de vingt ans plus tard, en 1925, l'électricité fait son entrée à l'église, mais le chauffage y est toujours assuré au moyen du charbon.

Pendant la durée des travaux, les paroissiens peuvent assister à la messe célébrée en plein air durant les jours de beau temps et au couvent ou à la sacristie quand la température est moins clémente.

À compter du 15 septembre 1894, la fabrique acquiert un orgue Casavant du célèbre fabricant de Saint-Hyacinthe, pour la plus grande satisfaction des fidèles. Acquis au coût de 1750 \$, l'orgue compte quinze jeux et cinq arrangements et agréments, à compter de cette époque, toutes les liturgies et les messes dominicales de la paroisse.

Au temps du curé Fidèle Mondor, la fabrique autorise la construction de deux ailes pour allonger les jubés, des

L'église

Première	1839
Deuxième	1870
Incendie	1892
Troisième	1892
Restauration	1906
Restauration	1928
Restauration	1954
Restauration	1983
Restauration	1992
Réparation (cloches)	1993
Réparation (murs)	2000
Réparation (perron)	2009

À gauche : le parvis de l'actuelle église de Saint-Thomas et les détails du fronton et des deux niches, l'une consacrée à saint Joseph et l'autre à saint Jean-Baptiste; ci-contre : l'orgue Casavant, numéro 52, ornant le deuxième jubé.

Pages suivantes : l'intérieur de l'église paroissiale de Saint-Thomas, en juin 2012.

Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire



Les aléas de la fondation d'une paroisse





Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

En 1928, Louis-Eustache Monty, artiste et peintre de Montréal, refait la peinture, les dorures et les ornements de l'église et des autels. Au cours de la restauration, le maître-autel est reculé pour permettre l'agrandissement du chœur. Le clocher, le toit de même que les statues sont repeints, ce qui complète, à l'époque, la phase de remise à neuf.

Au milieu des années 1950, les marguilliers jugent utile d'améliorer l'éclairage du maître-autel, des autels latéraux et de la nef. Le grand ménage, la restauration des statues et la retouche des tableaux, notamment celui de saint Thomas, figurent aussi dans leurs plans. En 1955, l'installation de nouveaux confessionnaux à l'arrière de l'église, au coût d'environ 3500 \$, s'avère nécessaire de même que le remplacement du vieux prélat. L'année suivante, le curé Chrysologue Bonin réclame des bancs neufs. Une kermesse, organisée en septembre 1957, permet de procéder à l'achat des fameux bancs et de doubler le plancher de l'église, le tout au coût de 4000 \$.

En 1983, sous l'impulsion du chanoine Yvan Melançon, la restauration de l'église s'organise avec l'aide des paroissiens. Le budget prévu s'élève à 160 000 \$. Une souscription organisée par Maurice Champagne auprès des paroissiens rapporte 96 000 \$. Le projet bénéficie aussi d'une subvention gouvernementale de l'ordre de 34 000 \$ et d'une contribution de la fabrique de 30 000 \$. Un bénévole, Conrad Lajeunesse, consacre huit mois de son temps à la supervision des travaux, notamment à la réfection des autels. Cela donne un nouvel éclat à l'église, notamment la remise à jour de l'ancien autel de la sacristie. En 1984, de nouveaux paratonnerres sur l'église et le clocher offrent une meilleure protection contre la foudre.



© Archiv-Histo - 2012

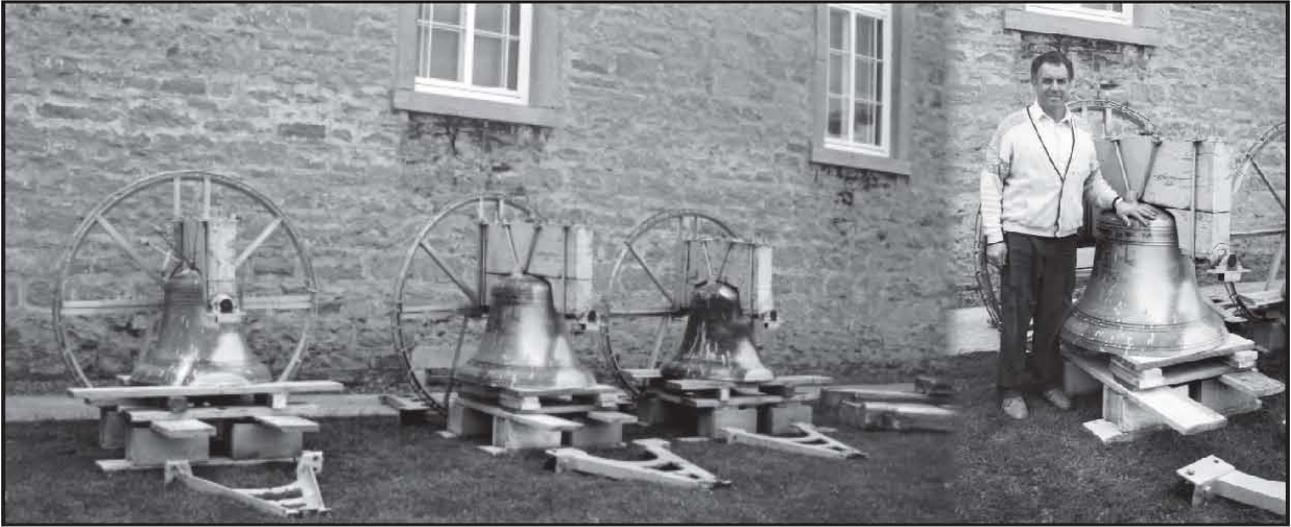
Ci-haut : les détails du plafond au-dessus du chœur; ci-contre : le chœur et le maître-autel vus de l'allée principale.



© Archiv-Histo - 2012



© Archives paroissiales de Saint-Thomas



Les travaux effectués dans l'église se poursuivent au seuil du XX^e siècle. En 1992, la fabrique confie la restauration du tableau de saint Thomas à Carol Poulin, moyennant un contrat d'une valeur de 13 355 \$. Un an plus tard, la firme Savignac et Nadeau inc. remplace les poutres qui soutiennent les cloches pour la somme de 6595 \$. Au printemps 2000, les murs de pierre requièrent des réparations, lesquelles seront confiées à la maçonnerie France Coulombe. En 2009, la fabrique autorise la réfection du perron de l'église pour une somme de 11 635 \$.

La liste des principales transformations que subit le bâtiment de l'église, au fil du temps, traduit l'attachement indéfectible que portent les citoyens de Saint-Thomas à leur patrimoine religieux et à tout ce qu'il évoque de fraternité et d'appartenance au milieu. Récemment encore, en décembre 2011, Roland Harnois cédait à la paroisse de Saint-Thomas le monument érigé au cimetière en mémoire de la famille Harnois. Situé à l'extrémité du chemin principal, il rend hommage à l'histoire de l'église, de ses curés et aux donateurs des terrains.



© Archives paroissiales de Saint-Thomas

Ci-haut : les cloches, lors du remplacement des poutres qui les soutiennent en 1993; à droite : on reconnaît René Vincent, le maire actuel; ci-contre : l'équipe de restauration du tableau de saint Thomas à l'œuvre.



LE PRESBYTÈRE

En 1879, le presbytère ne répond plus aux besoins du curé desservant, J.-Octave Chicoine, lequel aspire à un lieu de repos plus décent. Le bois de ce premier presbytère, construit en 1842, servira ultérieurement à la construction de la maison du bedeau. Les ouvriers, conduits par l'entrepreneur Olivier Marcil, s'activent sans relâche afin d'offrir le plus rapidement possible au curé de la paroisse une nouvelle habitation prévue en pierre d'une superficie de 45 pieds par 35. Sous la supervision de l'architecte Joseph Michaud, des Clercs de Saint-Viateur, l'ensemble des travaux est réalisé au coût de 2110,40 \$.

Dès 1906, l'entrepreneur Clément Fontaine de Sainte-Élisabeth reçoit comme mandat d'agrandir le presbytère, plus précisément la cuisine et la galerie. Par la suite, différentes améliorations y seront apportées, dont l'électricité. En 1943, la fabrique fait l'acquisition d'une voûte de sûreté au profit du presbytère. Quelque trente ans plus tard, le 13 mai 1970, elle entreprend de faire enlever la cuisine de briques, bâtie en 1906, pour redonner au bâtiment son allure d'antan, et ce, au coût de 18 000 \$. Le curé Léopold Bellerose veille personnellement au déroulement des travaux. En 1983, un réaménagement d'une partie du rez-de-chaussée, du bureau, de la chambre, du fumoir et de la salle de bain du curé permet d'accueillir au presbytère une clinique médicale. Les docteurs Jean Dépelteau et Raynald St-Arnault viennent s'y installer sous la bénédiction du chanoine Yvan Melançon, alors curé de la paroisse.

En 2005, la firme de construction Fernand Perreault procède au réaménagement du presbytère devant permettre l'agrandissement de la clinique médicale et l'accueil de deux nouveaux médecins, Christiane Breault et Josée Desrosiers. Services religieux et services de santé sont désormais réunis dans un même édifice pour le plus grand bénéfice de la population de Saint-Thomas.



© Archiv-Histo - 2012



LES PREMIERS CURÉS OU BÂTISSEURS DE LA PAROISSE

Parmi les principaux pasteurs de la vie religieuse à Saint-Thomas, Thomas-Léandre Brassard fait figure de pierre d'assise. Prenant la relève, l'abbé Antoine-Cyprien Lebel, né à Saint-Louis-de-Kamouraska, veillera à l'édification de la paroisse de 1843 à 1860. Durant ses premières années à la cure de Saint-Thomas, il vit avec ses parents au presbytère. Le curé Lebel arrive dans une paroisse fort modeste qui n'a, à vrai dire, pas les moyens de subvenir aux besoins d'un curé. Sa première tâche consistera donc à agrandir le territoire de sa cure, et ce, malgré bien de la résistance. Le curé Lebel devra faire preuve de patience et user de diplomatie pour convaincre les récalcitrants de joindre la juridiction de sa paroisse.

Sans être un homme de fer, il travaille ardemment à l'infrastructure religieuse locale. La décoration de la chapelle lui tient particulièrement à cœur. Il en confie la réalisation au sculpteur Lucien-Amable Gauthier. En 1845, quelques paroissiens tentent de le discréditer auprès de Mgr Bourget. Pendant quelque temps, il quitte sa cure pour se reposer auprès de sa famille à Kamouraska. Ne manquant pas d'initiative, il ouvre à son retour dans la paroisse une bibliothèque dans la sacristie, comme quoi le clergé apparaît bel et bien en certaines circonstances comme une force de modernisation. En 1849, il multiplie les démarches auprès des habitants des concessions de la Chaloupe pour leur faire accepter l'annexion de leur secteur à Saint-Thomas.

Nul doute que le curé Lebel a dû jouir d'une autorité suprême sur ses ouailles. Son ascendance sur la population s'explique d'emblée par l'ampleur de la tâche qui lui est dévolue de donner naissance à une nouvelle communauté paroissiale. Hormis la vie religieuse, son influence s'étend à toute la vie communautaire et se répercute dans la vie civile. Sous la protection de leur curé, la population de Saint-Thomas va de l'avant, se construit une identité et se forge un espace de vie à la mesure de ses aspirations.

LES CURES DE ST THOMAS	
THOMAS L BRASSARD	1841-1841
TOUSSAINT ROUISSE	1842-1842
FRANCOIS M TURCOTTE	1842-1842
RAPHAEL NEYRON	1843-1843
ANTOINE C LEBEL	1843-1860
JOSEPH O CHICOINE	1860-1904
FRANCOIS X MONDOR	1904-1924
EDOUARD LEBLANC	1924-1930
NAPOLEON AUMONT	1930-1953
CHRYSOLOGUE BONIN	1953-1957
LUCIEN DION	1957-1961
ZOTIQUE BEAUCHAMP	1961-1968
LEOPOLD BELLEROSE	1968-1982
YVAN MELANCON	1982-1988
EMILIEN HOULE	1988-1993



LA PRÉSENCE D'UN ESPRIT MALÉFIQUE À SAINT-THOMAS

Au milieu du XIX^e siècle, les prérogatives et les pouvoirs dont jouit le curé de campagne sont énormes. Règne à cette époque dans la paroisse de Saint-Thomas une atmosphère de religiosité qui permet à la communauté de Saint-Thomas de trouver tout son sens, sa cohérence mais aussi sa sécurité. Quand survient un malheur, on s'empresse de consulter le curé, toujours fidèle à sa communauté. Pas étonnant alors qu'on ait directement recours à lui quand un habitant tombe dans le malheur. À la ferme d'un habitant de la paroisse, des animaux meurent et dans sa maison tout se brise sans explication apparente, logique et satisfaisante¹¹. Craignant la présence d'un esprit maléfique, l'habitant intercède alors auprès du curé pour obtenir de l'aide. Même une séance de spiritisme pratiquée par un charlatan de passage ne vient à bout des malheurs qui affligent le pauvre fermier. Le curé soupçonne toutefois bien autre chose et décide de prendre à sa charge, au presbytère, le fils plutôt sot de cet habitant. Plusieurs objets sont alors retrouvés brisés au presbytère. Pour conclure finalement que tous ces ravages n'étaient pas dus à la présence d'un esprit maléfique, mais bien aux agissements du fils de cet habitant.

UNE POPULATION EN PLEINE MUTATION

Joseph-Octave Chicoine prend la relève du curé Lebel le 1^{er} juin 1860. Les paroissiens aimaient profondément leur ancien curé affecté désormais à de nouvelles responsabilités à titre de directeur des séminaristes du Collège de Terrebonne.

Dès son arrivée dans la paroisse, le curé Chicoine est confronté à un problème de taille : les parents n'envoient pas leurs enfants dans les écoles. Soucieux de l'éducation de ses ouailles, il tente alors de sensibiliser les paroissiens à l'importance d'instruire leurs enfants. Or, la majorité d'entre eux font la sourde oreille. Pour mener à bon terme son projet, le curé Chicoine effectue des démarches en vue de favoriser l'établissement d'une communauté religieuse enseignante à Saint-Thomas. Il adresse d'abord une supplique aux Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Les négociations durent quelques années, mais la réponse s'avère négative. Quelques années plus tard, il tente de convaincre cette fois les Sœurs de Sainte-Anne qui ne souscrivent pas non plus à la proposition du curé Chicoine. De nombreuses années s'écouleront avant qu'une communauté religieuse ne vienne s'établir à Saint-Thomas. Pourtant, le curé Chicoine estime essentiel d'établir un couvent et une maison d'école pour enseigner aux enfants de la paroisse. Ayant à cœur l'éducation, il offre personnellement 2000 \$ pour la construction d'un couvent,



Page précédente : détail du monument du cimetière, œuvre de Jan Stohl, offert en don par Roland Harnois à la paroisse de Saint-Thomas, en 2009.

© Archiv-Histo – 2012



si les contribuables acceptent de contribuer pour un montant équivalent. Les Sœurs de la Providence sont enfin pressenties pour enseigner aux élèves de la paroisse. L'emplacement choisi par le curé se trouve situé à proximité de l'église. Sur ce dernier seront érigées les écoles numéros 1 et 2. Le curé souhaite enfin la cession de la propriété à la Commission scolaire pour bâtir un couvent qui instruira les filles et les garçons de la paroisse. Le 2 novembre 1883, le surintendant Gédéon Ouimet autorise la Commission scolaire à céder le fameux terrain au curé pour construire le couvent.

Finalement, les coûts de construction du couvent en pierre s'élèvent à 6000 \$, dont les deux tiers seront acquittés par le curé Chicoine. En 1885, il cède le bâtiment à la communauté des Sœurs de la Charité de la Providence, et en confie l'administration à sœur Amable, supérieure générale, et à sa consœur Madeleine. Il faudra attendre vingt-cinq ans avant que ne se concrétise le projet du curé Chicoine. Ne ménageant pas les efforts financiers pour le maintien du couvent de Saint-Thomas, le curé Chicoine défraye avec ses propres deniers les coûts du bois de chauffage tout en voyant également au soutien des travaux de la terre pour assurer la nourriture aux religieuses. Il meurt subitement au couvent après une messe célébrée en 1904, et après de nombreuses années au service de sa paroisse. Son successeur sera un enfant de la paroisse.

Né le 24 mai 1847, l'abbé François-Xavier-Fidèle Mondor, devient le nouveau curé de Saint Thomas à compter de 1904. Il se vouera à ses fidèles bien que moins nombreux que par le passé, victimes de graves maladies infectieuses, dont la variole et la tuberculose. L'émigration vers les États-Unis affecte également la paroisse de Saint-Thomas qui ne compte plus désormais que 950 habitants, comparativement à 961 en 1840. Pendant vingt ans, l'abbé Mondor vaque à ses occupations de curé, notamment à l'agrandissement de l'église. Il décède en cours de mandat, le 24 avril 1924.

Son remplaçant, l'abbé Édouard Leblanc, bénéficie d'un presbytère remis à neuf. La paroisse compte désormais 1402 habitants. En 1925, l'église et le presbytère sont éclairés par l'électricité, ce qui annonce le modernisme. Le curé Leblanc ne restera que six ans dans la paroisse. Il laisse le souvenir d'un homme simple et paisible.



François-Xavier-Fidèle Mondor*,
curé de 1904 à 1924.



Édouard Leblanc*,
curé de 1924 à 1930.

* © Archives paroissiales de Saint-Thomas



UN CURÉ INTERVENTIONNISTE



Ignace-Joseph-Napoléon
Aumont*,
curé de 1930 à 1953.

Son successeur, l'abbé Ignace-Joseph-Napoléon Aumont, devient rapidement le chef incontesté de la paroisse sur les plans tant spirituel que matériel. Dès son entrée en fonction, en 1930, il avertit ses nouveaux paroissiens de son aversion pour le jeu de cartes, les veillées et la visite. Non seulement s'impose-t-il au sein de l'administration de la fabrique, l'accroissement de son rôle social le pousse à s'impliquer dans tous les secteurs de la vie civile. Il réunit entre autres vingt-deux femmes d'agriculteurs locaux pour jeter les bases du Cercle des Fermières de Saint-Thomas. Il encourage également les retraites fermées à la maison Querbes des Clercs de Saint-Viateur et l'émergence de mouvements

populaires à caractère religieux, telle la Jeunesse agricole catholique. Sous son initiative, une bibliothèque est mise sur pied dans la sacristie, et ce, pour le bénéfice de tous les paroissiens.

Malgré les difficultés de la crise économique qui sévit depuis le krach boursier de 1929, le curé Aumont déploie beaucoup d'efforts pour améliorer l'état de l'église de Saint-Thomas. En 1931, le jubé de l'orgue subit un réaménagement. Une soufflerie électrique pour l'orgue est aussi installée dans l'église en 1935, aux frais du curé.

Sur le plan communautaire, l'action du curé ne se dément pas au fil des ans. En 1936, certains paroissiens suggèrent d'établir une salle paroissiale, bientôt mise à la disposition de la communauté. Il poursuit d'autres initiatives d'ordre économique. En 1938, il lance l'idée de créer une caisse populaire. Henri Mondor, Mastai Asselin, Rodolphe Lafortune, Philippe Bérard et Lucien Tellier font le tour de la paroisse pour sonder leurs concitoyens et mettre de l'avant l'idée d'établir une véritable coopérative d'épargne. Au printemps 1939, la Caisse populaire de Saint-Thomas devient réalité en recevant ses premiers sociétaires.

Les années 1940 sont l'occasion pour le curé de partir en croisade contre l'alcool, les salles de danse, le travail et l'ouverture des magasins le dimanche. À cette époque, faut-il le souligner, la suprématie de l'Église est réelle et la religion ordonne la vie; c'est elle qui établit les règles de moralité privée comme publique. Le

La maison Querbes, des Clercs de Saint-Viateur de Joliette, lieu des retraites fermées de plusieurs Thomassiens.

© Archiv-Histo - 2012



curé Chicoine n'hésite donc pas à faire pression auprès du conseil municipal pour que soit adoptée une réglementation afin de mieux préserver les mœurs. Il salue les initiatives du conseil municipal de taxer les commerçants qui ouvrent le dimanche et d'imposer une amende à ceux qui exploitent une salle de danse.

Sous sa gouverne, l'une des transformations majeures dans l'infrastructure religieuse de Saint-Thomas est sans nul doute le cimetière. Son agrandissement de 28 pieds sur la longueur et de 60 pieds sur la largeur s'impose compte tenu de l'accroissement démographique de la paroisse. Les lots sont aussi ramenés à une grandeur uniforme de treize pieds par seize pieds. Plusieurs monuments sont enfin déplacés et réalignés de l'est à l'ouest, alors que d'autres sont tout simplement déménagés dans la nouvelle partie du cimetière. L'aménagement d'une grande allée permet dorénavant une meilleure circulation du corbillard et des voitures qui l'accompagnent. Une fort belle croix s'élève face à l'allée centrale. Le fait de déterrer les morts suscite quelques controverses et malaises parmi la population, mais le magnifique cimetière qui entoure l'église, à compter de l'automne 1942, calme rapidement les esprits plus inquiets.

L'idée de construire une nouvelle salle paroissiale devient sujet d'actualité à la fin de l'année 1945. Deux généreux donateurs, M. et Mme Ernest Harnois, souscrivent à ce projet de construction confié à l'architecte J.-Zéphirin Gauthier. Mgr Joseph-Arthur Papineau vient bénir la salle paroissiale le 4 juillet 1948. Puis, à l'automne de la même année, l'évêque de Joliette revient pour bénir le monument au Sacré-Cœur, une statue de bronze, œuvre de l'académie des Beaux-Arts de Florence.



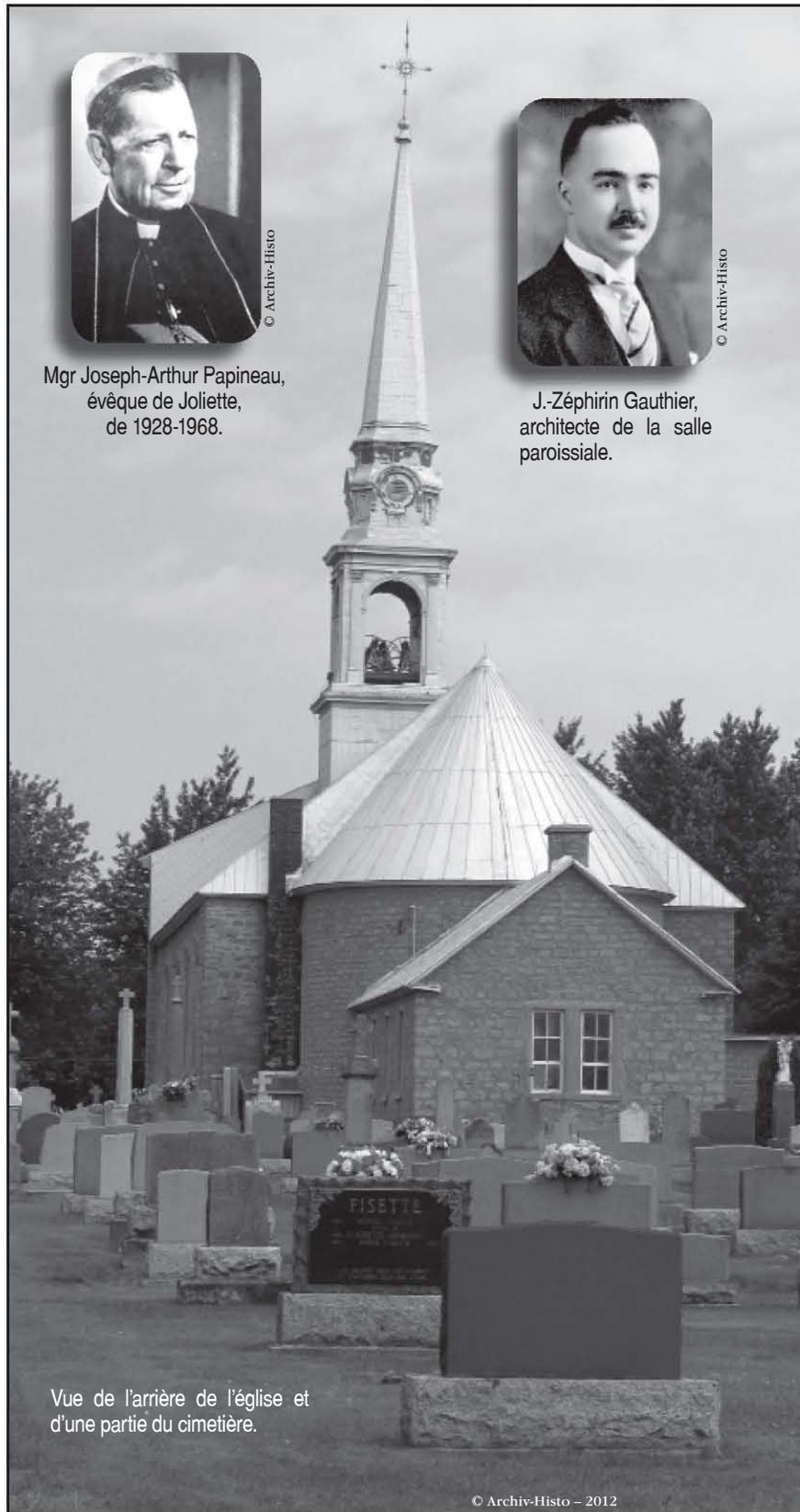
© Archiv-Histo

Mgr Joseph-Arthur Papineau,
évêque de Joliette,
de 1928-1968.



© Archiv-Histo

J.-Zéphirin Gauthier,
architecte de la salle
paroissiale.

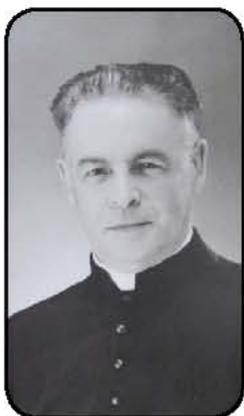


Vue de l'arrière de l'église et
d'une partie du cimetière.

© Archiv-Histo – 2012



LES MOUVEMENTS PAROISSIAUX À L'OMBRE DE L'ÉGLISE



Chrysologue Bonin*,
curé de 1953 à 1957.

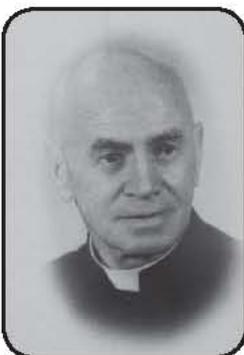
L'abbé Chrysologue Bonin prend la relève du chanoine Aumont en 1954. Son engagement se traduit d'abord par son implication au sein des différents mouvements paroissiaux de la paroisse, tels que les JAC, JEC, JACF, les Lacordaires, les Jeanne D'Arc, les Enfants de Marie, les Dames de Sainte-Anne, etc. Le pasteur se consacre ensuite à la restauration de l'église et à d'autres travaux d'embellissement des lieux. En 1957, Mgr Joseph-Arthur Papineau lui confie la cure de la paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier. L'abbé Lucien Dion devient alors le nouveau curé de Saint-Thomas. Ce dernier n'est pas en terrain inconnu puisque sa famille avait choisi de s'établir à la Petite Chaloupe à Saint-Thomas alors qu'il était un tout jeune enfant. Il a d'ailleurs toute une affinité spirituelle avec Saint-Thomas; sa première communion et son ordination de prêtre ayant eu lieu dans son église.



Lucien Dion*,
curé de 1957 à 1961.

Le curé Dion poursuit les travaux de nettoyage de l'église, de la sacristie et du presbytère entrepris par son prédécesseur, le curé Bonin. Pour cause de maladie, il ne pourra cependant poursuivre très longtemps son apostolat dans la paroisse; il se retire en 1961. L'abbé Zotique Beauchamp prend la relève. Ancien vicaire de la paroisse dans les années 1920, il est reconnu pour ses réparties imprévisibles¹³. Fort attaché à sa paroisse, il se retire en 1968 au couvent de Saint-Thomas.

UN ADMINISTRATEUR EXTRAORDINAIRE



Zotique Beauchamp*,
curé de 1961 à 1968.

Mgr Papineau nomme, en 1968, l'abbé Léopold Bellerose curé de la paroisse de Saint-Thomas, qui compte alors une population de 2152 habitants. Insatisfait du presbytère, il veille personnellement à sa restauration en cherchant à lui redonner sa beauté primitive, tout en répondant aux exigences modernes, telle que la confection de garde-robes dans les chambres. Certaines pièces du presbytère disparaîtront, entre autres la cuisine de briques et le solarium. C'est sous l'œil vigilant du curé Bellerose que seront entrepris tous les travaux à l'église et au cimetière où se trouvent désormais une belle croix et un autel pour les cérémonies en plein air.

À l'orée des années 1970, les effets de la crise religieuse se font ressentir dans tout le Québec. La paroisse de Saint-Thomas n'échappe pas à cette vague. Aux offices religieux, le curé Bellerose tente d'attirer les jeunes. Il organise donc à leur

* © Archives paroissiales de Saint-Thomas



intention des messes rythmées avec orgue électronique, guitares et batterie.

Durant ses années au service de la paroisse, le curé Bellerose assiste à la naissance du Club de l'âge d'Or (le club des blés murs) et à la mise en branle du Festival du tabac qui fera la renommée de la municipalité pendant plusieurs années. En 1977, il favorise également l'établissement du conseil 6888 des Chevaliers de Colomb qui regroupe plusieurs paroissiens.

À compter de 1982, le chanoine Yvan Melançon prend la relève du curé Bellerose. Dès l'année suivante, il dirige les travaux de restauration de l'église qui lui donne la fière allure qu'on lui connaît aujourd'hui. Les coûts élevés de l'électricité et de l'entretien des bâtiments paroissiaux posent toutefois problème à la fabrique. Le curé suggère alors aux marguilliers de louer une partie du presbytère à des médecins. Ainsi, le 1^{er} juillet 1983, la clinique ouvre ses portes pour le plus grand bénéfice des résidents de Saint-Thomas.

Or, la santé du curé Melançon ne lui permet pas de demeurer plus longtemps dans la paroisse. En 1988, il quitte définitivement ses fonctions avant de décéder en mars 1989. À l'été 1990, la fabrique de la paroisse de Saint-Thomas reçoit un don de la succession du chanoine Melançon, une somme de 27 045,66 \$ versée au fonds Chicoine. Le nouveau curé, Émilien Houle, prend la relève de 1988 à 1993. À la suite du départ de ce dernier, Mgr Gilles Lussier nomme une équipe de pastorale composée de sœur Françoise Thellen et de l'abbé André Chevalier. Le curé Chevalier sera le dernier prêtre à résider au presbytère (1993-1995). Sœur Françoise Thellen préside, en 1993, l'assemblée de fabrique de la paroisse, première femme à ce titre à Saint-Thomas¹⁴. Que réserve enfin l'avenir à la paroisse de Saint-Thomas ? Assurément une plus grande prise en charge de la communauté paroissiale par les laïcs, faute de suffisamment de prêtres et de curés desservants. De 1995 à 2007, l'abbé Pierre-Gervais Majeau occupe la fonction de curé de l'Unité pastorale des Rivières qui regroupe les anciennes paroisses de Sacré-Cœur de Crabtree, Saint-Paul et Saint-Thomas. En 2008, il est remplacé dans son ministère par l'abbé Michel Lapalme et une équipe de laïcs investis dans leur mission de véhiculer les valeurs chrétiennes de partage et de solidarité.



André Chevalier*,
curé de 1993 à 1995.



Pierre-Gervais Majeau*,
curé de 1995 à 2007.

* © Archives paroissiales de Saint-Thomas



Notes

- 1 Jacqueline Plante-Harnois, *Histoire de St-Thomas 1837-1987*, St-Thomas de Joliette, Municipalité de la paroisse de Saint-Thomas, 1987, p. 30.
- 2 www.diocesemontreal.org/leglise-a-montreal/notre-histoire/notre-fondation/id-1836-1840.html (recherche du 6 février 2012).
- 3 Selon Jacqueline Plante-Harnois qui s'appuie sur des documents, *op. cit.* p. 43 : Mgr Ignace Bourget accepte, le 15 novembre 1838, la formation de la nouvelle paroisse de Saint-Thomas.
- 4 Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, p. 44. L'auteure donne beaucoup plus d'informations, notamment des précisions sur le premier baptême, le premier mariage et la première sépulture. Son livre demeure un ouvrage de référence fondamental sur la paroisse de Saint-Thomas.
- 5 Serge Courville (sous la direction de) et autres, *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*, Québec, PUL, 1988, p. 143.
- 6 Le repérage des minutes notariales a été effectué grâce à *Parchemin, banque de données notariales 1726 et suivantes*, s.l.d.d. Hélène Lafortune et Normand Robert, Montréal, Société de recherche historique Archiv-Histo, 1993-2012. BAnQ, minutier J.-O. Leblanc, 13 août 1842.
- 7 BAnQ, minutier J.-O. Leblanc, 22 octobre 1842.
- 8 BAnQ, minutier J.-O. Leblanc, 26 juin 1843.
- 9 BAnQ, minutier A. Magnan, 19 novembre 1868.
- 10 BAnQ, minutier A. Magnan, 2 octobre 1872, Joseph Michaud, expert, a examiné tous les travaux de l'entrepreneur et déposé un rapport positif.
- 11 Pour le récit de ces événements, voir Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.* p. 68.
- 12 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 17 août 1904.
- 13 Durant la visite chez une paroissienne, il souligne qu'il a reçu ses souhaits de bonne année par la poste, mais qu'en ce qui le concerne, il préfère les présenter en personne. Pour ce récit, voir Jacqueline Plante-Harnois, *op., cit.* p. 108.
- 14 Archives paroissiales de Saint-Thomas, procès-verbal de la réunion du 7 août 1993.

*Des origines
jusqu'au duplessisme*





Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire



Gisèle Asselin-Champagne

Page précédente la famille Asselin-Ferland, en 1932; première rangée : Germaine, Mastai Asselin, Simone, Paul-Émile, Pauline, Marie-Alma Ferland tenant Gisèle et Marie-Ange; deuxième rangée : Mathias, Florisca, Georgette, Georges-Étienne, Marie-Anne, Alberte et Jean-Maurice.

Des premiers balbutiements de la municipalité jusqu'aux interventions plus contemporaines sur la scène politique provinciale ou fédérale, le conseil municipal de Saint-Thomas s'emploie à poser des actions vigilantes pour préserver les intérêts locaux. Malgré les divergences d'opinions, les chicanes de clôtures, les plaintes des uns et les réclamations des autres, l'équipe municipale s'efforce de remédier aux tensions qui naissent au sein du conseil par la démonstration exemplaire de son esprit de conciliation. Ne vivant pas en vase clos, elle est aussi fréquemment confrontée aux enjeux nationaux qui se font encore plus présents en temps de crise : la pendaison de Louis Riel, la conscription, l'émergence du communisme ou du duplessisme sont autant de sujets débattus à la table du conseil. L'ampleur de certains débats n'empêche aucunement le conseil de veiller à l'ouverture des chemins ou encore à la santé de la population. Ses délibérations consistent presque essentiellement en décisions ordinaires pour le service de tous, tout au moins des propriétaires de la municipalité. Somme toute, les solutions proposées sont dans leur ensemble orientées vers le mieux-être collectif et la morale catholique qui transcende à Saint-Thomas, comme dans toutes les autres municipalités du Québec, la majeure partie des décisions civiles. Revivons donc, grâce aux archives locales, les premières années de scène municipale à Saint-Thomas.

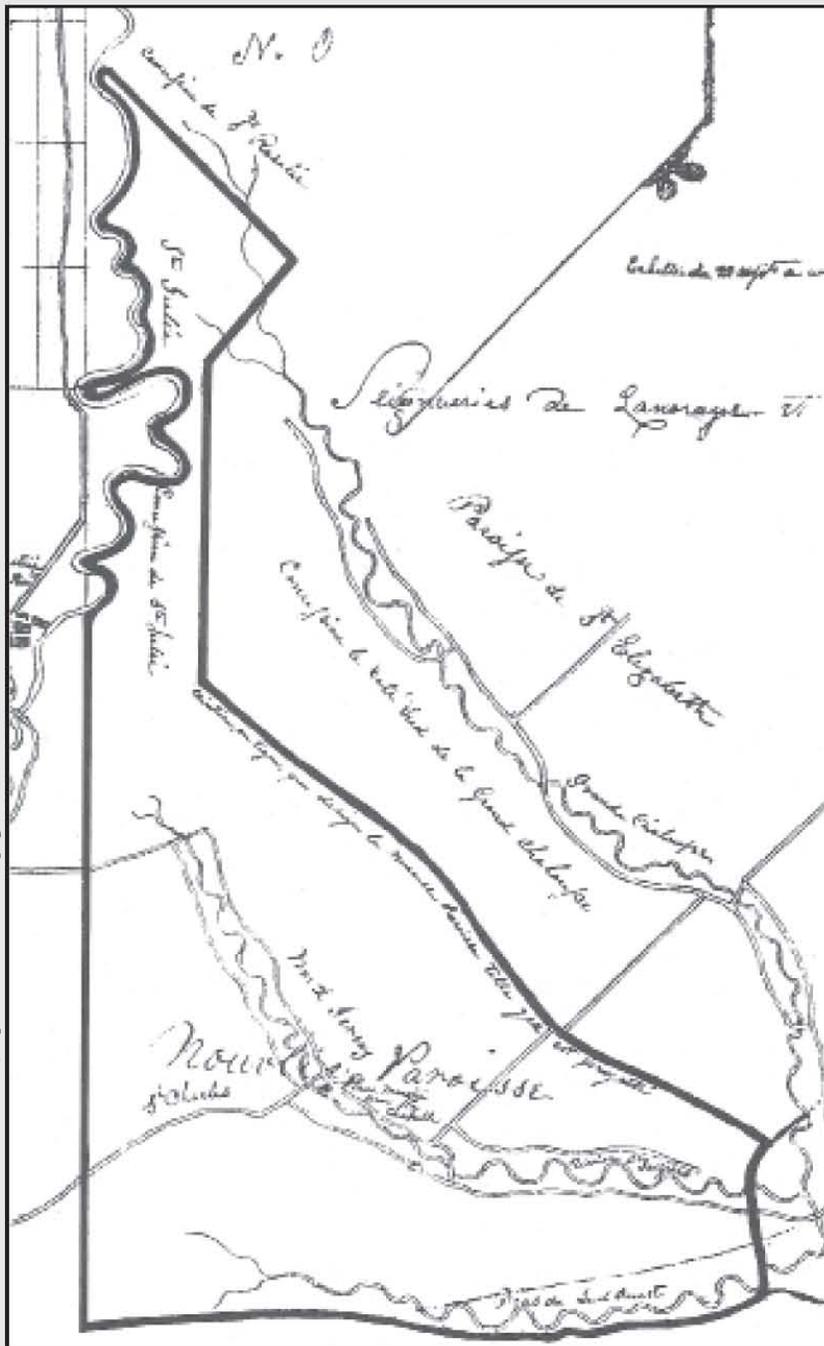


© Archives de la municipalité de Saint-Thomas

Scène de la ruralité d'autrefois.



L'APPARTENANCE À SAINTE-ÉLISABETH



Plan de la paroisse, en 1838.

Formée en 1792 au moment de la création du Bas-Canada, la paroisse de Saint-Élisabeth, dont sera détaché ultérieurement Saint-Thomas, fait partie intégrante du comté de Warwick. Ce dernier devient celui de Berthier à compter de 1829. Avec l'union du Haut et du Bas-Canada en 1840, le comté de Berthier demeure en place, mais Berthier perd son titre de chef-lieu au profit de Sainte-Élisabeth. La situation géographique de cette paroisse s'avère plus centrale. Davantage peuplée, elle possède aussi sa propre cour de justice et son bureau d'enregistrement. En 1854, le comté de Berthier est divisé en deux : Joliette et Berthier. Sainte-Élisabeth se trouve désormais rattachée au comté de Joliette et perd son statut de chef-lieu, sa cour de justice et le bureau d'enregistrement, au bénéfice de Joliette. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Saint-Thomas se trouve donc intégré dans le comté de Berthier avant de relever par la suite de celui de Joliette.



NAISSANCE DU SYSTÈME MUNICIPAL AU BAS-CANADA

Envoyé au Canada pour enquêter sur les circonstances entourant les rébellions de 1837, John George Lambton, comte de Durham, va proposer une série de recommandations dont plusieurs ont trait aux administrations locales. Son rapport fera état de la quasi-absence de gouvernements locaux qui constitue, à son avis, une des lacunes majeures sur le plan politique au Canada. Certes, il existe bien une forme de gouvernement où la population peut élire des députés, mais à ce niveau, des problèmes au sein de l'exécutif paralysent les institutions politiques. Aussi, le rapport Durham encourage fortement l'implantation de gouvernements régionaux pour gérer les affaires locales, en l'occurrence la création de municipalités dans le Haut comme dans le Bas-Canada.

Dans un premier temps, en 1840, une ordonnance de Lord Charles Edward Poulett Thompson Sydenham adoptée par le Conseil spécial crée en « corporation » municipale, toute paroisse ou canton d'au moins 300 habitants. Réunis en assemblée, les habitants peuvent prendre les décisions qui concernent leur communauté, mais il n'existe pas encore de conseil élu. Une autre ordonnance, en 1841, crée 22 districts municipaux aux délimitations territoriales trop vastes, notamment celui de Berthier. Chacun de ces districts élit un ou deux conseillers par paroisse ou canton pour un mandat de trois ans. En vertu des clauses de cette ordonnance, les conseils régionaux sont dans l'obligation de tenir quatre séances régulières tandis que le conseil local n'est tenu d'en tenir qu'une seule. Le contrôle du gouverneur sur cette instance limite cependant la portée des décisions prises au cours des réunions. Bien d'autres pouvoirs sont entre les mains du gouverneur, par exemple le changement des limites du district, la fixation des chefs-lieux et la nomination des officiers, ce qui n'est pas sans causer problème aux élus locaux. Le district municipal possède également le droit de prélever des taxes pour administrer la police, l'entretien des chemins, les édifices publics, les prisons, etc. Or, la population boycotte cette loi en refusant de prendre part aux élections ou de payer les taxes. Ayant fraîchement en mémoire les événements de 1837-1838 et l'imposition de l'union du Haut et du Bas-Canada en 1840, elle se méfie de la mise en place d'administrations perçues comme de simples machines à taxer.



Le faucheur, aiguisant sa faux, de Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté.



Les deux ordonnances de 1840 et 1841 restent donc inopérantes. Le gouvernement du Canada-Uni revient à la charge par l'adoption, en 1845, de la loi municipale qui révoque les ordonnances précédentes. Les autorités gouvernementales abolissent les districts municipaux pour tenter de mettre en place un total de 319 municipalités de paroisse, de canton et de village¹. Elles prévoient également l'élection d'un conseil municipal avec plus de pouvoirs et une plus grande autonomie pour les municipalités locales. Le gouverneur ne peut intervenir d'aucune façon pour nommer les officiers municipaux ou même dissoudre le conseil municipal. Le gouvernement du Canada-Uni crée donc la municipalité de Saint-Thomas de North Jersey, qui comprend la paroisse du même nom, le 1^{er} juillet 1845.

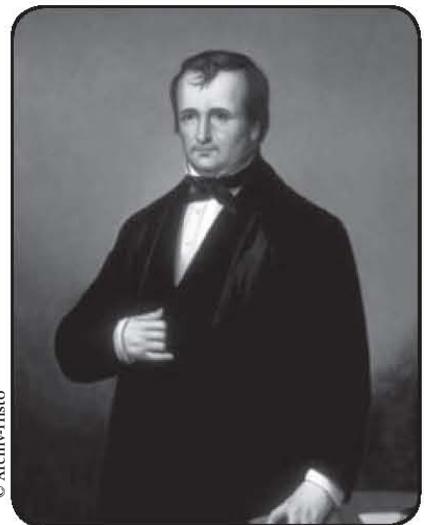
Lors d'une assemblée générale présidée par Peter Charles Loedel, juge de paix, les électeurs (masculins et propriétaires fonciers) de la nouvelle municipalité procèdent à l'élection de sept conseillers : Louis Voligny, Maxime Fernest, André Coitou dit Saint-Jean, Alexandre Pagé, Louis Basinai, Joseph Coutu et Jérémie Lamothe². Une semaine plus tard, ces conseillers choisissent Louis Voligny comme premier maire de la nouvelle municipalité. Puis, Félix Voligny est engagé à titre de secrétaire-trésorier moyennant un salaire annuel de 12 livres sterling. Cette première réunion du conseil municipal a lieu dans la maison du maire Voligny³. Un an plus tard, Alexandre Pagé et André Coitou dit Saint-Jean quittent leur fonction de conseillers municipaux. Les habitants de la paroisse de Saint-Thomas refuseront toutefois d'élire des remplaçants⁴.

En 1847, le Parlement, sous Lord James Bruce Elgin, abroge la loi votée deux ans plus tôt. Les municipalités de paroisse et de canton disparaissent pour être regroupées dans les 46 municipalités de comté⁵. Le 1^{er} septembre, le gouvernement du Bas-Canada abolit la municipalité de Saint-Thomas de North Jersey pour la rattacher au territoire de la municipalité de comté de Berthier⁶.

À l'époque, les Canadiens français ne prisent guère cette tentative de fonder un gouvernement local. Le parti réformiste de Louis-Hippolyte La Fontaine s'oppose à la loi de 1847 qui crée les municipalités de comté et suggère l'instauration d'une double organisation, les municipalités locales et de comté. Ce n'est toutefois qu'en 1855 que sera adopté l'*Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada*, mis en vigueur le 1^{er} juillet. Il abolit la loi de 1847 pour reconstituer les municipalités de paroisse et



John George Lambton,
premier comte de Durham,
Londres 1792 - Cowes 1840.



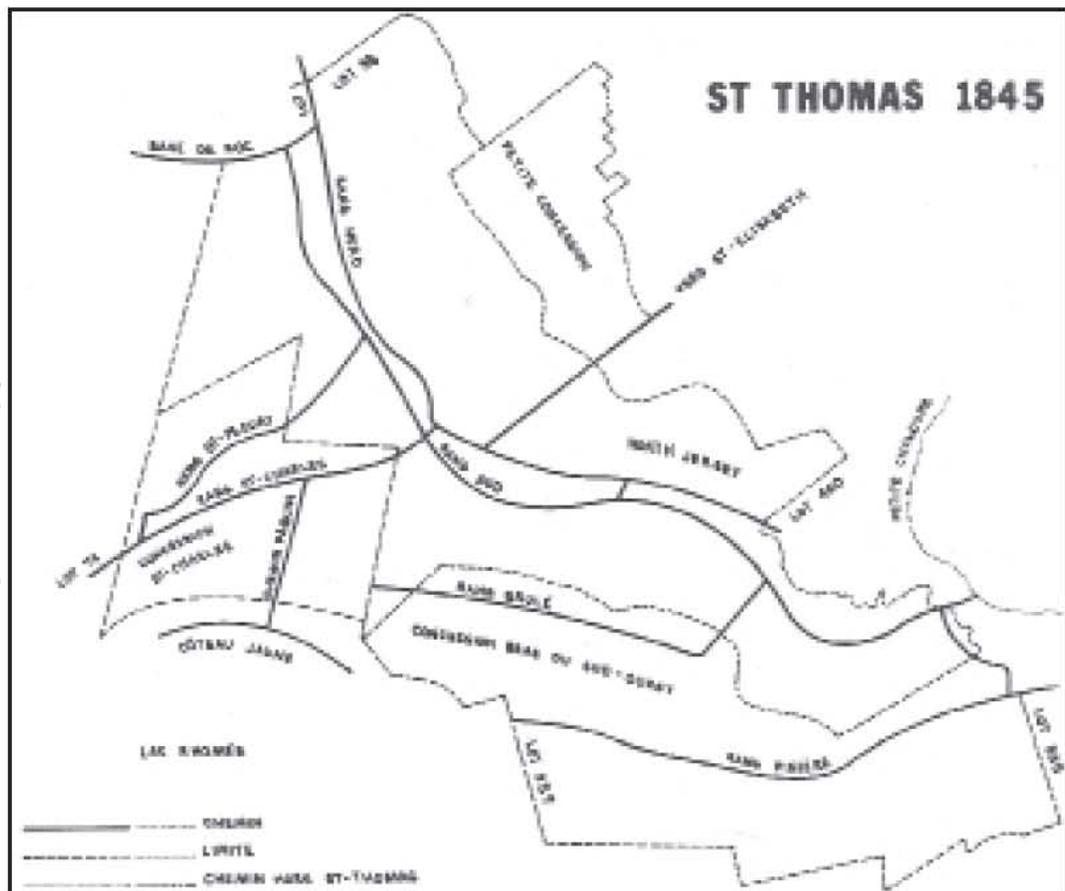
Louis-Hippolyte La Fontaine,
premier ministre du Canada-Uni,
de 1842 à 1843 et de 1848 à 1851,
Boucherville, 4 octobre 1807 -
Montréal, 26 février 1864.



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

de canton, sans abroger les villages ni les villes de Montréal, Québec et Saint-Hyacinthe.

La loi de 1855 met en place l'assise du régime municipal actuel en se basant sur le territoire couvert par les paroisses religieuses, les cantons et les comtés électoraux. Cette loi accorde des pouvoirs aux conseils municipaux qui représentent 393 nouvelles municipalités⁷. Des conseils municipaux relèvent donc la voirie, l'approvisionnement en eau, la protection des citoyens, etc. Par contre, le conseil de comté se préoccupe des questions plus régionales, comme les prisons, la construction du palais de justice, l'implantation d'un bureau d'enregistrement, l'ouverture de chemins de colonisation, etc. À la suite de l'entrée en vigueur de la loi de 1855, le Bas-Canada compte 411 municipalités⁸, notamment la municipalité de paroisse de Saint-Thomas. Les municipalités qui l'entourent sont au nord, Sainte-Élisabeth; à l'est, Sainte-Geneviève de Berthier; au sud-est, Saint-Joseph de Lanoraie; au sud, Saint-Antoine de Lavaltrie; à l'ouest, la concession de Saint-Paul et au nord-ouest, Saint-Charles-Borromée du Village d'Industrie⁹.



© Histoire de Saint-Thomas 1837-1987, Jacqueline Plante-Harnois, page 282



Des origines jusqu'au duplessisme

LES PREMIÈRES DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ

En octobre 1855, la municipalité de Saint-Thomas est à peine créée que les électeurs élisent sept conseillers : Joseph Masse, Jean-Baptiste Coutu, Michel Martin dit Pellant, Callix Desmarais, Honoré Goyet, Joseph Belhumeur et Louis Basinet¹⁰. À leur toute première réunion, tenue dans la maison de Prosper Coutu, forgeron du village, les conseillers choisissent l'un d'entre eux pour devenir le premier maire de la municipalité : Joseph Masse.

Il revient désormais à ce conseil municipal fraîchement institué de régler les questions locales qui ne relèvent plus désormais de Sainte-Élisabeth. Rapidement sont aussi nommés les premiers



© Pierrette Coulombe

La maison paternelle de la famille Coulombe construite vers 1840.



estimateurs, inspecteurs de voirie et gardiens d'enclos de la municipalité affectés à différentes tâches, mais principalement au bon état des routes et des autres voies de communication.

Au secrétaire-trésorier revient de faire la lecture des avis publics à la porte de l'église, après la grand-messe du dimanche. Une demande est adressée au Parlement du Canada-Uni pour permettre à la municipalité de Saint-Thomas de ne publier qu'en français seulement, les avis, règlements et résolutions du conseil. De facto, tous les procès-verbaux de la municipalité ne seront rédigés qu'en français, et ce, des origines jusqu'à nos jours¹¹.

Durant la première année qui suit son incorporation, la municipalité de Saint-Thomas est appelée à faire preuve de vigilance pour assurer la sécurité de la population. Concrètement, elle adopte une première réglementation pour contrer certaines pratiques des habitants de la municipalité qui ont l'habitude de brûler l'herbe, tant au printemps qu'à l'automne, pour engraisser leur champ. Or, des risques d'incendie sont reliés à cette pratique, ce qui interpelle le conseil. Dès l'automne 1855, un règlement municipal est adopté pour interdire de mettre le feu dans les bois francs et les coteaux après le 8 mai. Il prévoit quelques modalités qui en limitent les effets, à savoir qu'avant cette date, tout habitant peut brûler de l'herbe en avertissant, au préalable, ses voisins. Le règlement spécifie encore que dans les basses terres, les feux ne sont permis qu'avant le 15 juin pour le redevenir à compter du mois de novembre.

À peine engagé dans ses fonctions, Hercule Coutu, maire de 1858 à 1859, impose sa discipline aux membres du conseil municipal. Une amende de 5 shillings incombera à quiconque d'entre eux n'aura pas de raison valable pour expliquer son absence au moment des réunions. Le maire Coutu entend bien aussi ne tolérer aucun langage abusif, méprisant ou indécent durant les séances du conseil, sous peine d'une amende de 40 shillings. Peu à peu les édiles municipaux se familiarisent avec les rouages des nouveaux pouvoirs qui leur sont conférés par l'incorporation municipale. Cette dernière favorise avec les années une certaine autonomie locale, l'émergence de notables et l'exercice d'une citoyenneté supposant une participation à la gestion de la municipalité sur plusieurs plans, notamment économique, fiscal et social. Elle permet surtout à la population de Saint-Thomas de disposer d'un maire et d'un conseil municipal pour présenter ses griefs et ses doléances.



L'OUVERTURE DES CHEMINS

À la fin du XIX^e siècle, les routes demeurent l'une des principales préoccupations de la municipalité de Saint-Thomas. En été comme en hiver, les chemins se doivent d'être carrossables. Leur entretien constitue donc pendant longtemps la pierre d'assise du développement de la municipalité. À compter du 16 avril 1919, les travaux d'amélioration et d'entretien des routes et chemins de même que les fossés incomberont à la municipalité qui s'en acquittera au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe sur tous les biens imposables sur son territoire¹². Au fil des ans, la municipalité tente de se prévaloir des différents programmes d'aide du gouvernement pour ouvrir et entretenir les chemins. Ces derniers constituent par ailleurs une source perpétuelle de zizanie entre le conseil et les citoyens dont les requêtes ne cesseront de se multiplier pour ouvrir des chemins publics. Le gravelage de ces derniers, à compter de 1920, annonce l'ère de la circulation des automobiles de plus en plus nombreuses à emprunter les routes de campagne.

La maison d'Alexis Bidagan Saint-Martin construite en 1878, aujourd'hui la propriété de Jean-Charles Caron et de Rita Robitaille. Cette maison, située au 1410, rang Sud, est l'une des plus anciennes de la municipalité.





© The Illustrated War News, vol. 1, no 5, May 2, 1885, Toronto Lithographing Co. Toronto, BAC.



Le personnage emblématique de l'histoire du Canada. Louis-David Riel et les principaux chefs du soulèvement de 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest (de gauche à droite : Beary, Big Bear, Louis Riel, White Cap, Gabriel Dumont).

L'AFFAIRE RIEL TOUCHE LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 17 novembre 1885, la mort de Louis Riel plonge le Québec dans un grand deuil national. Les drapeaux sont en berne. À Montréal, le système de transport public est interrompu. Le 22 novembre, durant une grande assemblée populaire tenue au Champ-de-Mars, les orateurs Wilfrid Laurier et Honoré Mercier expriment leur profonde indignation devant le sort réservé à leur compatriote Louis Riel, dont la popularité traduit des aspirations collectives et nationalistes. Prenant figure de héros, la sympathie à son endroit gagne bientôt de nombreuses paroisses catholiques du Québec, dont Saint-Thomas. Le 14 décembre 1885, le maire Louis Roy et les conseillers Joseph Robillard, Eugène Masse fils de Barthélémy, Pierre Robitaille, fils, Joseph Goyet et Norbert Lafond adoptent la position suivante :

« que les membres de ce conseil profitent de la première occasion qu'ils ont eue de se réunir depuis le seize novembre dernier pour protester contre l'exécution de leur compatriote Louis-David



Riel qu'ils considèrent comme une odieuse violation des droits de la justice et de l'humanité. Qu'ils déclarent traîtres à leur race les ministres canadiens-français qui ont participé à cet acte de lâcheté et de barbarie. Que dans leur opinion, les Métis du Nord-Ouest avaient de justes griefs à faire valoir contre le gouvernement que Louis D. Riel en venant aider ses compatriotes à revendiquer leurs droits outragés et méconnus faisait un acte de patriotisme et de générosité qu'ils croient que tous les hommes de coeur amis de la justice et de l'humanité à quelques nationalités qu'ils appartiennent devraient s'unir pour réparer cet outrage que l'exécution de Louis D. Riel a causé à toute la nationalité canadienne-française »¹³. Seul, Joseph Coutu s'opposera à l'adoption d'une telle résolution, qui fait autrement l'unanimité au sein du conseil.

LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ LOCALE

À la fin du XIX^e siècle, le gouvernement du Québec incite les municipalités à prendre des mesures pour assurer de bonnes conditions de santé à la population résidente de leur territoire. Avant la prise en charge définitive de la santé par l'État, les instances municipales seront constamment interpellées pour préserver la santé de leurs concitoyens, principalement en période d'épidémie. Or, les membres du conseil municipal de Saint-Thomas, ayant à leur tête le maire Louis Roy en 1885, ne sont guère préoccupés par cette question. Pourtant, à Montréal, sévit à la même époque une grave épidémie de variole. Au printemps 1885, deux cas de variole y sont déclarés; l'un des malades est hospitalisé, d'abord à l'Hôpital général de Montréal, puis à l'Hôtel-Dieu, sans être placé en isolation. Cette erreur est lourde en retombées, les dirigeants de l'Hôtel-Dieu se voyant forcés de retourner chez eux les autres malades, du moins ceux qui peuvent marcher, afin de procéder à la désinfection du bâtiment. La maladie se répand à la suite de ces maladresses. La variole touche bientôt tout le quartier Saint-Laurent, où près de vingt-sept cas sont rapportés au Bureau de santé de Montréal¹⁴.

Dans le contexte d'épidémie qui fait rage, le Bureau central de santé établi à Montréal recommande, le 26 décembre 1885, au conseil de Saint-Thomas de mettre sur pied un bureau local de santé. Un travail de prévention et d'intervention rapide auprès de la population dans l'ensemble du Québec s'impose. Le conseil de Saint-Thomas ne juge toutefois pas à propos de se conformer aux recommandations du Bureau central de santé. Selon le maire



© Pierrette Coulombe

Albéric Coulombe et Albertine Blais,
en septembre 1917.



Louis Roy et les conseillers, l'éloignement des maisons les unes des autres évite à Saint-Thomas la maladie ne se propage. Pour preuve, ni la variole ni d'autres maladies épidémiques ne sont présentes sur le territoire couvert par la juridiction municipale¹⁵. Le conseil municipal décide donc d'ignorer la directive québécoise. L'épidémie s'estompera, au cours de l'année 1886, suite au succès de la vaccination au plan provincial.

Par contre, de 1888 à 1911, plusieurs épidémies sévissent à Saint-Thomas : variole, diphtérie, tuberculose, etc.¹⁶ Le 7 septembre 1891, durant le mandat du maire Louis-Auguste Masse, les conseillers François Robillard et Raymond Beaudoin proposent qu'Eugène Masse, Théophile Barrette et Joseph Goyet soient nommés membres du bureau local d'hygiène, auquel revient le mandat de veiller à l'application des lois d'hygiène et d'instaurer les mesures qui s'imposent pour prévenir la propagation des maladies contagieuses. Ils proposent également que le maire Louis-Auguste Masse, médecin de formation, joigne, à titre de membre, le bureau de santé. Tout considéré, le conseil veut bien inciter les gens à se faire vacciner, mais ne semble pas vouloir imposer de mesures autres que celle de la vaccination pour les enfants qui fréquentent les écoles locales. À l'instar des autres municipalités du Québec, bon nombre de familles de Saint-Thomas sont plutôt réfractaires à la vaccination¹⁷.

Le conseil n'est-il pas lui-même divisé sur la question ? En janvier 1902, plusieurs familles de la municipalité sont mises en quarantaine. Au docteur Louis-Auguste Masse revient la tâche de faire désinfecter les maisons dites en quarantaine. Au cours de ces années, le conseil d'hygiène local de la province de Québec revient souvent à la charge et recommande fortement à tous les conseils municipaux de la province de promulguer et de faire observer un règlement pour rendre la vaccination obligatoire. Or, à Saint-Thomas, deux conseillers en particulier, François Belhumeur et Benjamin Goulet, ne sont pas très chauds à l'idée d'appliquer une telle directive. Bien que médecin de formation, Louis-Auguste Masse, maire de la municipalité, ne parvient pas à convaincre les membres du conseil du bien fondé de la vaccination.

C'est ainsi que malgré les pressions incessantes du conseil d'hygiène au cours des années 1902-1903, la municipalité de Saint-Thomas n'adopte pas de réglementation obligatoire en faveur de la vaccination. Il faut attendre l'année 1911 avant d'assister à l'adoption d'une telle politique. Le 5 juin 1911, la réglementation municipale entre en vigueur pour rendre la vaccination obliga-



toire pour tous, sauf pour les citoyens qui auraient déjà eu la variole. Le 2 septembre 1924, une amende de 5 \$ est prévue, plus 1 \$ par jour de retard, pour quiconque refuserait de se conformer à cette directive municipale. Désormais, tout citoyen de la municipalité devra être en mesure de montrer à l'officier sanitaire son certificat de vaccination sous peine d'amende. Si un médecin émet un faux certificat, il sera aussi passible d'une amende fixée à 20 \$. Toutes les mesures de prévention adoptées par le conseil municipal de Saint-Thomas servent principalement à parer aux épidémies. Elles combinent santé et société et annoncent une conception globalisante de la santé, qui se cristallisera dans les années 1960 avec les programmes gouvernementaux d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie en 1970.

LES RENTES SEIGNEURIALES

À compter de 1928, le gouvernement du Québec tente d'abolir les rentes seigneuriales. Ces dernières, issues du régime seigneurial, représentent la part que le censitaire devait payer annuellement au seigneur. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le colon recevait gratuitement un lopin de terre plus ou moins grand qu'il devait s'engager à cultiver. En recevant sa concession de terre, il s'engageait à payer le cens, une prestation annuelle et perpétuelle, payable en argent ou en nature. La rente, une autre redevance annuelle, valait quelques cents l'arpent carré. Si le concessionnaire ou le censitaire revendait sa terre à un étranger, il devait payer un droit de mutation de 8,3 % sur la valeur de la concession que l'on désigne par le nom de lods et ventes. L'abolition du régime seigneurial en 1854 favorise le rachat des droits seigneuriaux. Or, un certain nombre de censitaires choisirent de transformer ces rentes en redevances annuelles payables à perpétuité au taux de 6 % de la valeur de la terre. Le seigneur conserve ainsi une hypothèque sur le fond de terre.

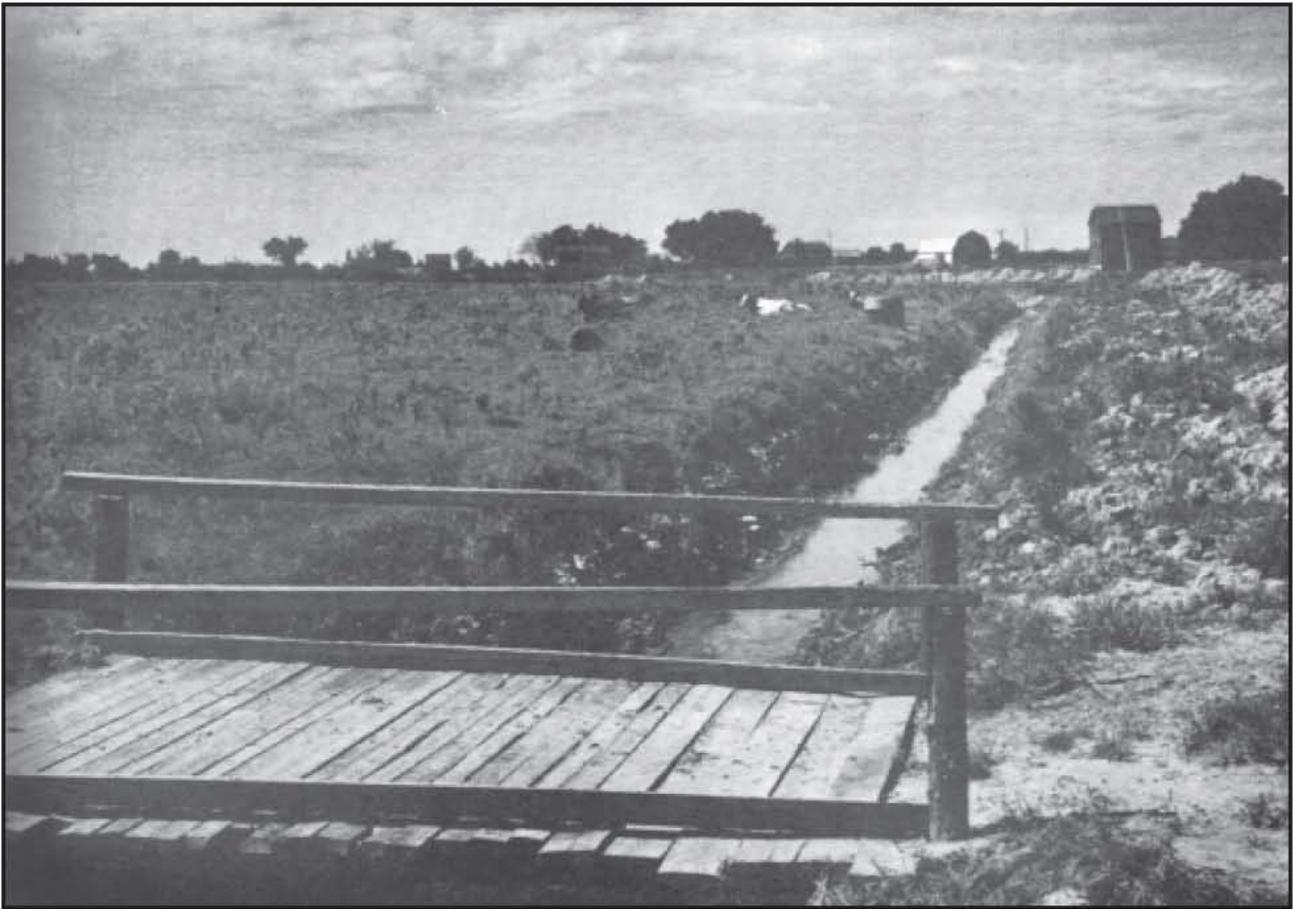


Louis-Alexandre Taschereau,
premier ministre du Québec,
du 9 juillet 1920 au 11 juin 1936.

Après plusieurs années de tergiversations, le gouvernement du Québec adopte en 1935 une loi devant créer le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales. Fort préoccupé par la question qui touche bon nombre de cultivateurs de sa juridiction, le conseil municipal de Saint-Thomas dirigé par le maire Henri Mondor recommande à la Commission du rachat des rentes seigneuriales, le 2 mars 1936, de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour exempter certains terrains du paiement des rentes seigneuriales du fait qu'une grande partie de ces derniers sont incultes et de peu de valeur. De plus, un certain nombre de ces



terrains sont abandonnés et tombent sous la charge de la municipalité. À compter de 1940 et jusqu'au début des années 1970, le rachat des rentes seigneuriales se fera sur une base annuelle au montant de 1084,43 \$ par la municipalité qui récolte, auprès des propriétaires, le solde à payer¹⁸. À Saint-Thomas, le paiement des rentes seigneuriales s'effectuera au même moment que les taxes municipales. Avec l'abolition de ce régime foncier, une ère plus moderne s'annonce dans la gestion des exploitations rurales, laissant toutefois plus de place à la spéculation foncière.



© Archiv-Histo

Le drainage des terres, essentiel aux bonnes récoltes du terroir thomassien.

LE MAINTIEN DE LA MORALE ET DE L'ORDRE PUBLIC

Rien ne traduit mieux le climat de religiosité qui règne à Saint-Thomas que certaines pages des registres municipaux. Si la séparation des pouvoirs publics et religieux est évidente aujourd'hui, elle ne va pas de soi dans la première moitié du XX^e siècle, époque à laquelle la municipalité respecte presque à la lettre les volontés de l'Église.



À l'été 1924, le conseil municipal de Saint-Thomas constate que des employeurs, notamment au sein de l'industrie de la pulpe et du papier, ou encore certains entrepreneurs en construction, obligent leurs ouvriers à travailler le dimanche. Cette habitude, bien que perçue très négativement, se répand de plus en plus au Québec. Or, l'Église catholique estime que cela désorganise la famille et l'ordre social. Le conseil municipal de Saint-Thomas, notamment le maire Henri Lasalle, s'adresse donc au gouvernement Québec afin qu'il prenne les mesures qui s'imposent pour que la loi accordant le congé aux travailleurs le dimanche soit dûment respectée.

En décembre 1936, la question du congé le dimanche refait surface à la table du conseil. Sur le territoire couvert par la juridiction de la municipalité, des commerçants laissent ouvert leur commerce le dimanche et les jours de fête. À la limite, les autorités municipales de Saint-Thomas se contenteraient d'exiger la fermeture des commerces durant les messes. Encore faudrait-il qu'il ne s'agisse que de biens de première nécessité. Le conseil municipal mandate enfin Hildège Comtois pour surveiller à titre d'inspecteur les commerces (dimanche et jours de fête) au salaire quotidien de 50 cents. On lui recommande de faire deux visites par jour durant les messes.

En 1955, la réglementation municipale, à cet égard, sera encore plus stricte; dorénavant, les magasins seront ouverts de 10 à 18 h du lundi au samedi, et fermés le dimanche. Les restaurants pourront fermer toutefois à une heure du matin et ouvrir à 6 h. Jusqu'en 1977, la loi du dimanche sera généralement observée, point d'ancrage dans une continuité et une fidélité à l'idéologie catholique de plus en plus en mouvance et en questionnement.

Gardien des bonnes mœurs et de la décence jusqu'à l'aube des années 1960, le conseil municipal est bien décidé à consentir tous les efforts nécessaires pour assurer la moralité publique sur son territoire. Ainsi donc l'exploitation d'une plage ou d'un bain public sur son territoire est conditionnelle à l'obtention, au préalable, d'un permis. La corporation, l'entreprise ou la société qui demande une telle autorisation s'engage en retour à observer une ligne de conduite stricte, voire irréprochable. La décence se traduit entre autres par le port obligatoire d'un vêtement décent pour la baignade. Ainsi, le costume de bain se doit de recouvrir parfaitement certaines parties du corps. Les hommes ne peuvent



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

non plus se promener torse nu et doivent revêtir un short. Quant aux femmes, elles sont tenues de porter une jupe par-dessus leur maillot. Dans les rues publiques, il est strictement interdit à quiconque de marcher pour se rendre à la plage sans être recouvert. Au chef de police et à ses officiers revient de faire respecter ces règles vestimentaires. Une amende allant de 5 à 20 \$ peut être prélevée pour chaque infraction. Des peines d'emprisonnement n'excédant pas un mois sont également prévues dans le cas où l'amende ne serait pas payée.

Bien qu'elle soit sous l'égide bienveillante de l'Église, la communauté de Saint-Thomas n'est pas à l'abri des vols ou autres actes répréhensibles qui ont inévitablement cours dans les limites de la municipalité. Quand la paix et l'ordre sont menacés, il revient au conseil municipal de sévir et d'assurer la sécurité des citoyens.

Aucune organisation policière n'existe réellement à Saint-Thomas bien qu'un policier soit engagé par la municipalité en 1928, à la suite de nombreuses plaintes formulées par des résidents, victimes d'infractions. Ce policier peut procéder à des perquisitions, lesquelles sont dictées par le maire. Une amende de 20 \$ est aussi prévue à l'en-

droit de toute personne récalcitrante. Cette réglementation est toutefois abolie le mois suivant sans autre préavis !

Le centre jeunesse de Lanaudière, campus Saint-Thomas, anciennement le couvent.



© Archiv-Histo – 2012

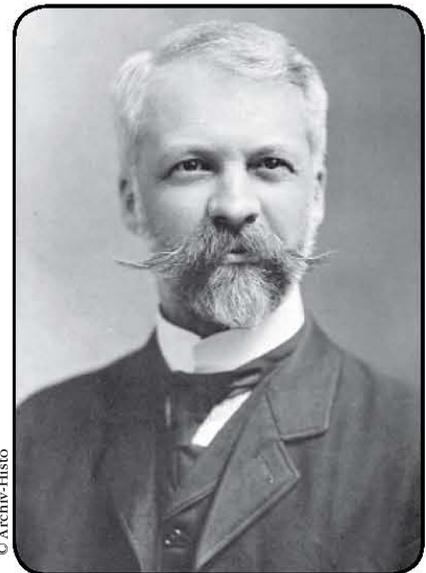


Toute personne emprisonnée pour vagabondage ou retrouvée sans vie sur le territoire couvert par sa juridiction entraîne aussi des frais à la municipalité, gardienne de l'ordre et des bonnes mœurs et à vrai dire responsable de tout ce qui se déroule sur son territoire. En 1907, les employés du Canadien Pacifique découvrent un cadavre à la station Lanoraie; la municipalité devra donc en acquitter les frais d'enterrement. De même, le paiement des frais d'emprisonnement des personnes itinérantes et indigentes qui commettent un délit sur le territoire de Saint-Thomas incombe aussi à la municipalité, gardienne de la sécurité publique.

HAUT ET FORT CONTRE LA CONSCRIPTION !

En janvier 1917, le gouvernement fédéral du premier ministre Robert Laird Borden impose le Service national pour recenser les travailleurs de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Plusieurs observateurs font alors remarquer qu'il s'agit là d'un prélude à la conscription. Ils n'ont pas tout à fait tort, puisqu'au printemps le gouvernement fédéral envisage de l'imposer aux Canadiens.

Or, la plupart des municipalités du Québec vont s'opposer à la conscription alors que depuis trois ans, la Première Guerre mondiale sévit en Europe. Au printemps 1917, la situation devient dramatique, et le Canada veut soutenir son effort de guerre en Europe. Toutefois, le pays est divisé sur la question de la conscription. Le Canada anglais affirme que les Canadiens français ne s'enrôlent pas en grand nombre dans l'armée. Des commentateurs, dont le directeur du journal *Le Devoir*, Henri Bourassa, rétorquent qu'il est difficile d'appuyer l'effort de guerre dans un pays qui ne respecte pas sa minorité française. Pour preuve, le règlement 17 adopté en Ontario qui empêche l'enseignement de la langue française dans les écoles publiques destinées à sa communauté d'expression française. On souligne aussi le démantèlement de bataillons canadiens-français de l'armée canadienne. Les francophones se retrouvent dans les régiments canadiens-anglais sans pouvoir espérer de promotion dans l'armée. Or, le premier ministre Borden avait promis l'envoi de 500 000 hommes à l'Angleterre. La pression au Canada est forte pour l'envoi de troupes outre-mer. Cette politique va susciter dès lors une vaste campagne d'opposition au Québec.



Henri Bourassa,
directeur du journal *Le Devoir*,
de 1910 à 1932.



© Archiv-Histo

Robert Laird Borden,
premier ministre du Canada,
du 10 octobre 1911 au 10 juillet 1920.

En dépit des protestations, le gouvernement Borden adopte la Loi du service militaire le 28 août 1917. La députation du Québec vote en grande majorité contre la loi qui crée des catégories par âge ou état civil et permet des exemptions pour divers motifs. Cependant, la situation dégénère, et des manifestations populaires ont lieu à Québec contre la conscription. Le 1^{er} avril 1918, un bataillon de Toronto mandé sur les lieux ouvre le feu contre les manifestants qui leur tirent des balles de neige et de glace. La troupe utilise des fusils et mitrailleuses et la cavalerie charge la foule au sabre clair. Le matin du 2 avril, on compte quatre soldats blessés et cinq civils tués.

Le gouvernement Borden durcit ensuite sa position et exige que les manifestants arrêtés soient expédiés au front. Le 17 avril, un arrêté ministériel interdit toute publication qui se prononcerait contre la guerre. La Loi du service militaire est même modifiée une nouvelle fois, le 19 avril, pour permettre la levée des jeunes conscrits. Les fils des agriculteurs n'ont plus d'exemptions avec cet amendement.

Le 5 juin 1917, le conseil municipal de Saint-Thomas, au cours du mandat du maire Louis-A. Masse, se fait le défenseur des résidents de la municipalité pour protester « avec toute l'énergie possible » contre le projet du gouvernement canadien qui veut imposer la conscription militaire sans avoir auparavant consulté les électeurs par un référendum ou par des élections générales.



Page frontispice du journal *La Presse*, le 2 avril 1918, concernant l'émeute de Québec contre la conscription.

« Que ce conseil et les contribuables de cette municipalité tout en protestant de leur dévouement et de leur loyauté à la Couronne britannique croient qu'il est du devoir de toute la population du Canada d'employer toute son énergie à la production de la culture intensive et l'aide qu'elle pourra ainsi apporter aux alliés sera plus efficace en leur fournissant des provisions et contribuera à éloigner la famine qui menace le pays. »¹⁹

La Seconde Guerre mondiale ravive encore une fois le débat de la conscription. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Face à cette agression militaire, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne. Au Canada, le premier ministre William Lyon Mackenzie King convoque le Parlement pour adopter la Loi des mesures de guerre et établir la censure. Les emprunts des provinces passent sous le contrôle du gouvernement

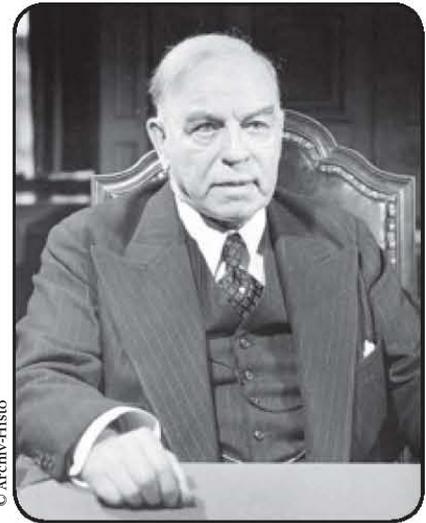


fédéral. Mackenzie King veut soutenir l'Angleterre. Au Québec, le gouvernement de Duplessis est défait en octobre durant une campagne électorale au profit des Libéraux qui se présentent comme un rempart contre la conscription. Les ministres canadiens-français Arthur Cardin, Raoul Dandurand et Ernest Lapointe laissent entendre qu'ils démissionneraient si l'Union nationale était reportée au pouvoir. Dans ce contexte de pression politique de la part du gouvernement fédéral, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout est élu.

Au mois de janvier 1942, le gouvernement de Mackenzie King annonce la tenue d'un plébiscite auprès des Canadiens afin de relever le gouvernement libéral de sa promesse de ne pas établir le service militaire outre-mer obligatoire, une promesse faite avant tout aux Canadiens français du Québec. Parallèlement, l'opposition à la conscription s'organise autour de la Ligue de défense du Canada qui regroupe les Michel Chartrand, Maxime Raymond, Jean Drapeau, Roger Varin, Gérard Filion, André Laurendeau, etc. Cette organisation recommande de voter non lors du plébiscite. Malgré la levée des boucliers, le projet de loi est voté le 5 mars 1942 à la Chambre des communes.

Le 27 avril 1942, sur 6 502 234 citoyens inscrits sur les listes, 2 945 514 votent oui à la question : « Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire ? ». Par contre dans la province de Québec, sur 2 307 592 citoyens inscrits sur les listes, 1 643 006 votent non, ce qui représente 71,2 % des Québécois. De fait, les francophones votent très majoritairement non et les anglophones largement oui. Le Canada est encore une fois divisé sur cette question. Au mois de mai, Mackenzie King présente la loi de la conscription. Le ministre de la marine et des pêcheries, Pierre-Joseph-Arthur Cardin, proteste et démissionne.

Au cours du mandat du maire Ernest Harnois, le conseil municipal de Saint-Thomas reprend le 1^{er} juin 1942 les arguments de la Ligue de Défense du Canada. Il s'oppose à la conscription pour service outre-mer et soutient que « le respect des droits des minorités et la fidélité à la parole donnée sont des principes pour le triomphe desquels le Canada a fait cause commune avec les alliés et déclaré la guerre »²¹. Le conseil réitère « sa ferme détermination de ne jamais accepter la conscription »²². À son avis, cette mesure pourrait compromettre à jamais l'unité canadienne.



© Archiv-Histo

William Lyon Mackenzie King,
premier ministre du Canada,
du 29 décembre 1921 au 28 juin 1926,
du 25 septembre 1926 au 7 août 1930, et
du 23 octobre 1935 au 15 novembre 1948.



© Nos Racines

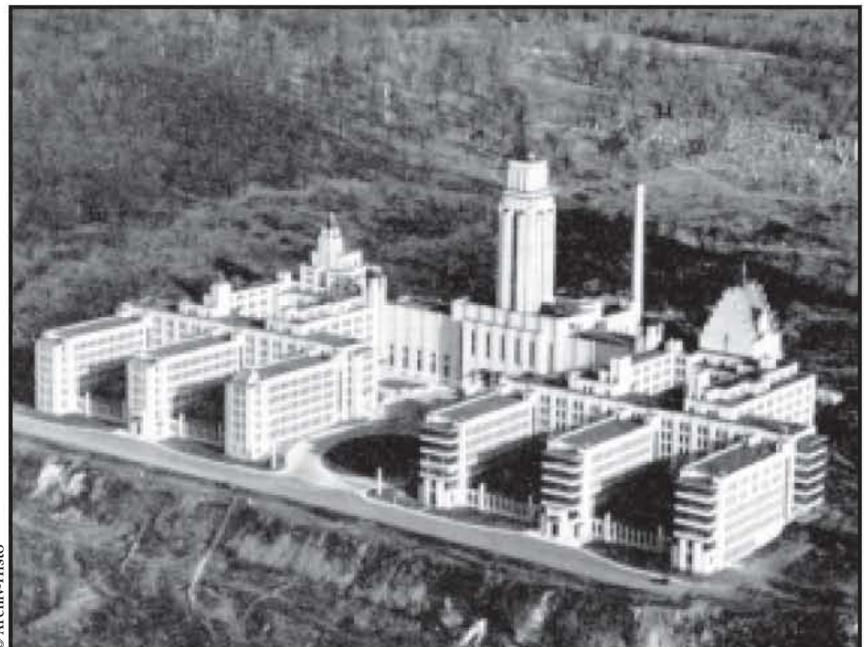


Pas étonnant alors que le 2 novembre 1942, le conseil municipal soit plutôt sympathique à la cause de l'ex-maire de Montréal, Camillien Houde, retenu dans un camp de concentration, depuis le mois d'août 1940, pour s'être opposé à la conscription. À l'instar de plusieurs autres municipalités de la province, la municipalité de Saint-Thomas se porte à la défense du maire de Montréal. Elle condamne l'attitude du gouvernement fédéral dans cette affaire, et réclame un procès en bonne et due forme pour le maire de Montréal. Ce dernier sera finalement libéré le 14 août 1944, avant d'entrer dans la légende et d'être considéré comme un héros national²³.

LA TAXE POUR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En janvier 1932, le conseil municipal de Saint-Thomas apprend que le clergé catholique envisage l'imposition d'une taxe pour venir en aide à l'Université de Montréal aux prises avec des dettes considérables. Ses difficultés financières sont telles qu'elle doit interrompre non seulement les cours, mais aussi la construction des travaux du nouvel édifice sur le mont Royal. Or, les contribuables québécois qui se sentent menacés par de nouvelles taxes fédérales, provinciales et municipales ne sont pas très favorables à l'imposition d'une nouvelle taxe, qui permettrait, entre autres, de payer les dettes de l'Université de Montréal. Pour tenter de remédier à la situation, le clergé catholique propose de créer une taxe de 2 \$ pour chaque 10 000 \$ d'évaluation sur la

Vue aérienne de l'immeuble principal de l'Université de Montréal, en 1946.



© Archiv-Histo



propriété catholique. Cette taxe serait de surcroît imposée sur tout le territoire ecclésiastique de Montréal dans les diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Valleyfield et de Joliette. Certains conseils municipaux, notamment celui de Joliette, rejettent d'emblée cette tentative de solution proposée par le clergé catholique.

Le 2 mai 1932, le conseil municipal de Saint-Thomas, dirigé par le maire Émile LaSalle, se prononce contre l'imposition d'un impôt pour payer les dettes actuelles de l'Université de Montréal ou pour fournir des fonds afin de parachever la construction de l'édifice. Il faut dire que le contexte de crise économique qui prévaut au cours de ces années ne vient en rien aider l'université. Tous les contribuables catholiques comme du reste ceux des autres confessions religieuses sont dans une posture financière plutôt fragile. Par ailleurs, les enfants de Saint-Thomas, à l'instar de bien d'autres municipalités rurales du Québec de cette époque, demeurent à la ferme pour prendre la relève de leurs parents. La précarité des conditions économiques ne favorisent pas les grandes études et ce n'est que quelques jeunes de la municipalité qui se verront offrir la possibilité d'entreprendre des cours universitaires. L'Université de Montréal ne peut donc se sortir immédiatement de l'impasse financière, ni compter sur la solidarité du peuple québécois avant le début des années 1950.

À BAS LE COMMUNISME

La crise économique qui sévit au cours des années 1930 est propice à l'émergence de nouvelles idées nées pour en contrer les effets néfastes. Le clergé catholique s'inquiète du progrès de la doctrine communiste. À l'occasion de la fête du Christ-Roi, le dimanche 25 octobre 1936, environ 100 000 personnes se retrouvent au Champ-de-Mars et au Manège militaire à Montréal pour protester contre la propagation de cette idéologie. Les discours qui y sont prononcés par l'archevêque de Montréal, Mgr Georges Gauthier, et Philippe Girard, président du Conseil central de Montréal des Syndicats nationaux, entonnent en chœur la reconnaissance du Christ et leur vive opposition au communisme. À Québec, le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve dénonce devant un auditoire de près de 15 000 personnes les horreurs et les méfaits du communisme à l'échelle de la planète.



Mgr Georges Gauthier,
archevêque du diocèse de Montréal,
de 1939 à 1940.



En décembre 1936, la municipalité de Saint-Thomas se fait l'écho des idées du temps et de concert avec des autorités religieuses catholiques adhère : « aux déclarations faites contre le communisme aux manifestations de Montréal et de Québec le 25 octobre dernier [...] nous demandons au gouvernement fédéral d'empêcher ses menées subversives considérées comme illégales par un jugement de la plus haute cour de l'Ontario »²⁴.

Le gouvernement de Maurice Duplessis adopte en février 1937 une loi qui vise à protéger la province contre la propagande communiste. Elle interdit toute publication ou distribution de littérature communiste sous peine d'emprisonnement. La nouvelle loi, dite du cadenas, permet de fermer tout établissement qui sert la propagande d'idées révolutionnaires.

Loin de vivre en vase clos et très au fait de ce qui se passe sur la scène nationale et internationale, le conseil municipal de Saint-Thomas réclame au gouvernement provincial, en date du 1^{er} mars 1937, une lutte accrue contre le communisme, et en particulier contre le gouvernement de la Russie soviétique. Cette résolution du conseil témoigne de son appui tacite à la politique du gouvernement Duplessis, qui dénonce les méfaits du régime bolchévique imposé par la violence et qui menace depuis près de vingt ans le monde entier. On cite, en exemple, les cas du Mexique et de l'Espagne qui ont voulu goûter à ce régime, mais qui connaîtront finalement toutes les horreurs de la guerre civile. Ces pays voient disparaître des valeurs que le conseil municipal de Saint-Thomas estime fondamentales, telles que la famille, la société, le clergé et la propriété privée. Les usines et les habitations sont aussi dévastées, notamment en Espagne. L'ennemi juré devient le Parti communiste canadien qui tente d'établir au Canada par la violence un régime de type soviétique. Une demande similaire est formulée à l'endroit du gouvernement fédéral, lequel est prié d'adopter des lois plus sévères pour réduire à néant les efforts des communistes et même de déclarer, si nécessaire, illégal le communisme.

UN PERMIS SVP !

Est-ce le désir de trouver une nouvelle source de revenus ou encore de favoriser les commerçants locaux ? Quoiqu'il en soit, une saga digne d'un roman attend le conseil municipal de Saint-Thomas à compter de décembre 1941. À partir de cette date sont adoptées des mesures qui obligent les personnes, les sociétés, les

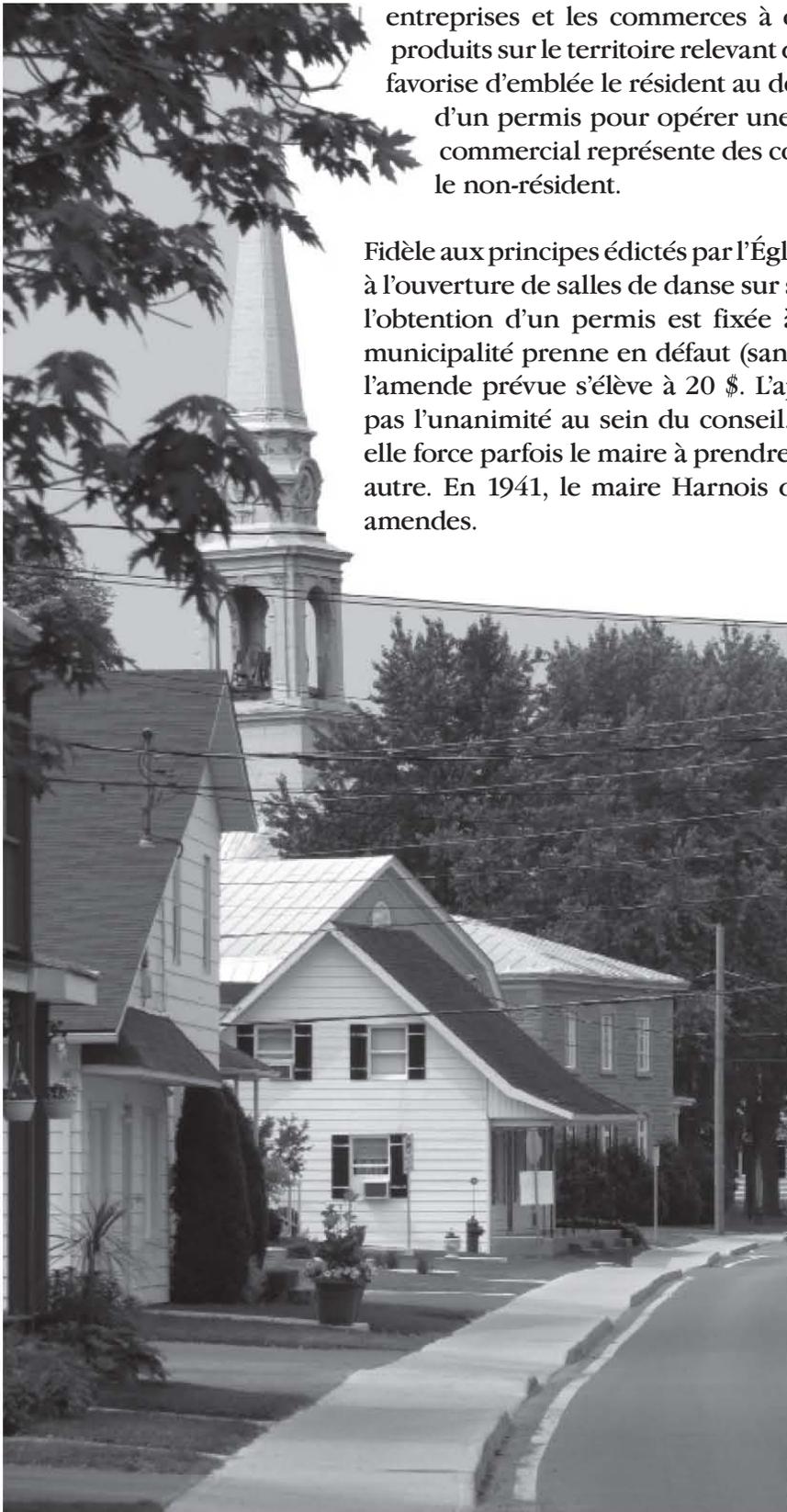


entreprises et les commerces à obtenir un permis avant de vendre leurs produits sur le territoire relevant de la juridiction municipale. Cette politique favorise d'emblée le résident au détriment du non-résident. Ainsi l'obtention d'un permis pour opérer une manufacture ou tout autre établissement commercial représente des coûts de 1 \$ pour le résident et de 25 \$ pour le non-résident.

Fidèle aux principes édictés par l'Église, le conseil est toutefois plutôt réfractaire à l'ouverture de salles de danse sur son territoire. Pour ce genre de commerce, l'obtention d'un permis est fixée à 100 \$. Advenant que l'inspecteur de la municipalité prenne en défaut (sans permis) un exploitant de salle de danse, l'amende prévue s'élève à 20 \$. L'application des amendes ne fait cependant pas l'unanimité au sein du conseil. Souvent adoptées sur division des votes, elle force parfois le maire à prendre position pour un camp au détriment d'un autre. En 1941, le maire Harnois devra trancher en faveur du maintien des amendes.

Le 19 mars 1942, l'imposition des amendes est remise en question sous la pression des conseillers Désiré Coutu, Adélarde Roberge et Léon Bonin qui souhaitent leur abolition. Par contre, les autres conseillers en poste, Arcade Rondeau, Henri St-Amour et Alphonse Coutu, optent pour le statu quo, forçant une fois de plus le maire Harnois à trancher. Le conseil municipal entreprend alors de pourchasser tous ceux qui n'ont pas payé leur permis. Le 5 juin de la même année, la réglementation affecte plus particulièrement les commerces qui vendent des cigarettes, des friandises, des liqueurs douces, de la crème glacée et des cigares²⁵.

Quelques changements à l'élection municipale du mois de janvier 1942 ravivent à nouveau le débat. Le 1^{er} février 1943, le maire Philippe Bérard est bien décidé à mettre fin à l'ère des permis, et ce, avec l'appui de la plupart des conseillers, dont Adélarde Roberge, Ubald Fiset, Désiré Coutu, Léon Bonin et Joseph Desmarais. Seul Alphonse Coutu est réfractaire à ce changement. Toutes les





© Maurice Champagne

Le magasin général, propriété de Lucien Champagne et de Léontine Fafard, en 1925. Il sera détruit par un incendie en 1933.

dispositions sur la réglementation des permis sont désormais abolies. Le débat ressurgit le 22 avril 1943; Norbert Gadoury, à la tête de pétitionnaires, entreprend des poursuites contre la municipalité et dénonce l'abolition des permis. L'avocat Gérard Denis obtient alors le mandat pour défendre la municipalité. Le 7 septembre 1943, de nouveaux rebondissements, le conseil se voit forcé en vertu du jugement rendu par la Cour de « recollecter l'argent des permis ou licences des contribuables à qui cet argent a été remis comme il est dit dans le jugement »²⁶. Or, le conseil constate que des contribuables ont souvent négligé ou refusé tout simplement de prendre des licences en vertu de l'ancienne réglementation. Il est alors convenu que tous ceux qui se sont conformés à la politique municipale, se verront tout simplement remboursés, mettant ainsi fin à une saga qui aura perduré des années.

UN APPUI INDÉFACTIBLE À MAURICE DUPLESSIS

Dans la région de Lanaudière, l'Union nationale compte de nombreux appuis dans la population. Cette situation se reflète au sein du conseil municipal de Saint-Thomas, qui est en accord, entre autres, avec la lutte autonomiste du premier ministre du Québec, Maurice Duplessis.

Le premier ministre du Québec se présente en 1946 à la Conférence fédérale-provinciale pour exprimer la position de son gouvernement. Son mémoire, rédigé en français, comporte un chapitre qui s'intitule *Les principes fondamentaux du pacte de 1867*. Y est exposée la théorie du pacte et de la souveraineté des provinces. Dans une autre partie du mémoire, Duplessis dénonce l'ingérence du gouvernement fédéral dans les sphères de compétence provinciale. Il donne l'exemple de la taxation directe, plus précisément de l'impôt sur le revenu des particuliers.



Or, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique donne la priorité législative aux droits des provinces de disposer de la taxation directe. Duplessis dénonce aussi l'intrusion du gouvernement fédéral dans le champ des compétences provinciales, sur les questions sociales notamment. Bref, il souligne la tendance centralisatrice d'Ottawa.

À la suite d'une rencontre fédérale-provinciale qui se tient entre le 25 avril et le 3 mai 1946, les relations politiques se détériorent au point qu'aucun accord n'intervient entre les deux ordres de gouvernement. Au retour de Duplessis au Québec, les nationalistes ont tôt fait de le percevoir comme un grand défenseur des droits de la province. La Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi que certaines personnalités publiques, telles qu'André Laurendeau, René Chaloult et Camillien Houde, font connaître publiquement leur appui à la vision autonomiste du premier ministre du Québec.

Le 3 juin 1946, le conseil municipal, sous l'impulsion du maire Philippe Bérard, adresse de sincères félicitations à Maurice Duplessis pour « l'attitude admirable qu'il a tenu à Ottawa au sujet des propositions centralisatrices du gouvernement fédéral ». « Nous l'appuyons de tout cœur dans sa revendication de nos droits et dans sa lutte pour le respect intégral de l'autonomie provinciale »²⁷.

À l'automne de 1946, les Témoins de Jéhovah distribuent tant au Canada qu'au Québec une brochure intitulée : *La baine ardente du Québec pour Dieu, pour le Christ et pour la liberté est un sujet de honte pour tout le Canada*. Des exemplaires de cette brochure sont rédigés dans les langues française, anglaise et ukrainienne. Considérée par les autorités comme un libelle diffamatoire, la brochure ne ménage pas les attaques contre le gouvernement du Québec, la police provinciale, les juges, les prêtres catholiques et le cardinal Villeneuve. Le gouvernement québécois envoie la police pour procéder à des arrestations. Les accusés, des Témoins de Jéhovah, auraient distribué ces publications diffamatoires. Devant le juge, plusieurs choisissent de payer la caution de 25 \$ ou de 100 \$ pour recouvrer leur liberté avant de se présenter à nouveau au tribunal. Or, de nombreux accusés font défaut de se présenter devant le tribunal et perdent ainsi leur caution. Les cautionnements sont payés par Frank Roncarelli, le propriétaire du restaurant Quaff-Café de la rue Crescent à Montréal. Le premier ministre Duplessis fait alors annuler la licence accordée par la Commission des liqueurs à ce restaurateur. En novembre 1946, l'Association des droits civils de



Maurice Duplessis,
premier ministre du Québec,
de 1936 à 1939, et de
1944 à 1959.



Montréal proteste contre cette mesure considérée comme despotique. Elle estime que les droits des citoyens comme Roncarelli doivent être au-dessus des distinctions de races, de langues ou de religions²⁸.

Le 3 février 1947, le conseil municipal de Saint-Thomas, dirigé par le maire Philippe Bérard, estime pour sa part que les Témoins de Jéhovah distribuent au Québec de la « littérature séditeuse outrageante pour l'autorité civile et religieuse tendant ainsi à susciter une guerre de religion, à semer la haine et la discorde entre les diverses croyances »²⁹. Il adopte la position suivante : « Québec ne veut pas permettre que les éléments de désordre puissent violer impunément nos lois, insulter notre clergé et nos institutions catholiques défier l'autorité civile et l'opinion publique »³⁰. Les membres du conseil perçoivent très mal le rôle exercé par le restaurateur Roncarelli qui a payé les cautions d'un grand nombre d'individus traduits devant les tribunaux et accusés d'avoir distribué de la propagande des Témoins de Jéhovah³¹. Le conseil félicite chaleureusement Maurice Duplessis « d'avoir pris promptement des mesures énergiques pour enrayer le danger menaçant nos foyers; d'avoir rempli fidèlement son rôle et son devoir en pareille circonstance d'avoir assuré le respect des lois indispensables à la liberté des citoyens et de leurs croyances, d'avoir fait ainsi, une fois de plus, preuve de sa sagesse comme administrateur responsable et homme d'État »³². D'autres groupes, comme l'Association des libertés civiles à Montréal, accusent le premier ministre de despotisme. En 1959, Maurice Duplessis perd sa cause



© Archives de la municipalité de Saint-Thomas

Vieille semeuse à patate.



en Cour suprême du Canada dans l'affaire Roncarelli. Il doit payer une amende de 25 000 \$ plus les intérêts pour dédommager le restaurateur³⁵.

Il n'y a pas à en douter, l'organisation municipale à Saint-Thomas s'efforce, au cours des cent premières années d'existence, de bien servir les intérêts de la population locale. Est-ce à dire qu'elle n'est plus susceptible d'aucune espèce d'évolution ? Au contraire, à l'aube des années 1960, des faits nouveaux surgissent, des mœurs nouvelles s'emparent peu à peu de la société québécoise, en l'occurrence de celle de Saint-Thomas. Des transformations sociales majeures s'annoncent avec la Révolution tranquille, qui ne seront pas sans répercussions sur l'organisation municipale et sur le rôle qui lui sera dévolu dans l'avenir.



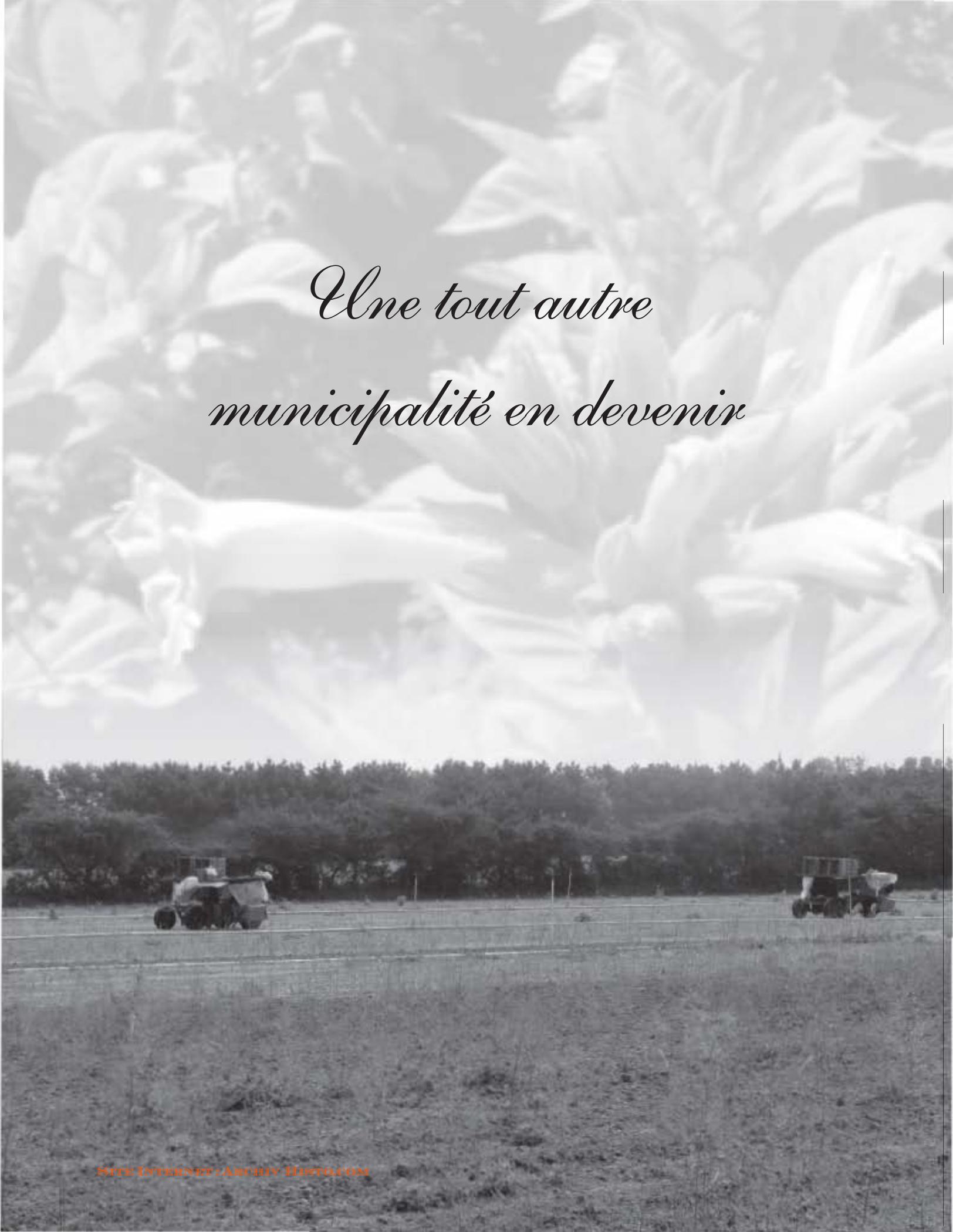
© Archives de la municipalité de Saint-Thomas

Vue aérienne du rang de La Chaloupe, à Saint-Thomas, en 1961.



Notes

- 1 Diane Saint-Pierre, *L'évolution municipale du Québec des régions. Un bilan historique*, Sainte-Foy, UMRCQ, 1994, p. 47-48.
- 2 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de l'assemblée générale, 14 juillet 1845.
- 3 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 21 juillet 1845.
- 4 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de l'assemblée générale, 13 juillet 1846.
- 5 Alain Baccigalupo, *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours, anthologie administrative, tome I : les municipalités*, Montréal, Agence d'Arc, 1984, p. 66.
- 6 Serge Courville (sous la direction de), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 143.
- 7 Diane Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 51.
- 8 Alain Baccigalupo, *op. cit.*, p. 71.
- 9 Serge Courville (sous la direction de), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 315-318, voir figure 17.
- 10 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 1^{er} octobre 1855.
- 11 Nous ne pouvons affirmer, hors de tout doute, s'il en était de même pour la publication des avis.
- 12 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 16 avril 1919, cité par Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, p. 301.
- 13 Archives de la municipalité de Saint-Thomas, procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 14 décembre 1885.
- 14 Benoît Gaumer, Georges Desrosiers et Othmar Keel, *Histoire du Service de santé de la ville de Montréal 1865-1975*, Québec, Presses de l'Université Laval/IQRC, 2002, p. 49.
- 15 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 26 décembre 1885.
- 16 Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, p. 251.
- 17 C'est le cas de plusieurs municipalités rurales du Québec où la vaccination fait généralement l'objet d'un règlement municipal assorti d'amendes pour les contrevenants.
- 18 Voir les procès-verbaux des réunions du conseil municipal.
- 19 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 5 juin 1917.
- 20 Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, 1896 à 1960*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 290.
- 21 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 1^{er} juin 1942.
- 22 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 1^{er} juin 1942.
- 23 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 2 novembre 1942.
- 24 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 7 décembre 1936.
- 25 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 3 août 1942. Aux dates mentionnées précédemment, le lecteur peut prendre pour acquis que les procès-verbaux des séances du conseil ont servi de source première d'information.
- 26 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 7 septembre 1943.
- 27 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 3 juin 1946.
- 28 Roncarelli poursuivra Duplessis à titre personnel. Il aura gain de cause en 1959 en Cour suprême, Duplessis devant payer au restaurateur 25 000 \$ plus les intérêts.
- 29 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 3 février 1947.
- 30 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 3 février 1947.
- 31 Dans le procès-verbal, le mot secte est accolé aux Témoins de Jéhovah.
- 32 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 3 février 1947.
- 33 Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, op. cit.*, p. 343.



*Une tout autre
municipalité en devenir*



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire



© Archiv-Histo - 2012

Page précédente : la récolte des asperges à la ferme Agro-100 à Saint-Thomas.

Au début des années 1960, Saint-Thomas s'apprête à transformer ses infrastructures en se dotant entre autres d'un édifice pour loger la mairie, tout en conservant toujours ses caractéristiques de municipalité rurale axée sur une économie agricole. Si l'état des routes et des fossés continue de préoccuper les élus municipaux, des dossiers de plus en plus variés sont soumis à leur attention et représentent des occasions de défi et de dépassement. Ainsi, à côté des règlements concernant l'imposition du taux des taxes municipales, des questions plus modernes interpellent le conseil, tel l'environnement qui devient une préoccupation majeure, garante d'un milieu de vie de qualité. Pas étonnant alors que la municipalité de Saint-Thomas offre encore, en ce troisième millénaire, un visage serein et naturel, pour la plus grande satisfaction de ses résidents tout comme de ses visiteurs.



© Archiv-Histo

Le pont du village, vers 1960.



LES TRAVAUX DE CHÔMAGE

Au début des années 1960, le conseil municipal de Saint-Thomas est confronté au problème du chômage qui affecte une partie de sa population. Pour lui venir en aide, il effectue des démarches afin de bénéficier des subventions offertes dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver offert par le gouvernement du Québec en 1961-1962. Grâce à cet apport de main-d'œuvre mise à sa disposition, la municipalité en profite pour améliorer son système routier.

Au début de cette décennie, les travaux occasionnés par le déblayage de la neige sur les trottoirs et le nettoyage des chemins ruraux occasionnent à la municipalité des déboursés de 8000 \$, dont 4000 \$ proviennent du gouvernement fédéral et 3200 \$ du gouvernement provincial. La municipalité n'a alors qu'à assumer des frais de 800 \$. Ce programme d'aide à frais partagés permet à la municipalité de supporter les coûts des différents travaux d'embellissement entrepris sur son territoire tout en aidant ses chômeurs.

De 1962 à 1967, le conseil municipal aura recours, durant l'hiver, à ce programme fédéral-provincial pour faire effectuer des travaux de nettoyage des chemins, d'entretien des fossés ou encore de pose de panneaux de signalisation. Règle générale, la municipalité ne fournit qu'une part de 10 % sur le total des coûts occasionnés par ces travaux. En 1964, les journaliers sont payés 1 \$ l'heure. Le montant des subventions varie d'une année à l'autre; par exemple, en 1965, il atteint 6300 \$ sur un budget prévu de 7000 \$ pour les travaux municipaux. Le développement de la municipalité est ainsi facilité par l'ouverture et le bon entretien de plusieurs routes, et ce, tant en hiver qu'en été, conditions par ailleurs devenues indispensables avec l'augmentation de la circulation automobile.

Le pont Garceau, du chemin du même nom, reliant la route 158 au rang Sud, vers 1960.



© Archiv-Histo



ENFIN UN RÉSEAU D'ÉGOUTS !

Au printemps 1960, la construction d'un réseau d'égouts devient la priorité au printemps à la table du conseil. À cette fin, le conseil municipal emprunte 135 000 \$ sur les marchés pour la construction d'un réseau d'égouts sanitaires et pluviaux, mais aussi d'une station de pompage et d'une usine d'épuration des eaux usées. Une subvention du gouvernement québécois de l'ordre 35 000 \$ permet à la municipalité de Saint-Thomas de concrétiser ce projet d'envergure. Le conseil se doit cependant de consulter au préalable sa population, par voie de référendum. Le 24 mai 1960, le règlement n° 118 est approuvé par les électeurs, à raison de 53 voix contre 41. Avec l'accord du ministère des Affaires municipales, les travaux confiés à Ferland Construction débutent à l'été 1960.

En 1988, pendant le mandat du maire René Vincent, le conseil municipal de Saint-Thomas s'adresse au ministère de l'Environnement à propos de l'usine d'épuration des eaux usées, qui se trouve dans le secteur du village. L'usine, devenue inopérante il y a plus de dix ans, cause des torts à l'environnement. Selon les normes reconnues, elle se trouve dans un état trop vétuste pour répondre aux objectifs environnementaux du ministère. De plus, l'usine déverse environ 200 mètres cubes par jour d'eaux usées par 630 personnes dans le ruisseau Saint-Thomas. Située à moins de 40 mètres des résidences, elle constitue un risque pour la santé des résidents. Le conseil municipal souhaiterait donc mettre en place des étangs aérés pour le traitement de ces eaux souillées et nocives tant sur le plan de la santé que de l'environnement.

En février 1990, la question refait surface. Le conseil municipal de Saint-Thomas réitère sa demande auprès du ministère de l'Environnement avec lequel les municipalités de Lanoraie et de Berthier, situées en aval de Saint-Thomas, ont déjà signé des conventions pour l'assainissement de leurs eaux.

En 1993, les entreprises Michel Beaupied sont engagées par la municipalité de Saint-Thomas pour démanteler l'usine d'épuration des eaux usées. Le bâtiment principal devient un entrepôt et tous les réservoirs sont détruits. Puis, en 1996, la municipalité en vient à signer une entente avec le gouvernement du Québec pour mettre en place un système de traitement des eaux usées par le procédé des étangs aérés, au coût de 1 480 000 \$. La firme



d'ingénieurs St-Louis et associés obtient le mandat de la mise en service effective à compter du 7 avril 1999. Ce système comprend un poste de pompage sur la rue des Érables, une conduite de refoulement et des étangs aérés. En 2010, la municipalité fait effectuer des travaux majeurs dans le village au coût de 7 millions de dollars, lesquels travaux consistent en la réfection des égouts sanitaires et pluviaux, des trottoirs, des bordures et de pavage.

L'HÔTEL QUEEN ELIZABETH

En 1955, le conseil municipal de Saint-Thomas est interpellé par la construction d'un hôtel à Montréal, initiative de la compagnie des Chemins de fer nationaux, laquelle déclenche une réaction inattendue à travers la province de Québec. La Ligue d'action nationale, présidée par François-Albert Angers, et la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste demandent que l'hôtel des Chemins de fer nationaux présentement en construction à Montréal soit nommé le Château Maisonneuve à la place du nom retenu, le Queen Elizabeth : « attendu que ce nom ne convient pas à la majorité des citoyens de Montréal et de la province de Québec; qu'un nom anglais pour un tel édifice est à l'encontre des avis éclairés de la plupart des spécialistes en tourisme ». Le Canadien National (CN) n'a d'ailleurs procédé à aucune consultation, ni concours public. Suite à la campagne qui fait rage alors au Québec, les membres du conseil de la municipalité de Saint-Thomas prennent position et estiment que l'entreprise ferroviaire aurait avantage à opter pour un nom français, qui tiendrait davantage compte de l'histoire du Canada, sans renier les impératifs du tourisme. Le 2 mai 1955, ils soutiennent donc la démarche de la Ligue d'Action nationale pour demander au CN de retirer



© Archiv-Histo - 2010

le nom de Queen Elizabeth afin qu'il soit remplacé par celui de Château Maisonneuve. Peine perdue, la compagnie canadienne ne change pas d'avis, malgré la levée de boucliers et l'appui même du maire Jean Drapeau à Montréal!. À travers le Québec, d'autres municipalités protesteront et feront connaître leur désapprobation.

En cette année 1955 de la suspension de Maurice Richard, suivie de l'émeute au forum, les temps changent dans la province de Québec, comme à Saint-Thomas, où la question du respect de la majorité française constitue pour une très forte majorité de citoyens une valeur fondamentale.

L'édifice de l'hôtel Reine-Elizabeth situé boulevard René-Lévesque à Montréal.



DE NOUVEAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Au début des années 1970, la municipalité de Saint-Thomas envisage de se doter d'un nouvel hôtel de ville afin d'offrir des services qui répondent davantage à la taille de sa population. Or, le conseil a un œil sur l'école n° 1, autrefois réservée aux garçons. Ne servant plus à des fins scolaires, la municipalité de Saint-Thomas offre un dollar à la Commission scolaire de l'Industrie, pour acquérir l'ensemble de cette propriété, incluant le terrain.

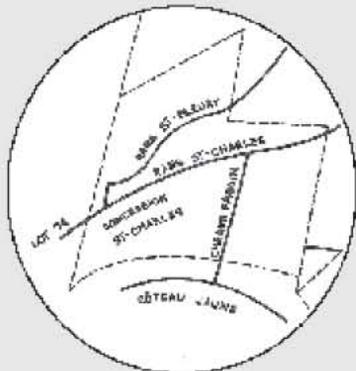
En 1975, l'entente entre les deux parties stipule que le nouveau bâtiment municipal devra servir principalement à des activités communautaires ou encore au fonctionnement des loisirs de la municipalité.

Au début de l'année 1976, le conseil adresse une demande de subvention au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour transformer l'école en centre communautaire. Le 7 septembre 1976, le ministre Paul Phaneuf accorde 58 000 \$ pour l'aménagement du centre communautaire et la construction d'une piscine municipale. Entre-temps, le conseil accepte la soumission de L'Assomption Aluminium, de l'ordre de 33 062 \$, pour le recouvrement de l'école et le remplacement des fenêtres. La firme Savignac et Nadeau et M. Georges Comtois contribuent également à la réalisation des travaux. Le centre communautaire est inauguré le 29 mai 1977. Des groupes comme l'AFÉAS, l'Âge d'Or et les Loisirs de Saint-Thomas profitent des nouvelles installations, en plus du secrétaire-trésorier de la municipalité qui y vaque à ses occupations.

Dans le but de compléter l'infrastructure nécessaire à la bonne gestion de Saint-Thomas, le conseil entreprend des démarches pour obtenir les subsides nécessaires afin de faire construire un garage municipal. Le 5 mars 1979, le ministère des Affaires municipales lui octroie une subvention de 9000 \$ pour mener à bien ce projet. Le conseil vote le règlement n° 174 pour sa construction au coût de 40 000 \$. À l'automne 1979, le garage est tout fin prêt et mis à la disposition des employés municipaux. Puis, en 1988, la mairie déménage dans l'ancienne édifice de la caisse populaire acquise au coût de 55 000 \$. Le conseil municipal étant divisé, trois contre trois, le maire Vincent tranchera en faveur du projet. La municipalité de Saint-Thomas est désormais dotée de toute l'infrastructure nécessaire pour voir au bien-être et aux services de sa population.

PERTE TERRITORIALE

Le 1^{er} août 1977, une partie du territoire de la municipalité, plus précisément le rang Saint-Charles, veut être rattachée à Lavaltrie, à la demande de Georges Charbonneau. À cause du chemin de fer qui traverse la terre de ce résident, la municipalité de Saint-Thomas n'a aucun accès à cette partie de son territoire pour y faire, notamment, l'entretien des rues. À compter du 6 février 1980, la municipalité de Saint-Thomas accepte donc de s'en départir au profit de la municipalité de Saint-Antoine-de-Lavaltrie.



© Histoire de Saint-Thomas 1837-1987, Jacqueline Plante-Harnois, page 282



LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

En 1980, la Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie, qui bénéficie du soutien de la Commission et du Service des bibliothèques publiques du Québec et de l'appui financier du ministère des Affaires municipales, offre à la municipalité de Saint-Thomas de l'aider à organiser une bibliothèque. À compter du 2 décembre 1980, la communauté de Saint-Thomas adhère au programme qui lui permet de maintenir une bibliothèque publique gratuite dans les limites de son territoire bien que dans un espace plutôt restreint au sous-sol du Centre communautaire.

En 1984, puis en 1998, le conseil municipal appuiera les projets d'agrandissement de la bibliothèque dans le but de mieux servir les usagers. La bibliothèque Jacqueline-Plante occupe aujourd'hui tout le sous-sol de l'édifice du Centre communautaire située rue Principale.



© Archiv-Histo – 2012

Le local de la bibliothèque municipale logeant à l'intérieur de l'édifice du Centre communautaire.



UNE PRISE DE POSITION POLITIQUE

Les tensions entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec, au début des années 1980, attirent l'attention des élus municipaux à Saint-Thomas. Le 7 décembre 1981, le coup de force constitutionnel du gouvernement de Pierre Elliott Trudeau avec les neuf provinces canadiennes anglophones sème la consternation générale dans la province du Québec. Dans l'esprit du gouvernement provincial, dirigé alors par René Lévesque, la nature de l'entente mise de l'avant par le gouvernement fédéral met en danger les droits, les pouvoirs et les moyens financiers de la province. Du reste, comme les municipalités dépendent du gouvernement provincial, la nouvelle entente les affectera à plus ou moins brève échéance. Pour sa part, le conseil municipal de Saint-Thomas est d'avis que cette entente constitutionnelle permettra au gouvernement fédéral de faire avorter des projets vitaux pour les collectivités locales. Il adopte donc la position suivante : que l'entente constitutionnelle « tramée par les neuf provinces anglophones et le gouvernement fédéral pénalise injustement les contribuables et les collectivités locales »². Le conseil municipal demande unanimement au gouvernement du Québec de prendre « toutes les mesures nécessaires pour obtenir la compensation financière qui doit accompagner la clause dite d'*opting out* et que dans le cas d'un refus du gouvernement fédéral, que le gouvernement du Québec prenne tous les moyens légitimes permettant de récupérer du fédéral les argents qui reviennent en toute équité au Québec »³.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établies à Joliette en 1964, les installations de Ciment Saint-Laurent⁴ s'étendent sur trois municipalités : Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Thomas.

En 1987, Ciment Saint-Laurent obtient du ministère de l'Environnement un permis de brûlage des huiles usées. Deux années plus tard, la compagnie, appuyée par le groupe écologique *À court d'eau*, veut procéder à des tests pour brûler des huiles contaminées aux BPC. Or, la population tant de Saint-Thomas que des municipalités limitrophes s'inquiète des répercussions possibles d'un tel projet sur l'environnement. Après des mois de débats, le milieu forme une coalition contre les tests de la cimenterie, laquelle regroupe le Mouvement d'opposition au



projet de Ciment Saint-Laurent, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Regroupement des citoyens de Saint-Thomas, la Bande à Bonn'Eau de Lanoraie, le Comité prairiquois de protection de l'environnement, l'Association contre la pollution atmosphérique, le Comité régional sur la gestion des déchets toxiques et domestiques, le Syndicat de l'enseignement de Lanaudière, le Comité action Sainte-Thérèse et le groupe *Pas dans ma cour* de Joliette.

En 1990, les opposants au projet réunissent 12 000 signatures et planifient une marche de protestation. La Ville de Joliette retire toutefois son accord à Ciment Saint-Laurent quelques jours avant la manifestation prévue. Le lendemain, l'entreprise abandonne l'utilisation d'huiles contaminées aux BPC dans sa production.

Or, à l'été 1991, la cimenterie reprend le brûlage d'huiles usées remis en opération en novembre de la même année. Les citoyens interpellent leur député, Guy Chevrette, pour le presser d'intervenir auprès du ministre de l'Environnement du Québec, Pierre Paradis, afin qu'il impose un moratoire sur le brûlage des huiles usées. Les citoyens prient également le gouvernement de retirer son permis à Ciment Saint-Laurent. Le ministre Paradis refusant d'aller de l'avant, la mobilisation du milieu est immédiate. Compte tenu de la gravité de la situation, le député Guy Chevrette propose de former un comité pour rassembler l'ensemble des intervenants.

Les installations de l'usine Holcim, anciennement connues sous le nom de Ciment Saint-Laurent.



© Archiv-Histo – 2012



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

Le comité de travail sur l'utilisation des huiles usées à la cimenterie de Joliette naît en novembre 1991. Il est toutefois dissous en janvier 1995, à cause du retrait de deux de ses membres et du manque de ressources financières pour assurer son fonctionnement.

Pour rassurer la population, la compagnie prend l'initiative de créer un comité qui deviendra, par la suite, le Comité de suivi environnemental de Lanaudière (COSE), fondé en 1995, pour faire de la concertation avec les citoyens de la région et les entreprises. Pour la plus grande satisfaction des citoyens, la compagnie Ciment Saint-Laurent installe, à la fin des années 1990, des dépoussiéreurs de cheminées à son usine. Les émissions provenant des fours sont quinze fois inférieures aux normes exigées par le ministère de l'Environnement⁵. Puis, en 2006, douze silencieux viennent réduire, de façon substantielle, le bruit émanant des ventilateurs de l'usine⁶.

Le conseil municipal de Saint-Thomas, à l'instar des municipalités de Joliette et de Notre-Dame-des-Prairies, apprécie les efforts de la compagnie pour protéger leur environnement. Opérant depuis 2009 sous le nom d'Holcim, les activités de l'usine consistent toujours à trouver de nouveaux combustibles pour alimenter les fours. Pour cette raison, ses activités demeurent toujours sous la loupe des citoyens de Lanaudière, qui entendent bien se protéger contre la pollution et s'assurer un environnement sain et de qualité.

La rue Principale, en direction de l'église paroissiale.



© Archiv-Histo - 2012



LA SALLE PAROISSIALE

Le 7 juin 1993, la municipalité et la fabrique de la paroisse de Saint-Thomas signent une entente pour l'utilisation d'un local devant servir de salle paroissiale, et qui se trouve situé au 854, rue Principale. Parmi les clauses du bail est prévue une option d'achat. Juste avant la fin de la convention, le conseil décide le 6 juin 1994 d'acquérir de la fabrique la salle paroissiale (salle Saint-Joseph) pour la somme de 39 955 \$. Le 5 décembre 1994, le conseil municipal de Saint-Thomas ouvre les soumissions pour la rénovation et l'agrandissement de la salle Saint-Joseph. Des neuf soumissions retenues, celle de Georges Simard de 526 662 \$ convient davantage à la municipalité. Jugeant les coûts encore trop prohibitifs, le conseil municipal demande à l'architecte Jean-Pierre Bertrand de revoir l'ensemble des travaux prévus de façon à entraîner la réduction des coûts. Finalement, le contrat est adjugé à 473 304 \$.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Le 6 février 1995, le Ministère de la Justice du Canada adopte une loi qui oblige tous les Canadiens à enregistrer les armes à feu. En effet, près de 1400 Canadiens meurent chaque année de blessures causées par les armes à feu dont ils ont la possession légale. Un lien existerait en fait entre l'accessibilité aux armes et le nombre croissant d'homicides, de suicides ou d'accidents de tout genre. Le contrôle des armes à feu n'empêche pas l'utilisation des armes à des fins récréatives. On se pose la question à savoir pour quelle raison des civils posséderaient des armes d'assaut militaire. Or, il se trouve au Canada près de 5 millions de fusils de chasse sans que les services de police en connaissent les propriétaires. Le conseil municipal fait sienne la cause du contrôle des armes à feu et appuie la position de la Coalition pour le contrôle des armes au pays.

DE L'EAU POTABLE POUR TOUS !

Le 9 janvier 1995, intervient une entente pour l'approvisionnement en eau potable entre Joliette, Saint-Paul, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Thomas. Le but visé est de profiter des subventions dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, volet IV. Si l'entente se concrétise, le réseau d'eau potable de Joliette pourrait se rendre jusqu'à Saint-Thomas qui paierait alors 197 410 \$ pour les travaux tandis que Notre-Dame-des-Prairies débourserait 373 104 \$.



Dans le cadre de la réalisation des travaux, il est prévu que les dépenses d'immobilisation seraient réparties entre Joliette à raison de 71 %, Notre-Dame-des-Prairies 20 %, Saint-Paul 5 % et Saint-Thomas 4 %. La Ville de Joliette s'engage à construire un réservoir d'eau d'une capacité de 3,6 millions de gallons d'eau. Le 5 février 1996, le conseil municipal de Saint-Thomas accepte l'offre financière du programme des infrastructures d'approvisionnement en eau et égouts, volet I de 535 134 \$, et l'offre du programme des infrastructures en approvisionnement d'eau, volet II, de 100 000 \$, du ministère des Affaires municipales. Au contentement de tous, ces démarches se concrétisent en 1996, avec la construction d'une conduite d'approvisionnement en eau le long de la route 158.



Quelques résidences situées sur la route 158, à la hauteur de l'édifice de la mairie.

© Archiv-Histo - 2012

LES SERVICES MUNICIPAUX EN TRANSFORMATION

En 2007, l'immeuble situé au 1240, route 158, intéresse la municipalité qui prend la décision d'y installer la mairie et la caserne d'incendie. À l'architecte Jean-Pierre Bertrand est confiée la préparation des plans et des travaux d'aménagement des futurs bâtiments municipaux.

L'année suivante, le conseil municipal, ayant à sa tête le maire René Vincent, met fin à l'entente de 1998 avec la Ville de Joliette concernant le service d'incendie. D'une durée de dix ans, l'entente initiale prévoyait qu'un avis de douze mois devait être signifié à Joliette pour mettre fin à l'entente qui se terminait le 31 décembre 2009. À compter de cette date, le conseil municipal de Saint-Thomas opte pour la proposition de Saint-Charles-Borromée en ce qui a trait à la protection contre les incendies.



Les changements sur le plan municipal ne concernent pas uniquement les bureaux de la mairie et le service des incendies, mais aussi les loisirs. Au fil des ans, les besoins d'activités de loisirs augmentent à Saint-Thomas. La municipalité assure le financement de l'ensemble des activités. Ses interventions dans cette sphère de la vie sociale vont en augmentant et la responsabilité en devient de plus en plus lourde, et ce, malgré l'aide des bénévoles.

En 2008, le conseil municipal choisit de procéder à la municipalisation du service des loisirs. Dans le but d'assurer un déroulement efficace, la firme d'avocats Asselin, Asselin et Sabourin assiste la municipalité dans le cadre de ce changement important qui implique aussi le syndicat des employés. Cela n'empêche pas la bonne marche des activités et le financement municipal du service de loisirs Saint-Thomas inc. qui débute à compter de 2009.

En 2011, le garage municipal est déménagé sur la rue Monique moyennant des coûts de 295 000 \$. Le directeur général, Roger Drainville, est d'avis que la municipalité a besoin de plus d'espace pour entreposer les équipements⁷. En quelques années, la mairie, la municipalisation des loisirs, la nouvelle caserne des pompiers et le garage municipal sont autant de projets conduits par l'équipe municipale qui démontrent comment Saint-Thomas a su, en peu de temps, se donner des balises solides et importantes pour assurer des services publics adéquats à sa communauté.



© Archiv-Histo – 2012

L'édifice de la mairie et des services municipaux de Saint-Thomas.



Notes

- 1 Robert Rumilly, *Histoire de Montréal*, tome 5, Montréal, Fides, 1974, p. 178.
- 2 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 7 décembre 1981.
- 3 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal, 7 décembre 1981.
- 4 Voir le rapport du Comité de suivi environnemental de Lanaudière (ciment Saint-Laurent) Agence canadienne d'évaluation environnementale. www.cee-ceaa.gc.ca
- 5 Communiqué de presse de COSE Lanaudière, 6 juillet 1999.
- 6 Communiqué de presse de COSE Lanaudière, 10 août 2006.
- 7 www.laction.com/Actualites/MRC-Joliette/2011-03-16/article-2334546/Saint-Thomas%3A-le-garage-municipal-sur-un-nouveau-terrain/1 (recherche en date du 24 avril 2012).



© Archives de la municipalité de Saint-Thomas

La récolte du tabac à pipe, à Saint-Thomas.

Une économie en mutation





Pour les Lanaudois et même pour l'ensemble de la population québécoise, Saint-Thomas évoque spontanément l'image d'une municipalité marquée par la culture du tabac. Si cette image paraît familière à la plupart des gens, c'est bien le signe de son importance. Le sol sablonneux de Saint-Thomas est en effet propice à la culture intensive du tabac jaune qui domine l'économie locale pendant des décennies. Se présentant comme un territoire vaste et diversifié, la municipalité de Saint-Thomas se démarque encore du reste de la région par la variété de ses cultures et de ses initiatives locales. À partir des années 1980, les producteurs de Saint-Thomas se tournent vers la culture intensive de la pomme de terre et s'intéressent à l'agrotourisme, nouvel outil de développement économique. Les cultures qui y sont développées depuis ces dernières années font appel tant à la mécanisation qu'au travail manuel de cueilleurs attentionnés et expérimentés. Devant une telle variété de produits, allant de la cerise de terre à l'asperge, à l'oignon et à une multitude de petits fruits, la municipalité de Saint-Thomas voit poindre, au fil des ans, des aménagements touristiques variés qui font aujourd'hui sa renommée et lui assurent un avenir prometteur.

DES TERRES AGRICOLES EN ÉVOLUTION

À la fin du XVIII^e siècle, quelques colons entreprennent de défricher les terres qui leur ont été attribuées dans le cadre du régime seigneurial, lesquelles formeront cinquante ans plus tard, la paroisse de Saint-Thomas. En moyenne, chaque terre allouée s'étend sur cinquante arpents de superficie. Plusieurs terres à bois se trouvant sur son territoire sont aussi acquises par des habitants des paroisses voisines, notamment de Saint-Paul. En 1837, date de sa fondation, Saint-Thomas est à peine en friche, n'offrant que quelques arpents en labours.



© Pierrette Coulombe

Page précédente : la récolte du tabac à la ferme d'Albéric Coulombe et d'Albertine Blais, en 1947.

Bien que son territoire revêt l'aspect d'une vaste plaine sablonneuse¹, l'habitant de Saint-Thomas cultive le blé, le sarrasin, le seigle, les pommes de terre, les pois à soupe, les choux et les oignons. Restreint longtemps à une économie de subsistance, il connaît la préparation du beurre, fait ses propres boucheries de même que son vin et fabrique lui-même son savon. Comme à l'échelle du Québec d'alors, l'exploitation agricole se transmet d'une génération à l'autre, au fils aîné de la famille.

Il ne faut pas croire néanmoins que la situation de l'agriculteur de Saint-Thomas ait été de tout repos. Les épidémies de sauterelles



marquent la seconde moitié du XIX^e siècle et fragilisent toute l'agriculture qui y est pratiquée. En 1847, les ravages de sauterelles sont tels qu'une centaine de familles se voient contraintes de quitter la région pour aller vivre aux États-Unis ou dans les paroisses voisines comme Sainte-Mélanie. En 1867, le curé Chicoine déplore ce fléau, interprété comme une véritable malédiction de Dieu, auprès de son supérieur, Mgr Ignace Bourget. Les sauterelles dévorent pour ainsi dire tout sur leur passage. La ruine touche de nombreuses familles qui se trouvent alors dans l'impossibilité d'assurer leur subsistance. Malgré la prière encouragée par les autorités religieuses, rien ne vient à bout des sauterelles qui reviennent de temps à autre, et ce, jusqu'en 1932².

Pour améliorer la productivité de leurs terres, les agriculteurs, au prix de bien des sacrifices, font l'acquisition de machineries plus modernes. Évoluant dans un milieu d'entraide, les agriculteurs

Vue aérienne des bâtiments de la terre à tabac d'Henri Pagé.



© Réjean Pagé



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

mieux nantis loueront leur équipement à leurs voisins. Au cours des années 1880, la croissance de l'industrie laitière favorise l'établissement accru de beurreries. Les cultures traditionnelles d'avoine, de sarrasin et de blé sont peu à peu abandonnées au profit de la culture du foin, indispensable à l'élevage des vaches productrices de lait. L'essor de l'industrie laitière entraîne parallèlement l'élevage du porc qui permet l'écoulement du petit lait et l'abandon progressif de celui du mouton.

Vers 1920, les surplus des produits récoltés par les cultivateurs de Saint-Thomas sont écoulés à Joliette ou encore à Berthier. Il faut attendre la construction des routes vers les grands marchés de Montréal et de Québec pour assister à l'écoulement de produits laitiers hors de la région. Quant aux terres sablonneuses, elles servent de plus en plus à la culture du tabac à cigarette, qui assure bientôt une grande prospérité à plusieurs propriétaires. La culture de la pomme de terre prend également de l'expansion vers 1935, mais elle connaîtra de plus grands progrès encore au cours des années 1950, à cause de la demande de chips devenue fort en vogue auprès de la population.



Au premier plan : Gilles Marciel, Monique et Madeleine Dugas, lors de la récolte du tabac en 1958.

© Gilles Marciel



ON CONNAÎT LE TABAC !

Avant même l'implantation du tabac à cigarette, on cultive à Saint-Thomas le tabac à pipe et à cigare dès le milieu du XIX^e siècle. En 1880, ce type de culture prend son essor un peu partout dans la région de Lanaudière. À compter de 1888, les fermiers cultivent de plus grandes surfaces de tabac et les variétés suivantes : le Connecticut, le Cuban Seed Leaf, le Seed Leaf et le Tackado³. Le commerce est assuré à ses débuts par des marchands itinérants. Les fermiers vendent ensuite leur récolte aux commerçants locaux. Ces derniers transportent le tabac dans leur entrepôt avant de le préparer pour la vente en gros ou au détail. Le tabac est divisé en paquets d'une, de cinq ou de dix livres, pour ensuite être vendu à la clientèle habituelle ou au marché.

Vers 1890, les canots de la Compagnie du Nord-Ouest transportent une partie de la production du tabac de Saint-Thomas dans l'Ouest canadien. Avant la Première Guerre mondiale, le tabac se vend à environ cinq cents la livre. Puis, vers 1920, le prix monte à près de 30 cents la livre, avant de retomber à 5 cents, ce qui n'est pas sans causer de grandes difficultés financières aux marchands de tabac. Au milieu des années 1920, le gouvernement impose une taxe de 10 cents la livre, taxe qui ira en augmentant par la suite. Un réseau de vente illégale de tabac se met alors parallèlement à fleurir, au moment de l'apparition d'une taxe de 40 cents sur la livre de tabac.

Devant les difficultés de maintenir des prix pour la production, les agriculteurs envisagent de se regrouper. Un projet de coopérative se dessine vers 1927, dont les activités consisteront à la préparation du tabac et à sa mise en marché. Une dizaine d'agriculteurs de Saint-Thomas veulent s'impliquer dans l'organisation, entre autres les Asselin, Degranpré, Coulombe, Gadoury, Lafond, Plouffe et Rondeau. Cependant, à l'été de 1929, les débuts de la nouvelle coopérative, connue sous le nom de Société Coopérative agricole de tabac du district de Joliette, connaissent quelques ratés⁵. À l'assemblée même de la fondation, 250 sociétaires se désistent; il ne reste que 205 membres en bonne et due forme. Trois producteurs de Saint-Thomas demeureront affiliés à cette coopérative : Philippe Bérard, Wilfrid Plouffe et Joseph Rondeau.

LA TAXE SUR LE TABAC

Le 5 février 1934, le conseil municipal de Saint-Thomas s'oppose à l'imposition d'une taxe d'accise de 20 cents la livre sur le tabac en feuille vendu directement ou individuellement par les commerçants aux consommateurs. Cette nouvelle taxe favorise le monopole du tabac au détriment tant des agriculteurs que des consommateurs. Or, les grandes entreprises du tabac sont en faveur de l'imposition d'une telle taxe. La Chambre de commerce de Joliette et l'Association des planteurs de tabac des comtés de Montcalm et L'Assomption protestent vivement et font connaître publiquement leur désaccord. Le conseil municipal de Saint-Thomas prend le parti des petits commerçants et des consommateurs⁴.



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire

En 1957, la Coopérative de tabac de Saint-Jacques compte 1000 membres qui proviennent des comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm, dont 37 de Saint-Thomas. Le travail accompli vise l'amélioration de la qualité du tabac. La coopérative impose aux planteurs les variétés les plus populaires, des quotas de production pour éviter la surproduction et met à la disposition de ses membres de l'information sur les mesures les plus appropriées à prendre pour la culture et le séchage.

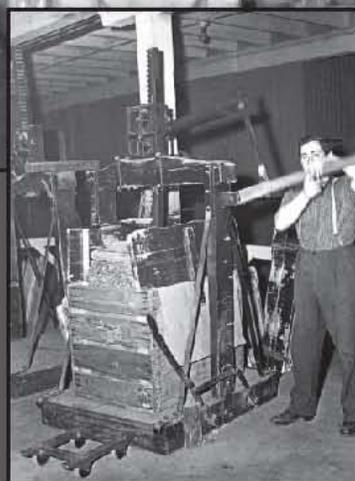


© BANQ, E6, S7, SS1, P96888-53



© BANQ, E6, S7, SS1, P96881-53

Au début des années 1950, les producteurs de tabac possèdent des séchoirs, des serres, dont certaines peuvent avoir près de 50 mètres, des entrepôts, des salles d'emballage, des bassins d'eau pour assurer un système d'irrigation et une machinerie fort moderne devenue indispensable à la culture intensive du tabac⁶.



© BANQ, E6, S7, SS1, P201223-53



LE FRÈRE MARIE-VICTORIN

Au cours des années 1930, le frère Marie-Victorin, botaniste et fondateur du Jardin botanique de Montréal, fait remarquer que les terres et les caractéristiques météorologiques dans les comtés de Berthier et de Joliette sont propices à la culture du tabac à cigarette. Cette observation ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. Pendant de nombreuses années, les agriculteurs de Saint-Thomas ne savent pas toujours tirer profit des terres sablonneuses. La terre pauvre en humus est trop souvent abandonnée au prix d'un dollar l'arpent. En 1986, ces lots valent 1000 \$ l'arpent. La municipalité de Saint-Thomas devient alors le plus grand centre de culture du tabac jaune du Québec.

Ainsi, au fil des décennies, les planteurs de tabac développent une expertise indispensable pour produire un tabac d'un beau jaune, sans meurtrissure ni brûlure. Dès 1931, Alphonse Lafond de Saint-Thomas commence l'expérimentation de la culture du tabac jaune sur un quart d'arpent, encouragé dans ses initiatives par le ministère de l'Agriculture du Québec, qui prône des méthodes culturales plus d'avant-garde. Il en ressort que les sols les moins fertiles à faible teneur en matière organique, et plutôt sablonneux, se révèlent idéaux pour la culture du tabac jaune⁷.

L'expérience sur le tabac jaune se poursuit avec Sylvère Harnois de Saint-Thomas, qui met quelques arpents à la disposition du gouvernement fédéral en vue de mener quelques expériences. Le tabac est livré ensuite à la Ferme expérimentale de L'Assomption aux fins de séchage. La première récolte est achetée par la Rock City Tobacco à raison de 19 cents la livre et expédiée en partie en Angleterre et en Ontario. La compagnie met aussi sur le marché une nouvelle marque de cigarettes et de tabac haché connue sous le nom de « Parfum laurentien » destinée aux régions de Montréal et de Québec.

L'élément déclencheur à la croissance de la culture du tabac dans la région de



La récolte de tabac jaune.



Lanaudière est toutefois lié à l'implication de trois spécialistes, les agronomes Anthime Charbonneau, Conrad Turcot et Fernand Godbout. Ces derniers s'associent aux hommes d'affaires de Joliette Hildège Bordeleau et Raoul Charrette pour l'exploitation d'une ferme à tabac nommée La Compagnie des Tabacs jaune clair. De 1934 à 1936, la superficie mise en culture à la ferme expérimentale passe de 10 à 25 arpents. Malgré des débuts difficiles à cause du gel, l'introduction de nouvelles variétés de tabac plus hâtives jumelée avec des méthodes de culture plus performantes favorise, en 1936, une très bonne récolte, près de mille livres de tabac récoltées par arpent.

À compter de cette époque, des producteurs de tabac d'origine belge viennent s'établir à Saint-Thomas et s'adonnent à la culture du tabac. Le ministère provincial de l'Agriculture et celui de la Colonisation offrent à tous les producteurs locaux des octrois pour encourager leurs efforts de mise en culture. Les producteurs unissent leurs forces pour mieux partager leurs connaissances et leur équipement. Naissent alors la Compagnie Tholano et La Feuille dorée, qui regroupent entre autres des planteurs du rang Saint-Albert. Avec l'aide gouvernementale du Québec, les producteurs peuvent se procurer les engrais chimiques dont ils ont besoin et faire construire les séchoirs et les serres nécessaires à la culture du tabac.



© Archiv-Histo - 1987

Un plant de tabac en fleur.

En 1937, quelques centaines d'arpents sont réservés à la culture du tabac à Saint-Thomas par différents producteurs. Bien que la récolte de cette année-là ait subi la gelée du 5 septembre, détruisant près de 100 000 livres de tabac jaune, les producteurs ne se découragent pas. En 1938, la municipalité de Saint-Thomas compte 70 planteurs de tabac, lesquels ont mis en culture jaune 1486 arpents en culture. La récolte atteint près de 2 000 000 de livres par rapport à 300 000 l'année précédente.

Durant les premières années d'exploitation, le tabac est vendu à Imperial Tobacco, Rock City et Canadian Leaf de Chatham (Ontario) qui sollicitent individuellement les producteurs de tabac de Saint-Thomas. Plutôt insatisfaits de leurs transactions avec ces compagnies, les producteurs se regroupent en un même endroit, en l'occurrence au restaurant du village⁸, où l'on tente tant bien que mal de faire monter les prix et de créer une compétition entre les acheteurs. Ces efforts seront vains puisque les représentants des compagnies sillonneront à nouveau les rangs de la municipalité pour rencontrer les planteurs et faire diminuer les prix de vente du tabac jaune. Fortement critiquée,



cette méthode sera dénoncée par la Coopérative des tabacs laurentiens qui s'emploie, depuis 1937, à s'approprier un pouvoir de négociation pour mieux protéger les planteurs soumis aux pressions exercées par les grosses compagnies. La majorité des planteurs de tabac de la région de Lanaudière rejoindront, vers 1950, les rangs de cette association de regroupement. Bientôt, 85 % de la production des tabaculteurs du Québec sera traité par cette coopérative.

Or, les compagnies de cigarette offrent de meilleurs prix à des producteurs privés pour diminuer le nombre de membres de la coopérative. La stratégie porte fruit et force la vente de la coopérative. Inévitablement, les prix iront en diminuant et les producteurs chercheront à nouveau à se regrouper. Sur ce constat naît l'Association des producteurs de tabac jaune du Québec qui prend désormais en charge la mise en vente du tabac. En 1958, la création de l'Office des producteurs de tabac jaune assure une nouvelle protection à ses membres. L'office décide, entre autres, d'imposer aux acheteurs un système de vente à l'enchère avec Horloge hollandaise⁹ en vigueur en Ontario. Or, les acheteurs refuseront de se plier à ce système d'autant plus que la production ontarienne est excédentaire. Des millions de livres de tabac à cigarettes produits au Québec ne trouvent alors pas preneur. Par la suite, une entente à l'amiable survenue entre l'Association des producteurs de tabac jaune et les différentes compagnies permettra aux producteurs d'obtenir un prix moyen similaire à celui des planteurs ontariens qui, eux, vendent toujours leur tabac selon le système à l'enchère.

Au début des années 1980, les dangers du tabagisme deviennent de plus en plus connus. Des mesures prises par les gouvernements pour contrer cette pratique diminuent la consommation de la cigarette. En 1985, Saint-Thomas compte toujours une trentaine de tabaculteurs qui utilisent environ 2250 acres de terres annuellement pour produire le tabac à cigarette. Or, la demande des géants du tabac Imperial Tobacco, RJR Macdonald, Rothmans, Benson & Hedges qui était de 15,6 millions de livres de feuilles de tabac en 1984 chute à 6,3 millions en 1998¹⁰. De plus, l'industrie peut s'approvisionner à meilleur compte en Chine ou au Brésil. Incidemment, les commandes en Ontario et au Québec diminuent très fortement. En 2003, elles ne représentent plus que 2 millions de livres. Le déclin s'accroît, les superficies cultivées tombent et les 56 producteurs de la région de Joliette reçoivent, en 2004, la dernière commande du cigarettier Imperial Tobacco d'un million de livres¹¹.

LE TABAC : UN APPUI À NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Le 3 septembre 1996, le conseil municipal de Saint-Thomas appuie la municipalité voisine de Notre-Dame-de-Lourdes dans sa démarche pour obtenir du gouvernement du Québec des renseignements quant aux études sérieuses et crédibles réalisées sur l'impact de la fumée passive. Ces recherches concernant la fumée secondaire, mais inconfortable, démontreraient sans doute qu'elle ne représente aucun danger pour le développement du cancer chez les non-fumeurs. Les deux municipalités prient donc le gouvernement du Québec de résister à la forte pression exercée par les groupes antitabac qui sont en faveur de l'adoption d'une loi contraignante envers une minorité de sa population : les fumeurs. La lutte contre le tabagisme menace de plus en plus les producteurs, forcés, à plus ou moins brève échéance, de laisser un secteur qui aura été pendant des décennies garant d'une évidente prospérité dans la région de Lanaudière, principalement à Saint-Thomas.



La conversion de l'agriculture devient la nouvelle question de l'heure. Plusieurs planteurs à tabac de Saint-Thomas optent pour la culture maraîchère, plus particulièrement celle des pommes de terre, des asperges, des oignons, des canneberges, des cerises de terre et des petits fruits comme les framboises et les fraises.



© Réjean Pagé

Vue aérienne de la ferme de Réjean Pagé.

L'EXPLOITATION LAITIÈRE

Vers 1880, bien qu'encore balbutiante, l'industrie laitière intéresse les cultivateurs de Saint-Thomas. Le fromage canadien est en grande demande sur les marchés, notamment en Angleterre. Il n'est pas non plus nécessaire d'investir un grand capital pour bâtir une fromagerie. Aussi ce commerce intéresse-t-il rapidement les cultivateurs de Saint-Thomas, qui se lancent dans cette aventure promise à un très grand avenir. Or, quelques années plus tard, la surproduction cause une baisse des prix. Le gouvernement encourage les fromagers à se transformer en producteurs de beurre. La production artisanale est délaissée par ces producteurs qui entrent de plain-pied dans une ère commerciale entre les années 1892 et 1910. Les producteurs vendent désormais leur lait à des commerçants qui assurent la



transformation. En délaissant la production du beurre, du fromage ou de la crème, une partie des profits passe alors entre les mains d'un intermédiaire. L'idée de créer une coopérative fait ainsi son chemin pour reprendre le contrôle de la production.

En 1913, la coopérative de Saint-Thomas voit le jour et procède à l'achat de fournitures agricoles pour ses membres. Elle s'occupe toutefois plus des achats que des ventes, si bien qu'elle doit cesser ses activités après quelques mois, car elle ne sait pas répondre adéquatement aux besoins des agriculteurs. Le mouvement coopératif bat de l'aile pendant plus de vingt ans avant de renaître dans la municipalité. En 1930, la loi québécoise qui favorise le mouvement corporatiste encourage les producteurs de lait de Saint-Thomas à jeter les bases d'une nouvelle organisation sous la présidence de Mastai Asselin¹². La crèmerie de Médard Lasalle acquise en 1931, d'Édouard Coutu est convertie en coopérative. Officiellement, elle ouvre ses portes à l'été de 1935. Ses profits atteignent près de 2000 \$ en 1944. Puis, en 1956, la coopérative compte 82 membres qui produisent au total 52 164 kilogrammes de matières grasses de lait provenant de 850 vaches. Ce qui fait, en moyenne, 61 kg par vache. La coopérative cesse ses activités en 1963. Puis, la production s'industrialise. En 1981, Saint-Thomas compte quarante et un producteurs laitiers. Aujourd'hui, il ne sont plus que huit. Le cheptel est de 260 vaches et la production annuelle est de 76 285 kg de matières grasses de lait. Ce qui donne une moyenne de 293 kg par vache. Certains producteurs dépassent largement cette moyenne et se classent même parmi les meilleurs au Québec. Le lait est maintenant acheminé aux laiteries de Natrel et de Saputo à Montréal ainsi qu'à une laiterie de Mont-Laurier¹³.

LE CERCLE AGRICOLE

Dès le milieu du XIX^e siècle, l'agriculture se développe à Saint-Thomas malgré le manque de connaissances des colons et la faible rentabilité des sols. Progressivement, ils apprennent les bienfaits de la rotation des cultures, le bon usage des engrais et de l'égouttement des terres. Le gouvernement du Canada-Uni, encouragé par le clergé, tente tant bien que mal de faire connaître les nouvelles techniques agricoles. Suite à la recommandation des agronomes, des cercles agricoles voient le jour et assurent une diffusion plus rapide des techniques en agriculture. À Saint-Thomas, le curé Chicoine est en faveur de l'implantation d'un cercle agricole dans sa paroisse qui permettrait l'amélioration des conditions matérielles et



pratiques de ses résidents. Sur le plan du savoir, les conférences qu'il organise donnent accès aux connaissances à tous, y compris à ceux qui sont analphabètes. Elles offrent par ailleurs une excellente tribune à tous ceux qui désirent exposer leurs expériences, discuter de leurs problèmes tout en trouvant des solutions pragmatiques. Enfin, l'existence du cercle agricole permet à ses membres l'achat de semences mises en commun, l'amélioration des troupeaux par le croisement judicieux de bêtes de race et enfin l'achat d'instruments aratoires.

Une quarantaine d'agriculteurs de Saint-Thomas donne naissance en 1893 au premier cercle agricole sous la présidence d'honneur du curé Chicoine. Le président élu est Arthur Marion. Au demeurant, l'industrie laitière doit surmonter bien des obstacles à son développement au cours des années 1900. Pour produire un lait de meilleure qualité, il faut d'abord songer à améliorer les pâturages et voir à une nouvelle orientation des cultures¹⁴. Des concours de vaches laitières et de récoltes de céréales (avoine, blé, orge, maïs) sont mis sur pied dans le but d'encourager les agriculteurs à poser leur candidature pour remporter les honneurs. Tous ces concours, conférences et diffusions des connaissances contribuent au développement, au moins à la survie, de l'agriculture à Saint-Thomas. Le cercle agricole disparaît en 1955, mettant fin à une époque. Il n'en est pas moins pour autant le prélude à la naissance des syndicats qui regrouperont, quelques années plus tard, tous les producteurs laitiers de la région de Lanaudière, désormais plus armés pour faire face aux fluctuations de l'offre et de la demande.

Le plant de canneberge en fleur.



À L'ÈRE DE L'AGROTOUTRISME



À Saint-Thomas, l'agrotourisme fait aujourd'hui partie du paysage agricole. Il fait référence à un nombre important d'exploitations qui ne doivent plus être considérées comme marginales. Il s'agit en fait d'une activité économique à part entière répondant aux nouvelles attentes de la société québécoise qui cherche de plus en plus un rapprochement avec le producteur. L'agrotourisme revêt mondialement une image positive auprès de la population en général, qui y associe des valeurs d'authenticité, de terroir et de patrimoine¹⁵.



LA GARE ARCHAMBAULT

Au XIX^e siècle et jusqu'en décembre 1915, le nom de la gare de Saint-Thomas rappelle la mémoire du fondateur de la municipalité, Louis Voligny. Or, la mort subite de Mgr Joseph-Alfred Archambault, survenue lors d'une visite pastorale à Saint-Thomas en 1914, touche plus d'un citoyen. Malgré les protestations de la famille Voligny, certains paroissiens souhaitent rebaptiser la gare et lui accoler un nouveau nom, celui d'Archambault.

Le 27 décembre 1915, le conseil municipal se montre plutôt réticent à ce changement de nom qui risque de donner lieu à des erreurs, tant au niveau du service du fret qu'à celui des passagers. En dépit des protestations du conseil, il n'y aura pas rétablissement de l'ancien nom¹⁶. Sur un autre plan, le conseil demande au Canadien Pacifique d'aménager une voie d'évitement de façon à ce que les wagons contenant du fumier ne soient pas à trop grande proximité des maisons. Le Conseil supérieur d'hygiène de la province exerce aussi des pressions auprès des autorités municipales pour que le déchargement des wagons de fumier s'effectue loin des habitations de façon à ne pas indisposer la population aux prises avec des odeurs nauséabondes.

Le 17 juillet 1917, la municipalité autorise la compagnie à enlever la voie d'évitement dans le village pour en construire une nouvelle. Le conseil municipal permet alors le déchargement des wagons de fumier sur cette nouvelle voie durant toute l'année. Mais les odeurs nauséabondes continuent de causer du désagrément à la population locale. Pour tenter de remédier au problème, le conseil défend à compter du 15 mars 1918 le déchargement du fumier durant les mois de juillet et d'août. On abroge tout simplement le règlement du 6 mars 1918 qui interdisait le déchargement du fumier du 15 mai au 1^{er} octobre. Et le mois suivant on précise que ce déchargement doit uniquement se faire au cours des mois de juillet et août de l'année ! Au gré des représentations de la compagnie et des citoyens, le conseil change son fusil d'épaule !

Le 23 octobre 1919, le changement de nom de la gare revient sur la sellette. Le conseil fait connaître au Canadien Pacifique sa préférence pour le nom de Voligny. La compagnie fait tout simplement savoir qu'un nouveau bâtiment sera construit pour les voyageurs tandis que la bâtisse actuelle servira dorénavant à entreposer les marchandises. À l'automne 1922, le conseil continue toujours ses représentations auprès de la compagnie au sujet du nom de la gare. Le curé Fidèle Mondor soutient le conseil municipal dans sa démarche. Il faudra attendre le 18 mai 1924 avant que le nom de Voligny ne réapparaisse sur les horaires du chemin de fer Montréal-

Joliette-Saint-Gabriel.



La gare Voligny, en mai 1950.

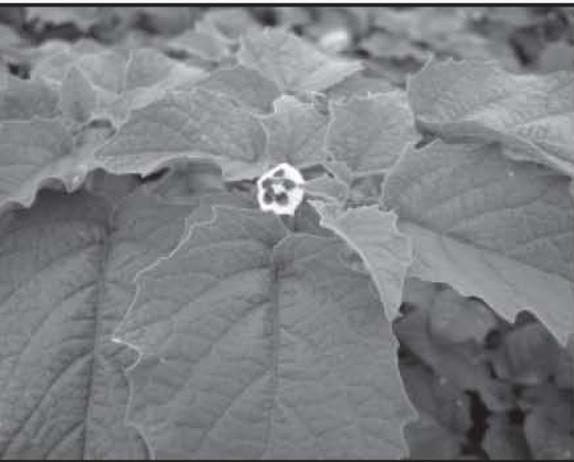
En 1930, le Canadien Pacifique remplace la vieille gare du village par une nouvelle construction fort moderne. Au printemps 1958, la gare ferme définitivement ses portes. Le bâtiment est vendu à Lucien Coutu qui le transporte rue des Érables.



Saint-Thomas - D'hier à aujourd'hui - 175 ans d'histoire



© Archiv-Histo - 2012



© Archiv-Histo - 2012

Ci-haut : un champ de cerises de terre au début juin à la ferme de Mario Rondeau. Ci-contre : le plant en fleur.

Après avoir été reconnue comme la capitale du tabac, la municipalité de Saint-Thomas s'oriente vers d'autres horizons¹⁷. Depuis peu, les tabaculteurs ont converti leurs champs à d'autres fins que le tabac, notamment à la production d'asperges, de canneberges, d'oignons et de petits fruits. Au cœur de la municipalité, un vignoble, connu sous le nom de Le Mernois, produit aussi un vin rouge et corsé qui rappelle l'histoire du terroir de Saint-Thomas : le *Terratabac*. Les vignes qui composent ce vignoble ont pris racine sur les terres autrefois couvertes de plantations de tabac.

Les visiteurs de plus en plus nombreux à visiter la municipalité ont le loisir de participer à des dégustations offertes à leur intention, entre autres par les Cousins Fruitières, spécialisés dans la culture de l'asperge et de la cerise de terre. Les bleuetières tout comme les framboisières et les fraisières proposent pour leur part aux autocueilleurs de venir ramasser les petits fruits tout en empruntant les plus beaux circuits touristiques de la région de Lanaudière.

Depuis une dizaine d'années, la municipalité de Saint-Thomas s'emploie donc à encourager ces activités bénéfiques pour son développement. Elle apprécie le travail réalisé par les agriculteurs engagés dans ces nouvelles cultures, de même que leur l'esprit entrepreneurial, gage de réussite. Manifestement, les Thomassiens se sont très bien adaptés au changement qui s'imposait après la disparition de la culture du tabac en développant de nouveaux marchés agroalimentaires.



© Archiv-Histo - 2012

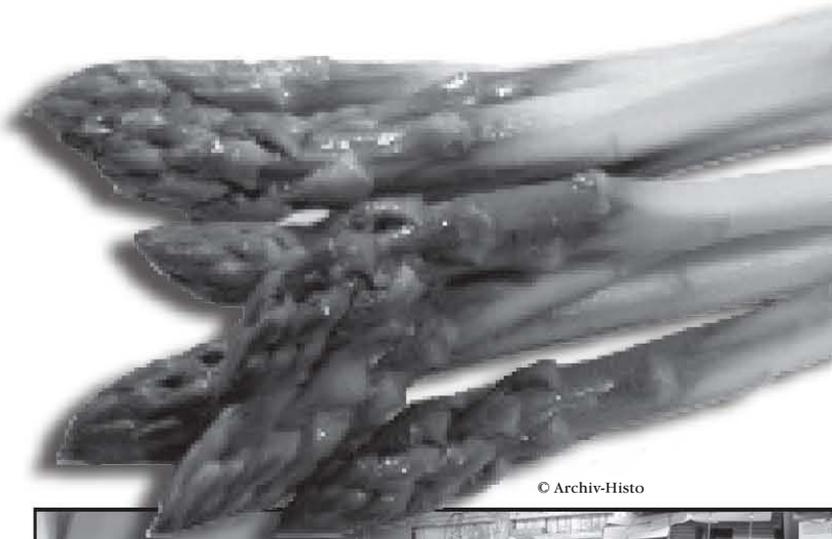
La culture des oignons dans le rang Sud.



Encore récemment, le 7 mai 2012, la municipalité de Saint-Thomas se montrait fière de ses entreprises locales, récipiendaires de plusieurs prix dans le cadre de la soirée Les Excelsiors, événement qui vise à reconnaître l'excellence dans les entreprises de la MRC de Joliette :

- Miel Morand inc. pour la catégorie Entreprise [moins de 20 employés(es)];
- Les Industries Harnois inc. pour le Prix Cercle d'Or;
- Le Vignoble Le Mernois pour Personnalité d'affaires de l'année 2011.

Prendre le temps de s'arrêter chez un producteur de petits fruits à Saint-Thomas, c'est avoir l'occasion d'apprécier un savoir-faire local et choisir dans le calme de la ruralité, des fruits et des légumes fraîchement cueillis. Tout y est tentant et succulent! Cette diversité économique, devenue réalité depuis le début du troisième millénaire, s'ajoute enfin aux nombreuses raisons de vivre et d'être attiré par Saint-Thomas.



© Archiv-Histo



© Archiv-Histo - 2012



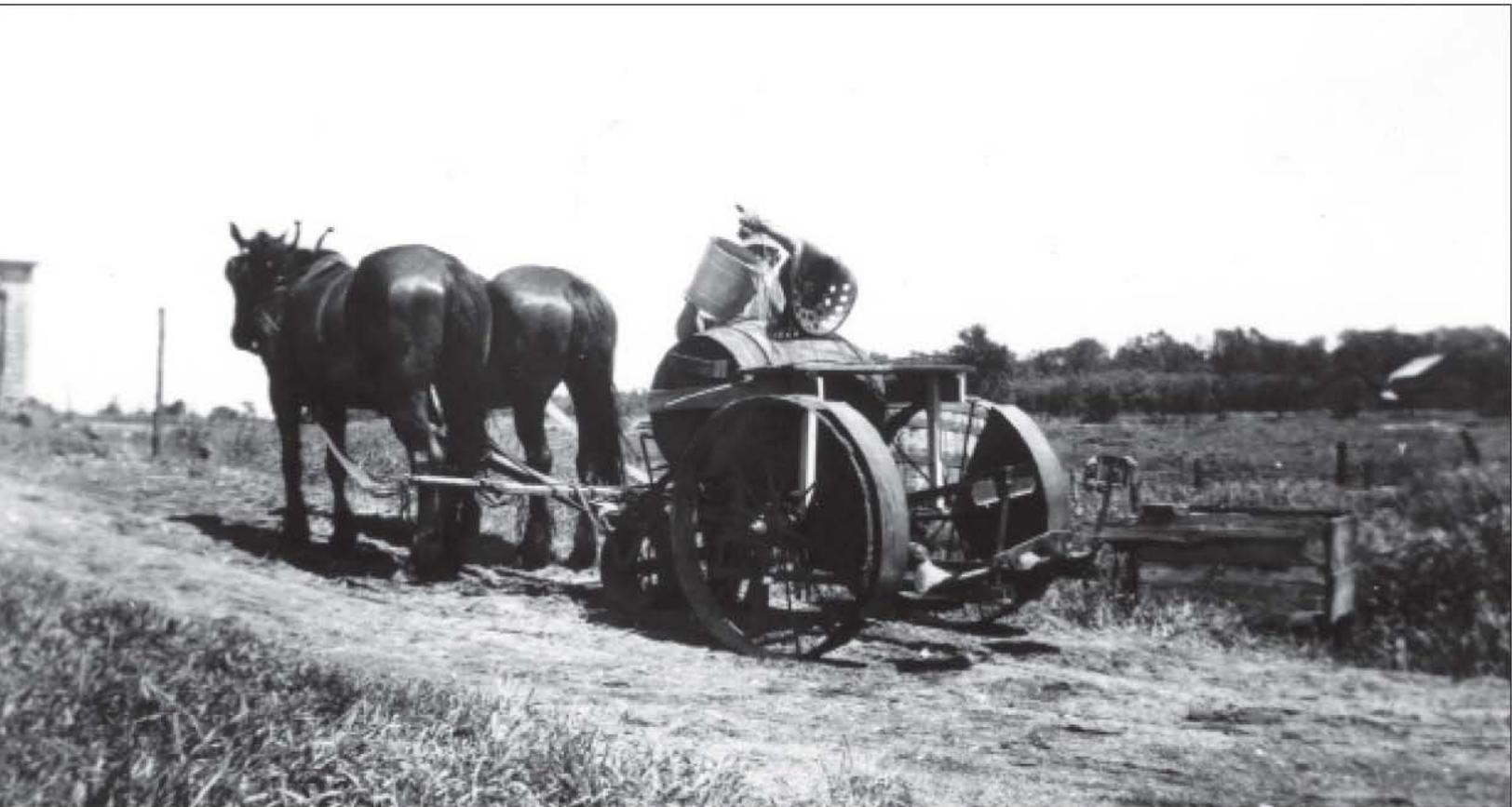
© Archiv-Histo - 2012

Ci-haut : la chaîne de préparation pour la mise en marché des asperges; ci-contre : un des champ de vignes du vignoble Le Mernois.



Notes

- 1 *Pour que vivent bêtes et gens*, La Fédération de l'union des producteurs agricoles de Lanaudière, 1984, p.179.
- 2 Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, pp. 313-314.
- 3 Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, p. 330. Nous avons puisé dans cet ouvrage maints renseignements sur l'industrie du tabac à Saint-Thomas.
- 4 Procès-verbal de la réunion du conseil municipal de Saint-Thomas, 5 février 1934.
- 5 *Pour que vivent Bête et gens*, *op. cit.*, p. 185.
- 6 Marcel Paquette, *Lanaudière un goût d'autrefois*, Les Éditions GID, 2008, p. 109.
- 7 Jacqueline Plante, *op. cit.*, p. 335.
- 8 Pendant des années, le restaurant du village est tenu par Adrien Gadoury.
- 9 L'enchère type hollandaise est un mode d'adjudication qui débute en proposant un prix très élevé. Si personne ne se porte acquéreur, le prix est diminué et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un des enchérisseurs accepte le prix proposé et interrompt alors l'enchère en cours.
<https://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/bitstream/1866/1091/1/a1.1g711.pdf> (recherche en date du 15 juin 2012).
- 10 Normand Brouillette, « Une dynamique particulière : l'agriculture », dans *Histoire de Lanaudière*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 646.
- 11 Normand Brouillette, « Une dynamique particulière : l'agriculture », dans *Histoire de Lanaudière*, Québec, *op. cit.*, p. 648.
- 12 Jacqueline Plante-Harnois, *op. cit.*, p. 322.
- 13 <http://laiteriesduquebec.com/laiteries/agropur.htm>.
- 14 *Bêtes et gens*, *op. cit.*, p. 73.
- 15 Voir réflexion sur l'agrotourisme : www.midipyrenees.fr/.../chambre regionale.
- 16 L'information qui concerne cet encadré provient en grande partie de la lecture des procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Saint-Thomas et du livre de Jacqueline Plante-Harnois.
- 17 www.lanaudiere.ca/fr/decouvrez/portrait-region.



© Archives de la municipalité de Saint-Thomas

L'équipement agricole d'un temps révolu.

*Les familles
de
Saint-Thomas*





LES QUADRUPLÉS RONDEAU

Née le 7 novembre 1894, Odila Martineau, épouse d'Arcade Rondeau, donne naissance à Saint-Thomas, le 21 janvier 1937, à des quadruplés, plus précisément à deux paires de jumeaux, deux de sexe masculin et deux de sexe féminin.

La veille de leur naissance, le 20 janvier, le D^r Joseph-Élisée Forest s'était rendu au chevet de Mme Rondeau, alors enceinte d'environ six mois, qui éprouvait des malaises et des crampes abdominales. Lors de cette visite, le médecin avait trouvé que l'abdomen de sa patiente présentait un développement exagéré compte tenu de l'état d'avancement de la grossesse. Correspondait-il à un cas d'hydramnios (présence de liquide amniotique en trop grand excès) ou à une grossesse double ou triple, le D^r Forest n'en savait trop rien. Le lendemain de cette visite, il est réveillé, vers les quatre heures du matin, par la sonnerie du téléphone. À sa grande surprise, M. Arcade Rousseau lui annonçait la naissance d'un garçon. Sans tarder, le D^r Forest se rend chez sa patiente où il constate l'arrivée d'un onzième enfant dans la famille Rondeau, vagissant doucement dans son berceau. Le médecin n'est toutefois pas au bout de ses surprises. Lors de l'examen génital de Mme Rondeau, il remarque que le placenta est toujours là, mais qu'il y a autre chose... Un autre bébé, une fille cette fois, voit le jour, sans incident toujours aux dires du médecin traitant. S'inquiétant que les placentas ne sortent toujours pas, le D^r Forest procède à un nouvel examen. Voici le récit qu'il nous fait des événements :

Quelle ne fut pas ma surprise de sentir un nouveau sac amniotique et par conséquent de constater la présence d'un troisième fœtus ... Inutile de vous dire que la petite tête fœtale, à peine plus volumineuse qu'une pomme de moyenne grosseur, n'en menait pas large entre les cuillers de mon tarnier. Elle était si petite en fait que je craignais qu'elle ne s'en échappât... Et de trois, dis-je au père tout abasourdi de ces arrivages successifs. Voyons s'il n'y en aurait pas un quatrième. Un autre dit M. Rondeau, « vous voulez faire une farce docteur ? ça ne se peut pas ». Ça se peut tellement, lui rétorqua le médecin, qu'il y en ait un quatrième et que vous allez le voir pas plus tard que dans quelques minutes.

Un quatrième enfant, une fille cette fois, arrive au monde, et l'aurait-on cru, sans l'aide de forceps. À l'arrivée de chacun des bébés, la sage-femme, venue apporter soutien à Mme Rondeau, s'en empare et procède à leur toilette. Le D^r Forest quitte enfin la maison Rondeau pour prendre un repos bien mérité après pareil exploit tout en recommandant à l'heureux père de ne point sortir les nouveaux-nés de la maison pour les



Les quadruplés Rondeau, en présence de leur père, des parrains et des marraines.



conduire à l'église. Mais le vicaire du temps, Alcidas Allard, en décidera autrement. Malgré les recommandations du médecin, le pasteur persuade les parents de conduire les enfants à l'église pour leur baptême. Quatre parrains et marraines bien installés dans des « Ste-Catherine », fort bien astiquées et attelées de chevaux fringants, prennent la direction de l'église avec les nouveau-nés pour participer à l'heureux événement.

La naissance des quadruplés Rondeau se rend rapidement aux oreilles du ministre de la Santé du Québec de l'époque, le D^r Albini Paquette, qui s'empresse de communiquer avec le médecin traitant afin de lui apporter son aide pour garder les quatre nouveau-nés en vie. Il est décidé alors que les quadruplés seraient transportés à l'hôpital Sainte-Justine où ils recevraient des soins plus appropriés. Les parents consentent de bonne grâce à la suggestion du ministre. Or, les quatre petits bébés ne sont pas au bout de leur peine. Par un froid sibérien, ils partent donc dans une ambulance en direction de l'hôpital Sainte-Justine. En chemin, plus précisément à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la 14^e rue à Pointe-aux-Trembles, l'ambulance qui les transporte dépasse un autobus et un tramway stationnaire, fait une embardée sur la chaussée glissante et se jette sur un chasse-neige qui circule en sens inverse. Les bébés, fort bien emmaillotés, s'en tirent en apparence indemnes malgré la violence du choc. En attendant l'arrivée d'une autre ambulance, ils sont transportés dans un logis situé rue Notre-Dame Est avant de reprendre le chemin de l'hôpital Sainte-Justine. N'eut été cet accident, que serait-il advenu des quadruplés Rondeau dont trois d'entre eux vont décéder au cours de la nuit de leur admission à l'hôpital Sainte-Justine ?

Indépendamment des événements survenus et du malencontreux accident provoqué par un chauffeur plutôt téméraire et peut-être sous les vapeurs de l'alcool aux dires de quelques témoins oculaires, il n'est pas assuré que les soins pédiatriques de l'époque auraient pu conserver en vie ces quatre enfants nés trois mois avant terme. Quoi qu'il en soit, l'enquête du coroner rendue à la suite du décès de trois des quadruplés conclura à une mort de cause naturelle imputable à personne, ni même au chauffeur de l'ambulance.

Les parents Rondeau apprendront la nouvelle de la mort de leurs enfants par la radio, confirmée le lendemain par un message de la Cour du coroner, leur enjoignant de venir chercher les petits cadavres. Monsieur Rondeau répondra à cette sommation en répliquant que « ce n'était pas lui qui avait conduit ses bébés à Sainte-Justine et qu'il appartenait à ceux qui étaient venus les chercher de les lui restituer ». Quelques jours plus tard, une ambulance ramènera à Saint-Thomas trois petits cercueils blancs contenant les restes des bébés Rondeau qui reposent aujourd'hui dans le terrain familial au cimetière paroissial. Quant à la survivante, prénommée Rita, elle recevra de l'oxygène plusieurs jours avant de passer les huit premiers mois de sa vie en milieu hospitalier. Restée célibataire, Rita Rondeau écoulera une existence paisible dans la maison de ses parents dont elle prit grand soin jusqu'à leur décès.



Arcade Rondeau, Rita et Odila Martineau.

Informations tirées d'une conférence prononcée devant les membres de la Société historique de Joliette par le D^r J.-E Forest le 13 décembre 1976 et d'une entrevue réalisée auprès de ce dernier par Hélène Lafortune en 1983.



Famille Rosaire Auger et Blanche Rainville

Fils de Joseph Auger et de Rose-Anna Perreault, originaires de Saint-Thomas, Rosaire vient au monde le 16 août 1913 à Montréal. Blanche, fille d'Octavien Rainville et de Marie-Anne Joly, voit le jour à Sainte-Élisabeth le 22 janvier 1909. Ils y unissent leurs destinées en l'église paroissiale de Sainte-Élisabeth le 5 août 1936.



Rosaire et Blanche, à leur mariage.

Ils s'établissent dans le rang Sud de Saint-Thomas, et un an plus tard au 1290, rue Principale. Rosaire travaille sur des fermes de tabac. Vers 1944, il devient cantonnier pour les chemins de la paroisse, puis, en 1962, gardien de nuit à la Biscuiterie Harnois. Il prend une retraite bien méritée en 1975.



Blanche et Rosaire, en 1968.

Blanche s'occupe avec un dévouement exemplaire de la petite famille de huit enfants : Jacqueline (1937), Joseph (1938), Julien (1940), Michel (1942), Isabelle (1944), Réal (1946), Maurice (1949) et Jacques (1952). Rosaire décède le 7 février 1986. Blanche, presque centenaire, le rejoint le 29 octobre 2008.



La maison familiale, construite en 1937.

Rosaire Auger (Joseph et Rose-Anna Perreault) et **Blanche Rainville** (Octavien et Marie-Anne Joly)
m. 5 août 1936 Sainte-Élisabeth

Joseph Auger (Charles et Geneviève Coutu)
m. 7 janvier 1890 Saint-Thomas
Rose-Anne Perreault (Urgel-L. et Sophie Martel)



Octavien Rainville (Stanislas et Céline Charron-Ducharme)
m. 15 juin 1903 Sainte-Élisabeth
Marie-Anne Joly (Alexis et Octavie Tessier)

Famille Rosaire Auger et Blanche Rainville



Jacqueline, couturière, épouse Clément Auger, charcutier,
le 17 septembre 1960, à Saint-Thomas.



Joseph, beurrier, épouse Rachel Lajeunesse,
le 20 avril 1963, à Sainte-Mélanie.



Julien, entrepreneur en construction, épouse
Claudette Comtois, gérante d'un terrain de
camping, le 4 août 1962, à Saint-Norbert.



Maurice, employé de CHRDL et traiteur,
est décédé le 9 octobre 2001.



Michel, militaire au Royal 22^e Régiment,
épouse Thérèse Bernard, secrétaire,
le 7 mai 1966 au Cap-de-la-Madeleine
(Saint-Odilon).



Réal, employé chez Firestone, épouse Lorraine Beauparlant,
le 7 septembre 1968, à Notre-Dame-des-Prairies.



Isabelle, femme d'affaires, épouse Magella Bolduc, directeur de services
financiers au palais de Justice de Joliette, le 25 octobre 1980, à Joliette.



Famille Julien Auger et Claudette Comtois

Julien Auger, fils de Rosaire et de Blanche Rainville, vient au monde en 1940 à Saint-Thomas, tout comme Claudette Comtois, fille de Jean et de Rita Aubin, de deux ans sa cadette. Ils convolent en justes noces le 4 août 1962 à Saint-Norbert, comté de Berthier.



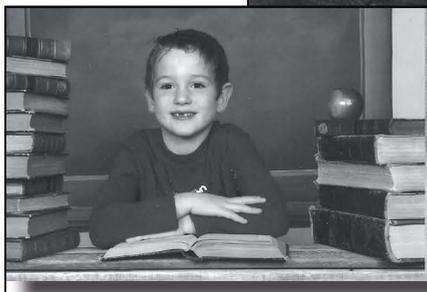
Claudette et Julien.

Deux filles naissent de leur union. **Johanne** (1964) et son conjoint Pierre Roberge partagent la vie de leurs garçons, Gabriel (1999) et Félix (2002).



Gabriel, né en 1999.

Johanne, née en 1964, et son conjoint, Pierre Roberge.



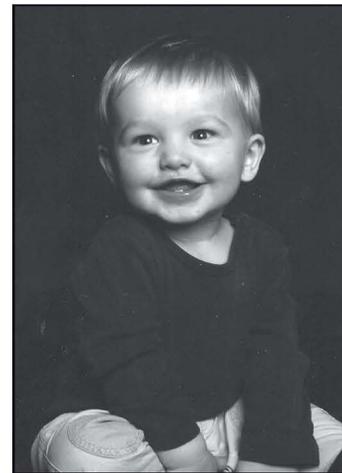
Félix, né en 2002.

Nancy (1971) donne à son conjoint Michel Beauvais un fils, Louic (2009).



Nancy, née en 1971, et son conjoint, Michel Beauvais.

Julien débute en 1957 comme menuisier-charpentier. Désireux d'élargir ses horizons, il exerce comme entrepreneur général de 1983 à 1995. Comme deuxième occupation, il aménage, en 1974, un terrain de camping connu sous le nom Aux bouleaux argentés. Claudette devient gérante de ce site enchanteur. Le temps de la retraite sonne en 2000. Malheureusement, Claudette s'éteint en 2008.



Louic, fils de Nancy et de Michel, né en 2009.



Le terrain de camping Aux Bouleaux Argentés.

Famille Michel Auger et Thérèse Bernard



Thérèse, au Cap-de-la-Madeleine, en 1962.



Le 25^e anniversaire de mariage de Thérèse et de Michel, en 1991.



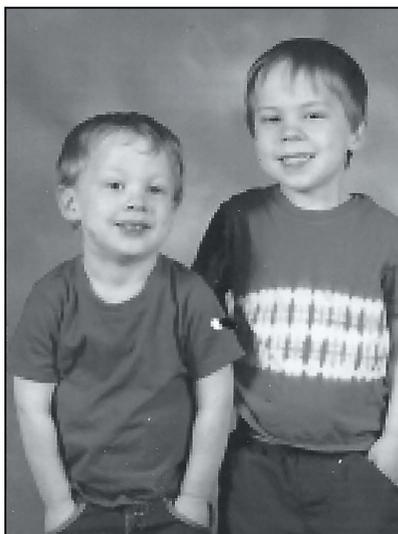
Michel, soldat du Royal 22^e Régiment, en 1961.

Michel Auger, fils de Rosaire et de Blanche Rainville, originaires de Sainte-Élisabeth, vient au monde à Saint-Thomas. Il y fait ses études primaires et secondaires, avant de poursuivre à l'École des métiers de Joliette, en automobile. En 1961, il s'enrôle dans le Royal 22^e Régiment et y demeure jusqu'en 1993. Pendant quatre ans, il travaille à la maintenance des guichets automatiques pour la Banque Toronto Dominion. Sonne ensuite le temps de la retraite.

Thérèse Bernard, fille de Joseph et de Juliette Hallé, voit le jour à Sainte-Agathe-de-Lotbinière.

En 1942, la famille déménage aux Trois-Rivières, puis au Cap-de-la-Madeleine en 1952. Suite à ses études primaires et secondaires, elle complète une formation en secrétariat et œuvre aux Annales de Notre-Dame-du-Cap, jusqu'à son mariage le 7 mai 1966.

Le couple se fixe à Saint-Thomas en 1996. Chacun s'implique fortement dans son milieu d'adoption : Thérèse dans l'Aféas et les quilles; Michel, père Noël à ses heures, dans la philatélie pour les jeunes et le HLM local. Leur fille Chantal et ses deux enfants demeurent à Ottawa.



Chasse et Hayden, en mars 2012.



Brian et Chantal, le 7 juillet 2007.



Thérèse, en 1944.



Famille Réal Auger et Lorraine Beauparlant

Réals de Rosaire et de Blanche Rainville, Réal naît le 15 août 1946. Il fait ses études primaires à l'école Saint-Joseph de Saint-Thomas, puis secondaires à l'école Saint-Barthélémy de Joliette. Le 7 septembre 1968, il épouse Lorraine Beauparlant, fille de Gaston et d'Huguette Houle, résidant à Notre-Dame-des-Prairies (Joliette).



Réal et Lorraine.

Réal travaille à l'usine Firestone de Joliette. Il débute comme assembleur de pneus pour devenir ensuite préposé aux changements, instructeur et préposé à l'expédition. Il termine sa carrière à l'entretien des batteries. Il prend sa retraite après trente-neuf années et six mois de service. Lorraine œuvre au Centre des services sociaux de Joliette, à titre de secrétaire pendant deux ans.

Suite à leur union, Nathalie naît le 13 septembre 1969. Lorraine consacre les années qui suivent à l'éducation de sa fille. Elle occupe ses temps libres à embellir ses parterres, grâce à différentes variétés d'arbres, arbustes, plantes et fleurs, ainsi qu'à son jardin. Beaucoup plus tard, elle retourne sur le marché du travail.

Nathalie fait son cours primaire à l'école Saint-Joseph et secondaire à l'Institut Esther-Blondin à Saint-Jacques. Elle obtient un diplôme d'études collégiales en inhalothérapie au cégep de Sainte-Foy. Après quelques années au travail, elle décide

de poursuivre des études en administration des affaires à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal. Elle y obtient son baccalauréat et travaille en gestion pour diverses entreprises : Rebbit, Promédic Pharma et Draxis Pharma.

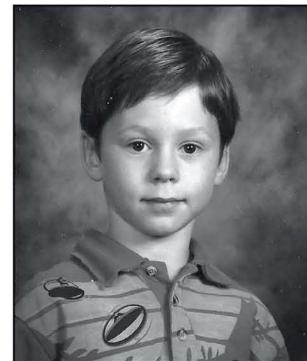


Nathalie et Denis.

Nathalie épouse Denis Lacasse, originaire de Montréal, le 28 septembre 1999. Leur premier enfant, Xavier, naît le 12 mars 2001, suivi de Maxence le 3 mars 2005. Le travail de son époux les amène à habiter à San Mateo en Californie, où ils vivent présentement.



Xavier, à 11 ans.



Maxence, à 7 ans.

Réal Auger (Rosaire et Blanche Rainville) et **Lorraine Beauparlant** (Gaston et Huguette Houle)
m. 7 septembre 1968 Notre-Dame-des-Prairies

Rosaire Auger (Joseph et Rosanna Perreault)
m. 5 août 1936 Sainte-Élisabeth
Blanche Rainville (Octavien et Marie-Anne Joly)



Gaston Beauparlant (Édouard et Arthémise Rondeau)
m. 29 juin 1946 Saint-Thomas
Huguette Houle (Philibert et Irène Malo)

Famille Mastai Asselin et Marie-Alma Ferland



Mastai Asselin (1884-1962) et Marie-Alma Ferland (1885-1962) unissent leurs destinées à Sainte-Élisabeth le 29 janvier 1907. Ouvrier de son métier, Mastai construit une maison à Joliette au 457, rue Richard, où naissent sept enfants. La famille s'agrandissant à chaque année, les parents trouvent plus facile de s'établir sur une ferme. Au printemps 1919, ils achètent la terre d'Eugène Coutu à Saint-Thomas-de-Joliette sur la route 158 actuelle.

Avec l'aide de sa progéniture, Mastai cultive du tabac à pipe. Lors de la Crise économique de 1929, il retourne gagner sa vie dans la construction, laissant à son épouse et à ses enfants les travaux de la ferme. Pour gagner plus d'argent et procurer de l'instruction à ses enfants, Marie-Alma élève des volailles qu'elle vend avec d'autres produits de la ferme (miel, crème et œufs) au marché de Joliette.



Marie-Alma Ferland, sur sa ferme à Saint-Thomas.

Six autres petits naissent à Saint-Thomas. Issu de cette famille rurale à l'esprit très religieux, Paul-Émile entreprend de faire son cours classique et devient prêtre des Missions-étrangères. Son apostolat le conduira en Chine pendant quatorze ans. Les Japonais l'enferment quatre ans dans un camp de concentration durant la Seconde Guerre mondiale. Suivant les traces de leur père, les trois fils de la famille, Georges-Étienne, Mathias et Jean-Maurice, embrasseront la noble profession



Départ du Père Paul-Émile pour la Chine en 1932. En avant : Germaine, Mastai, Simone, Paul-Émile, Pauline, Marie-Alma tenant Gisèle et Marie-Ange; en arrière : Mathias, Florisca, Georgette, Georges-Étienne, Marie-Anne, Alberte et Jean-Maurice.

de cultivateur. Quant aux filles, cinq enseigneront à Saint-Thomas alors qu'une autre suivra un cours d'infirmière avant de travailler à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette. Quatre filles entreront finalement en communauté : Pauline (Congrégation Notre-Dame), Alberte, Marie-Anne et Simone (Sœurs de la Providence). Puis, quatre filles convoleront en justes noces : Florisca (Joseph Harnois), Marie-Ange (Maurice Dumontier), Germaine (Émilien Olivier) et Gisèle (Maurice Champagne). Suite à ces alliances, la famille s'agrandira au fil des ans de plusieurs enfants, dont certains demeurent encore à Saint-Thomas.



Quatre survivantes des treize enfants : sœur Simone, sœur Pauline, Gisèle A. Champagne et sœur Marie-Anne.

Mastai Asselin (Joseph et Philomène Savoie) et **Marie-Alma Ferland** (Mathias et Alphonsine Joly)
m. 29 janvier 1907 Sainte-Élisabeth

Joseph Asselin (Alexandre et Adélaïde Gravel)
m. 13 janvier 1880 Sainte-Élisabeth
Philomène Savoie (Gilbert et Geneviève Déziel-Labrèche)



Mathias Ferland (Norbert et Libère Loiselle)
m. 25 février 1884 Sainte-Élisabeth
Alphonsine Joly (Léandre et Rosalie Guyon)



Famille Maurice Bonin

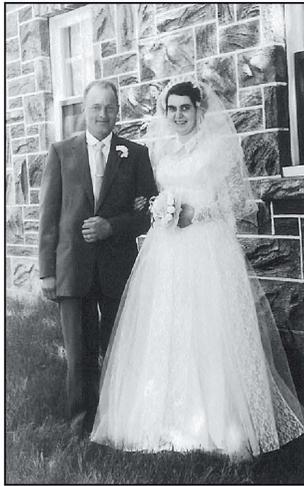
Fils de Joseph Bonin et d'Élyse Pothier de Tingwick, Donat Bonin épouse Aurore Laroche le 22 juin 1922 à Lanoraie. Ils viennent s'établir à Saint-Thomas où naîtront leurs treize enfants : Robert, Aline, Maurice, Bernard, Yvon, Yvette, Gabriel, Gilberte, Jeanne, Rollande, Françoise, Mario et Normand.

Maurice Bonin épouse Marie-Berthe Coutu le 11 juin 1952 à Sainte-Élisabeth. De leur union naît une fille, Gisèle, le 22 avril 1954, décédée le 8 mai 1954. Les épreuves se succèdent, le père de Maurice décède au mois d'août 1954, suivi peu de temps après en avril 1955, par Marie-Berthe suite à un accouchement.

Un an plus tard, Maurice refait sa vie avec Rollande Corriveau. Cultivateur, Maurice travaille aussi comme ouvrier. Dans les années 1966-1967, Rollande commence à souffrir d'asthme. Maurice décide donc d'abandonner la ferme laitière pour se consacrer uniquement à la construction. Maurice décède le 4 janvier en 2010. Rollande décède le 1^{er} février 2012.



Donat et Aurore.



Maurice et Rollande.

De l'union de Maurice et de Rollande naissent quatre enfants : Gisèle, Donat, Roland et Claude.

Gisèle épouse Michel Forest le 31 juillet 1976. Travailleuse autonome, elle donne naissance à une famille nombreuse de cinq enfants : Stéphane, Mélanie, Isabelle, Véronique et Karine. Avec les années, la famille s'agrandit avec six beaux petits-enfants : Sara-Michèle, Jaysen, Xavier, Ludovic, Anthony et Jacob.

Donat est journalier chez Bridgestone depuis trente-cinq ans. Il est le père de deux enfants, Marc-André et Marilyne.

Roland épouse Denise Durand le 17 juillet 1982. Ils sont les parents de deux enfants : Audrey et Yannick. Roland est propriétaire de Mécanique Générale St-Thomas.

Claude est directeur chez Malo Transport. Il est le père d'une fille prénommée Marie-Claude.



Rollande et Maurice.



Donat Bonin et Aurore Laroche, entourés de leurs enfants.

Maurice Bonin (Donat et Aurore Laroche) et **Rollande Corriveau** (Atchez et Angéline St-Aubin)
m. 16 juin 1956 Saint-Gabriel-de-Brandon

Donat Bonin (Joseph et Élyse Pothier)
m. 22 juin 1922 Lanoraie
Aurore Laroche (Louis-Joseph et Ozéline Desrosiers)



Atchez Corriveau (Rosario et Amande B. Champagne)
m. 15 octobre 1917 Saint-Félix-de-Valois
Angéline St-Aubin (Joseph et Georgiana Laporte)

Famille Jean-Charles Caron et Rita Robitaille

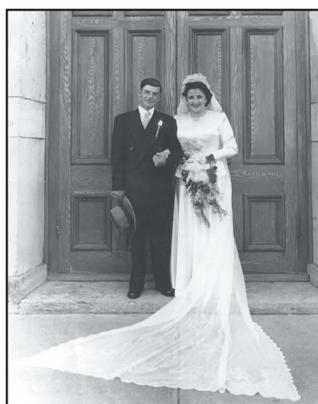


Rita Robitaille naît à Saint-Thomas en 1925. En 1939, la famille déménage au 1410, rang Sud, dans une maison de pièces sur pièces bâtie en 1878. Il s'agit de l'une des plus vieilles du village. Alexis Saint-Martin, un des premiers occupants de cette maison, fit avancer la médecine. En effet, il avait une plaie à l'abdomen qui ne guérissait pas. À cause de cette particularité physique, on pouvait voir son système digestif en fonctionnement.



Jean-Charles Caron.

Jean-Charles, propriétaire d'une concession automobile et d'une école de conduite, voit grandir deux filles. Jeneviève (1981) œuvre pour la protection de la jeunesse et Dominic (1983) travaille en marketing pour une banque. Édouard (2011), fils de Jeneviève, constitue la plus récente addition de la famille.



Mariage de Jean-Charles Caron et de Rita Robitaille, le 1^{er} octobre 1949.

Le 1^{er} octobre 1949, Rita se marie à Jean-Charles Caron, de Saint-Barthélemy. Ils travaillent en agriculture dans le tabac à cigarette. En 1954, naît leur premier enfant : Chrystiane. En novembre 1955, Jean-Charles meurt dans l'explosion d'une bouilloire servant à assouplir le tabac. Rita est alors enceinte. En mars 1956, elle nomme son bébé Jean-Charles, en l'honneur de son père. Quelle tragédie !



Dominic Caron.



Jeneviève Caron.



Rita Robitaille.

À 86 ans, Rita habite toujours la maison familiale.



Chrystiane Caron.



Daniel Bellerose.



Mylène Bellerose.

Chrystiane et son mari Daniel Bellerose possèdent un garage de réparation automobile à Joliette. Leur fille Mylène (1988) travaille à Iqaluit au Nunavut.



La maison familiale, construite en 1878.

Jean-Charles Caron (Omer et Cécile Turcotte) et **Rita Robitaille** (Romuald et Anna Rondeau)
m. 1^{er} octobre 1949 Saint-Thomas

Omer Caron (Joseph et Marie Boivin)
m. 8 août 1925 Saint-Barthélemy
Cécile Turcotte (Alfred et Marie-Anne Boivin)



Romuald Robitaille (Hildège et Clara Coutu)
m. 19 juillet 1921 Sainte-Émélie-de-l'Énergie
Anna Rondeau (Félix et Délirna Coutu)



Famille Lucien Champagne et Léontine Fafard

Le 30 juin 1919 à Saint-Thomas, Lucien Champagne (19 ans), fils aîné d'Aristide et de Georgianna Ratelle, épouse Léontine Fafard (18 ans). Elle lui donne douze chérubins. Durant quatre ans, ils habitent un petit logement dans la maison paternelle, au 1755, Petite-Chaloupe, aujourd'hui la route 158, qui logeait déjà dix enfants. Fernand naît le 20 avril 1920, suivi l'année plus tard, de deux jumeaux qui ne vivront que quinze jours.

En 1922, Lucien et Léontine tentent leur chance à Holyoke (Massachusetts), où naissent Robert en 1923 et Madeleine, le 30 mars 1925. L'ennui et la santé précaire de Lucien les font revenir au Québec à la fin de l'année 1925. Ils achètent alors le magasin général d'Irénée Harnois. Le commerce fonctionne très bien sous la direction de Léontine, une femme aimable, travaillante et déterminée à réussir. Lucien, une personnalité très sociable, voit à satisfaire sa clientèle.

Le 3 juillet 1933, une catastrophe survient. Un incendie foudroyant détruit les entrepôts, le magasin et deux maisons avoisinantes. Malgré la panique, on ne se laisse pas abattre pour autant. Il faut se loger et demeurer prêt à continuer de servir ses concitoyens. À la fin de cette année fatidique, le nouveau magasin sorti de ses cendres se fait une fierté



Quatre générations : grand-père Aristide, Lucien, Fernand et Pierre.



Lucien et Léontine, à leur résidence en face du magasin, en 1955.



Le premier magasin, en 1925. Il sera détruit par le feu, en 1933.



La famille, en 1943, devant le magasin. En avant : Maurice (12 ans), Jean-Luc (6 ans), Lucien (44 ans) et Madeleine (18 ans); en arrière : Annette, Léontine (43 ans), Fernand (23 ans) et Robert (20 ans).

de répondre aux besoins de la population.

La vie continue et la famille s'élargit. Deux garçons nés en 1927 ne vont vivre que 25 jours. Pauline, venue au monde en 1929, meurt en 1932 du faux croup, suivie de Maurice le 14 février 1931, de Denis (1933, happé par une auto en 1936), de deux enfants décédés à la

naissance en 1934, puis de Jean-Luc en 1937, le dernier à naître et à vivre.



La famille, en 1962 : Lucien, Léontine, Fernand, Jean-Luc, Robert, Madeleine et Maurice.

Lucien Champagne (Aristide et Marie-Georgianna Ratelle) et **Léontine Fafard** (Aldéric et Marie-Louise Pagé)
m. 30 juin 1919 Saint-Thomas

Aristide Beaugrand-Champagne (Joseph et Catherine-Valérie Tellier)
m. 31 janvier 1894 Saint-Thomas
Marie-Georgianna Ratelle (Léon et Herméline Forest)



Aldéric Fafard (Narcisse et Delphine Auger)
m. 22 septembre 1896 Saint-Thomas
Marie-Louise Pagé (Pierre et Philomène Perreault)

Famille Maurice Champagne et Gisèle Asselin



Après la fin de ses études classiques au Séminaire de Joliette (1943-1950), Maurice demeure indécis quant à son choix de carrière. C'est pourquoi il s'inscrit aux cours du soir de l'École des hautes études commerciales. Parallèlement, il prend de l'expérience en travaillant de jour dans différents secteurs : pharmacies et magasins de chaussures. En 1953, sa sœur Madeleine, qui dirige le magasin général depuis dix ans, décide de se marier. Maurice achète alors le commerce familial en octobre 1953. Avec bonheur, les parents cèdent les rôles à leur fils.



Maurice et Gisèle, lors de leur 50^e anniversaire de mariage.

Josée, hygiéniste dentaire et décoratrice d'intérieur, épouse en 1979 André Villemaire, agent immobilier. Ils voient grandir Jolaine et Marie-Noëlle.

Guylaine, C.G.A., épouse le denturologiste Alain Lamontagne en 1986. Le couple a trois enfants : Marc-Antoine, Olivia et Mathilde.

Janick, travailleuse sociale, est mère de trois enfants : Jean-Christophe, Laurianne et Thomas.

En 1954, Maurice rencontre une jeune infirmière diplômée qui oeuvre depuis deux ans à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette. Ils se marient le 2 juillet 1955 à Saint-Thomas. Voyant toute la besogne à accomplir dans le commerce, Gisèle laisse sa profession pour aider son époux. D'infirmière, elle devient à la fois caissière, comptable, ménagère et mère de famille.



Gisèle, infirmière au début des années 1950.



La famille : Normand, Guylaine, Maurice, Gisèle, Josée et Janick.

De leur union vont naître quatre enfants : Normand (10 avril 1956), Josée (20 janvier 1958), Guylaine (30 octobre 1959) et Janick (1^{er} mai 1964). La joie et le bonheur règnent dans la famille, mais les enfants quittent tour à tour le nid familial.

Normand suit les traces de son père dans le commerce. En 1981, il unit sa destinée à Claudine Laporte, commis de bureau. Ensemble, ils auront trois enfants : Maxime, Alexandre et Édith.



Maurice et Gisèle entourés de leur onze petit-enfants.

Maurice Champagne (Lucien et Léontine Fafard) et **Gisèle Asselin** (Mastaï et Marie-Alma Ferland)
m. 2 juillet 1955 Saint-Thomas

Lucien Champagne (Aristide et Marie-Georgianna Ratelle)
m. 30 juin 1919 Saint-Thomas
Léontine Fafard (Aldéric et Marie Pagé)



Mastaï Asselin (Joseph et Philomène Savoie)
m. 29 janvier 1907 Sainte-Élisabeth
Marie-Alma Ferland (Mathias et Alphonsine Joly)



Famille Jean-Luc Champagne et Jeannette Goyet

Dans la municipalité de Saint-Thomas, naît le 13 décembre 1937 Jean-Luc Champagne, fils des Thomassiens Lucien Champagne et Léontine Fafard. L'enfance de ce cadet d'une famille de douze enfants se passe au village de Saint-Thomas, où il achève ses études primaires. Il fréquente ensuite le collège Roussin de Pointe-aux-Trembles. Dans l'harmonie scolaire, il joue du saxophone. La musique et le sport font partie intégrante de sa vie.

Par la suite, Jean-Luc occupe divers métiers, mais le commerce l'intéresse vraiment. Boucher, il travaille chez Steinberg à Montréal. Il possède pendant dix ans son propre établissement à Pointe-aux-Trembles, puis termine son parcours professionnel, en 1991, à Joliette.



Mariage de Jean-Luc et de Jeannette, en 1962.



Lucien Goyet et Rachel Plouffe.

Il fréquente Jeanette Goyet, fille de Lucien et de Rachel Plouffe, mariés à Saint-Thomas, le 23 octobre 1937. De l'union de Lucien et de Rachel vont naître deux filles : Jeannette et Odette décédée dix jours après sa naissance. Lucien, cultivateur dans le rang Saint-Charles, hérite de la terre de ses parents, Arthur Goyet et Maria Déziel dit Labrèche. Depuis 1901, Arthur l'avait lui-même hérité de ses parents, Joseph Goyet et Théodore Belhumeur.

Jeannette entame ses études à l'école de rang, puis au couvent de Saint-Thomas. En 1956, elle obtient son diplôme d'enseignante à l'École normale de Joliette. Elle enseigne trente-cinq années, dont trente-quatre à Pointe-aux-Trembles, avant de prendre une retraite bien méritée.

Le 28 août 1962, le curé de Saint-Thomas bénit l'union de Jean-Luc et de Jeannette. Sans enfant, ils demeurent encore dans le rang Saint-Charles, dans une maison construite sur le terrain donné par son père Lucien Goyet. En 2012, ils célébreront leur 50^e anniversaire de mariage. Voilà le résumé d'une histoire de gens simples pour qui la vie mérite d'être vécue !

Jean-Luc Champagne (Lucien et Léontine Fafard) et **Jeannette Goyet** (Lucien et Rachel Plouffe)
m. 18 août 1962 Saint-Thomas

Lucien Champagne (Aristide et Georgiana Ratelle)
m. 30 juin 1919 Saint-Thomas
Léontine Fafard (Aldéric et Marie Pagé)



Lucien Goyet (Arthur et Maria Déziel dit Labrèche)
m. 23 octobre 1937 Saint-Thomas
Rachel Plouffe (Damase et Marie-Anna Martineau)

Famille Marcel Coutu et Annette Harnois



Marcel est le fils unique d'Antonio Coutu et d'Aurore Goyet dit Malo et Annette, la septième des quatorze enfants de Joseph-A.-H. Harnois et de Florisca Asselin. Tous deux natifs de Saint-Thomas, ils s'y marient le 22 juillet 1967. Simon naît le 23 mars 1971, et France le 20 août 1972.



Annette et Marcel.

Marcel aime l'agriculture depuis toujours. Il cultive les pommes de terre, l'avoine et le tabac à cigare, en plus de voir à son troupeau laitier. Au printemps, il exploite environ 2000 entailles dans son érablière. En 1979, le couple achète une ferme laitière à Saint-Paul-de-Joliette. Marcel et Annette y regroupent tous leurs animaux, exploitant les deux fermes jusqu'en 1988. Après la vente de la ferme de Saint-Paul, ils continuent de cultiver les pommes de terre et les céréales, en plus d'exploiter l'érablière à Saint-Thomas.

En 1979, Annette s'implique à l'Union des producteurs agricoles comme secrétaire du syndicat de Lanaudière. En 1988, elle choisit d'accepter le poste d'administratrice au sein de cette associa-

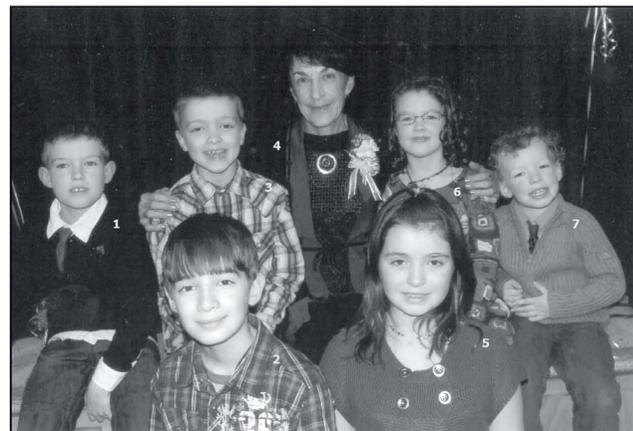
tion. Elle gravit tous les échelons de la structure pour occuper la présidence de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, de 1996 au 12 avril 2010. Depuis quinze ans, elle siège à titre de présidente du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière. Elle trouve toujours du plaisir à faire avancer l'agriculture et le rayonnement des produits régionaux. Marcel

devient président du Syndicat des producteurs de pommes de terre pendant quatre ans et président du syndicat de Lanaudière pendant quatre ans également. En 2012, la ferme produit des pommes de terre, de l'avoine et du soja.

France exploite une ferme laitière à Saint-Eustache avec son conjoint Sylvain Gauthier. Ils voient grandir trois beaux enfants : Jérémy, Gabrielle et Émile. Simon demeure à Saint-Thomas avec Johanne Lacombe et leurs enfants Antoine, Alexandrine et Julien. Simon travaille en assurance qualité chez General Dynamics. Marcel et Annette espèrent que leurs petits-enfants développeront le goût de la terre dans une campagne enchanteresse.



France, Marcel, Annette et Simon.



Antoine (1), Émile (3), Annette (4), Alexandrine (6), Julien (7), Jérémy (2) et Gabrielle (5).

Marcel Coutu (Antonio et Aurore Goyet dit Malo) et **Annette Harnois** (Joseph et Florisca Asselin)
m. 22 juillet 1967 Saint-Thomas

Antonio Coutu (Désiré et Rose-de-Lima Lavallée)
m. 10 juin 1939 Saint-Thomas
Aurore Goyet dit Malo (Hector et Alexandrine Pelland)



Joseph Harnois (Hildège et Georgiana Harnois)
m. 29 décembre 1931 Saint-Thomas
Florisca Asselin (Mastai et Marie-Alma Ferland)



Famille Omer Coutu et Marie-Anna Rondeau



Omer et Marie-Anna.

Cette photographie fut prise dans la cour de la propriété au pied de la croix du chemin, en 1940. La famille comptait alors sept enfants.

Première rangée : Lionel, Marcel et Denise; deuxième rangée : Armantia, Omer et Marie-Anna Rondeau et Lucille; troisième rangée : Maurice et Germaine.

C'est à Woonsocket, dans l'état du Rhode Island, qu'Omer Coutu voit le jour en 1903. Sa famille revient au Québec deux ans plus tard. En 1921, il épouse Marie-Anna Rondeau née en 1902, à Saint-Félix-de-Valois.

Puis, Omer et Marie-Anna, nos grands-parents, deviennent de véritables Thomassiens. Eh ! oui, ils déménagent à Saint-Thomas en 1938 et s'établissent sur une terre située au rang de la Grande-Chaloupe. Omer est à la fois cultivateur et menuisier.



Germaine et Lisette
née en 1941.



Vue aérienne de la ferme familiale à l'hiver 1951.

Voici la ferme familiale. La maison date de 1914. Son apparence extérieure est toujours fidèle à ce qu'elle était jadis, tandis que la grange-étable est reconstruite en 1968-1969.

Remarquez les trois ormes majestueux qui trônent dans la cour de la ferme près de la maison !

Famille Lionel Coutu et Jeannette Desroches



Jeannette Desroches et Lionel Coutu, nos parents, se marient en 1956. Quatre enfants vont naître de leur union (Jean, Louise, Josée et Robert). En 1963, ils prennent la relève de la ferme. À partir de ce moment, la ferme prend de l'expansion, et ce, à mesure que la famille s'agrandit ! En 1963 et en 1972, Jeannette et Lionel achètent deux terres voisines (celles de Bertrand Jubinville et de Narcisse Pelland). Puis, en 1981, ils font l'acquisition de la ferme de Claude Tellier (ci-dessous). La ferme se spécialise dans l'industrie laitière puis ajoute à ses activités, l'aviculture et l'acériculture. Depuis 1998, Jean et sa famille assurent la continuité de l'entreprise.



Jeannette Desroches et Lionel Coutu.



Photo aérienne de la ferme prise par Jean-Marie Cossette, en 1961.

BAnQ-M, Fonds Point du jour aviation :
P690,S3,D61A-458-37.

Érigée vers 1902, cette maison est construite avec des pierres taillées à même le sous-sol de l'érablière par Joseph Jubinville, cultivateur et maçon de métier. Suite à la construction du chemin de fer, il choisit de relocaliser sa maison. Elle était autrefois située sur le bord de la rivière La Chaloupe, à côté de celle de son frère. La charpente de celle-ci repose sur des murs de près de 27 pouces de large. Elle appartient maintenant à Robert.



Jean et Lucie Barrette entourés de leurs enfants : Nicolas, Christine, Mireille et Julien; au centre : Jeannette Desroches, Lionel, Robert et Josée; à droite : Louise et Denis Charlebois, et leurs enfants : Élyse et Anthony Lampron, à l'arrière : Clément et Marianne. Studio Y. Forest

Jean Coutu (Lionel et Jeannette Desroches) et **Lucie Barrette** (Jean-Marie et Monique Caron)
m. 29 avril 1989 Saint-Viateur-d'Anjou

Lionel Coutu (Omer et Maria-Anna Rondeau)
m. 15 septembre 1956 Saint-Félix-de-Valois
Jeannette Desroches (Eugène Desroches et Anna Venne)



Jean-Marie Barrette (Joseph et Marie Turcotte)
m. 14 octobre 1963 Saint-Barthélemy
Monique Caron (Omer et Cécile Turcotte)



Famille Jacques Coutu et Cécile Gladu

L'histoire des Coutu commence par la naissance de Maxime (baptisé Basile), fils de François Coutu et de Philomène Masse, à Saint-Thomas le 19 novembre 1865. Désireux de fonder sa famille, à l'instar de plusieurs jeunes de son âge, il épouse Mathilde Masse, native de la même paroisse, le 21 février 1887. De cette union naissent douze enfants, dont six décédés en bas âge. Le 26 décembre 1894, il achète pour 400 \$ la ferme laitière d'Eugène Masse à Saint-Thomas.

Le 5 décembre 1928, à Sainte-Élisabeth, son fils cadet Adrien jette son dévolu sur Yvonne Bellemare, fille d'Édouard et de Marie-Anne Lambert. Elle donne à son mari quatorze enfants, dont deux morts à la naissance et un garçon à l'âge de 6 ans. Souhaitant voler de ses propres ailes, il achète le 20 janvier 1937 la ferme de son père, et commence à faire pousser du tabac à cigarette en 1939. Impliqué dans la vie communautaire de son milieu, il accepte la charge de marguillier entre 1958 et 1960.

Jacques, le dernier de ses garçons, convole en justes noces à Saint-Ignace-de-Loyola, le 27 avril 1963 avec Cécile Gladu, fille de Georges et de Marie-Flore Deblois. La famille s'agrandit avec Marc et Isabelle. Le couple achète la ferme paternelle le 20 janvier 1967 et cultive du tabac jusqu'en 1990. Il vend la terre le

16 février 1993. À l'exemple de son père, il fait deux termes à titre de marguillier. Cécile offre ses services bénévoles à plusieurs organismes.



Cécile et Jacques.



Maxime et Mathilde.



Le 50^e anniversaire de mariage d'Adrien et d'Yvonne.

Malheureusement, la maison devient une perte totale lors d'un incendie survenu le 25 février 2000. On la rebâtit illico au même endroit. Les grands-parents voient grandir trois petits-enfants : Virginie, Camélia et Tristan.



Jacques Coutu (Adrien et Yvonne Bellemare) et **Cécile Gladu** (Georges et Marie-Flore Deblois)
m. 27 avril 1963 Saint-Ignace-de-Loyola

Adrien Coutu (Maxime et Mathilde Masse)
m. 5 décembre 1928 Sainte-Élisabeth
Yvonne Bellemare (Édouard et Marie-Anne Lambert)



Georges Gladu (Henri et Marie-Anne Chevalier)
m. 24 juillet 1940 Saint-Ignace-de-Loyola
Marie-Flore Deblois (Charles et Alphonsine Richard)

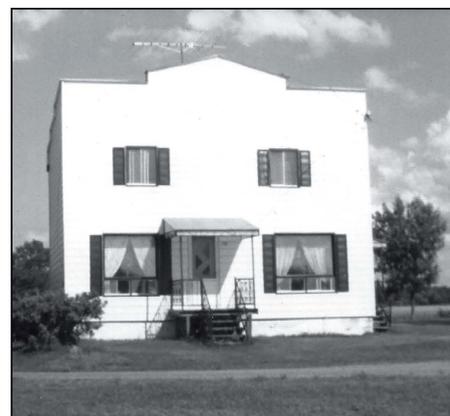
Famille Pierre Coutu et Nancy Goudreau



Le lot 187, au 1710, rang Sud, compte 106 arpents. Maxime Coutu s'en porte acquéreur le 31 août 1929. Par la suite, il le donne à son fils Émilien, cultivateur et charpentier. Il épouse Osina Bellemare, veuve de Valmore Rivest et mère d'Aline. Ils voient grandir huit autres enfants : Lucille, Bertrand, Réjeanne, Jean-Claude, Colette, Huguette, Denise et Denis.



Émilien Coutu.



La maison familiale.

Jean-Claude achète la ferme le 13 février 1963. Producteur laitier et plus tard journalier, il pratique également plusieurs cultures : patates, tabac à pipe, etc. Il convole en justes noces avec Brigitte Barrette, fille de Joseph et de Maria Turcotte, le 26 juin 1965 à Saint-Viateur. Elle lui donne trois beaux enfants : Pierre, Marie-Claude et Sylvain.



Orsina Bellemare.

Chauffeur de camion, Pierre acquiert les quatre acres restants de la ferme le 26 janvier 1993. Depuis mai 1992, il partage la vie de Nancy Goudreau, fille d'Ernest et de Pearl Steeves, mariés le 16 avril 1964 à Wahnapiatae, dans la région de Sudbury au nord de l'Ontario. La famille s'élargit avec Marilyne et Simon. D'une union précédente, Nancy donna naissance à Martin et à Benoit Larchevêque.



La famille. En avant : Marie-Claude, Brigitte et Jean-Claude; en arrière : Sylvain et Pierre.



Nancy Goudreau et Pierre Coutu.

À la douce mémoire de

Émilien Coutu, décédé le 25 octobre 1965, à 62 ans.

Osina Bellemare, décédée le 14 janvier 1968, à 59 ans.

Lucille Coutu, décédée le 26 décembre 1961, à 28 ans.

Jean-Claude Coutu, décédé le 24 février 2005, à 67 ans.

Aline Rivest, décédée le 23 mars 2007, à 78 ans.

Pierre Coutu (Jean-Claude et Brigitte Barrette) et **Nancy Goudreau** (Ernest et Pearl Steeves)

Jean-Claude Coutu (Émilien et Osina Bellemare)
m. 26 juin 1965 Saint-Viateur
Brigitte Barrette (Joseph et Maria Turcotte)



Ernest Goudreau (Clifford et Alice Couvrette)
m. 16 avril 1964 Wahnapiatae (Ontario)
Pearl Steeves (Bertram & Gladys Vowels)



Famille Albéric Coulombe et Albertine Blais

L'ancêtre Louis Coulombe, fils de Jacques et de Rolline Drieu, voit le jour en 1641 dans le hameau français de Neubourg. En 1665, il quitte parents et amis de sa Normandie natale pour s'établir au Canada. Après une traversée pénible, il se trouve un emploi dès son arrivée à Québec.

Au printemps 1666, il fait un stage en agriculture, comme domestique de Charles Roger, avant de s'établir sur sa propre ferme. Le 30 septembre 1670, en l'église Sainte-Famille de l'île d'Orléans, il obtient la main de Jeanne Boucault, fille de Nicolas et de Marguerite Thibault, de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Sept générations lui succèdent.

Narcisse (1800) épouse Angèle Savignac à Berthier, le 4 février 1834. Cultivateur, son fils Pierre (24 juin 1847) prend pour femme Geneviève Garceau, le 26 juillet 1870 à Saint-Thomas. Sept couverts s'ajoutent autour de la table familiale : ceux de deux filles et de cinq garçons.

Albéric (14 août 1885) étudie dans son patelin. Au décès de son père, il doit travailler dans une compagnie papetière à Shawinigan, pour subvenir aux besoins de la ferme. Son frère continue de cultiver la terre, dont il hérite lors de son mariage.

Le 24 septembre 1917 à Berthier, il obtient la main d'Albertine Blais (22 juin 1899), fille de Charles et de Cordélia Ducharme. Au fil des ans, seize enfants, dont treize vivants, naissent dans la résidence paternelle, affectueusement surnommée « la vieille maison ».



La maison paternelle, vers 1840.

Fermier, il cultive la terre avec sa famille, produisant tabac, légumes, avoine, blé, sarrasin et foin. Il ne compte pas ses nombreuses heures de travail.

Dans un grand jardin, la récolte annuelle donne fruits et légumes nécessaires à la fabrication de conserves pour l'hiver. Dans les bâtiments à proximité, on garde plusieurs animaux : vaches, porcs, poules, moutons et chevaux. Tous aiment les bêtes, qui contribuent à leur nourriture et à leur gagne-pain. Aldéric possède une terre à bois, où il va bûcher pour récolter le bois nécessaire au chauffage de la maison.



Le 50^e anniversaire de mariage d'Albéric et d'Albertine.



Mariage d'Albéric Coulombe et d'Albertine Blais, en 1917.



L'hiver, il doit déneiger son bout de chemin avec une « home made » tirée par des chevaux. Malgré ses multiples occupations, il trouve le temps de s'impliquer dans sa communauté à titre de commissaire pour l'école du rang en plus de travailler à la réfection de l'église. Dans ses loisirs, il s'adonne à la balle-molle, son sport préféré. Albéric et Albertine vécurent ensemble pendant soixante-deux ans, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Albéric décède le 25 juillet 1979; Albertine va le rejoindre le 12 avril 1995.



Jean-Paul.



Georgette.



Jean-Marie.

Leurs descendants gardent un souvenir inoubliable de ce couple admirable, qui doit travailler fort pour élever des enfants respectueux des gens et traditions, en leur léguant des valeurs inestimables.



Les enfants; assises : Gloria et Pierrette; première rangée : Noëlla, Thérèse, Alice et Gertrude; deuxième rangée : Gérard, Marie-Ange, Jeanne d'Arc et Germain.

Albéric Coulombe (Pierre et Geneviève Garceau) et **Albertine Blais** (Charles-J. et Cordélia Ducharme)
m. 24 septembre 1917 Berthier

Pierre Coulombe (Narcisse et Angèle Savignac)
m. 26 juillet 1870 Saint-Thomas
Geneviève Garceau (Joachim et Rose Lafrenière)



Charles-J. Blais (Charles et Caroline Cloutier)
m. 29 janvier 1895 Saint-Thomas
Cordélia Ducharme (Jacques et Rose Laroche)



Famille Jean-Claude Coulombe et Murielle Thibault

CEn 1970, Jean-Claude Coulombe devient un entrepreneur prospère dans le domaine de la menuiserie générale. En effet, après sept ans chez Portes et châssis Charles-Auguste Déziel à Saint-Thomas, Jean-Claude Coulombe décide d'aller travailler dans le domaine de la construction. Mais voilà que le destin lui réserve une mauvaise surprise.

Alors qu'il construit une porcherie dans le rang de la Chaloupe à Saint-Thomas, il se blesse gravement et doit abandonner son travail.

Jean-Claude Coulombe

À la suite d'une longue période de réadaptation physique, Jean-Claude Coulombe prend la décision en 1972 de mettre sur pied avec son fils Richard l'entreprise Portes et châssis J.C. Coulombe Inc. « J'avais 16 ans à l'époque, mentionne Richard. Mon père m'a demandé si je voulais partir l'entreprise avec lui. Je lui ai dit oui ».

Au départ, les deux nouveaux hommes d'affaires construisent la maison familiale de même que la manufacture. À l'époque, la firme connaît tout de A jusqu'à Z : portes de maison et de garage en bois, fenêtres, etc.

Malgré que l'entreprise ne connaisse pas de débuts fulgurants, les choses se passent bien. La notoriété de Jean-Claude Coulombe, ajoutée à une bonne campagne promotionnelle et au bouche-à-oreille, fait effet et amène de l'eau au moulin.

Puis s'ensuit une série d'agrandissements de la manufacture. En 1974, 1978, 1981 et 1990, Portes et châssis J.C. Coulombe Inc. doit apporter des modifications à ses bâtiments afin de répondre à la demande toujours grandissante.

Cette période marque l'embauche de personnel afin de suffire aux commandes. « Plusieurs de ces personnes qui ont travaillé au sein de notre entreprise sont parties par la suite à leur compte dans des domaines connexes », fait remarquer celui qui exporte occasionnellement ses produits jusqu'au Japon par le biais de ses clients.

Pendant cette période faste, Carole Coulombe, fille de Jean-Claude et sœur de Richard, fait son apparition dans l'entreprise. Diplômée du cégep de Joliette en techniques administratives, elle prend en charge la comptabilité de l'entreprise. « Bien que mes débuts officiels remontent à 1983, je demeu-



Murielle Coulombe en compagnie de son fils Richard, sa fille Carole et de son petit-fils Steve.

rais présente avant cette date. Même avant 1983, j'avais déjà commencé à m'intéresser à la pape-rasse de la compagnie et à y jeter un coup d'œil », précise-t-elle.

En novembre 2001, Jean-Claude Coulombe s'éteint à l'âge de 66 ans, à la suite d'un cancer. Sa femme Murielle lui succède à la tête de l'entreprise. « Avant que la maladie apparaisse, notre père était déjà à la semi-retraite. Il partait une semaine à la pêche, l'autre il venait travailler à la compagnie. Il s'occupait du transport, allant chercher la marchandise chez nos fournisseurs, et de la livraison chez les clients », se rappellent-ils.

L'entreprise assure encore aujourd'hui le transport de ses matériaux. Steve, le fils de Richard, en devient responsable. « Mon fils fit ses débuts dans la compagnie en 2002. Il désirait se spécialiser dans l'installation de portes de garage, mais il dut

franchir plusieurs étapes avant d'arriver à son objectif », prévient Richard.

Portes et châssis J.C. Coulombe Inc. désire dans un proche avenir offrir à ses clients un service clé en main, de la fabrication à l'installation. « On l'offre déjà, mais on doit faire appel à des sous-traitants ».

Comme toute autre, une entreprise familiale connaît des hauts et des bas. « Ce qui est bien de travailler ici, il nous est possible de se dire les vraies choses. On n'a pas besoin de faire de détour », précise Carole Coulombe.

« Mais on est fait fort, on passe toujours au travers », renchérit en riant son frère Richard.

* Ce texte constitue une adaptation d'un article paru dans *L'Action* le 10 avril 2005.

Jean-Claude Coulombe (Alcide et Marie-Louise Garceau) et **Murielle Thibault** (Raoul et Juliette Denommée)
m. 30 octobre 1954 Saint-Cuthbert

Alcide Coulombe (Hercule et Philomène Savignac)
m. 24 juin 1925 Saint-Thomas
Marie-Louise Garceau (Eustache Garceau et Mathilde Laporte)



Raoul Thibault (Ferdinand et Parmélia Carpentier)
m. 12 janvier 1927 Saint-Cuthbert
Juliette Denommée (Léopold et Amanda Carpentier)



Famille Roger De Leemans et Pauline Rondeau

Roger et Pauline Rondeau, fille de Jean-Louis et de Thérèse Soulières, se marient le 15 mars 1969 à Saint-Thomas. Ils s'installent sur la ferme de tabac à cigarette du père de Roger. Deux garçons naissent de cette union : Éric (1971) et Steve (1976). Roger prend officiellement possession de cette terre en 1974. Il cultive le tabac à cigarette pendant trente-cinq ans. Il vend son bien en 2004, car cette forme de tabac disparaît de la carte au Québec.

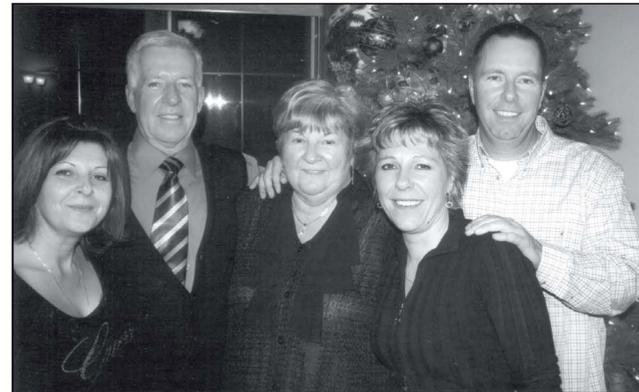


Roger, Éric, Pauline et Steve.

Originaire de la Belgique, René De Leemans arrive au Québec en 1937. Le 14 octobre 1939 à Lavaltrie, il convole en justes noces avec Thérèse Racine. Ils achètent la terre située au 1571, rang Sud dès 1944. Ils voient grandir deux enfants. Janet devient l'épouse de Rolland Cloutier, le 7 juillet 1962 à Saint-Thomas, et le couple aura trois enfants : Alain, Josée et Lyne. La famille de Janet cultive également le tabac à cigarette sur une ferme de Saint-Thomas.



René et Thérèse Racine.



Josée, Rolland Cloutier, Janet, Lyne et Alain.

Les grands-parents de Roger, Peter De Leemans et Hermance Botterberg, élèvent huit enfants. René fut le premier à venir s'installer au Québec. Les autres frères, sœur et grands-parents arriveront au Canada par la suite. René et deux autres frères résident toujours dans la belle province, alors que le reste de la famille migre en Ontario.



Peter et Hermance Botterberg.

Roger est maintenant grand-père de deux petits-enfants, Shawn (2001) et Alexia (2009), enfants d'Éric. Pauline ne pourra profiter de la chance de connaître ces deux amours, car elle décède le 6 novembre 1999.



Nancy, Shawn, Éric et Alexia.



Steve et Laurence Rousseau.

Roger De Leemans (René et Thérèse Racine) et **Pauline Rondeau** (Jean-Louis et Thérèse Soulières)
m. 15 mars 1969 Saint-Thomas

René De Leemans (Pierre et Stéphanie Van Del Paelt)
m. 14 octobre 1939 Lavaltrie
Thérèse Racine (Dosithee et Joséphine Bisailon)



Jean-Louis Rondeau (Joseph et Alberta Guilbault)
m. 27 juillet 1948 Berthierville
Thérèse Soulières (Wilfrid et Blanche Brissette)

Famille Rosaire Derouin et Claire Fafard



L'ancêtre Robert Drouin, baptisé le 16 août 1607 au Pin-la-Garenne dans le Perche, arrive à l'île d'Orléans vers 1633. Il contracte deux unions matrimoniales, la première avec Anne Cloutier et la seconde avec Marie Chapelier.



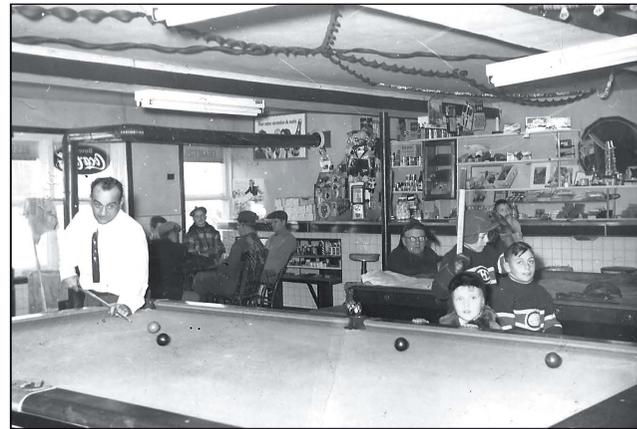
Mariage de Rosaire et de Claire, le 2 décembre 1944.

Rosaire (1920-2006), fils d'Henri Derouin et d'Armandine Grenier, de Saint-Liguori, représente la dixième génération. Le 2 décembre 1944, il convole en justes noces avec une demoiselle de Saint-Thomas, Claire Fafard (1921-1977), fille de Narcisse et d'Agnès Harnois. Ils demeurent deux ans avec Hildège Harnois, grand-père de Claire, au 915, rue Principale à Saint-Thomas.



Le 25^e anniversaire de mariage de Rosaire et de Claire.

Rosaire et Claire achètent la maison du 910, rue Principale. Ils ouvrent un restaurant-dépanneur dans la salle à manger. En 1952, les frères Bonin construisent la partie annexée pour aménager un grand restaurant. Dans ce lieu de rencontre des gens de tout âge viennent de partout pour jouer au billard. Rosaire fait du taxi et livre des



Le restaurant, vers 1954. On peut voir l'oncle Bernard jouant au billard.

produits Paula de porte en porte. Pendant ses temps libres, il organise des loisirs. Il gère une équipe de ballon-balai l'hiver et de balle-molle l'été, avec ses bons amis Bernard Lachance, Gérard Rioux et Léo Sylvestre. Claire s'occupe du restaurant et de leurs six enfants.

Leur fils Raymond achète la propriété en 1984. Rosaire, un homme toujours souriant, adorait faire des blagues. Claire, une femme travaillante et compréhensive était aimée de tout le monde. Les enfants se montrent redevables envers eux pour cette page d'histoire.



Les enfants : Raymond, 51 ans, Jean-Noël, 58 ans, Agnès, 62 ans, Diane, 64 ans et Henri, 65 ans. En médaillon, Yvan, décédé en 1973 à 23 ans.

Rosaire Derouin (Henri et Armandine Grenier) et **Claire Fafard** (Narcisse et Agnès Harnois)
m. 2 décembre 1944 Saint-Thomas

Henri Derouin (Onésime et Rose-de-Lima Robillard)
m. 5 juillet 1910 Saint-Liguori
Armandine Grenier (Onésime et Mélina Boucher)



Narcisse Fafard (Aldéric et Marie-Louise Pagé)
m. 26 février 1919 Saint-Thomas
Agnès Harnois (Hildège et Georgianna Harnois)



Famille Louis-Marie Drainville et Aline Bourret

Louis-Marie Drainville est né le 26 mai 1922 à Saint-Viateur d'Anjou, fils d'Augustin Drainville et d'Yvonne Barrette. Aline Bourret est née le 22 octobre 1921 à Sainte-Élisabeth, fille de Pierre Bourret et d'Alberta Guilbeault. Leur mariage a lieu le 4 août 1943 à Saint-Thomas. Ils s'installèrent sur la ferme située au 1451, route 158. De leur union sont nés quatorze enfants, sept filles et sept garçons, dont huit moururent en bas âge.

Denise, enseignante, mariée à Lucien Houle, passe la grande partie de sa vie à Repentigny.

Jean-Denis, entrepreneur-peintre, épouse Danielle Fafard, de Saint-Thomas. Du couple naissent deux filles : Linda et Audrey. Sa famille s'agrandit avec l'arrivée de trois petits-enfants : Camille, Maxime et Jessy.

Daniel, contremaître au Centre agricole Harnois inc., épouse Francine Tétreault, de Joliette. Du couple naissent Sonia et Stéphane. On compte également deux petits-enfants : Camille et Charlène. Après dix-sept années comme contremaître, Daniel travaille comme ouvrier agricole sur la ferme familiale. Daniel est décédé subitement en juillet 1996, à l'âge de 48 ans.

Roger, secrétaire-trésorier et directeur général de la municipalité de Saint-Thomas pendant trente et un ans (de 1980 à 2011), épouse Carole McCabe, de Saint-Côme. Ils voient grandir Jonathan, Claudia et Charles. Quatre petits-enfants s'ajoutent à la famille : Alexis, Kaylen, Dalie-Rose et Antoyne.

Maurice, ouvrier agricole sur la ferme familiale, épouse Carmen Bellehumeur de Berthierville. Ils élèvent deux enfants : Isabelle et Mathieu. S'ajoutent trois petits-enfants : Justin, Rosaline et Mylan.

Michel, producteur agricole, cohabite avec Annie Savignac, de Saint-Thomas. Du couple naissent Virginie et Arthur. Le 15 mai 2006, un malheureux événement arrive. Arthur se noie dans la piscine familiale à 4 ans et 2 mois.



Mariage de Louis-Marie et d'Aline, en 1943.

Tous les enfants de Louis-Marie et d'Aline sont nés et ont été baptisés à Saint-Thomas.

Dans son travail, Louis-Marie a toujours été bien appuyé par son épouse. Il était un homme fier, chaleureux et hospitalier. Conteur remarquable, il possédait beaucoup d'humour et un franc-parler. Il s'est impliqué dans sa communauté en tant que commissaire d'école, marguillier et conseiller. Il a été président du Syndicat des producteurs de pommes de terre de la région de Lanaudière pendant une dizaine d'années.



Aline était une femme joyeuse, ordonnée et patiente, qui s'est consacrée entièrement à son devoir d'épouse et de mère. Elle était une excellente cuisinière. Elle aimait beaucoup les rassemblements en famille.

Nos parents adoraient la vie. Ils avaient foi en Dieu et en l'avenir. Il y avait chez ce couple une bonté, une charité et une générosité que plusieurs personnes ont pu apprécier.

Louis-Marie a terminé son passage parmi nous, le 16 octobre 1994, à l'âge de 72 ans. Aline nous a quittés le 13 février 2005, à l'âge de 83 ans. Ils nous ont transmis de solides valeurs, le plus bel héritage qui soit.

Au décès de Louis-Marie, Michel a pris la relève. Depuis la fin de ses études secondaires, il a toujours travaillé à la ferme. Au printemps 1995, il a abandonné l'industrie laitière pour permettre une plus grande production de la pomme de terre utilisée pour les croustilles. Il a acheté plusieurs terres servant autrefois à la culture du tabac à cigarettes dans le rang Sud. La ferme est connue depuis quatre décennies sous le nom de *Ferme Louis-Marie Drainville et Fils inc.* Aujourd'hui, les quatre frères et un neveu (Stéphane) y travaillent. Ils espèrent qu'un membre de la famille sera là dans quelques années pour assurer la continuité. Ils gardent un point en commun : « L'amour de la terre ».

Fiers d'écrire quelques brides d'histoire dans le livre du 175^e anniversaire, nous souhaitons être là lors du 200^e anniversaire de la fondation de notre village natal.



La famille. En avant : Louis-Marie et Aline; en arrière : Maurice, Jean-Denis, Denise, Michel, Roger et Daniel.

Louis-Marie Drainville (Augustin et Yvonne Barrette) et **Aline Bourret** (Pierre et Alberta Guilbeault)
m. 4 août 1943 Saint-Thomas

Augustin Drainville (Joseph et Flore Lajoie)
m. 8 février 1916 Saint-Cuthbert
Yvonne Barrette (Joseph et Élise Manègre)



Pierre Bourret (Narcisse et Caroline Comtois)
m. 1^{er} mai 1916 Saint-Thomas
Alberta Guilbeault (Lazare et Marie Laliberté)



Famille Arem Durand et Liliane Sylvestre

Désireux d'améliorer le sort de sa famille, Arem, fils de Philippe (décédé le 27 février 1954) et de Rosilda Durand, vient s'établir à Saint-Thomas en 1952. Il procède à l'acquisition de la meunerie appartenant à Germain Roy. Pendant huit ans, il la fait fonctionner au centre du village. En 1961, il fait bâtir un nouveau commerce sur le rang Saint-Charles, pour répondre à une clientèle grandissante. Il exerce la noble profession de meunier pendant vingt-huit ans.



Liliane Sylvestre et Arem Durand.

Le 20 mai 1944, il choisit pour épouse une demoiselle de Saint-Barthélemy, Liliane Sylvestre, fille de Joseph-Victor (décédé le 5 juin 1979) et de Rose-de-Lima Ladouceur. Avant leurs décès respectifs, survenus le 18 novembre 2007 et le 6 octobre 2011, ils voient grandir quatre enfants et neuf petits-enfants.

Pierre (15 avril 1948) et Carmen Pelland, mariés le 16 août 1969.

Nancy (9 mars 1971) et Kanate Dahouda : Jade (6 décembre 2001).

Kathy (15 février 1976) et Tommy Harnois : Anthony (10 janvier 2002) et Ève (23 septembre 2004).



Arem Durand, à droite, devant sa meunerie avec son fils Pierre.

Lisette (19 novembre 1952) et Michel Dufresne, mariés le 29 juillet 1972.

José (14 février 1977) et Annie Plamondon : Justin (25 novembre 2008) et Jolyann (24 septembre 2010).

Charles (7 décembre 1978) et Julie Boucher : Zakary (20 septembre 2007).

Philippe (6 janvier 1982) et Jacinthe Frigon.

Michelle (13 mai 1954) et Jean-Noël Derouin, mariés le 6 août 1977.

Alexandre (12 mai 1979) et Martine Jetté : Émile (30 octobre 2007) et Félix (18 février 2009).

Patrice (2 juillet 1982).

Sylvie (11 août 1962) et François Brisson, mariés le 9 août 1986.

Tommy (18 avril 1989).

Catherine (15 décembre 1991).



Lysette, Sylvie, Arem, Pierre, Liliane et Michelle.

Arem Durand (Philippe Durand et Rosilda Durand) et **Liliane Sylvestre** (Joseph-Victor et Rose-de-Lima Ladouceur)
m. 20 mai 1944 Saint-Barthélemy

Philippe Durand (Octave et Mathilda Robillard dit Lambert)
m. 27 octobre 1908 Saint-Barthélemy
Rosilda Durand (François-Xavier et Aglaé Chrétien)

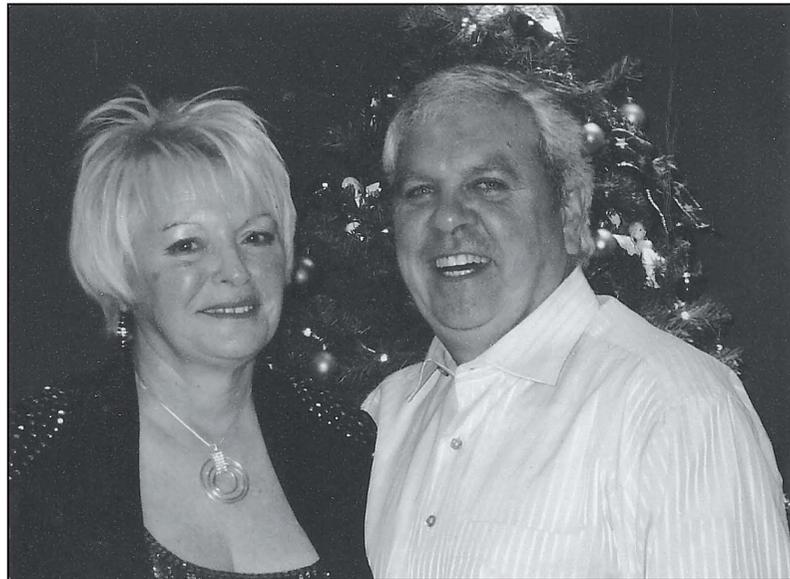


Joseph-Victor Sylvestre (François et Caroline Vermette)
m. 7 janvier 1920 Saint-Justin
Rose-de-Lima Ladouceur (Edmond et Malvina Vermette)

Famille Pierre Durand et Carmen Pelland



Le 16 août 1969, dans notre magnifique paroisse de Saint-Thomas-de-Joliette, Pierre Durand, fils d'Arem et de Liliane Sylvestre, unit sa destinée à Carmen Pelland, fille de Donatien et d'Alfréda Goyet. Il travaille avec son père dans l'entreprise familiale A. Durand & Fils pendant seize ans. Depuis 1983, il occupe le poste de gérant des opérations pour Malo Transport 1971 à Joliette. Carmen contribue au développement économique du village de Saint-Thomas en travaillant sur des fermes de production de tabac pendant vingt-deux ans. Ils voient grandir deux filles.



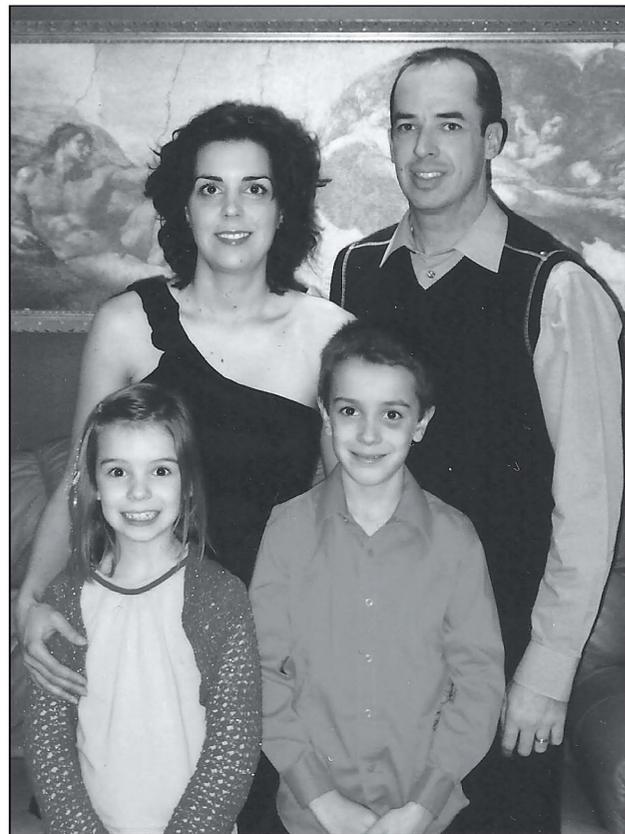
Carmen et Pierre.

Nancy œuvre comme directrice des ventes chez Bell Mobilité à Dorval. Elle habite à Laval avec sa fille unique Jade.



Jade Dahouda et Nancy Durand.

Kathy épouse Tommy Harnois, fils de Mario et de Mireille Lambert. Le couple demeure à Saint-Thomas avec leurs enfants, Anthony et Ève. Kathy occupe le poste d'hygiéniste à la Clinique dentaire François Dupuis à Joliette. Tommy, d'abord président de Chauffage Harnois entre 1999 et 2006, devient copropriétaire des Entreprises C. Bédard Inc.



Kathy Durand, Tommy Harnois et leurs enfants : Ève et Anthony.

Pierre Durand (Arem et Liliane Sylvestre) et **Carmen Pelland** (Donatien et Alfréda Goyet)
m. 16 août 1969 Saint-Thomas

Arem Durand (Philippe et Rosilda Durand)
m. 20 mai 1944 Saint-Barthélemy
Liliane Sylvestre (Joseph-Victor et Rose-de-Lima Ladouceur)



Donatien Pelland (Narcisse et Thérèse Bonin)
m. 7 octobre 1944 Saint-Thomas
Alfréda Goyet (Arthur et Éva Roberge)



Famille Narcisse Fafard et Marie Robillard

L'ancêtre François Fafard, venu de Hotot-en-Auge, évêché de Lisieux en Normandie, convole en justes noces avec Marie Richard, le 5 novembre 1656 aux Trois-Rivières. De la 9^e génération des Fafard, Narcisse naît le 20 juin 1897 à Saint-Thomas, aîné des douze enfants d'Aldéric et de Marie-Louise Pagé.

À 14 ans, Narcisse s'engage chez Hildège Harnois. Il travaille sur la ferme, de la clarté du jour à la noirceur, pour un modeste pécule de 10 cents l'heure. Désireux de fonder une famille nombreuse, à l'instar de maints jeunes gens de l'époque, il obtient, le 26 février 1919, la main d'Agnès Harnois, fille mineure de son patron et de Georgianna Harnois. De cette première union, naissent Yvette, Claire (30 juin 1921), la seule survivante ayant épousé Rosaire Derouin le 2 décembre 1944 et Aldéric. Agnès décède prématurément le 9 février 1924, à l'âge de 21 ans. Le 14 janvier 1925, Narcisse épouse en secondes noces Marie Robillard, née en 1900, une des cinq enfants de Lactance et d'Hermina Bourret.

Narcisse achète la ferme de son oncle Wilfrid Fafard, au 260, rang Saint-Charles. Un sol pauvre et sablonneux rend la culture passablement difficile. En 1937, un agronome bien avisé leur propose de cultiver du tabac à cigarette. Cette option judi-

cieuse fait bien vivre sa famille et donne du travail à ses treize enfants, plus vaillants les uns que les autres.

Habile de ses mains, Marie Robillard démontre de multiples talents : courtepoinces, tricot et métier à tisser. Papa Narcisse participe activement à toutes les activités sociales de sa paroisse. Il aime la danse et le chant, pour passer les longues et froides soirées hivernales. Maire de Saint-Thomas pendant quatorze ans, il allait souvent à Joliette rencontrer le député du temps, Antonio Barrette, premier ministre du Québec en 1960. En 1963, il décide de passer le flambeau, vendant la terre à son fils André, de la troisième génération des Fafard à la cultiver. Désireux de prendre une retraite amplement méritée, après des années de durs labeurs consacrés aux travaux des champs, les parents se font construire une maison au village qui les vit naître. Ils reçoivent la visite journalière de leurs 13 enfants, 31 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Marie quitte ce monde le 23 mai 1985; Narcisse va la rejoindre le 27 avril 1997.

Les membres de la famille souhaitent un bon 175^e anniversaire à tous les citoyens et citoyennes de Saint-Thomas.



Marie et Narcisse.



Le 50^e anniversaire de mariage de Narcisse et de Marie :
Lise, André, Jeannine, Yolande, Léonard, Irène, Marie Robillard, Denise, Narcisse, Noël, Claire, Denis, Alice, Georges et Rita.

Narcisse Fafard (Aldéric et Marie-Louise Pager) et **Marie Robillard** (Lactance et Hermina Bourret)
m. 14 janvier 1925 Saint-Thomas

Aldéric Fafard (Narcisse et Delphine Auger)
m. 22 septembre 1896 Saint-Thomas
Marie-Louise Pager (Pierre et Philomène Perreault)



Lactance Robillard (François et Adéline Coutu)
m. 26 février 1884 Saint-Jean-de-Matha
Hermina Bourret (Jérôme et Geneviève Poirier)

Famille André Fafard et Annette Chartier



André, fils de Narcisse Fafard et de Marie Robillard, travaille avec son père sur la ferme située au 260, rang Saint-Charles. Dès son tout jeune âge, il appréciait déjà beaucoup le métier d'agriculteur. Par la suite, il se marie le 11 mai 1957 avec Annette, fille d'Omer-Édouard Chartier et d'Ida Coulombe, une famille pionnière dans la culture de la pomme de terre, établie dans le rang Saint-Charles. Les nouveaux mariés habitent en logement sur la rue Principale pendant quelques années, en travaillant toujours aussi assidûment aux côtés du paternel.

Après la proposition faite par Narcisse à André, ce dernier achète la ferme familiale en 1963 et s'y installe avec son épouse. La terre compte à cette époque une superficie de 200 acres. Quelques années passent pendant lesquelles ils acquièrent d'autres terres pour plus de rentabilité.

Trois enfants naîtront de cette union. Leur premier fils décède en 1959 à la naissance. Un dur coup pour les parents éplorés. Ils restent confiants et de leur amour naît une belle petite fille, Linda, le 5 septembre 1963. Quelques années plus tard, une seconde s'ajoute à la famille : Lorraine naît le 8 octobre 1965.

Après plusieurs années de travail à améliorer la productivité de la terre, le tabac laisse la place à la pomme de terre. Le couple en fait ainsi sa culture principale. À la suite de plusieurs années de dur labeur, il pense à se donner un peu de bon temps. En 1996, il décide de vendre la ferme afin de prendre une retraite bien méritée. André et Annette se font construire une maison au village de Saint-Thomas, où ils aménagent un coin chaleureux et accueillant.

La retraite vient les combler de joie grâce à la présence des enfants et deux petits-enfants, Josiane et Maxime. Leurs journées se remplissent d'activités diverses qui prennent une grande importance : golf, quilles et jardinage de fleurs. Après cinquante-cinq ans de mariage, les liens familiaux deviennent plus forts que jamais, avec toutes les bonnes occasions de se réunir et discuter en famille.



La famille : André, Linda, Annette, Josiane, Lorraine et Maxime.



Vue aérienne de la ferme familiale, en 1985.

André Fafard (Narcisse et Marie Robillard) et **Annette Chartier** (Édouard et Ida Coulombe)
m. 11 mai 1957 Saint-Thomas

Narcisse Fafard (Aldéric et Marie-Louise Pagé)
m. 28 mai 1939 Saint-Thomas
Marie Robillard (Lactance et Hermina Bourret)



Édouard Chartier (Adolphe et Aurélie Desmarais)
m. 28 mai 1930 Saint-Thomas
Ida Coulombe (Omer et Régina Robitaille)



Famille Michel Forest et Ginette Dubois

Léo (1916-1990) et Claire (1916-2006) se marient à Saint-Thomas-de-Joliette le 12 avril 1939. De cette union naissent sept enfants : Suzanne, Jeannette, Robert, Michel, Noël, Cécile et Richard. La famille s'agrandit avec dix petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

En 1940, ils déménagent à Saint-Thomas-de-Caxton pour travailler sur une ferme expérimentale produisant du tabac à pipe, à la de-



Le 50^e anniversaire de mariage de Léo Forest et de Claire Robitaille.

mande de l'agronome M. Turcot. L'année suivante, le gel anéantit la récolte. Léo se trouve dans l'obligation de chercher un nouveau travail. La famille déménage à Verdun, puis à Cartierville. La famille revient alors s'établir à Saint-Thomas en 1949. Léo devient commis à la quincaillerie Louis Desrosiers de Joliette et ensuite à la Plomberie Maurice Lasalle, d'où il prend sa retraite. Claire s'occupe de la maisonnée et travaille au tabac durant l'été.

Michel quitte le nid familial à 28 ans pour épouser Ginette Dubois le 30 juin 1973, lors du premier Festival du tabac. En 1976, ils font construire leur maison dans le rang Saint-Charles, qu'ils habitent encore aujourd'hui, et où naissent leurs enfants Annie et Maxime. Annie se marie le 17 juillet 2004 à Pascal Hébert et leur procure le grand bonheur de devenir grands-parents de deux adorables petits-enfants : Mathis et Maylia. Annie demeure à Saint-Sulpice et elle enseigne au préscolaire à la Commission scolaire des Affluents. Maxime, opérateur à la compagnie IPEX de Saint-Jacques, habite Saint-Thomas.



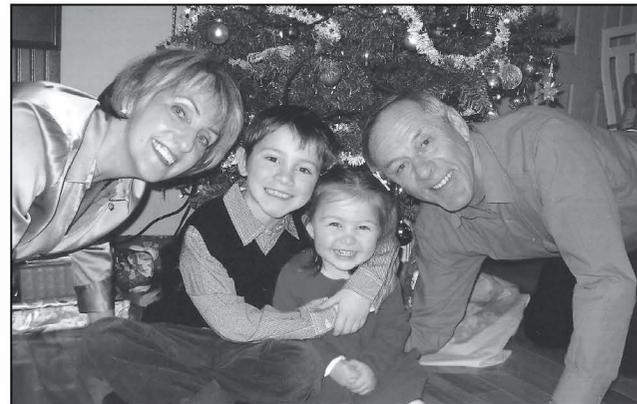
Annie et son frère Maxime.

Michel travaille quarante et un ans à l'usine de pneus Firestone, devenue Bridgestone, d'où il prend sa retraite en 2007. Ginette travaille comme secrétaire au cégep de Joliette, plusieurs années à temps partiel, afin de voir de près à l'éducation de sa progéniture, puis se retire en 2008.

Ginette et Michel ont le bonheur d'être tous les deux à leur retraite, en santé et très actifs. Sportif accompli, Michel fait plusieurs randonnées à vélo

dès que la température le permet; il parcourt, en moyenne, 5000 kilomètres par année et son rêve serait de pouvoir encore faire du vélo à 80 ans. Il s'adonne également au ski de fond, en plus de s'entraîner dans un centre de conditionnement et de jouer aux quilles trois fois par semaine. Ginette est tout aussi occupée par des activités plus relaxantes, telles que la méditation, la danse et les déjeuners de retraitées. Adeptes du bénévolat, dont des visites d'amitié, elle a assuré une partie du secrétariat du Comité des fêtes du 175^e anniversaire de Saint-Thomas. Des spectacles et voyages complètent bien leur emploi du temps.

Que toutes les festivités du 175^e anniversaire favorisent le rassemblement de notre communauté...



Ginette Dubois-Forest, Mathis et Maylia Hébert et Michel Forest, en décembre 2011.

Michel Forest (Léo et Claire Robitaille) et **Ginette Dubois** (Fernand et Cécile Laprade)
m. 30 juin 1973 Christ-Roi, Joliette

Léo Forest (Alphonse et Alma Neveu)
m. 12 avril 1939 Saint-Thomas
Claire Robitaille (Hildège et Clara Coutu)



Fernand Dubois (Alphonse et Emma Girouard)
m. 14 juin 1947 Très-Saint-Nom-de-Jésus, Montréal
Cécile Laprade (Rosaire et Diana Lanctôt)

Famille Denis Garceau et Pauline Fernet



Eustache Garceau, fils de Joachim et d'Adèle Laforge, naît à Saint-Thomas-de-Joliette le 28 mai 1861. Le 25 février 1884, il épouse à Berthier Domithilde Laporte, fille de Toussaint et de Julie Laforge. De cette union, neuf enfants viennent au monde, dont trois décédés en bas âge. Eustache achète la terre vers 1900. Désireux de s'impliquer au service de ses concitoyens, il occupe les postes de conseiller municipal en 1904 et de marquier de 1916 à 1918.



Eustache et Domithilde.



Martial, Hélène et leurs filles Hélène et Lyne.

Vers 1930, Martial se porte acquéreur de la ferme familiale. Désormais établi sur des bases solides, il obtient la main d'Hélène Gadoury, fille de Fernando et d'Émérance Savignac. Le curé de Berthier leur accorde sa bénédiction nuptiale le 3 décembre 1930. Au fil des années qui passent, ils ont cinq enfants : Réjean, Thérèse, Jacqueline, Denis et Marie-Claire.

Denis, épouse Pauline Fernet, fille de Paul et d'Aline Coulombe, le 13 septembre 1958 à Berthier. Elle lui donne trois beaux enfants : Hélène, Lyne et Alain. Après l'acquisition formelle de la terre en 1971, Alain entreprend de faire pousser des pommes de terre jusqu'en 1997. Désireux de profiter d'une retraite bien méritée après des années de dur labeur consacré aux travaux des champs, il vend son bien en 1998, mais garde néanmoins sa maison.



Pauline et Denis.

Pauline termine ses jours le 6 juillet 1998, mais son conjoint profite de la joie de voir grandir onze petits-enfants : Julie, Maribelle, Ariane, Isabelle, Élisabeth, Liliane, Samuel, Éric, Patrick, François et Yan.



Les fiançailles d'Alain et de Christine, en juillet 1988.



La maison familiale.

Denis Garceau (Martial et Hélène Gadoury) et **Pauline Fernet** (Paul et Aline Coulombe)
m. 13 septembre 1958 Berthier

Martial Garceau (Eustache et Domithilde Laporte)
m. 3 décembre 1930 Berthier
Hélène Gadoury (Fernando et Émérance Savignac)

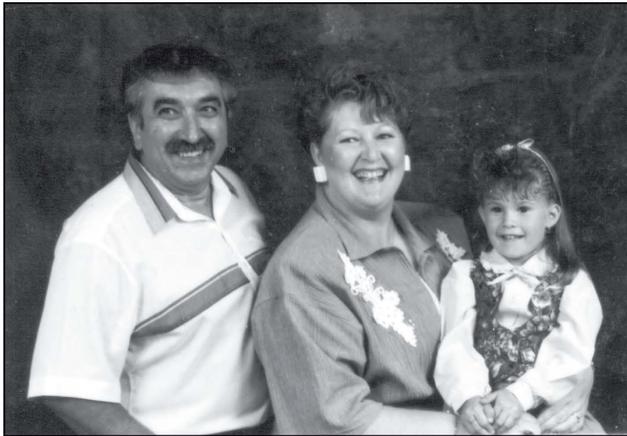


Paul Fernet (Onésime et Marie Desrosiers)
m. 29 janvier 1930 Saint-Cuthbert
Aline Coulombe (Paul et Marie-Ange Lafontaine)



Famille Lauréat Gélinas et Sylvie Brizard

Lauréat Gélinas, fils d'Onil et d'Adrienne Trahan, et Sylvie Brizard, fille d'Antonio et de Denise Francœur, se marient le 19 mai 1973 à Berthierville. Natif de Charette, près de Shawinigan, mais élevé à Louiseville, Lauréat se trouve un emploi à la compagnie Firestone. De ce fait, le couple décide donc de s'établir à Saint-Thomas et de se construire une maison sur les terres de Michel Harnois en 1978. Charmant petit village situé géographiquement entre le lieu de travail de Lauréat et leurs familles respectives, Saint-Thomas s'avère donc un choix idéal pour fonder une famille.



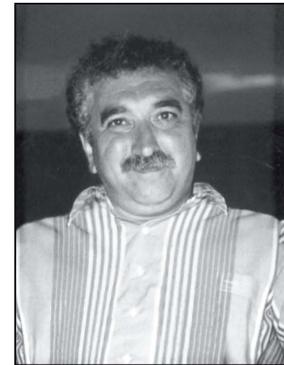
Lauréat, Sylvie et Marie-Ève.

Coiffeuse de métier, Sylvie ouvre son propre salon en novembre 1987, soit un an après la naissance de Marie-Ève, le 15 août 1986. Cette belle fille devient leur principale raison de vivre, car ils l'attendaient depuis treize ans et savaient qu'elle demeurerait leur unique enfant. Toute son enfance sera pour eux du pur bonheur au quotidien.

Citoyens de la place, les parents s'impliquent fort activement au sein de la communauté. Au début, Sylvie apporte son aide bénévole pour la vente de billets lors du festival du tabac. Par la suite, elle fait partie du comité d'école et, pendant quinze ans, du conseil de vérification et de déontologie de la Caisse populaire (CVD).

Lauréat s'implique au sein de la pastorale, préparant les enfants à la première communion et à la confirmation, au cours des années pendant lesquelles Marie-Ève fréquente l'école primaire. Dans un même temps, il occupe également diverses fonctions au sein du CVD de la Caisse populaire pendant neuf ans.

Le 22 décembre 1995, tout bascule. Lauréat décède prématurément dans un accident d'auto provoqué par un conducteur revenant d'un party trop arrosé. Sylvie doit donc continuer seule. Aujourd'hui, sa grande fille de 25 ans demeure dans une jolie maison de Saint-Ambroise, avec son conjoint Sébastien Coulombe, né à Saint-Thomas le 16 avril 1983.



Lauréat.

Sylvie gère toujours son salon, sous le nom de « Coiffure Le Profil Enr ». Elle partage son temps entre son travail, sa famille, ses amis et les voyages, préparant tranquillement sa retraite éventuelle. Elle en parle beaucoup, mais n'est pas encore décidée, car elle craint de s'ennuyer. Elle aime beaucoup ses fidèles clientes, devenues des amies au fil du temps. Elle ne saurait plus avec qui parler... Par ailleurs, elle aime trop le public pour arrêter.



Sylvie et Marie-Ève.

Elle continue donc avec le sourire, espérant qu'il lui reste encore plusieurs bonnes années avant d'aller retrouver son mari et son père, tous les deux enterrés ici à Saint-Thomas, où Sylvie et sa mère iront un jour rejoindre leurs conjoints afin de demeurer tous ensemble dans le cimetière. Juste une place où l'on retrouve tout le monde.

Lauréat Gélinas (Onil et Adrienne Trahan) et **Sylvie Brizard** (Antonio et Denise Francœur)
m. 19 mai 1973 Berthierville

Onil Gélinas (Albert et Maria Pelletier)
m. 17 novembre 1942 Yamachiche
Adrienne Trahan (Philémon et Jeannette Gélinas)



Antonio Brizard (Cuthbert et Germina Morel)
m. 7 octobre 1952 Saint-Barthélemy
Denise Francœur (Barnabé et Alice Massicotte)

Famille Viateur Goyet et Marie-Paule Pelland



Le 9 janvier 1904 à Saint-Thomas, Arthur Goyet, né le 29 février 1884, fils de Médard et de Mélina Chartier, jette son dévolu sur une demoiselle de la paroisse, en la personne d'Éva Roberge, venue au monde le 30 mars 1883, fille de Joseph et de Céлина Duval. De leur union vont naître neuf enfants. Éva décède le 30 avril 1951; Arthur va la rejoindre le 3 septembre 1963. Leur fils Viateur convole en justes noces le 6 juillet 1946 à Saint-Thomas, avec Marie-Paule Pelland, fille de Narcisse et de Thérèse Bonin, des cultivateurs originaires de la paroisse voisine de Sainte-Élisabeth. Producteur agricole accompli, il se consacre vaillamment à ses champs de pommes de terre, sur le rang Saint-Charles, et à ses six enfants.



Arthur Goyet et Éva Roberge.

Micheline et François Ashton. **André** et Pauline St-Jean (Notre-Dame-des-Prairies, 5 mai 1973) : deux enfants et trois petits-enfants.

Jocelyne et Gilles Chartier (Saint-Thomas, 19 octobre 1974).

Martin et Céline Poitras (L'Assomption, 3 décembre 1988) : un enfant.

Denise et Robert Ducharme (Saint-Thomas, 6 juillet 1968) : trois enfants et trois petits-enfants.

Gisèle et Yvon Robitaille (Saint-Thomas, 6 juillet 1974) : deux enfants et trois petits-enfants.



Marie-Paule Pelland et Viateur Goyet.



Viateur Goyet et Marie-Paule Pelland, entourés de leurs enfants.



La famille, en 2010.

Viateur Goyet (Arthur et Éva Roberge) et **Marie-Paule Pelland** (Narcisse et Thérèse Bonin)
m. 6 juillet 1946 Saint-Thomas

Arthur Goyet (Médard et Mélina Chartier)
m. 9 janvier 1904 Saint-Thomas
Éva Roberge (Joseph et Céлина Duval)



Narcisse Pelland (Rodrigue et Rosanna Guilbault)
m. 26 janvier 1924 Sainte-Élisabeth
Thérèse Bonin (Omer et Marie Ferland)



Famille Germain Goyet et Alfréda LaSalle

Germain Goyet (9 septembre 1908), fils d'Arthur et de Maria Déziel dit Labrèche, et Alfréda Lasalle (12 juillet 1010), fille de William et d'Élisabeth Coutu, tous deux natifs de Saint-Thomas, unissent leurs destinées le 24 septembre 1930 dans leur église paroissiale. Ils s'établissent sur une ferme de la route 158, tout près du village. Une toute petite maison les accueille; ils y fondent une famille. En 1949, ils achètent une autre ferme, située au 471, rue Principale. Ils emménagent dans une maison très grande pour les loger. Ils font la traite des vaches, la plantation du tabac à pipe et cultivent la pomme de terre; sur leur terre, on y trouve aussi une érablière. Au grand plaisir de Germain et d'Alfréda, parents et amis se réunissent à la cabane à sucre.



Germain et d'Alfréda, en 1930.

coup dans la paroisse, à titre de marguillier, commissaire d'école et maître-chantre. Homme actif, il est présent dans sa communauté; il aime particulièrement organiser des élections.

Alfréda se montre très habile à confectionner des roses en papier crêpé, pour orner le reposoir à la Fête-Dieu. Fille d'Isabelle et membre du Cercle des fermières, elle participe pendant plusieurs années au souper canadien à la salle paroissiale.

Les travaux manuels (tricot, crochet, courtepointe, couture et métier à tisser) n'ont aucun secret pour cette artisane créative. En plus de s'occuper de sa maisonnée, elle seconde son époux aux travaux des champs. Mère dévouée, elle ne se plaint jamais; seul le bien-être de la famille lui importe.

Treize enfants les comblent de bonheur. Malheureusement, Thérèse décède de la méningite le 22 août 1946, à l'âge de 11 ans, une vive douleur pour les parents. Ils donnent le prénom de Thérèse à la fille qui vient au monde après le décès de la première. Sur la ferme, le travail est ardu. Germain ne se décourage pas. Il fait aussi boucherie et s'occupe d'un grand potager. La famille ne manque de rien.

Il berce ses enfants tout en fredonnant, leur chantant des cantiques de Noël. Il est un bon vivant et surtout un ricaneur. Jouer aux cartes constitue son passe-temps favori. Germain s'implique beau-

En 1965, la terre est vendue à Georges-Albert Lafond, ainsi que les vaches et les bâtiments. Le couple garde cependant la maison familiale, un lieu de rencontre où l'on aime se rassembler pour partager et festoyer. Germain décède le 13 mars 1982. Cinq générations découlent de cette union, une grande famille de quatre-vingt-neuf descendants, sans compter les autres à venir. Le 4 septembre 2011, les douze frères et sœurs Goyet fêtent le 80^e anniversaire de naissance d'Antoinette, aînée de la famille. Germain et Alfréda, bravo pour tous vos accomplissements, vous demeurez toujours présents dans nos cœurs.



Vue aérienne de la ferme familiale.



La famille, lors du 80^e anniversaire d'Antoinette.
En avant : Claude, Jeannine, Thérèse, Antoinette, Diane et Madeleine; en arrière : Maurice, Albert, Marcel, Gérald, Roger et Bernard.

Germain Goyet (Arthur et Marie Déziel dit Labrèche) et **Alfréda Lasalle** (William et Élisabeth Coutu)
m. 24 septembre 1930 Saint-Thomas

Arthur Goyet (Joseph et Théodore Belhumeur)
10 septembre 1901 Saint-Paul-de-Joliette
Maria Déziel dit Labrèche (Joseph et Rosalie Renaud)



William Lasalle (Médard et Rose-de-Lima Arbour)
m. 17 octobre 1893 Saint-Thomas
Élisabeth Coutu (François-Xavier et Delphine Coutu)

Famille Bernard Goyet et Françoise Harnois



La famille de Bernard Goyet, fils de Germain et d'Alfréda Lasalle, habite Saint-Thomas depuis plusieurs générations. Bernard y convole en justes noces le 12 juin 1965 avec sa concitoyenne Françoise Harnois, fille de Toussaint et de Gertrude Lavallée. Elle lui donne deux beaux garçons, établis dans la municipalité eux aussi.

Daniel (21 juillet 1967) choisit pour épouse Isabelle Mercier, native de L'Assomption, le 31 août 1996. Les jumeaux Jérémy et Sandrine naissent de cette union le 29 juillet 1997. **Patrice** (7 juin 1971) unit sa destinée à Karine Collin, le 21 août 1999 à Sainte-Julienne. Leur premier enfant, Laurie, arrive le 19 avril 2000; Raphaël la suit le 12 avril 2001.



Famille Bernard Goyet et Françoise Harnois, en 2011.
En avant : Raphaël et Laurie; au centre : Jérémy, Sandrine, Françoise et Karine Collin; en arrière : Isabelle Mercier, Daniel, Bernard et Patrice.

Germain et Alfréda Lasalle, cultivateurs natifs de Saint-Thomas, élèvent douze enfants sur la rue Principale. Désireux de voler de ses propres ailes, Bernard se lance hardiment dans la restauration avec l'acquisition de la Rôtisserie de Joliette en 1982. Fier de cette belle réussite, il passe le flambeau à ses enfants en 2008. Toute sa famille éprouve une grande fierté de faire partie de cette belle communauté lanauoise, car il fait bon y vivre.



La Rôtisserie de Joliette.



Famille Toussaint Harnois et Gertrude Lavallée, vers 1955. En avant : Françoise, Michel et Monique; en arrière : Toussaint, Gertrude et André.



Famille Germain et Alfréda Lasalle, vers 1960. En avant : Thérèse, Jeannine, Alfréda, Germain, Diane, Madeleine et Antoinette; en arrière : Roger, Albert, Maurice, Bernard, Claude, Gérald et Marcel.

Bernard Goyet (Germain et Alfréda LaSalle) et **Françoise Harnois** (Toussaint et Gertrude Lavallée)
m. 12 juin 1965 Saint-Thomas

Germain Goyet (Arthur et Maria Labrèche)
m. 24 septembre 1930 Saint-Thomas
Alfréda Lasalle (William et Élisabeth Coutu)



Toussaint Harnois (Hildège et Georgiana Harnois)
m. 4 novembre 1937 Saint-Thomas
Gertrude Lavallée (Oscar et Eva Masse)



Famille Irénée Harnois et Marie Ducharme

De la descendance d'Abraham Harnois, originaire d'Yvetot en Normandie, Irénée est le fils d'Hildaige et de Georgianna Harnois. Il vient au monde le 8 juin 1902 à Saint-Thomas. Désireux de fonder une famille à son tour, il fait la rencontre de la compagne de sa vie en la personne de Marie Ducharme. Née le 5 mars 1904, elle est la fille de Stanislas et de Marie-Anne Rainville. Elle œuvre comme enseignante à l'école des garçons du village de Saint-Thomas au moment de leur rencontre. Irénée et Marie unissent leurs destinées le 29 août 1923.

Jeunes mariés avec un enfant, ils partent vivre à Arvida, au Lac-Saint-Jean, où Irénée besogne à la fonderie d'aluminium. La grande crise incite la petite famille à revenir à Saint-Thomas. Caressant le rêve de bâtir sur des bases solides, Irénée se porte acquéreur du magasin général, avant de le céder quelques années plus tard à Lucien Champagne. En 1928, il achète une terre et une maison au village. Au fil des années, il y élève une famille de treize enfants. Souhaitant prendre de l'expansion, il agrandit son patrimoine foncier. Il se spécialise alors dans la culture du tabac à cigarettes, domaine qui l'occupe jusqu'en 1964.

À la maison, les membres de la famille peuvent bénéficier des soins d'une mère très présente, avenante et capable de tout accomplir avec succès. La descendance compte maintenant 36 petits-enfants, 58 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants. Même si les parents se trouvent maintenant dans un autre monde, les Harnois continuent de se réunir au Jour de l'An dans le plaisir de voir s'agrandir leurs rangs au fil des années qui passent.



La maison familiale, acquise en 1928.



La famille, le 1^{er} janvier 1989. En avant : Florent, Paulette, Marie Ducharme, Jacqueline, Maurice et Mario; en arrière : Marcel, Raymond (décédé), Alban, Anne-Marie, Gérald, Gisèle et Louise; en médaillon, Jacques (décédé).



Le 50^e anniversaire de mariage d'Irénée et de Marie.

Irénée Harnois (Hildaige et Georgianna Harnois) et **Marie Ducharme** (Stanislas et Marie-Anne Rainville)
m. 29 août 1923 Saint-Cléophas

Hildaige Harnois (François Harnois et Malvina Champagne)
m. 3 août 1897 Saint-Thomas
Georgianna Harnois (Évangéliste et Marie-Louise Monfils)



Stanislas Ducharme (Alexis et Josèphe Gélinas dit Lacourse)
m. 15 février 1897 Saint-Edmond
Marie-Anna Rainville (Octave et Marguerite Hudon dit Beaulieu)

Famille Mario Harnois et Mireille Lambert



Mario Harnois, fils d'Irénée et de Marie Ducharme, naît à Saint-Thomas le 16 février 1948. Il fréquente l'école primaire du village, poursuit ses études secondaires à l'école Barthélemy-Joliette et termine son cours technique d'outilleur à l'Institut technologique de Montréal en 1968. Il travaille chez Reynolds Aluminium à Blainville (1968-1972), avant de devenir machiniste chez M.G. Machine Shop à Joliette (1972-1975) et d'occuper le poste de contremaître dans les engrais pour C.I.L. à Saint-Thomas (1975-1980). De 1981 à 2006, il possède Les Pétroles Harnois Inc. et est coactionnaire de Service de chauffage Harnois Inc. Le 18 juillet 1970 à Saint-Cuthbert, il unit sa destinée à l'enseignante Mireille Lambert, fille de Léopold et de Thérèse Drainville.

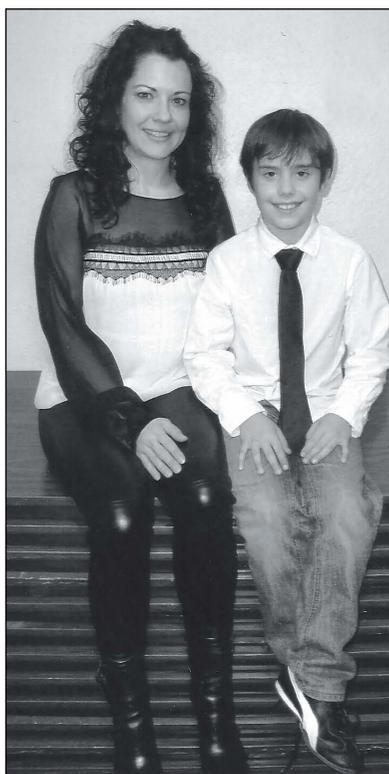
Dans ses loisirs, il pratique plusieurs sports : hockey, balle molle et curling. Aujourd'hui, il se livre à la pêche, au golf et aux voyages. D'août 1987 à avril 2005, il siège au conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas, dont seize ans comme président. De 2002 à 2008, il occupe les postes d'administrateur à la Fondation du cégep de Joliette et président de la campagne de financement de cette dernière



Mario Harnois et Mireille Lambert.

en 2005. Depuis 1996, il agit comme secrétaire de l'Association des propriétaires de chalets, secteur Tracy.

De l'union de Mario et de Mireille vont naître deux enfants. Tommy (9 décembre 1972), technicien en chauffage, épouse Kathy Durand (15 février 1976). Ils voient grandir Anthony (10 janvier 2002) et Ève (23 septembre 2004). Jacinthe (26 mars 1975), directrice en marketing, partage la vie de son mari Rémy Harrisson et de Ludovic (17 mai 2002).



Jacinthe Harnois et Ludovic Harrisson.



Kathy Durand, Tommy Harnois et leurs enfants : Eve et Anthony.

Mario Harnois (Irénée et Marie Ducharme) et **Mireille Lambert** (Léopold et Thérèse Drainville)
m. 18 juillet 1970 Saint-Cuthbert

Irénée Harnois (Hildège et Georgianna Harnois)
m. 29 août 1923 Saint-Cléophas-de-Brandon
Marie Ducharme (Stanislas et Marie-Anna Drainville)



Léopold Lambert (Wilfrid et Rose-Anna Caron)
m. 30 juin 1947 Saint-Edmond
Thérèse Drainville (Jean-Baptiste et Aurore Dubois)



Famille Roland Harnois et Hermance Bonin

Roland Harnois, fils de Charles-Édouard et de sa première épouse Lucienne Garceau, naît à Saint-Thomas le 16 mars 1930, troisième des onze enfants d'une famille élargie. Le destin l'entraîne à croiser la route d'Hermance Bonin, fille d'Hervé et de Jeanne Simard, née à Lanoraie le 3 février 1932.

Le 25 juillet 1953, les cloches de l'église paroissiale de Lanoraie sonnent à toute volée pour célébrer l'union matrimoniale de Roland et d'Hermance, devant l'assistance réunie pour cette circonstance solennelle mais néanmoins joyeuse.

Les nouveaux époux s'épanouissent à Saint-Thomas dans un milieu agricole. En plus de leur ferme laitière, ils consacrent une partie de leur énergie à la culture du tabac à pipe et de la betterave à sucre. Mère à plein temps, Hermance seconde son mari

d'une façon exemplaire dans l'accomplissement des travaux agricoles. De cette union naissent cinq garçons et deux filles. Avec les années, quinze petits-enfants viendront agrandir les rangs de la famille.



La ferme familiale.



Le 50^e anniversaire de mariage, le 25 juillet 2003. En avant : Lucie, Roland, Hermance et Suzanne; en arrière : Donald, Claude, Richard, Jean-Pierre et Gilles.

Roland Harnois (Charles-Édouard et Lucienne Garceau) et **Hermance Bonin** (Hervé et Jeanne Simard)
m. 25 juillet 1953 Lanoraie

Charles-Édouard Harnois (Ernest et Parmélia Coutu)
m. 5 août 1925 Saint-Thomas
Lucienne Garceau (Théodore et Rose-Anna Contrée)



Hervé Bonin (Zénon et Maria Perreault)
m. 6 juillet 1927 Saint-Ambroise-de-Kildare
Jeanne Simard (Adélard et Victoria Perreault)

Famille Denis Harnois et Henriette Rivest



Charles-Édouard Harnois unit sa destinée à Lucienne Garceau en 1925. Elle lui donne cinq enfants : William, Gracia, Rolland, Théodore et Lucien. Après son décès prématuré, Charles-Édouard refait sa vie avec Édouardina Garceau, sœur de Lucienne, le 31 juillet 1935. La famille s'élargit avec six nouveaux enfants : Mariette, Yolande, Viateur, Armand et les jumeaux Denise et Denis.

Denis, né à Saint-Thomas le 20 février 1942, unit sa destinée à Henriette Rivest en mai 1965. Dès octobre, le jeune couple achète la ferme de tabac à cigarette de Charles-Édouard. Denis exploite brillamment la terre, toujours épaulé par son épouse, qui voit à la gestion des employés, l'administration de la ferme et l'éducation de leurs cinq enfants : Louise (février 1967), Gisèle (mars 1969), Alain (juin 1970), Michel (novembre 1971) et Jean-François (octobre 1979).



Denis, à la pêche, à La Tuque.

En 1984, Denis construit son chalet à La Tuque. Les parents s'y reposent, aimant taquiner le doré et la truite, entourés de leurs enfants et amis. Les jeunes travaillent à temps partiel sur la ferme, mais n'envisagent pas d'assurer

la relève. En 1988, Denis et Henriette vendent la terre, tout en conservant la maison familiale. Ils



La maison familiale, en 1999.



Henriette et Denis,
le 15 mai 1965.



Charles-Édouard Harnois
et Édouardina Garceau.

continuent à travailler sur une base saisonnière jusqu'à leur retraite.

Un repos bien mérité se prépare pour eux. Malheureusement, Denis décède en juin 2011 à 69 ans, d'un cancer du cerveau. Henriette profite de l'affection de ses enfants et petits-enfants Vanessa, Jo-Annie, Kevin, Jean-Félix, Jérémy, Laurie, William et Alexis. Avec nostalgie, elle se remémore d'innombrables souvenirs de ses quarante-six ans de bonheur vécus avec Denis.



La famille, en 2005. En avant : Louise, Denis et Henriette; en arrière :
Alain, Jean-François, Michel et Gisèle.

Denis Harnois (Charles-Édouard et Édouardina Garceau) et **Henriette Rivest** (Alexandre et Gilberte Larchevêque)
m. 15 mai 1965 Saint-Thomas

Charles-Édouard Harnois (Ernest et Parmélia Coutu)
m. 31 juillet 1935 Saint-Thomas
Édouardina Garceau (Théodore et Rose-Anna Contrée)



Alexandre Rivest (Guillaume-Zorila et Alexina Foucher)
m. 1^{er} février 1939 Saint-Sulpice
Gilberte Larchevêque (Omer et Alma Lareault)



Famille Jean-Marc Harnois et Lucille Mercier

Jean-Marc Harnois est le huitième d'une famille de seize enfants, dont quatorze sont toujours vivants aujourd'hui. Né le 18 mars 1945 au 801, rang Grande-Chaloupe, il grandit au 1044, rue Principale à Saint-Thomas. Après les cinq premières années d'études primaires à l'école de Saint-Thomas, Jean-Marc fait sa 6^e à Sainte-Ursule, et ses 7^e, 8^e et 9^e à Saint-Thomas. Il commence son cours d'ingénieur en dessin industriel et ajustement mécanique d'une durée de quatre ans. En mars 1963, il interrompt ses études et devient camionneur pour l'entreprise de son père, J.-A.-H. Harnois. Ce dernier décède le 18 août 1969 à l'âge de 59 ans. Son épouse Florisca Asselin lui survit jusqu'au 3 avril 1985.

Jean-Marc prend épouse le 21 juin 1969, en la personne de Lisette Dufresne. Le couple aura deux enfants : Marco et Isabelle. Né le 13 juillet 1970, Marco passe toute son enfance à Saint-Thomas. Il étudie successivement au collège de Rawdon et au cégep de Joliette. Après son baccalauréat en éducation physique à l'Université du Québec à Montréal, Marco occupe la fonction d'ambulancier. Depuis 2008, il œuvre à titre d'enseignant en techniques ambulancières au

cégep Ahuntsic à Montréal. Il réside aujourd'hui à Mascouche avec sa conjointe Véronique Chaput. Ils forment une belle petite famille avec Mikaelle (20 décembre 1998) et Pierre-Alexandre (15 juillet 2005).

Isabelle naît le 4 janvier 1974. Elle fait son primaire à Saint-Thomas, son secondaire au collège Esther-Blondin, son cégep au collège Ahuntsic et son baccalauréat en sciences infirmières à l'Université de Montréal. Elle effectue après coup une maîtrise en gestion de connaissances en milieu hospitalier à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle coule aujourd'hui des jours heureux à Joliette avec son conjoint Pierre Lafrance. Elle enseigne au cégep de Joliette.

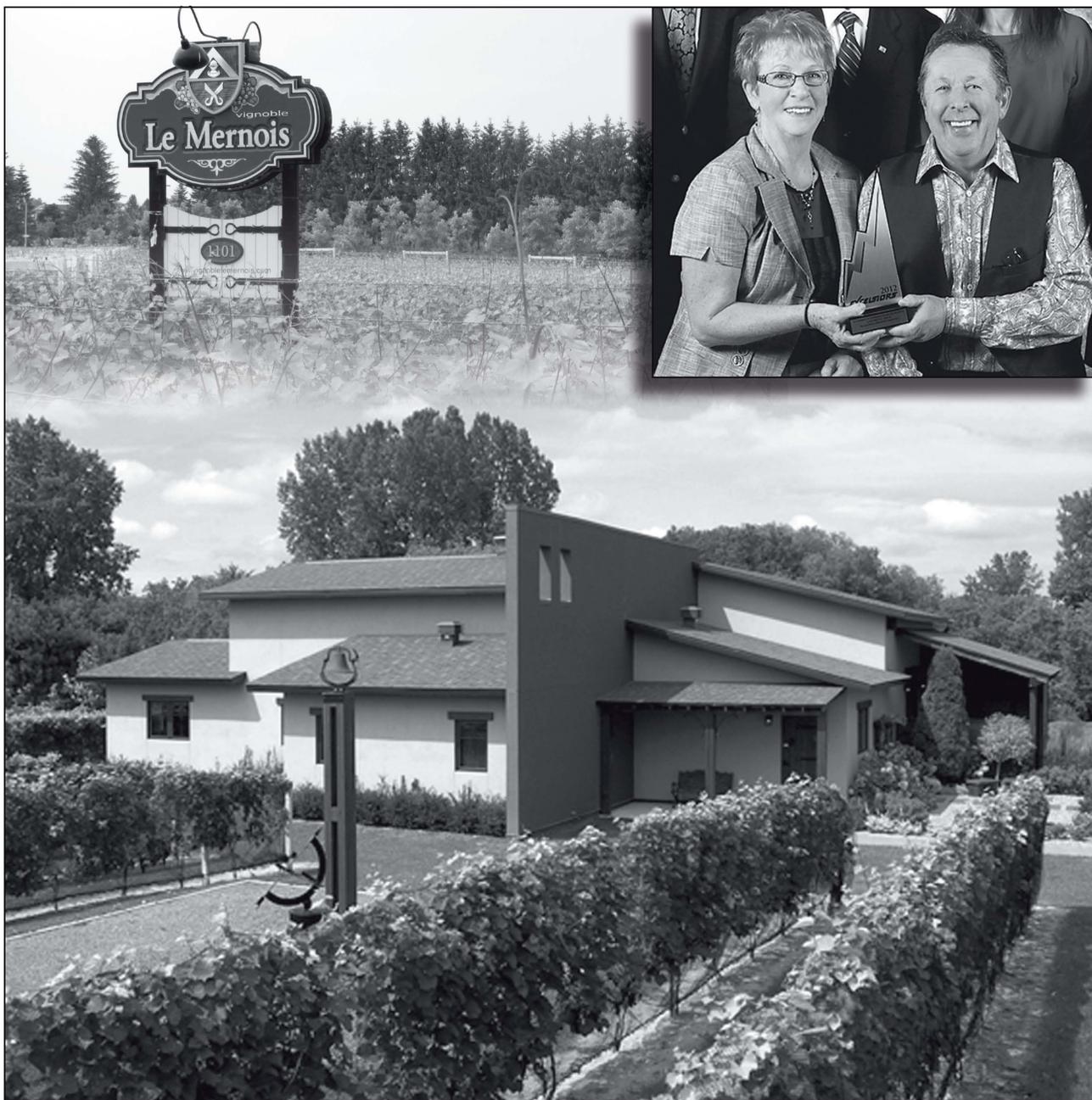
Une étape cruciale viendra après coup transformer la vie familiale. En 1981, Jean-Marc divorce. Il se remarie civilement quatre ans plus tard avec Lucille Mercier, native de Saint-Patrice-de-Beaurivage et mère de Geneviève, mariée à Yves Gaudreault. Le couple a une fille du nom de Camille. Agronome de formation, Lucille s'acclimate rapidement au milieu agricole de Saint-Thomas-de-Joliette.



La résidence familiale de Lucille et de Jean-Marc.

Très tôt, le côté entrepreneur de Jean-Marc se manifeste. De camionneur dans l'entreprise familiale, il devient gérant de l'entrepôt d'engrais de la compagnie Albatros. Dès lors, son cheminement professionnel prend un rythme accéléré. Véhiculé par sa fougue proverbiale, il devient en 1966 représentant pour CIL. Bien déterminé à implanter une usine à Saint-Thomas, il achète en 1968 le département des fertilisants

de l'entreprise de son père et forme un partenariat avec CIL, Servicentre Harnois. Jean-Marc passe du statut de simple employé à celui de partenaire et entrepreneur. Il construit ensuite « Fertico », qu'il opère de 1976 à 1988. Naît après coup Agro-100 Ltée, qu'il dirige de 1989 à 2011. Dans sa vision, Jean-Marc poursuit un objectif majeur : garder Agro-100 dans le giron des entreprises à propriété québécoise.



Le vignoble Le Mernois; ci-haut Lucille Mercier et Jean-Marc Harnois recevant le prix Excelsiors.



La réputation enviable et enviée de J.-A.-H. Harnois, affectueusement appelé « Jos », contribue grandement à paver la voie au succès en affaires et à la réussite de Jean-Marc comme de l'ensemble des entreprises Harnois. Les entreprises mises sur pied par Jean-Marc tout au long de sa carrière créèrent au moins 125 emplois. Tant de travail n'empêchera jamais Jean-Marc de s'impliquer au bénéfice de sa communauté. Il fonde dans la municipalité une colonie de vacances en 1979. À titre de conseiller municipal, il œuvre à la municipalisation des loisirs. Il agit à titre de directeur et de vice-président de la fondation du Centre hospitalier régional de Lanaudière.

Les défis de toute nature ne font jamais peur à Jean-Marc. « L'amour et la raison font bon ménage », dit-on ! Lucille et Jean-Marc se portent acquéreurs en 1985 d'une ferme sise au 1090, rang Sud, appartenant au patrimoine familial et exploitée successivement par Silvère, Irénée et Gérard Harnois. L'objectif consistera à démarrer

une aspergeraie, sous la bannière des Produits Harnois Inc. Ils deviennent en l'an 2000 les plus importants producteurs d'asperges au Québec.

Secrètement, le rêve de créer un vignoble les hante de plus en plus. En 2003, à l'instigation mais surtout l'insistance de Lucille, ils démarrent un vignoble. Depuis 2007, on trouve sur le marché les produits savoureux du Vignoble Le Mernois, une appellation qui tire son origine de la contraction des noms de famille Mercier et Harnois. Le premier vignoble de Saint-Thomas compte maintenant 15 000 ceps.

Parmi les vins qui y sont offerts, on trouve le Trou de la Phine, le Côte d'Alban, le Florisca et le Terratabac, des ambassadeurs bien marqués de nos valeurs et de notre histoire. « Ceux-ci témoignent d'ailleurs inconditionnellement de notre profond attachement à nos terres, nos cultures, notre village et notre famille. Voilà notre patrimoine, et nous en sommes fiers ! »



La famille de Lucille et de Jean-Marc.

Famille Fernand Lafortune et Laurette Vincent



Fernand, fils de William Tellier dit Lafortune et d'Angéline Bélair, naît le 28 février 1911 à Saint-Thomas. Laurette, fille d'Henri-Louis Vincent et de Valentine Forest, voit le jour à Saint-Paul le 15 octobre 1910.

En 1977, la propriété sise au 630, rang Saint-Charles à Saint-Thomas, devient la Ferme Michel Lafortune, producteur de pommes de terre. La progéniture de Fernand et de Laurette comprend onze enfants, trente arrière-petits-enfants et neuf arrière-arrière-petits-enfants.

Cultivateur, William prend possession de sa terre en 1901. Fernand la rachète en 1938. Benjamin de la famille, il demeure avec ses parents après son mariage avec Laurette, célébré à l'église de Saint-Thomas le 28 mai 1930.



William Lafortune et Angéline Bélair.



Fernand et Laurette.



Henri-Louis Vincent et Valentine Forest.



Première rangée : Marielle, Fernand, Jacinthe, Laurette et Jeanne; deuxième rangée : Claude, Nicole, Carmen, Michel, Louise, Claudette et René.

Marielle (3 mai 1931) décédée le 21 juin 2006 : Céline, Carole, Danielle, Odette, Yvon et Martine

Jeanne (17 mars 1933) : Pierre et Michel

Claude (7 août 1935) : Francine, Luc, Serge et Sylvie (13 février 1963, décédée le 8 mars 1963)

René (6 juin 1937) : Guy et André

Carmen (1^{er} décembre 1938) : Chantal, Serge et Sonia

Claudette (4 juin 1940, décédée le 15 décembre 2010) : Nadia

Louise (28 mars 1942) : Pierre, Martin et Éric

Nicole (28 août 1944) : Sophie et Karine

Victor (29 août 1946, décédé le 2 décembre 1946)

Michel (15 octobre 1947) : Mélanie

Jacinthe (1^{er} mars 1954).

Fernand Lafortune (William et Angéline Bélair) et **Laurette Vincent** (Henri-Louis et Valentine Forest)
m. 28 mai 1930 Saint-Thomas

William Tellier dit Lafortune (Elzéar et Philomène Belhumeur)
m. 6 juin 1892 Saint-Paul

Angéline Sibert dit Bélair (Médéric et Angélique Laperche dit Saint-Jean)



Henri-Louis Vincent (Maxime et Joséphine Faust)
m. 8 janvier 1907 Saint-Paul

Valentine Forest (Médard et Rosalie Tellier dit Lafortune)



Famille Ange-Albert Lafond et Marie-Mai Garceau

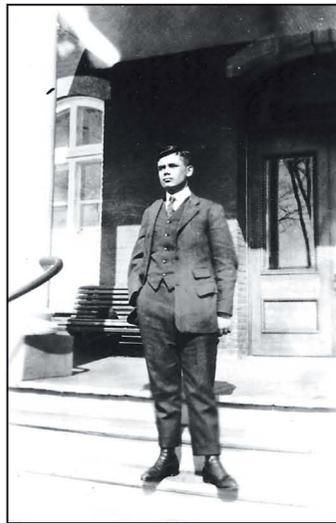
Moïse Lafond et Marie-Louise Massesont tous les deux natifs de Saint-Thomas. Ils habitent une ferme prospère située au Petit-Rang. Par la suite, ils bâtissent une maison victorienne au 541, rue Principale, dans le village. Moïse décède très jeune, dans la cinquantaine. Prenant la relève, son fils Wilfrid engage un fermier pour cultiver les champs afin de se consacrer à ses occupations de commerçant de tabac à cigares. Sa mère, Marie-Louise, demeure avec lui jusqu'à l'âge de 87 ans, avant son décès à Berthierville à 91 ans.



Mariage d'Ange-Albert et de Marie-Mai, en 1930.

Ange-Albert est né le 4 septembre 1904. À cette époque, les fièvres infantiles faisaient des ravages dans la population. À l'âge de six mois, Marie-Louise s'aperçoit que le bras droit et les doigts d'Ange-Albert ne bougent pas. Il restera toujours avec ce handicap. Par contre, il apprend à se débrouiller avec brio dans tous ses travaux, en utilisant son bras gauche.

Vu sa condition physique, les parents encouragent Ange-Albert à poursuivre des études supérieures au collège de Berthier, ne le voyant pas comme cultivateur. Pendant les vacances, Ange-Albert participe avec cœur aux labours sur la ferme familiale. Il perd le goût de continuer ses études, car cultiver la terre demeure sa passion de toujours. Il suit son intuition et demande à sa mère d'acheter une propriété appartenant à Olivier Lafond, un cousin de son père, située au 491, rue Principale à Saint-Thomas.



Ange-Albert Lafond, au collège.

Vers 1927, il rencontre Marie-Mai Garceau, fille d'Adélard et de Cordélie Brazeau, des cultivateurs du rang Petite-Chaloupe à Saint-Thomas. Ils

s'unissent par les liens sacrés du mariage le 27 décembre 1930 dans l'église paroissiale. Ils se consultent et décident de diversifier la culture de la terre, leur projet de vie à tous les deux : plantation de tabac, petite ferme laitière, animaux de basse-cour, foin et grains. À cette époque, la mécanisation n'est qu'un lointain projet. Les sillons se faisaient avec l'aide de solides chevaux. Plus tard, apparaît la machinerie agricole : tracteurs, presses à foin, etc. Ange-Albert s'adapte vite à cette évolution inéluctable.

Malgré son handicap, il fait preuve d'une perfection méticuleuse dans toutes ses besognes. Reconnu pour la droiture de ses tracés, ses rangs pour la plantation de végétaux et l'entretien de son jardin, tout ce qu'il touche s'avère impeccable. Ses bâtiments aratoires sont d'une propreté exemplaire et d'un entretien irréprochable. Personne n'aurait pensé qu'il développerait autant d'aptitudes pour passer à travers toutes ces occupations manuelles inhérentes à la ferme, avec un seul bras.

Nous ne pouvons passer sous silence que cette réussite repose également sur Marie-Mai. Elle l'épaula, l'encourage et l'aime à travers toutes les épreuves de la vie, dont la perte de plusieurs bébés. De leur union ne survivront que trois enfants : **Georges-Albert** (Lucette Beaulieu), **Flore-Ange** (Eddy Gravel) et **Jacqueline**. Ce couple fort uni développe une belle complicité toute sa vie. Marie-Mai, une femme exceptionnelle,



La maison paternelle, construite en 1888.



excelle dans maints domaines de la vie quotidienne : cuisine, couture, décoration et jardinage. La lecture meuble ses petits plaisirs. Même à la retraite, Ange-Albert continue à aider son fils Georges-Albert, qui prend la relève sur la ferme.



Le 50^e anniversaire de mariage d'Ange-Albert et de Marie-Mai.

Grâce à leur bonne santé, la famille souligne avec faste leur 50^e anniversaire de mariage en 1980. Malheureusement, Ange-Albert s'éteint le 12 avril 1990 à l'âge de 85 ans. Marie-Mai continue d'habiter la maison familiale avec sa fille Jacqueline. Avec son courage et sa détermination, elle vaque à ses occupations, surtout le jardinage, jusqu'à ses 92 ans. Elle transporte ses pénates dans une maison de retraite autonome. Une mauvaise chute entraîne son hospitalisation et son décès le 28 janvier 2010, à l'âge de 101 ans et 4 mois.

En 2011, un nouveau développement domiciliaire prend forme à Saint-Thomas, sur les terres de Moïse, père d'Ange-Albert. La municipalité homologue les rues Marie-Mai-Garceau et Wilfrid-Lafond. La famille se trouve très honorée de voir perdurer la mémoire de ses ancêtres.



Marie-Mai, dans son jardin.



Marie-Mai, à l'âge de 95 ans.

Ange-Albert Lafond (Moïse et Marie-Louise Masse) et **Marie-Mai Garceau** (Adélard et Cordélie Brazeau)
m. 27 décembre 1930 Saint-Thomas

Moïse Lafond (Moïse et Aurélie Harnois)
m. 4 août 1885 Saint-Thomas
Marie-Louise Masse (Maxime et Adélaïde Fiset)



Adélard Garceau (Alexandre et Julie Harnois)
m. 12 août 1902 Lanoraie
Cordélie Brazeau (Cléophas et Eugénie Mondor)



Famille Henri Lafond et Émilienne Robillard

Henri naît le 21 janvier 1928 dans la maison familiale du Petit Rang à Saint-Thomas. Benjamin d'une famille de cinq enfants, fils de Léopold Lafond et de Flore Joly, il fait ses études primaires à l'école du rang, située à l'angle du chemin Turgeon et de la route 158. Cette même école deviendra la dernière résidence de Léopold et de Flore à leur retraite. Henri laisse ses études à la fin de la 7^e année pour travailler sur la ferme, dont il fera l'acquisition vers l'âge de 23 ans. Il exploite un troupeau d'une vingtaine de vaches laitières et soixante arpents de terre attenants à la maison, ainsi qu'une des érablières les plus productives de la région. Il possède aussi un autre trente arpents de terre situé à l'extrémité Est du Petit Rang, près de la rue Voligny, où il cultive différents grains et fourrages.

Il fait la rencontre d'une Émilinoise, Émilienne Robillard, née le 27 février 1932, fille cadette de Laura Gilbert et d'Antonio Robillard, cultivateur. C'est lors d'une soirée de danse à la salle Sansregret, que nos tourtereaux tombent follement amoureux. Après un peu plus d'un an de fréquentations, ils convolent en justes noces à Sainte-Émilie-de-l'Énergie, le 27 février 1954, jour du 22^e anniversaire de Mimi, qu'il surnomme affectueusement ainsi.

Le jeune couple s'installe dans la vieille maison où il effectue quelques rénovations, afin d'avoir un peu plus de confort. De leur union naîtront cinq enfants : Céline (23 octobre 1955), Louise (14 octobre 1957), Pierre (13 février 1959), Sylvie (6 août 1960) et Serge (15 mars 1964). Pour combler les besoins financiers de la famille, Henri travaille 45 heures par semaine, et ce, environ dix mois par année, à l'usine de textile Pinatel de Joliette, tout en s'occupant de la ferme avec Émilienne. Celle-ci en a plein les bras avec les enfants, les vaches à traire, le grand potager et l'hébergement de ses parents âgés pendant plus de dix ans. Aux temps des sucres, la parenté se réunit à la ca-



Henri, âgé de 18 ans, conduisant un attelage avec un bœuf à l'entrée de la maison familiale du Petit Rang. En médaillon : la maison où a vécu Henri pendant 70 ans.



Henri et Émilienne, le 27 février 1954.

bane pour s'amuser et festoyer, pendant qu'Émilienne s'affaire à cuisiner de bons petits plats, au grand plaisir de tous. Aussi, la demeure familiale du Petit Rang est le point de rassemblement des Lafond et des Robillard, autant pour l'accueil chaleureux que pour fêter et jouer au *Kaiser*, le jeu de cartes de prédilection des deux familles.

Au début des années 1980, sans relève, les parents décident de vendre le troupeau laitier et de louer la terre pour la culture. Étant habile de ses mains, Émilienne retourne sur le marché du travail comme couturière.

Henri prend sa retraite des textiles. Au milieu des années 1990, les médecins diagnostiquent chez lui la maladie d'Alzheimer. Suite à cette triste nouvelle, trois enfants décident d'acheter la ferme familiale pour permettre aux parents de se faire bâtir une nouvelle maison dans le domaine Robitaille, afin de se retrouver près des services au coeur du village. En 1998, un vieux rêve se réalise pour Émilienne, soit d'habiter enfin une maison neuve. Au fur et à mesure que la maladie progresse, les responsabilités s'alourdissent et les soins quotidiens sont de plus en plus exigeants. Émilienne doit se résigner à placer Henri en 2002, au Centre



Le 50^e anniversaire de mariage, le 27 février 2004.

En avant : Henri et Émilienne; au centre : Céline, Louise et Sylvie; en arrière : Serge et Pierre.

d'accueil de Saint-Thomas. Suite à la fermeture du centre d'hébergement, Henri est transféré au Centre d'accueil Saint-Eusèbe pour y terminer sa vie. Il décède le 9 août 2005, à l'âge de 77 ans.

Malgré l'ennui de son homme, Émilienne s'occupe à embellir son terrain et à prendre un soin méticuleux de sa propriété. Avec le regard rempli de fierté qu'elle porte à sa progéniture, grand-maman Mimi poursuit la tradition de recevoir l'ensemble de la famille pour le souper dominical. En novembre 2007, le malheur frappe lorsqu'elle apprend qu'elle est atteinte d'un cancer incurable de la plèvre du poumon. Elle est hospitalisée aussitôt, et décède entourée des siens un mois plus tard, le 11 décembre 2007, âgée de 75 ans.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Céline, assistante technique en pharmacie, unit sa destinée le 12 juillet 1975 au Thomassien France Coulombe. Journalier à l'époque, il possède maintenant son entreprise en maçonnerie. Céline participe à son administration. Ils s'établissent dans le rang Sud et fondent leur famille : Mélanie (1977-1977), Geneviève (1979), conseillère en orientation

œuvrant dans le domaine de la concertation, et Mélissa (1982), coiffeuse et mère de deux enfants. Marguerite (2006) et Félix (2010) font la joie de leurs grands-parents.

Louise, commis-comptable, se marie le 29 juillet 1978 à Jean-Claude Adam, agriculteur de Sainte-Élisabeth. Ils exploitent ensemble une ferme laitière des plus modernes ainsi que de nombreuses terres en culture. Louise donne naissance à trois fils : Sébastien (1980), enseignant en éducation physique, Philippe (1982) et Guillaume (1986), tous deux agriculteurs et copropriétaires de l'entreprise. Ils ont le bonheur d'être les grands-parents d'une première petite-fille, Abigaël, fille de Philippe, née en 2011.

Pierre travaille dans le domaine de la vente et de la distribution de produits électriques. Le 29 juillet 1983, il s'unit à une Félicienne, Odile Ricard, éducatrice spécialisée de formation et maintenant travailleuse autonome dans le domaine des soins et de beauté des ongles. Propriétaires d'une résidence à Saint-Thomas pendant plusieurs années, ils demeurent maintenant à Notre-Dame-des-Prairies. Pierre est toujours propriétaire d'une partie de la terre familiale au Petit Rang et il souhaite y exploiter une culture spécialisée dans les prochaines années. Leur fille unique, Amaryllis (1989), avocate, vient tout juste de terminer son Barreau et souhaite s'établir dans la région.

Sylvie, commis-comptable de profession et planificateur financier, oeuvre maintenant comme agente de soutien technique dans le réseau des Caisses Desjardins, et ce, depuis plus de trente ans. N'ayant pas eu le privilège d'avoir d'enfants, elle s'occupe et se voue affectueusement à ses neveux et nièces. Elle demeure maintenant à Joliette dans une nouvelle propriété.

Serge, le cadet, travaille depuis plus de vingt-cinq ans au sein des Industries Harnois, comme planificateur de production. Le 1^{er} juin 1991, il épouse Linda Généreux, secrétaire administrative à la municipalité de Saint-Thomas. Ils habitent une résidence de la rue Principale, acquise dans les années 1990. De leur union, naissent William (1993) et Laurie-Anne (1996), tous deux présentement aux études.

Cette page se veut un hommage rendu à nos parents, pour nous avoir inculqué des valeurs fondamentales, telles que l'amour, le respect et le sens de la famille, une référence pour la conduite d'une vie.



Marguerite (5 ans) et Félix Coutu (2 ans), arrière-petits enfants.



Philippe Adam et Catherine Blais, lors du baptême de la petite Abigaël (1 an), dernière arrière-petite-fille de la famille présentement.



Une réunion de famille, en septembre 2007.

Jean-Claude Adam (1), Louise Lafond (2), Sébastien Adam (3), Élizabéth Ferland (4), France Coulombe (5), Mélissa Coulombe (6), Simon Coutu (7), Serge Lafond (8), Sylvie Lafond (9), Guillaume Adam (10), Pierre Lafond (11), Odile Ricard (12), Julien Desrochers (13), Céline Lafond (14), Émilienne Robillard-Lafond (15), Linda Génereux (16), Karel Chevrette (17), Amaryllis Lafond (18), Marguerite Coutu (19), Laurie-Anne Lafond (20), Geneviève Coulombe (21), Philippe Adam (22) et William Lafond (23).

Henri Lafond (Léopold et Flore Joly) et **Émilienne Robillard** (Antonio et Laura Gilbert)
m. 27 février 1954 Sainte-Émilie-de-l'Énergie

Léopold Lafond (Georges et Léontine Bonin)
m. 10 janvier 1921 Sainte-Élisabeth
Flore Joly (Charles et Anna Beauséjour)



Antonio Robillard (Maxime et Étudienne Comtois)
m. 1^{er} octobre 1919 Saint-Jean-de-Matha
Laura Gilbert (Jean-Baptiste et Marie-Louise Ducharme)

Famille Denis Masse et Pierrette Destrempes



Une branche de la famille Masse, arrivée au Québec en 1640, s'établit ensuite vers 1820 à Saint-Thomas. La famille de Moïse compte dix enfants, dont trois sœurs et un père Blanc. Maître-chantre et secrétaire pendant 51 ans, Moïse joue de l'orgue seul au début. Puis, ses filles Flore, Aline et Antonia l'accompagnent. Son frère, Louis-Auguste Masse, sera médecin à Saint-Thomas pendant 56 ans et maire pendant 33 ans. Selon le curé Mélançon, quatre Masse reposent dans le caveau sous l'église paroissiale.

TITRE D'ASCENDANCE MASSE

Pierre (France, origine inconnue) et Marie Pinel de la Chenaye (Québec, 15 mai 1644)
Pierre (1652) et Catherine-Jacqueline Pain (Sillery, 15 février 1676)
Antoine (1691) et Marie-Jeanne Choret (Québec, 1722)
Louis-Barthélémi (1731) et Angélique Giroux (1752)
Joseph (1757) et Rose Coutu (1787)
Joseph (1789) et Angélique Laporte (1817)
Narcisse (1820) et Marie-Cécile Coutu (1851)
Moïse (1863) et Éva Barrette (1893)
Victorin (1899) barbier et Éva Joly (4 septembre 1922)
Lucien (1922) journalier et Colette Guilbeault (18 décembre 1943)
Denis (1944) col blanc et Pierrette Destrempes (Saint-Cuthbert, 30 août 1963)
Stéphane (1969) journalier et Nancy Parmentier (2006)
Matys (2008), maintenant âgé de 4 ans

FAMILLE MOÏSE MASSE, CULTIVATEUR

Flore (1894) sœur des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie
Gabriel (1896) père Blanc en Afrique
Alphonse (1897) noyé enfant
Victorin (1899) et Éva Joly (4 septembre 1922)
Alice (1901) morte à la naissance
Aline (1903) soeur de la Providence
Simone (1907) et Henri Bousquet (12 avril 1958)
Alphonse (1910) handicapé, décédé à 18 ans
Antonia (1912) soeur de la Miséricorde
Flore-Ange (1916) et Roméo Coutu (24 juin 1942)

FAMILLE VICTORIN MASSE, BARBIER

Lucien (1922) journalier et Colette Guilbeault (18 décembre 1943)

FAMILLE LUCIEN MASSE, JOURNALIER

Denis (1944) superviseur et Pierrette Destrempes (30 août 1963)
Marcelle (1946) coiffeuse et Marcel Boucher (30 août 1969)
Pierre-Robert (1947) journalier et Carmen Lépine (22 juillet 1967)
Hélène (1951) fonctionnaire et Nelson Lewis (8 août 1979)
Roger (1957) infirmier
André (1961) journalier et Linda Lebrun

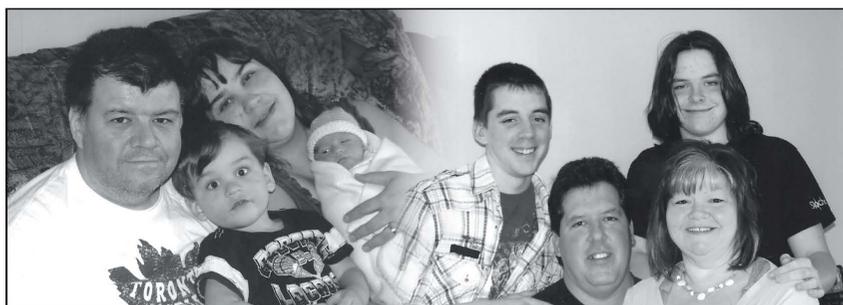
FAMILLE DENIS MASSE, SUPERVISEUR CHEZ COUCHE-TARD

Christiane (1965) gardienne d'enfants et Robert Perrault (17 juillet 1989) : Alexandre (1993) et Maxim (1995)
Stéphane (1969) journalier et Nancy Parmentier (2006) : Matys (2008) et Mélody (2010)



Pierrette et Denis.

Denis Masse est aujourd'hui le dernier de la famille à Saint-Thomas. Il œuvre plusieurs années au sein des Chevaliers de Colomb. Marguillier, il organise plusieurs cliniques de sang. Avec son épouse, il anime plusieurs groupes de jeunes (Relève et Rcubes) pendant douze ans. Le couple fait également du bénévolat dans des prisons de femmes pendant cinq ans, surtout à Joliette.



Stéphane Masse et Nancy Parmentier, Matys et Mélody.

Robert Perrault et Christiane Masse, Alexandre et Maxim.



Famille Gilles Marcil et Danièle Guay

Gilles naît à Saint-Thomas le 26 septembre 1941, sixième et dernier enfant de la famille d'Henri Marcil et d'Albertine Vadnais. Il passe toute son enfance dans le rang Brûlé en travaillant avec ses frères sur la terre à tabac de son père. Il fréquente l'école primaire du rang du Brûlé de Saint-Thomas pour ensuite poursuivre ses études à l'école des métiers de Joliette. Il termine sa formation par l'obtention d'un baccalauréat en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Gilles s'implique beaucoup dans sa communauté : marguillier, grand chevalier pour le conseil 6272 des Chevaliers de Colomb durant plusieurs années et chevalier 4^e degré pour



Gilles Marcil, Monique et Madeleine Dugas travaillant au tabac, en 1958.



Gilles et Danièle.

l'assemblée Barthélémy-Joliette (1029). En 1976, il coordonne avec Cécile Forest le 4^e Festival du tabac. Lors de cet événement, la municipalité se voit remettre en souvenir de magnifiques sculptures installées à l'entrée du village, et commémorant la culture du tabac. Il siège comme conseiller municipal de 1976 à 1979 pour finalement devenir maire de Saint-Thomas de 1979 à 1981.

Sur le plan professionnel, il enseigne en mécanique auto et diesel pendant trente-cinq ans à la polyvalente Thérèse-Martin de Joliette. Pendant toutes ces années, il gère aussi un garage de mécanique chez lui, dans le rang Brûlé, sous le nom de Garage Gilles Marcil et aussi sous la rubrique Tholano Diesel, spécialisé dans l'installation et la réparation des pompes d'irrigation.

De son premier mariage avec Nicole Filion, le 25 septembre 1965, naît le 21 novembre 1966 son fils aîné **Paul**, technicien en informatique pour la Commission scolaire des Samares. Nathalie Roy, sa femme depuis le 8 juillet 1989, lui donne deux filles : Gabrielle (1995) et Émilie (1997).

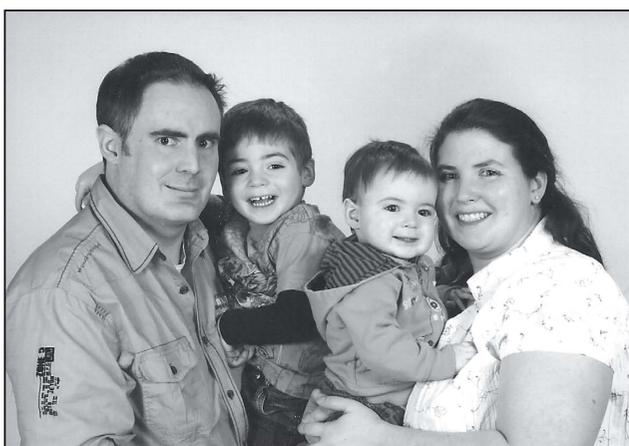


Famille de Paul Marcil :
Nathalie Roy, Émilie, Paul et Gabrielle.

Lors de son second mariage à Saint-Thomas, le 24 juillet 1976, Gilles épouse Danièle Guay. De leur union naissent :

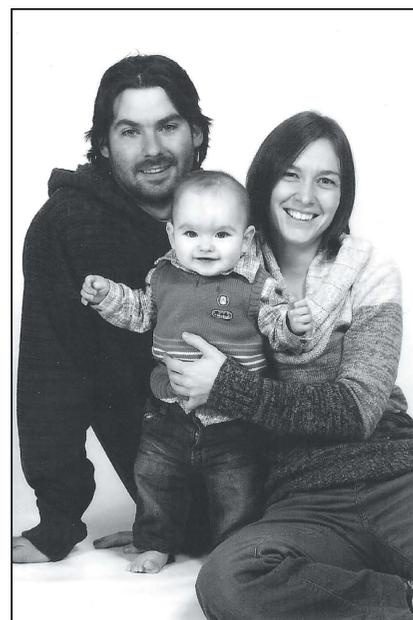
Julie (10 janvier 1979), professeure de mathématiques au secondaire, mariée à Éric Ménard. Ils sont les parents de trois garçons dont Charles (décédé à la naissance en 2007), Raphaël (2009) et Nathan (2011);

Nadine (1981) est décédée à la naissance;



Famille de Julie Marcil : Éric, Raphaël, Nathan Ménard et Julie.

Jean-François (4 janvier 1984), employé de la municipalité de Saint-Thomas. Avec sa conjointe Virginie Harnois, ils voient grandir un fils, Christophe (2011).



Famille de
Jean-François Marcil :
Jean-François,
Christophe
et Virginie Harnois.

Danièle Guay, native de Saint-Jean-sur-Richelieu, y fait ses études primaires et secondaires pour ensuite se diriger vers l'Institut familial Reine-Marie de Montréal et se perfectionner en couture en poursuivant sa formation à l'Institut Kerenna de Trois-Rivières. Tout comme son conjoint, elle étudie en enseignement professionnel à l'UQTR. Elle enseigne la couture et la cuisine au niveau secondaire à la polyvalente Thérèse-Martin de Joliette de 1972 à 2006, où elle rencontre son mari Gilles.

Comme activité familiale, Gilles installe tous les étés, entre 1979 et 1996, sa roulotte au terrain de camping sur les bords du lac Taureau, à Saint-Michel-des-Saints. Bateau, natation, pêche et feux de camp figurent parmi les meilleurs moments vécus lors de ces vacances inoubliables... Que de beaux souvenirs !

Gilles Marcil (Henri et Albertine Vadnais) et **Danièle Guay** (Roland et Madeleine Beauchemin)
m. 24 juillet 1976 Saint-Thomas

Henri Marcil (François et Joséphine Plante)
m. 2 janvier 1924 Saint-Nazaire
Albertine Vadnais (Félix et Maie-Louise Plante)



Roland Guay (Joseph et Régina Breault)
m. 6 juin 1942 Varennes
Madeleine Beauchemin (Victor et Aldéa Cardin)



Famille Elva Moreau et Yvonne Roy

Yvonne et Elva furent des Thomassiens toute leur vie, l'une par sa naissance, l'autre par adoption dès son plus jeune âge. À la suite d'un accident à la tête vers l'âge de trois ans et de l'opération qui s'ensuivit, Elva vient faire sa convalescence chez ses grands-parents paternels à Saint-Thomas; il n'en repartit jamais. Les jeunes se rencontrèrent par l'entremise d'un garçon qui informa son oncle que sa maîtresse d'école requérait de l'aide pour réparer son poêle. Après quelques années de fréquentations, ils se marièrent à un âge avancé pour l'époque, début de la trentaine. Ils vécurent leur vie conjugale sur la terre ancestrale au 610, rang Saint-Charles, de 1945 jusqu'au décès d'Elva, avec leurs cinq enfants : Albert, Roland, Marjolaine, Clarisse et Jean. Albert et Marjolaine demeurent toujours dans la municipalité.

Elva travaille de ses mains, comme la plupart des hommes de l'époque. Achetant la terre ancestrale, il l'exploite comme cultivateur : tabac à pipe et cigare, patates, fraises, etc. Toujours disponible pour aider un voisin, l'aspect pécuniaire ne fait pas partie de ses priorités. Il ne ménage jamais ses efforts au travail. Même après le transfert à son fils aîné, cet homme de traditions continua d'y besogner jusqu'à quelques mois de son décès, sachant qu'il souffrait d'un cancer incurable. Il déclara avec son sens de l'humour : « Si saint Pierre me dit que je n'ai pas assez travaillé dans ma vie, il y en a un des deux qui va redescendre ».

Yvonne œuvra comme maîtresse d'école (comme on disait anciennement) pendant trente ans, et ce, exclusivement à Saint-Thomas, dont douze ans comme célibataire. Selon la coutume de l'époque, on ne pouvait plus enseigner une fois mariée. A la



Elva Moreau, en 1942.



Yvonne Roy.



suite d'une pénurie d'enseignantes, on lui demanda de reprendre le collier, ce qu'elle fit de 1955 à sa retraite en 1973. Elle connut l'école de rang, avec l'enseignement à plusieurs divisions. Malgré sa taille, elle ne s'en fit jamais imposer par quiconque. Plusieurs se souviennent d'elle comme « la petite madame Moreau ». Autoritaire mais juste, elle n'accordait aucun passe-droit, à plus forte raison si cela impliquait ses enfants.

À la maison, tous deux prêchèrent par l'exemple. Sans long discours pour la discipline, un seul regard d'Yvonne suffisait. Gens de famille, ils aimaient recevoir et visiter leur parenté respective, sans exception. De telles rencontres devenaient souvent l'occasion d'une bonne partie de cartes. Elva, pipe en main, aimait étriver sa visite; Yvonne gardait la répartie facile. Qui ne se souvient pas de ses desserts, sans oublier sa coquetterie vestimentaire et sa grande piété.

La destruction par le feu de la maison ancestrale en 1971 demeure une grande épreuve. Il fallut passer à travers, mais en perspective, ils purent vivre leur retraite dans une maison toute neuve, à leur goût. Leur courage fut mis à l'épreuve six ans plus tard, par la perte accidentelle de leur fils Roland. Ce mois-là, ils vécurent de grandes joies et de tristes peines dont deux baptême, un mariage et un enterrement. Mais la vie continue, avec la joie de la venue de cinq autres petits-enfants.

Ils moururent tous deux entourés des leurs, Elva à la maison en 1994, à l'âge de 79 ans. Ironiquement, Yvonne vit ses dernières années dans deux endroits fort familiers : l'ancienne maison de ses parents, convertie pour accueillir des personnes semi-autonomes, et le couvent paroissial où elle reçut sa formation d'institutrice. Elle y décéda en 2003 à l'âge de 90 ans.



La famille. En avant : Elva et Yvonne; en arrière : Albert, Clarisse, Marjolaine et Jean; en médaillon, Roland (1948-1977).

Elva Moreau (Onaïde et Alberta Forget) et **Yvonne Roy** (Placide et Émila Aubé)
m. 7 juillet 1945 Saint-Thomas

Onaïde Duplessis dit Moreau (Octave et Monique Martineau)
m. 23 septembre 1902 Sainte-Élisabeth
Alberta Forget (François-Xavier et Azila Savignac)



Placide Roy (Antoine et Philomène Coulombe)
m. 25 septembre 1894 Berthier
Émila Aubé (Sifroid et Rose-de-Lima Savignac)



Famille Gilles Parent et Yolande Rainville

Gilles a vu le jour à Joliette en 1936. Il est l'aîné de quatre garçons. Après des études secondaires à l'école supérieure Saint-Viateur, il travaille à la ferme de ses parents. Native de Saint-Félix-de-Valois, Yolande est la douzième d'une famille de quatorze enfants. Après ses études secondaires, elle se tourne vers la pédagogie pour devenir enseignante.

Gilles et Yolande ont uni leur destinée le 24 juin 1966, en l'église de Saint-Félix-de-Valois, où le mariage fut béni par l'abbé Gaston Marsolais, cousin de Gilles. Après leur mariage, Gilles et Yolande s'établissent à Saint-Thomas sur une ferme à vocation laitière, céréalière et acéricole. La propriété est située au 151, route 158.

Gilles a toujours exercé son métier d'agriculteur avec passion et amour de la nature. Son attachement à la terre fut tel qu'il a acquis plusieurs lots voisins. Yolande a pratiqué son métier d'enseignante jusqu'à son mariage et l'a repris à temps partiel après avoir eu ses enfants.



Yolande et Gilles, le 24 juin 1966.



Gilles et Yolande, en décembre 2011.

De leur union sont nées six filles qui bénéficièrent d'une enfance riche en expériences de toutes sortes, allant de la cueillette du maïs sucré jusqu'aux concerts de musique classique de l'orchestre des jeunes de Joliette. Toutes musiciennes, ces jeunes femmes complétèrent par la suite leurs études universitaires dans de très belles professions :

Sylvie est médecin et étudia aussi le piano et la contrebasse.

Annie est violoniste-concertiste et enseigne au cégep de Joliette.

Myriam est vétérinaire-proprétaire d'une clinique pour petits animaux et étudia le violoncelle.

Isabelle est pharmacienne-proprétaire à Saint-Thomas et étudia le piano et la contrebasse.

Magali est agronome. Elle a repris la ferme familiale et est violoniste.

Catherine est dentiste et étudia le piano et le violon-alto.



L'émission La Petite Séduction, en avril 2011.

Depuis 1999, la famille compte quatorze adorables petits-enfants : Samuel et Mia, Félix et Émile, Vincent et ses sœurs Rosalie et Annabelle, Joséphine et Mathis, Maria et ses sœurs Camille et Béatrice, Étienne et Guillaume.



La résidence de la famille Parent.



L'étable.

La famille a grandi dans une magnifique maison campagnarde de style mansarde et qui est centenaire depuis 2011. Endroit très accueillant et où il fait bon vivre, c'est toujours un grand bonheur de se réunir autour de la table familiale pour



La famille, en janvier 2012.



partager un bon repas ou pour souligner différents événements.

L'agriculture fut toujours au cœur de la famille. Aujourd'hui, Magali et son époux Dominic Laferrière exploitent la ferme familiale. Lors de ses études en agronomie, Magali, alors convaincue de son intérêt pour les animaux, fut emballée par le côté entrepreneurial de la ferme. En 1998, elle s'associe avec son père sur la ferme. Dominic Laferrière, originaire de Saint-Viateur, est ingénieur diplômé et se consacre entièrement à la ferme depuis 2002, après avoir travaillé cinq années comme ingénieur civil. Magali partage son temps entre sa profession d'agronome-conseil et le travail de l'entreprise agricole. Leurs deux garçons, Émile et Félix, ont beaucoup de plaisir à accompagner leurs parents sur la ferme ou aux champs.

La ferme possède présentement un troupeau Holstein de 100 têtes réparties sur deux emplacements. L'entreprise cultive 800 acres principalement à Saint-Thomas. On y cultive le maïs-grain, mais aussi du soya et des céréales



La ferme laitière de Magali et de Dominic, en 2012.

servant à la production de semences, depuis de nombreuses années. L'entreprise est en continuelle expansion tant du côté animal que végétal.

Dans leur jeunesse, les filles ont toujours participé aux activités de la ferme. Maintenant, chaque printemps, elles se retrouvent pour exploiter l'érablière. Depuis l'année 2000, Yolande, Gilles et les filles ont créé une association. Une nouvelle cabane à sucre fut construite à l'orée du bois dans le Petit-Rang. La propriété compte 8000 entailles sous tubulures, un évaporateur chauffant à l'huile et un système d'osmose inverse pour faciliter le travail. Quel plaisir de se retrouver et de travailler ensemble dès le début de la fonte des neiges !

Voilà, en résumé, ce à quoi ressemble la famille de Yolande et de Gilles Parent de Saint-Thomas en l'an 2012 !



Érablière Gilles Parent et filles.

Gilles Parent (Joseph-Médard et Yvonne Héту) et **Yolande Rainville** (Paul-Émile et Maria Fréchette)
m. 24 juin 1966 Saint-Félix-de-Valois

Joseph-Médard Parent (Médard et Nathalie Coderre)
m. 29 octobre 1934 Cathédrale, Joliette
Yvonne Héту (Joseph et Euphémie Leblanc)



Paul-Émile Rainville (Évangéliste et Marie Bellerose)
m. 22 octobre 1922 Saint-Félix-de-Valois
Maria Fréchette (Félix et Flore Benoit)

Famille Jules Massé et Louise Rondeau



Jules Massé, fils d'Urbain et d'Yvonne Bastien, originaires de Saint-Barthélemy, naît le 6 février 1961. Il travaille sur la ferme familiale tout en animant plusieurs soirées disco pendant sa jeunesse et au début de sa vie adulte. Louise Rondeau, fille de Fernand et de Jeanne-d'Arc Blais, voit le jour le 26 juin 1961. Elle grandit à Lanoraie, donnant un coup de main à la production de pommes de terre sur la ferme de son père. Elle fait son entrée dans le monde des adultes en travaillant plusieurs années sur une ferme cultivant le tabac dans son village.



Louise et Jules.

S'ensuit la naissance de leur fille Mélanie, le 3 février 1989. Ses études à l'Université de Montréal la conduisent à l'obtention de son diplôme en 2011, afin de pratiquer à titre de nutritionniste professionnelle.

Né le 3 mars 1992, le cadet, prénommé Dominic, possède un sens inné de l'entrepreneuriat. Dès l'âge de 17 ans, son entreprise, connue sous le nom de D. Massé Enr., connaît ses premiers succès dans les domaines de la mini-excavation et du déneigement.

À l'aube de leur vingtaine, Jules et Louise se rencontrent par l'entremise de leurs proches. Dès lors, une véritable histoire d'amour prend son envol. On assiste à la célébration de leur mariage le 18 août 1984 à l'église de Lanoraie. Saint-Thomas, village central entre les deux familles du couple, devient l'endroit privilégié pour s'établir. Jules prend un grand plaisir à dessiner lui-même les plans de la propriété familiale.

Au fil des ans, la famille s'agrandit. Trois enfants viennent enrichir cette union. La naissance de leur fils aîné Éric, le 14 mars 1986, comble le couple de bonheur. Il gradue en 2010 de l'École de technologie supérieure, à titre d'ingénieur en production automatisée.

Suivant l'exemple de leurs parents fortement impliqués dans la paroisse, la famille participe ensemble à divers projets en tant que bénévoles. Chevalier de Colomb dévoué pour sa communauté pendant plus de dix ans, Jules se joint au groupe de Joliette. Pour sa part, Louise œuvre comme catéchète et marguillière pendant plusieurs années, pour ne nommer que ceux-là.

Entre chaque implication pour des oeuvres de bienveillance, Jules gagne sa vie d'abord comme monteur de lignes, puis en tant que contremaître. Avec son instinct maternel très développé, Louise fait carrière chez elle à titre de gardienne d'enfants en milieu familial.

Aujourd'hui, cela fait près de trente ans que la famille habite le village de Saint-Thomas. Elle espère bien rayonner encore plusieurs années dans le décor enchanteur de ce domaine rural, grâce aux générations futures.



Dominic, Louise, Jules, Mélanie et Éric.



La résidence familiale.



Famille Réjean Pagé et Jeannine Boucher

L'arrivée des Pagé au Canada

Comme le chêne étend ses rameaux.

Raymond Pagé est le premier ancêtre canadien à débarquer à Québec, vers l'an 1647, avec son épouse Madeleine Bergeronne et leurs deux enfants, Robert et Étienne. En 1661, ils s'installent à la Côte de Beaupré, dans la paroisse de l'Ange-Gardien, à Montmorency, sur une ferme où ils habiteront presque toute leur vie. Cultivateur de profession, Raymond Pagé est aussi très habile en menuiserie. Talent précieux lorsqu'un nouveau pays se construit et s'érige pour des siècles à venir. Il est élu second marguillier de sa paroisse le 18 octobre 1664. Pour la famille Pagé, c'est un légitime orgueil, une couronne de gloire qui orne la mémoire de Raymond Pagé.



En 1937, il achète une terre de 60 arpents, au montant de 9 \$, située dans le rang Saint-Albert à Saint-Thomas-de-Joliette. Cette terre est complètement boisée. Après l'avoir défrichée, Henri s'y livre à la culture du tabac à cigarettes. La ferme progresse au fil des années. En 1960, Henri Pagé vend sa terre à son fils Réjean Pagé.



Alexina Coutu et Henri Pagé.



Lactance Pagé et Adélaïde Roy.

Lactance Pagé naît le 20 août 1895 à Saint-Thomas-de-Joliette. Il épouse Adélaïde Roy. De cette union naîtront treize enfants, dont six garçons et quatre filles. Trois enfants décéderont à la naissance. Cultivateur, Lactance exploite une terre dans le rang Brûlé à Saint-Thomas. Il perd Adélaïde, sa compagne de vie, décédée à l'âge de 57 ans.



La terre à tabac à cigarettes d'Henri Pagé.

Son fils, Henri Pagé épouse Alexina Coutu. De cette union naîtront trois garçons (Fernand, Jean Paul, Réjean) et deux filles (Thérèse ainsi que Fernande décédée à la naissance). Ils s'établissent sur une ferme située au 1531, rang Sud Est à Saint-Thomas. En 1932, Henri vend sa ferme pour déménager dans le rang Grande-Chaloupe de la même paroisse. Pendant ces années, il travaille comme journalier.



En 1954, Réjean Pagé épouse Jeannine Boucher native de Saint-Cuthbert. De cette union naîtront sept enfants, quatre garçons et trois filles. Les voici en ordre de naissance : Michel, Danielle, André, Hélène, Mario, Josée et Christian. Réjean et Jeannine cultivent le

Réjean Pagé et Jeannine Boucher, le 2 octobre 1954.



Vue aérienne des bâtiments de la ferme de Réjean Pagé.

tabac à cigarettes sur une terre de 160 arpents en plus de posséder des terres à bois.

En 1989, le fils de Réjean, André Pagé, fait l'acquisition de la terre paternelle. André y poursuit la culture du tabac à cigarettes durant huit ans. Malheureusement, André quitte les siens en 2001. Après le décès de son fils, Réjean reprend la ferme pour la revendre à des cultivateurs de pommes de terre et de cultures maraîchères.

Maintenant retraités, Jeannine et Réjean coulent une vie paisible dans leur maison située sur la rue Monique, près du village de Saint-Thomas-de-Joliette.



La famille de Réjean Pagé et de Jeannine Boucher.
En avant : Hélène, Jeannine, Réjean, Danielle et Mario; en arrière : Michel, Josée, André et Christian.

Réjean Pagé (Henri et Alexina Coutu) et **Jeannine Boucher** (Joseph et Délima Prud'Homme)
m. 2 octobre 1954 Saint-Cuthbert

Henri Pagé (Lactance et Adélaïde Roy)
m. 26 février 1919 Saint-Thomas
Alexina Coutu (Maxime et Mathilda Masse)



Joseph Boucher (Adélard et Marie-Louise Ricard)
30 décembre 1930 Sainte-Émilie-de-l'Énergie
Délima Prud'Homme (Joseph et Rosanna Geoffroy)

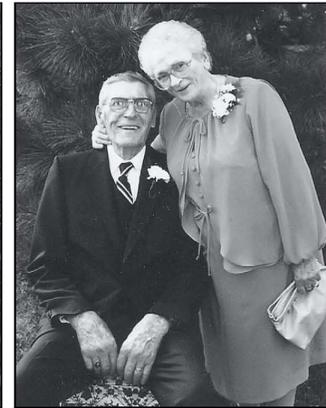


Famille Narcisse Pelland et Thérèse Bonin

Le 26 janvier 1923, Narcisse Pelland, fils de Rodrigue et de Rose-Anna Guilbault, épouse Thérèse Bonin, fille d'Omer et de Marie Ferland. Travaillant à Joliette pour 7 \$ par semaine, Narcisse voyage à pied par la voie ferrée, matin et soir. La journée finie, il rapporte sur son dos des poches de farine ou de sucre pour nourrir sa progéniture. Tout en élevant ses sept enfants, Thérèse fait boucherie, vendant saucisse et boudin et se rendant en *robergue* sur les marchés de Montréal pour arrondir ses fins de mois. Au fil des ans, la famille s'élargit et compte aujourd'hui vingt-huit petits-enfants, cinquante-huit arrière-petits-enfants et plusieurs arrière-arrière-petits-enfants.



Narcisse Pelland et Thérèse Bonin.



Le 60^e anniversaire de mariage de Narcisse et de Thérèse.

Donatien et Alfréda Goyet (7 octobre 1944)

Denis (né le 20 novembre 1945 et décédé le 24 septembre 1947)

Carmen : Nancy et Kathy Durand

Jeannine : Audrey, José, Charles et Patrice Asselin

Roger : Ronny, Jeff, Scott et Brian Pelland

Rémy : Teassy Pelland

Danielle : Mylène Laporte

Sylvie : Sébastien et Josiane Robert

Doris : Cindy et Carl Proulx

Marie-Paule et Viateur Goyet (6 juillet 1946)

Denise : François, Charles et Marie-Andrée Ducharme

Gisèle : Hugo et Dany Robitaille

André : Steve et Catherine Goyet

Jocelyne : Gilles Chartier

Micheline : François Haston

Martin : Maxime Goyet

Mariette et Léonard Fafard (2 août 1947)

Serge : Patrick et Annie Fafard

Michel : Nancy, José et Rosanne Fafard

Guy

Claude et Mariette Robitaille (5 septembre 1953)

Pierre : Tommy Pelland

France : Pierre-Luc Chaput

Luc : Marylène, Jonathan et Michaël Pelland

André

François : Gabrielle, Danahée et Mirka Pelland

Céline et Paul Chevrette (13 août 1955)

Danielle : Maxime et Alex Lépine

Claudine : Marie-Ève et Audrey Belhumeur

Sylvie : Kevin et Yann Giroux
Normand : Andréa et Pascale Chevrette

Raymond et Cécile Piché (26 juillet 1956)

Suzie : Johannie Goulet

Yves : Francis, Alexandre et Marie-Maude Pelland

Alain : Maxim et Maëel

Janic

Lise et Jean-Pierre Lasalle (9 septembre 1961)

Josée : Andrée-Anne et Valérie Héroux

Claudie : Alexandre Chalut

Marie-Pier : Zakari, Karianne, Émye et Élaudy.



La famille Pelland.

En avant : Mariette, Narcisse, Thérèse Bonin et Marie-Paule; en arrière : Claude, Céline Donatien, Lise et Raymond.

Narcisse Pelland (Rodrigue et Rose-Anna Guilbault) et **Thérèse Bonin** (Omer et Marie Ferland)

m. 26 janvier 1924 Sainte-Élisabeth

Rodrigue Pelland (Narcisse-Martin et Lina Desrosiers-Lafrenière)

m. 19 janvier 1886 Sainte-Élisabeth

Rose-Anna Guilbault (Olivier et Marie-Louise Coutu)



Omer Bonin (Georges et Célianire Houle)

m. 16 août 1892 Saint-Charles-Borromée, Joliette

Marie Ferland (Louis et Dorilda Coutu)

Famille Donatien Pelland et Alfréda Goyet



Donatien (2 avril 1925) et Alfréda (6 février 1922) s'épousent le 7 octobre 1944 à Saint-Thomas. Pour élever leurs huit enfants, ils travaillent dur chaque jour de leur vie. Très bonne cuisinière, Alfréda fait également beaucoup de couture pour les siens. Tous les jours pendant trente ans, après son ouvrage, elle contribue au développement économique de Saint-Thomas en travaillant sur des fermes de production de tabac à cigarettes.



Donatien et Alfréda.

Dès l'âge de 15 ans, Donatien distribue le courrier en traîneau à chiens dans la région de Joliette. Camionneur, il fait toute sorte de transport, comme de la terre et du fumier, chargés et déchargés à la petite pelle. Il travaille pendant vingt ans pour la biscuiterie E. Harnois, ensuite sur un camion d'huile pour la Coop fédérée Sonic. Pour finir, il se charge du courrier pour Postes Canada. Musicien à 14 ans, il joue du violon et fait danser les gens lors de soirées. Durant quelques années, il dirige l'orchestre des Blue Velvets. Alfréda décède le 25 février 1996, et Donatien le 11 décembre 2006. Voici leur descendance :

Denis (20 novembre 1945) décède le 24 septembre 1947.

Carmen (25 mai 1947) et Pierre Durand (16 août 1969) : Nancy (Jade) et Kathy (Anthony et Ève).

Jeannine (22 juillet 1948) et Normand Asselin (16 septembre 1967) : Audrey (Charlotte et Adam); José (Chloé et Samuel); Charles (Tommy) et Patrice (Mathilde).

Roger (7 octobre 1949) et Marie Gervais (27 juillet 1974) : Ronny (Liane, Nelly et Alyson); Jeff (Jason); Scott; Brian (Mia et Dylan).

Rémy (28 avril 1952) et Louise Bélanger (5 décembre 1981) : Teassy; puis Claire Breault depuis 25 ans.

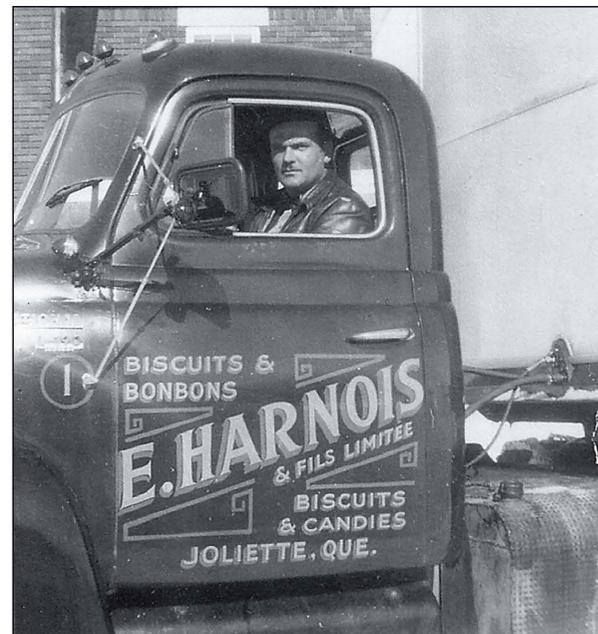
Danielle (5 juillet 1953) et Alain Laporte (26 mai 1979) : Mylène (William et Anna).

Sylvie (27 mars 1955) et Raymond Robert (8 mai 1976) : Sébastien (Alicia et Liana); Josianne.

Doris (26 mars 1957) et Alain Proulx (2 septembre 1978) : Cindy et Carl.



En avant : Carmen, Donatien, Alfréda et Jeannine; en arrière : Danielle, Roger, Doris, Rémy et Sylvie.



Donatien, camionneur pour Ernest Harnois.

Donatien Pelland (Narcisse et Thérèse Bonin) et **Alfréda Goyet** (Arthur et Éva Roberge)
m. 7 octobre 1944 Saint-Thomas

Narcisse Pelland (Rodrigue et Rose-Anne Guilbault)
m. 26 janvier 1924 Sainte-Élisabeth
Thérèse Bonin (Omer et Marie Ferland)



Arthur Goyet (Médard et Mélina Chartier)
m. 9 janvier 1905 Saint-Thomas
Éva Roberge (Joseph et Céline Duval)



Famille André Perreault

Les aïeux Perreault font partie de notre communauté depuis plus de 175 ans, puisque Joseph Perreault père et fils signent la première (1834) et la seconde (1837) requête à l'origine de la fondation de la paroisse de Saint-Thomas. En 1892, la voûte à caissons de l'église s'orne de sculptures en bois doré, œuvre des deux frères Perreault, Médéric et Alcide. Au début du XX^e siècle, l'arrière-grand-père d'André, Euclide Perreault, possède une manufacture de portes et châssis. Il prépare son bois à l'aide d'un cabestan tourné par un cheval. En 1909, il construit l'école des garçons au village et l'école numéro 5 située au 130, route 158. Cet homme adroit pratique aussi le métier de forgeron.



Euclide Perreault,
époux de feu Émélie Noisieux,
décédé à Saint-Thomas, le 15 juin
1934, à l'âge de 82 ans et 4 mois.

des sentences de dix à quatorze ans de prison.

Léonard commence à travailler en 1945 chez Évariste Coutu : En plus de la mécanique, il fait la « run de mail » (facteur) et conduit une voiture taxi (7 passagers). Cela ne l'empêche pas de marier, le 25 octobre 1948, la voisine de l'autre côté de la voie ferrée (Éva Bourret) et de voir grandir six enfants (André, Pierre, Marcel, Luc, Louise et Michel) de 1950 à 1960. En 1962, il quitte son emploi pour devenir son propre patron. Il change de résidence avec celle de son père à l'entrée du village. Il acquiert le terrain de la gare et construit une station de service British American Oil (B/A).

En 1906, seuls le presbytère, le couvent, le docteur Masse et Édouard Perreault bénéficient du téléphone. Édouard, grand-père d'André, est agent de gare de 1909 à 1951 à la station Voligny, qui ferme ses portes le 9 mai 1958. En 1922, il prend en charge les opérations de la banque Hochelaga dans sa résidence, située à l'angle de la rue Principale et du rang Saint-Charles. Cette banque connut trois vols dont un plus mémorable. Le soir du 13 septembre 1940, les grands-parents d'André dormaient dans une chambre et un enfant (Léonard) dans l'autre. Les cambrioleurs, au nombre de trois, amenèrent le petit dans le lit des parents et les ligotèrent tous les trois avec des draps de flanelle neufs. Les bandits volèrent 2200 \$ et une bague appartenant à Édouard. Les voleurs furent retrouvés à L'Islet et condamnés à



Famille de Léonard Perreault et d'Éva Bourret.
Première rangée : Marcel, Éva, Louise et Luc;
deuxième rangée : Pierre, Michel, Léonard et André.



Fabiola Masse et Édouard Perreault.

Ce garage devient vite un lieu de rencontres pour toute une génération et cela jusqu'en 1974 où il doit laisser la place aux aménagements de la route 158. Ouvert de 7 heures à minuit, 7 jours par semaine avec service de remorquage de 24 heures, on s'y arrêtaient pour faire le plein ou l'entretien de son véhicule. On y venait aussi pour les dernières nouvelles ou glaner les derniers cancons. Selon les saisons, on prenait place sous l'œil de l'oncle Jos



dans le « show room » pour entendre des conteurs à la Fred Pellerin, refaire le monde, remettre en question les décisions de la dernière séance du conseil municipal ou encore assister à une enlevante partie de dames, tout en sirotant le breuvage de son choix (!!!). Après la fermeture du garage, Léonard consacrera ses dernières années à seconder ses fils dans leur entreprise : Pierre (Perreault excavation) et Marcel (Ciment Perreault Inc.), tout en demeurant attentif aux besoins de chacun des siens.



Famille d'André Perreault et Carmen Roberge.
André, Alain, Carmen et François.

Une fois ses études terminées, André occupe un emploi à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas, entre octobre 1969 et février 1972. Le 14 octobre suivant, il convole en justes noces avec Carmen Roberge. Il quitte alors Saint-Thomas pour travailler chez les Sœurs Sainte-Anne à Lachine. De retour à Saint-Thomas en 1975 avec femme et enfant (François), il occupe un emploi pour de courtes périodes à la Compagnie du Gypse du Canada et à la Pinantel Piece Dye Ltd. En novembre, il accepte une offre du Cégep de Joliette pour une saison qui devait durer plus de

32 ans au service des ressources matérielles. Il prend une retraite bien méritée en février 2008. Il occupe la maison de Pierre Bourret depuis le 1^{er} juillet 1976. À peine installée au 40, rang Saint-Charles, la famille se trouve complétée avec l'arrivée d'Alain.

Prenant à cœur les intérêts de sa communauté, il participe au meilleur de ses connaissances : au niveau du service des loisirs de 1980 à 1983, à titre d'entraîneur et membre fondateur de l'Association de soccer de Saint-Thomas; au niveau de la municipalité de 1984 à 1988, au poste de conseiller au siège n° 2 et de directeur de l'Office municipal d'habitation de Saint-Thomas de 1986 à 1998; au niveau de la paroisse de Saint-Thomas, il agit comme marguillier de 1998 à 2002, puis comme président de l'assemblée de fabrique de 2002 à 2008 et depuis septembre 2010, comme secrétaire-comptable de la paroisse.

Depuis toujours à l'entrée du village et du rang Saint-Charles, une famille Perreault vous y accueille. L'avenir appartient à la jeunesse, François y pourvut trois fois plus tôt qu'une. Jérémie, Myriam, Hugo et ... assureront la relève des Perreault à Saint-Thomas.



Myriam, Jérémie et Hugo.

André Perreault (Léonard et Éva Bourret) et **Carmen Roberge** (Jean et Jacqueline Héту)
m. 14 octobre 1972 Saint-Thomas

Léonard Perreault (Édouard et Fabiola Masse)
m. 25 octobre 1948 Saint-Thomas
Éva Bourret (Pierre et Alberta Guilbeault)



Jean Roberge (Adélard et Verchères Marcil)
m. 20 septembre 1945 Saint-Thomas
Jacqueline Héту (Joseph et Annette Forget)



Famille Jacques Plourde et Agnès Derouin

Jacques (Sam) Plourde, fils de Raoul et d'Yvette Dénommée, naît en 1950 à Québec. Aîné de quatre enfants, il vit une jeunesse heureuse, choyé par ses sœurs Suzie, Line et Linda. Camionneur une grande partie de sa vie, Raoul va travailler pour la construction de barrages à la baie James dans les années 1970. Son fils Jacques acquiert son premier camion en 1972, au grand plaisir de son père. Transportant encore du vrac et affilié aux camionneurs artisans du Québec, il gagne bien sa vie dans ce métier.

Il rencontre sa future épouse, alors âgée de 20 ans, au château Windsor, au début de 1970.

Jacques et Agnès demeurent seulement des amis, ne voulant pas perdre leur liberté respective. Ils appartiennent tous les deux à la génération des *baby boomer* qui prétend avoir changé le monde. Agnès, fille de Rosaire Derouin et de Claire Fafard, devient sa légitime épouse le 19 avril 1976 à Saint-Thomas, ajoutant le nom de son époux au sien. Elle œuvre au sein de Bell Canada de 1967 à 1997. Une restructuration de l'entreprise lui permet de prendre sa retraite cinq ans plus tôt que prévu. La compagnie Bell demeure pour Agnès une école de vie lui apprenant discipline, courtoisie et travail avec le public.

Elle développe ses compétences jour après jour et siège au sein de nombreux organismes et institutions : comité d'école (1993), conseillère municipale (1994-1996 et depuis 2009) et entre-temps mairesse 2000-2005, Centre d'emploi pour femme (CLEF, 1997-1999) et Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ, 1997-2001). Elle est également membre de l'Aféas depuis 1978, membre FADOQ depuis 1999 et occupe le poste de présidente tant au club local qu'à la FADOQ-Région Lanaudière.



Agnès et Jacques.

En 2000, elle est élue mairesse de Saint-Thomas. Les compétences d'Agnès servent à y développer des rapports économiques, culturels, sportifs et humains, pour une meilleure qualité de vie dans la municipalité. Elle demeure particulièrement fière du partenariat avec La Roque-Gageac (Dordogne) au Périgord, en France, après deux ans de négociations menées de chaque côté de l'océan.

Samuel, né le 25 février 1986, contribue à l'épanouissement du couple. Après ses études primaires à Saint-Thomas et secondaires à la polyvalente Thérèse-Martin, il fréquente le cégep de Joliette. L'Université du Québec à Montréal lui décerne un baccalauréat et une maîtrise. Ses parents lui apprennent persévérance, respect, amour et indépendance.

Aujourd'hui, ce jeune homme s'implique dans son milieu pour développer un monde toujours meilleur.

Par cette page, la famille veut rendre hommage à tous ces gens formidables côtoyés à travers les ans.



Samuel, Agnès et Jacques (Sam), le 1^{er} octobre 2011.

Jacques Plourde (Raoul et Yvette Dénommée) et Agnès Derouin (Rosaire et Claire Fafard)
m. 19 avril 1976 Saint-Thomas

Raoul Plourde (Antoine et Suzanne Albert)
m. 4 février 1950 Saint-Cuthbert
Yvette Dénommée (Léopold et Amanda Carpentier)



Rosaire Derouin (Henri et Armandine Grenier)
m. 4 décembre 1944 Saint-Thomas
Claire Fafard (Narcisse et Agnès Harnois)

Famille Alexandre Rivest et Gilberte L'archevêque



Le 1^{er} février 1939, le curé de la paroisse Saint-Sulpice accorde sa bénédiction nuptiale à Alexandre Rivest, fils de Guillaume-Zorilla et d'Alexina Foucher, et à Gilberte L'archevêque, fille d'Omer et d'Alma Lareault. Les jeunes époux s'établissent sur la ferme paternelle. De leur union naissent quatorze enfants, dont trois meurent en bas âge. Alexandre et Gilberte voient grandir Henri, Édouard, Henriette, Aline (décédée à 33 ans en 1978), Marie-Soleil, Jean (décédé à 32 ans en 1983), Denis, Georges, Léon, Diane et Émile.

En 1959, le couple décide de vendre sa terre pour s'établir à Saint-Thomas, faisant l'acquisition de la ferme laitière d'Henri Mondor. En juin, la famille commence à exploiter son bien. Mère à temps plein, Gilberte voit à l'éducation de ses enfants et seconde son mari dans les travaux de la ferme. Au printemps, Alexandre et Gilberte apprécient beaucoup la sucrerie qui réunit la famille. Puis, dix-huit ans plus tard, Alexandre et Gilberte vendent la ferme à leur fils Denis. Il l'exploite à son tour sous l'œil vigilant et la fierté de son père, qui aime lui prêter main-forte.

Retraités, ils restent actifs et occupent leurs temps libres. Ils sont aussi toujours présents et disponibles pour aider leur progéniture. Ils aiment jardiner et récolter leur grand potager, faire des courtepointes,



Mariage d'Alexandre et de Gilberte, en février 1939.



Le 60^e anniversaire de mariage de Gilberte et d'Alexandre, en février 1999.



Gilberte, fabriquant une courtepointe.

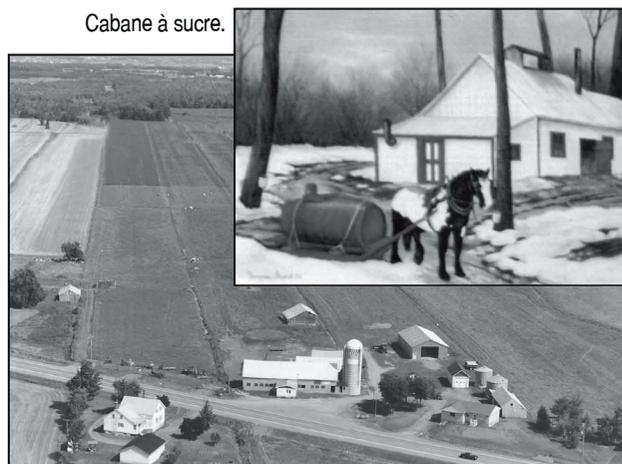
visiter leurs enfants, recevoir la famille et partager de délicieux repas concoctés par Gilberte, une cuisinière hors pair.

Tous ces souvenirs familiaux sont gravés dans la mémoire de tous les membre de la famille. En 1999, Alexandre et Gilberte célébrèrent soixante ans de mariage, entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, reconnaissants pour leur héritage d'une belle vie de famille.



La famille. En avant : Édouard, Marie-Soleil, Henriette, Gilberte, Alexandre, Diane et Aline; en arrière : Léon, Georges, Émile, Henri, Jean et Denis.

Cabane à sucre.



Vue aérienne de la ferme de Denis Rivest.

Alexandre Rivest (Guillaume-Zorilla et Alexina Foucher) et **Gilberte L'archevêque** (Omer et Alma Lareault)
m. 1^{er} février 1939 Saint-Sulpice

Guillaume-Zorilla Rivest (Édouard et Virginie Turgeon)
m. 1^{er} février 1898 L'Assomption
Alexina Foucher (Médéric et Eugénie Lareault)



Omer L'archevêque (Alphonse et Mathilda Pesant)
m. 22 février 1916 Repentigny
Alma Lareault (Cléophas et Marie-Louise Martel)



Famille Raynald Rondeau et Romualda Robitaille

Reginaires de Saint-Thomas, Raynald Rondeau et Romualda Robitaille se marient le 1^{er} juin 1946 dans l'église paroissiale. Un an plus tard, ils font l'acquisition de la maison de M. Arthur Pauzé située au 74, rang Saint-Charles, où ils élèveront leur famille de quatre enfants.



Raynald et Romualda.

Menuisier de formation, Raynald est également « homme à tout faire » comme on le disait à une certaine époque. Nombreux sont ceux qui auront recours à ses services, lesquels deviennent, au fil du temps, des amis. Comme on ne laisse jamais tomber ses amis, il accepte de bon gré de quitter une fête familiale ou un réveillon de Noël pour aller réparer une fournaise, une pompe à eau, un moteur et encore...

Il débute dans la construction avec son beau-père, Romuald Robitaille, celle des serres, des séchoirs puis des maisons. À même la résidence familiale, il tient boutique et y effectue de la réparation générale. Il fait également l'acquisition d'un moulin à scie en opération pendant plus de vingt ans. N'hésitant pas à s'impliquer dans sa communauté, il oeuvre pendant plusieurs années, à titre de bénévole, au sein du conseil d'administration de la caisse populaire locale. Raynald quitte les siens le 11 octobre 1994.

Sa fidèle compagne, Romualda, sait prendre place dans la réalisation des projets de son mari. Elle travaille au tabac pour lequel son adresse et sa rapidité sont des qualités fort appréciées. Pendant près de seize ans, elle occupe un emploi au Centre d'Accueil de Saint-Thomas. Puis, à titre de bénévole, elle rejoint différents mouvements de la paroisse, tels que la Jeunesse agricole catholique (JAC), le Cercle des Fermières, l'AFÉAS, l'Âge d'Or en plus de donner de son temps à la bibliothèque.



La maison familiale.

De l'union de Raynald et de Romualda vont naître quatre enfants : trois filles travaillent dans le secteur de la santé et un garçon qui a suivi les traces de son père.



Assise : Danielle Rondeau (15 février 1948). Debout : Janic Chevette (21 octobre 1969), son conjoint, Richard Chrétien et leur fille, Béatrice (8 ans).



En médaillon : Jacques Rondeau, William (3 ans) et Jacob (5 ans), fils de Josiann Rondeau (3 septembre 1982) et de son conjoint, Ian Richer, et Stéphanie Boisvert, amie de Patrice Rondeau (6 décembre 1984). (19 novembre 1951 - 29 mai 2001).



Assise : Francine Rondeau (29 août 1954).
Debout : Christian Brûlé et sa conjointe, Julie Massé (11 septembre 1983),
Martin Massé (19 novembre 1977), sa conjointe Atefeh Gorji
et leur fils, Tristan Massé (7 ans).



Assise : Michelle Rondeau (1^{er} mars 1960).
Debout : Molly Plante (6 août 1992), Félix Plante (3 novembre 1995),
Élodie Plante (9 novembre 1990) et Richard Plante.

Bien qu'âgée de 88 ans, Romualda tient toujours le fort. Elle demeure une femme autonome, très dévouée pour les siens et qui aime réunir sa famille autour d'un bon repas préparé avec amour. Ses enfants éprouvent beaucoup de respect et de fierté à son endroit.

Nous disons *merci* à la vie d'avoir une maman comme elle.

Vos filles qui vous aiment.

Danielle, Francine et Michelle



Le 40^e anniversaire de mariage de Raynald et de Romualda, en 1986.



Raynald Rondeau (Arcade et Odila Martineau) et **Romualda Robitaille** (Romuald et Anna Rondeau)
m. 1^{er} juin 1946 Saint-Thomas

Arcade Rondeau (Cléophas et Vitaline Perreault)
m. 11 août 1919 Saint-Thomas
Odila Martineau (Hildège et Georgiana Savignac)



Romuald Robitaille (Hildège et Clara Coutu)
m. 19 juillet 1920 Sainte-Émilie-de-l'Énergie
Anna Rondeau (Félix et Délima Coutu)



Famille Paul-Émile Rondeau et Yvette Cloutier

Natif de Saint-Thomas, Paul-Émile, fils de Joseph Rondeau et d'Alberta Guilbeault, voit le jour le 22 mars 1915. Désireux de fonder une famille, il épouse, le 21 décembre 1940 à Saint-Barnabé-Sud, Yvette, fille d'Hilaire et d'Odila Lamothe-Cloutier, née le 20 octobre 1920.

Après leur mariage, le couple achète une terre près de la ferme paternelle dans le rang La Chaloupe. Première épreuve pour les jeunes mariés, leur nouvelle demeure passe au feu le dimanche des Rameaux 1942. Vaillamment, ils reconstruisent tout, travaillant d'arrache-pied et donnant naissance à neuf enfants : Lise, Clément, Carmen, Gaétan, Ginette, Paulette, les jumeaux Michel et Micheline et Alain (décédé).



Paul-Émile et Yvette.



Ginette et Carmen, devant la « Patate à Rondeau ».

Travailleur acharné, Paul-Émile cultive le tabac à pipe, s'occupe de ses vaches et va travailler, avec sa presse à foin stationnaire, pour plusieurs cultivateurs de Saint-Thomas et de l'extérieur. Il déneige les chemins de la paroisse avec son frère Jean-Louis, de 1951 et 1977. De plus, qui ne se rappelle pas des bonnes frites de la « Patate à Rondeau » que Paul-Émile et sa famille tiennent dans les années 1960.

En 1976, Michel achète la ferme de Paul-Émile. Il habite toujours la maison familiale. Aujourd'hui, la descendance de Paul-Émile et d'Yvette compte vingt petits-enfants, vingt et un arrière-petits-enfants et aussi quatre arrière-arrière-petits-enfants.



Assis : Michel, Paul-Émile, Alain, Yvette et Micheline;
debout : Ginette, Gaétan, Lise, Clément, Carmen et Paulette.

Paul-Émile Rondeau (Joseph et Alberta Guilbault) et **Yvette Cloutier** (Hilaire et Odila Lamothe)
m. 21 décembre 1940 Saint-Barnabé-Sud

Joseph Rondeau (Henri et Théona Guilbeault)
m. 26 novembre 1912 Saint-Thomas
Alberta Guilbeault (Louis et Marie-Louise Cotnoir)



Hilaire Cloutier (Jean-Baptiste et Éliisa Chabot)
m. 2 juillet 1901 Saint-Barnabé-Sud
Odila Lamothe (Pierre et Émélie Dussault)

Famille Henri St-Amour et Rose-Anna Goyet



Henri, fils de Joseph Christin dit St-Amour et d'Angéline Martineau, naît en 1899 sur une ferme dans le rang Saint-Charles à Saint-Thomas. Issu d'une famille de six garçons et de six filles, il est encouragé par ses parents à travailler très tôt en participant aux travaux des champs. À l'âge de 18 ans, il s'établit sur sa propre ferme et sera cultivateur tout au long de sa vie.

Le 13 août 1923 à Saint-Thomas, Henri épouse Rose-Anna Goyet, fille d'Arthur Goyet, petit-fils de Louis, et de Maria Labrèche. De leur union naissent six filles : Annette, Fleur-Ange, Jeanne, Gisèle, Gaétane et Normande.

En regardant nos parents travailler sur la ferme, on comprenait qu'ils exerçaient le plus beau métier du monde. Ils ont été pionniers de la culture du tabac jaune. Ils ont aussi cultivé le tabac à pipe et la pomme de terre.

Notre père était bon, généreux et un travailleur infatigable. Notre mère était aimante, douce et secondait notre père dans tous les travaux.

Les souvenirs de leurs vies défileraient encore longtemps... mais voilà.

La famille.



La maison familiale.



Mariage d'Henri et de Rose-Anna.



Leurs filles et les conjoints.

Debout : Robert, Gisèle, Michel, Normande, Hubert et Gaétane;
assis : Noël, Jeanne, Elphège, Fleur-Ange, Rosaire et Annette.

Henri St-Amour (Joseph et Angéline Martineau) et **Rose-Anna Goyet** (Arthur-Louison et Maria Labrèche)
m. 13 août 1923 Saint-Thomas

Joseph Christin dit St-Amour (Joseph et Angèle Payette)
m. 16 janvier 1888 Saint-Paul-de-Joliette
Angéline Martineau (Magloire et Angéline Miron)



Arthur-Louison Goyet (Joseph et Théodora Belhumeur)
m. 10 septembre 1901 Saint-Paul-de-Joliette
Maria Labrèche (Joseph et Rosalie Renaud)



Famille Claude Tellier et Rose-Aimée Corriveau

Fier d'appartenir à une belle famille de Saint-Thomas, Claude Tellier voit le jour le 26 janvier 1924. Il est le cinquième des onze enfants de Lucien Tellier et d'Angéline Malo. Il exerce les nobles métiers de cultivateur et de menuisier-artisan. Cet homme au courage infatigable œuvre comme conseiller municipal et en tant que membre des Chevaliers de Colomb.

Issue d'une autre belle famille de Saint-Thomas, Rose-Aimée Corriveau vient au monde le 17 mai 1924, quatrième des sept enfants de Rémi Corriveau et de Robéa Blais. En plus de sa vocation de ménagère, elle s'implique dans les travaux de la ferme. Elle s'investit également dans le bénévolat : Aféas locale, club Gerbe-Dor, centre d'accueil Saint-Thomas, chorales paroissiales et Filles d'Isabelle. Tout au long de sa vie, elle sert avec honneur.

Le couple unit sa destinée le 15 octobre 1949 à Saint-Thomas. De cette union vont naître cinq enfants : Mathias (1950), Denise (1951), Marcellin (1952), Pascal (1954) et Yvan (1958). La famille souhaite une longue vie à tous les Thomassiens et aux générations futures.



Claude Tellier et Rose-Aimée Corriveau, en 1974.

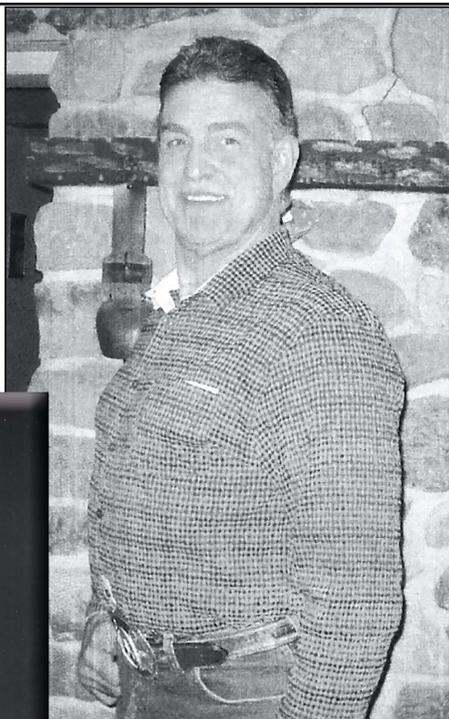
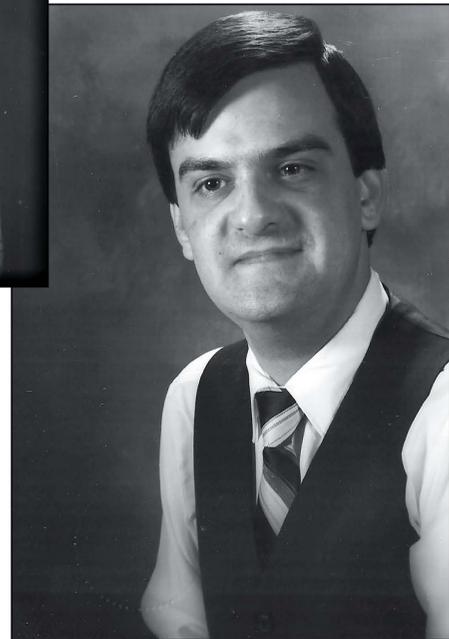


Lucien Tellier et Angéline Malo, en 1949.



Rémi Corriveau et Robéa Blais, en 1955.



		
<p>Mathias Tellier (1950).</p>		<p>Pascel Tellier (1954).</p>
		
<p>Marcelin Tellier (1952).</p>		<p>Yvan Tellier (1958).</p>

Claude Tellier (Lucien et Angéline Malo) et **Rose-Aimée Corriveau** (Rémi et Robéa Blais)
m. 15 octobre 1949 Saint-Thomas

Lucien Tellier (Noé et Emma Héту)
m. 11 octobre 1915 Sainte-Mélanie
Angéline Malo (Samuel et Léonide Gouger)



Rémi Corriveau (Prime et Médérise Ducharme)
m. 17 septembre 1919 Sainte-Élisabeth
Robéa Blais (Charles et Clarisse Trinqué)



Famille René Vincent et Nicole Fafard

Au printemps 1944, l'aîné des sept enfants de Joseph Vincent et de Louise Robillard voit le jour dans le rang Saint-Charles à Saint-Thomas. Petit blond aux cheveux bouclés et aux yeux bleus, il prend vite les rênes de sa vie en main. À quelques milles de là, peu de jours plus tard, Armand Fafard et Marie-Alice Boivin voient naître dans le rang Saint-Jacques à Saint-Barthélemy le sixième de leurs huit enfants, une magnifique petite fille prénommée Nicole. Avec les exigences de la vie d'alors, Nicole et René laissent l'école tôt, afin de travailler et faire leur part pour aider leur famille respective.

En 1966, le destin se charge de les mettre en contact. Il n'en faut pas plus pour qu'ils choisissent d'unir leurs destinées, le 17 juin 1967 en l'église de Saint-Barthélemy. Nicole quitte son village natal afin de venir s'installer sur la rue Principale à Saint-Thomas, dans son nouveau rôle d'épouse. Ils y résident d'ailleurs depuis ce jour.



René et Nicole.

En 1964, René devient propriétaire de la station-service Supertest, située à l'intersection des rues Lajoie et Manseau à Joliette. En 1967, le couple fait

l'acquisition de l'entreprise de taxi appartenant à Étienne Robitaille, avec pignon sur rue à Saint-Thomas. À l'époque, elle compte quatre voitures afin de répondre à une importante demande. Plusieurs familles ne possédaient pas d'auto. Le couple offre le service 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Nicole s'occupe de répondre en tout temps aux nombreux appels.

Situé sur la rue Principale en plein cœur du village, le restaurant Chez René ouvre ses portes en 1969. Lieu de rassemblement incontestable, il s'y règle, de façon non officielle doit-on l'avouer, plusieurs grandes questions existentielles. Après la messe, et sur l'heure du dîner pour les travailleurs et les étudiants, toutes les occasions sont bonnes pour passer Chez René. En soirée, les amateurs de cartes brassent quelques parties amicales, autour d'un verre qui souvent les étire tard dans la nuit.

En plein cœur de la Crise d'octobre 1970, Nicole et René célèbrent l'arrivée de leur aînée. La petite châtaine aux cheveux bouclés fait rapidement partie du quotidien des clients. Au restaurant ou à bord du taxi, Suzie suit papa et maman où qu'ils aillent.

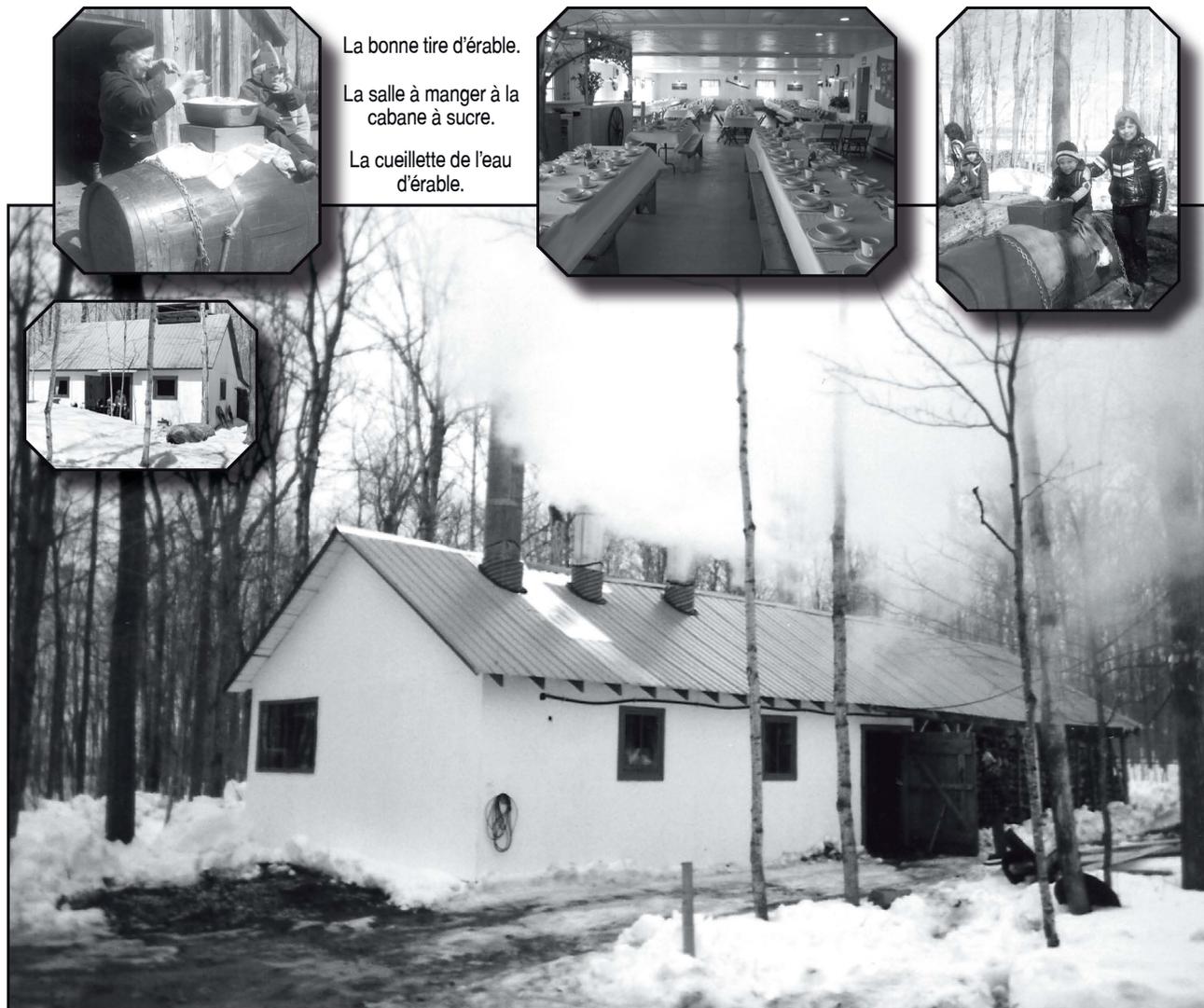
En 1973, Nicole et René font l'acquisition de leur première terre à bois. Ils font ainsi leurs premiers pas en acériculture. Au fil des ans, plusieurs autres lots s'ajoutent à leur achat initial. À ce jour, ils comptent plus de 5000 entailles, exploitées en famille. En 1975, le couple décide de cesser les activités de restauration. Adrien Perreault et Diane Robitaille achètent le commerce et déménagent le tout sur la rue Joly à Saint-Thomas.

Afin d'assurer une relève adéquate, le benjamin voit le jour en 1976. Petit blond foncé et enjoué, il commence dès son jeune âge à suivre son père. Tous voient rapidement en Martin celui qui, au fil des ans, pourra seconder de main de maître Nicole et René dans leurs nombreux projets d'entreprise.

Au cours des années, les idées ne cessent d'affluer et l'ouvrage aussi. En 1970, René procède à l'acquisition de son premier tracteur, afin d'effectuer le déneigement de sa cour personnelle et celle de la fabrique de Saint-Thomas. À ce moment, il était bien loin de penser qu'il venait de poser la première pierre d'une compagnie appelée à connaître un sort florissant.

Dès 1970, les Thomassiens commencent à recourir aux services de l'entreprise familiale pour l'épandage de voyages de pierre ou le déneigement de leurs entrées privées. Ne suffisant plus à la tâche les mois d'hiver, l'acquisition d'un deuxième tracteur en 1975 crée du coup un nouvel emploi saisonnier dans la région. Tout en maintenant les services d'épandage et de déneigement, l'achat d'une rétrocaveuse en 1989 permet de creuser aisément les fosses pour le cimetière de la paroisse, de l'ouvrage fait à la petite pelle à main depuis 1967, moment où René remplace temporairement le bedeau de l'époque. À ce jour, il occupe toujours ce poste. Avec l'achat de cette machinerie performante, six fabriques requièrent ses services d'excavateur au fil des années.

De 1970 à aujourd'hui, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Après la fermeture du restaurant, Nicole et René commencent le service de repas dans la cabane à sucre. Jusqu'en 2009, ils reçoivent familles et groupes pour de joyeuses réunions. Cette aventure débute avec des groupes d'environ 10 personnes. Jusqu'à la fermeture, les installations permettent de recevoir plus de 300 convives à la fois. Un incendie rase tout en avril 1985. Avec force et courage, mais surtout animés par une passion peu commune, les propriétaires reconstruisent au printemps 1986. Les clients peuvent à nouveau déguster de succulents repas à l'érablière Nicole & René Vincent. Malgré la fin du service de repas, l'exploitation de l'établissement continue, ce qui permet la vente des produits de l'érable.



La bonne tire d'érable.

La salle à manger à la cabane à sucre.

La cueillette de l'eau d'érable.

La cabane à sucre de la famille Vincent, en médaillon, la première cabane.



Malgré un emploi du temps très chargé, mais ayant le vent dans les voiles, le couple fait l'acquisition en 1991 d'un premier camion dompeur. En 1994, le benjamin de la famille se joint à l'entreprise à temps plein. Durant la période 1994-2000, Les Entreprises René Vincent Inc. acquièrent pas moins de quatre autres camions et procèdent à l'embauche de trois nouveaux employés dont Suzie, l'aînée de la famille. Elle vient seconder Nicole aux services de secrétariat et de comptabilité. En octobre 2000, l'entreprise déménage dans les locaux actuels, sur la route 158, bien que située depuis le début à l'arrière de la maison familiale sur la rue Principale. Les besoins croissants en matière d'espace obligent la relocalisation. En 2012, elle compte une dizaine d'employés, une flotte de camions, rétrocaveuses (*pépines*), tracteurs sur chenilles et pelles hydrauliques.



Les entreprises René Vincent.

À travers ces activités professionnelles, René fait ses premiers pas en politique dès 1975. De conseiller municipal à premier magistrat, la politique fait partie de ses nombreuses passions. Admirablement secondé par son épouse, il siège encore à ce jour, à la table du conseil. Accessible et dévoué, les gens lui réitèrent leur confiance année après année.

La famille s'agrandit au fil du temps. Maxime, leur premier petit-fils, voit le jour en septembre 1992. Il faudra attendre plusieurs années afin de savourer le bonheur de voir s'élargir le clan Vincent. Ainsi, en février 2012, Léa-Rose vient embellir le fleuron familial.



René et Nicole.

Tissée serrée, forte de valeurs transmises de génération en génération, la famille de Nicole et de René trace son chemin à travers les aléas de la vie. Fiers de voir évoluer ce qu'ils ont construit de leurs mains, à la sueur de leur front, ils secondent la relève de main de maître. Chaque matin est une nouvelle aventure, chaque défi une expérience de plus. Voilà le principe de base transmis par Nicole et René au courant de toutes ces années. Les générations futures sauront continuer l'histoire de la famille Vincent.



La famille de René et de Nicole.

*Les commerces et les organismes
de
Saint-Thomas*





Histoire de la bibliothèque municipale de Saint-Thomas

La bibliothèque est à ses débuts aménagée à l'école primaire Saint-Joseph située au village. Pendant environ cinq ans, des bénévoles y assurent le service du prêt. La personne responsable de son bon fonctionnement est alors madame Lisette Dufresne. Depuis ses tous débuts, la bibliothèque est membre du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (CRSBPCQLM). Le fait d'être membre du CRSBP permet d'offrir un bon choix de documents aux abonnés.

Au cours de l'année 1980, la bibliothèque s'installe au Centre communautaire dans un espace bien restreint, moins du quart de la superficie du sous-sol. Madame Cécile Champagne en devient la responsable. Quelques étagères en bois, une table et quelques chaises forment l'ameublement de base pour servir les abonnés. Le seul service offert demeure le prêt de documents. Des romans, des documentaires et une petite section réservée aux jeunes résument bien le contenu de la bibliothèque. Le catalogue de documents disponibles à la bibliothèque est accessible sur microfiches.

Des démarches auprès de la municipalité en 1984 permettent d'agrandir la bibliothèque. Le projet se concrétise en mai 1985. La bibliothèque voit la superficie mise à sa disposition presque doublée sans occuper pour autant tout le sous-sol.

Un autre projet d'amélioration de la bibliothèque est soumis en 1996 au conseil municipal par madame Champagne. Entre-temps, madame Pauline Ducharme agit comme coordonnatrice à compter du 15 mai 1997. Sous sa responsabilité, le projet d'agrandissement se concrétise. Désormais, la bibliothèque occupe tout le sous-sol du Centre communautaire. Son inauguration a lieu en 1998. De nouveaux rayonnages en mélamine, un vrai comptoir de service avec un emplacement pour les prêts et un pour les retours font maintenant partie du mobilier de base. Un ordinateur est aussi mis à la disposition des abonnés pour effectuer des recherches de documents sur CD-ROM.

Étant toujours membre du CRSBP, la collection change régulièrement grâce aux échanges. Outre le prêt, peu de services sont offerts aux citoyens. Par contre, au fil des ans, le CRSPB développe différents projets pour proposer de nouveaux services comme Info Biblio.

En novembre 1997 arrive l'ère de l'informatique avec le programme Inforoute. Un poste informatique pour la navigation sur Internet est offert aux abonnés grâce à la subvention **Fond de l'autoroute de l'information**. Un comité de bénévoles est mis sur pied spécialement pour aider les abonnés qui désirent apprendre la navigation et démystifier un peu ce nouveau monde.

L'informatisation de la bibliothèque s'effectue au printemps 1998 avec l'installation de deux ordinateurs pour utiliser le programme Multilist qui permet de faire le prêt informatisé. Cette étape est rendue possible grâce à une subvention du *Programme Simb@*.

L'informatisation de la bibliothèque présuppose beaucoup de travail. Concrètement, il faut inscrire les documents de sa collection dans le nouveau catalogue Simb@ ainsi que la liste des abonnés. Tout un travail de familiarisation avec le processus informatisé s'impose également. Des formations sont mises sur pied par le CRSBPCQLM pour le personnel bénévole des bibliothèques afin de les aider à maîtriser cette nouvelle façon de fonctionner. Tout ceci en continuant d'assurer le service à la clientèle auprès des abonnés. Cette transition sera menée de main de maître par madame Pauline Ducharme.

En janvier 2002, le prêt entre bibliothèques est offert, ce qui permet d'emprunter un livre demandé d'une autre bibliothèque et de prêter les livres de la collection locale à d'autres bibliothèques.



Ci-haut : le coin des jeunes; ci-bas : le comptoir de prêts, en 1997.





Au fil des ans, d'autres services s'ajoutent comme le club de lecture pour jeunes, le programme *Une naissance, un livre* pour les mamans qui viennent d'accoucher et surtout l'augmentation du nombre de documents disponibles.

Au printemps 2005, madame Lise Guilbert prend la relève de madame Ducharme pour une période de deux ans. L'accès au catalogue de la bibliothèque par Internet avec le Portail du CRSBPCQLM pour les abonnés est maintenant disponible. Sur ce portail, madame Guilbert diffuse de l'information concernant les règlements de la bibliothèque, les activités à venir, les nouveautés, l'horaire d'ouverture et autres informations pertinentes.

En 2006, la municipalité de Saint-Thomas décide de rendre hommage à une dame très appréciée de ses citoyens en nommant la bibliothèque du nom de Jacqueline-Plante. Très impliquée dans sa communauté, madame Plante investit beaucoup de temps pour le centre communautaire. Elle déploie aussi beaucoup d'efforts pour que la bibliothèque puisse y élire domicile. Elle rédige enfin l'histoire de la municipalité de 1837 à 1987. Maintenant décédée, elle était l'épouse de monsieur Rolland Harnois.

Suite au départ de madame Guilbert en avril 2007, madame Brigitte Brunet agit désormais comme coordonnatrice de la bibliothèque et occupe encore ce poste. Au cours de la même période, le CRSBPCQLM change de raison sociale pour devenir le Réseau Biblio CQLM.

À l'arrivée de Madame Brunet, la bibliothèque doit être rajeunie. L'équipement informatique est désuet et des changements s'imposent en août 2008. Une aventure informatique débute alors pour l'équipe de bénévoles à la fin de l'année 2008 pour se terminer en mars 2009 avec l'arrivée de nouveaux programmes pour la gestion des prêts informatisés. Le programme Multilist rend l'âme pendant la période des Fêtes en plus d'occasionner beaucoup de mots de têtes à tout le personnel du Réseau Biblio et des bibliothèques affiliées, ce qui oblige le devancement de la migration vers un tout nouveau programme de gestion intégré appelé Symphony. De nouvelles formations sont mises sur pied pour les responsables et les bénévoles, de nouvelles habitudes de travail et beaucoup de patience sont demandées à tous.

Un réaménagement de la bibliothèque voit le jour en 2009 avec l'aide du Réseau Biblio CQLM et de la nouvelle directrice des loisirs de la municipalité, madame Karine Marois. Encore une fois, beaucoup d'efforts et d'énergie sont déployés par toute l'équipe de bénévoles et le personnel de la municipalité. Un grand ménage, de la peinture, de nouveaux rayonnages spécialisés, un bureau de travail, un coin lecture et la relocalisation des sections adultes et jeunes sont autant de travaux à accomplir. Une journée porte ouverte pour inaugurer la nouvelle bibliothèque a finalement lieu en août 2009. Tout ce remue-ménage exige également beaucoup de patience et de compréhension de la part des abonnés.

Le coin jeunesse, en 2009.



Le comptoir de prêts, en 2009.

Depuis bien des années, tout roule à merveille grâce à une équipe de bénévoles toujours présente à l'appel. Beaucoup de personnes ont donné et donnent encore de leur temps pour que cette merveilleuse aventure qu'est la bibliothèque demeure bien vivante à Saint-Thomas. Un gros merci à tous ces passionnés du livre.

Plusieurs services sont maintenant disponibles pour les abonnés. Le catalogue Simb@ offre d'abord une multitude de ressources électroniques. Ensuite, les prêts entre bibliothèques sont toujours d'actualité, plus les livres audio et bien d'autres choses encore. Nous vous invitons à venir les découvrir.

Que nous réserve l'avenir avec le WIFI et les livres numériques, encore beaucoup de changements en perspective.



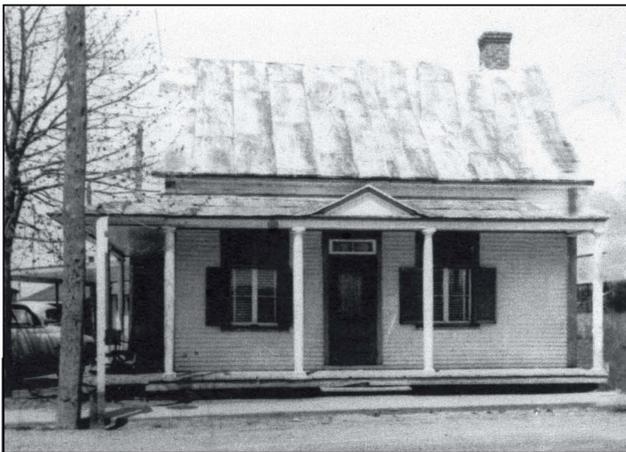
Boulangerie Saint-Thomas



Josaphat Adam.

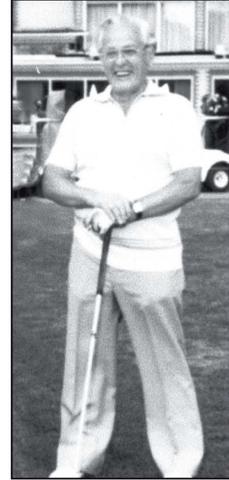
Josaphat, fils de Joseph Adam et d'Anna Barrette, voit le jour à Sainte-Élisabeth le 18 juillet 1910. De son mariage avec Anne Dufresne, fille de Médéric et de Marie-Cécile Paquet, célébré en la paroisse de Sainte-Élisabeth, naissent six enfants : Jocelyn, Pierrette, René, Denis, Raymonde et Claire.

En 1933, le couple s'établit à Saint-Thomas. Apprenti dans la boulangerie d'Édouard Fafard, située au 901, rue Principale, Josaphat achète le commerce, avec les bâtiments et les équipements, pour la somme de 2000 \$. Dans un petit four à l'arrière de la maison, il cuit 100 pains par jour. En 1935, les « chômeurs » se vendent 30 cents la douzaine. Les gens achètent des coupons à l'avance, obtenant treize pains à la douzaine.



Vers 1950, Josaphat construit une nouvelle boulangerie de 9000 pieds carrés au 561, rue Principale. Il engage jusqu'à 57 employés. Dix camions sillonnent les comtés de Berthier, Joliette et Montcalm pour livrer une cuisson de 3500 pains par jour. Après une fermentation de dix minutes et le malaxage de la pâte, une ensacheuse coupe et enveloppe un pain croûté à la seconde dans un sac de polythène. La boulangerie peut produire près de 1200 pains à l'heure.

Maire de Saint-Thomas pendant huit ans, il prend une retraite bien méritée. Il vend le commerce à monsieur Robert, de Sainte-Julie-de-Verchères, avant son acquisition par Monsieur Gadouas. Il préside le Club Fadoq de 1982 à 1985. Josaphat décède le 22 novembre 1989, à l'Hôpital Saint-Charles-Borromée. Son commerce passe au feu le 1^{er} décembre 2010.



Josaphat Adam.



Anna Dufresne,
épouse de Josaphat.



Ci-haut : la résidence familiale, rue Principale; ci-contre : l'édifice de la boulangerie.



Il est bien connu que les débuts de Desjardins ont été étroitement liés au clergé. Ainsi, le 30 avril 1939, au sortir d'une conférence publique de M. l'Abbé Charles-Omer Rouleau, prêtre et représentant propagandiste de

l'Union régionale de Montréal, supporté par M. Joseph-Napoléon Aumont, curé de Saint-Thomas, un groupe de leaders convaincus des bienfaits socioéconomiques de la coopération et appuyés par une cohorte de citoyens de Saint-Thomas, se réunissent pour jeter les bases d'une nouvelle coopérative financière qui va dans le futur atteindre des résultats dont l'ampleur est au départ insoupçonnée.

Voici les bâtisseurs et fondateurs de la première heure, lesquels réaliseront la mise en place de cette grande fresque financière qu'est la coopérative :



À gauche : André Roy, gérant fondateur (1939-1941), honoré lors du banquet 25^e anniversaire, en 1964.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Alphonse Lacasse, Président
D^r Roger Amyot, Vice-président
M. André Roy, Secrétaire-gérant
M. Lucien Lafortune
M. Jean-Baptiste Lefebvre
M. Martial Garceau
M. Omer Coulombe



Jean-Baptiste Lefebvre, gérant de 1941 à 1966.

COMMISSION DE CRÉDIT

M. Hildège Harnois
M. Émile Lasalle
M. Henri Mondor

CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. Fernando Tellier
M. Noël Turgeon
M. Silvère Harnois

LES DÉBUTS

Initialement, la Caisse compte 65 sociétaires et affichait un actif de l'ordre de 900 \$ (638 \$ en parts sociales et 262 \$ en épargne). Il faut se rappeler que la grande dépression de 1929 avait laissé de cruelles cicatrices économiques qui ne s'estomperont qu'au cours de la période d'après-guerre.

LA CAISSE ET SON HISTOIRE

En 1939, la Caisse a pignon sur rue au 990, rue Principale, résidence de M. André Roy, secrétaire-gérant. (maison de M. et Mme Toussaint Coutu aujourd'hui). M. André Roy assume alors la fonction de secrétaire-gérant de la Caisse de sa fondation jusqu'en 1941, année au cours de laquelle il remet sa démission avec le sentiment du devoir accompli dans la mise en place et l'organisation financière de la jeune coopérative.

Lui succède alors M. Jean-Baptiste Lefebvre, dirigeant fondateur de la Caisse et, à cette époque, président du conseil d'administration. En effet, M. Jean-Baptiste Lefebvre désireux de s'impliquer davantage dans la coopérative, remet sa démission à titre de président-administrateur de la Caisse et prend la charge de secrétaire-gérant avec l'appui unanime de ses pairs. Il occupera la fonction de secrétaire-gérant de 1941 à 1966, année de son décès.

De 1941 à 1964, sa résidence privée sise au 753, rue Principale abrite les locaux de la Caisse qui est ouverte tous les jours de la semaine, même le dimanche. À cette époque les gens limitaient leurs déplacements et, bien souvent, la visite à la Caisse coïncidait avec le trajet vers l'église pour la messe dominicale. Efficacité et efficience obligent !



M. Gérard Lefebvre, directeur-gérant de 1966 à 1985, devant les locaux du 753, rue Principale.

M. J.-B. Lefebvre est secondé dans ses fonctions par son épouse Laura qui accomplit les tâches cléricales de secrétariat et de caissière au cours de ces années. À Saint-Thomas, les gens qui ont eu le plaisir et le privilège de côtoyer madame Laura Lefebvre sont unanimes à reconnaître l'importance de sa contribution qui s'avéra un facteur déterminant dans l'évolution de la Caisse en collaboration avec son époux.



Laura Lefebvre,
assistante-gérante
1941-1964.

Sous l'égide de M. Jean-Baptiste Lefebvre, la Caisse a connu une progression importante. L'année 1964 est toute particulière puisqu'elle est le théâtre de trois événements majeurs dans le parcours de la Caisse :

Construction d'un nouvel immeuble, Fêtes du 25^e anniversaire de fondation et atteinte du premier MILLION \$ d'actif. L'achalandage grandissant et l'évolution des habitudes financières des membres amènent la Caisse à se doter de nouveaux locaux plus fonction-

nels et mieux adaptés aux besoins des membres. Il y a donc construction et inauguration des locaux sis au 770, rue Principale (voisins de l'École des Brise-vents). À partir de ce moment, la Caisse dispense son offre de service selon un horaire plus structuré et s'échelonnant du lundi au vendredi.



Les locaux du 770, rue Principale.

Au cours de 1964, la Caisse célèbre en grande pompe son 25^e anniversaire de fondation par un banquet auquel sont conviés les sociétaires. M. Jean-Baptiste Lefebvre est fier d'annoncer que la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas est devenue millionnaire. En effet, l'actif de la Caisse est alors de 1 089 000 \$. Un fait à noter : M. Jean-Baptiste Lefebvre est aussi président de l'Union régionale de Joliette, une fonction névralgique au sein de cet organisme régional Desjardins.

M. Jean-Baptiste Lefebvre et son épouse Laura ont toutes les raisons d'être fiers puisqu'ils sont les instigateurs principaux de ce qu'on pourrait qualifier de tour du chapeau Desjardins au cours de 1964.

En 1966, M. Jean-Baptiste Lefebvre est emporté par la maladie. Son fils, M. Gérard Lefebvre, assistant-gérant depuis 1964, prend la succession à la gérance de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas. L'actif de la Caisse est alors de 1 225 000 \$. Sous la gérance de M. Gérard Lefebvre, le siège social de la Caisse connaîtra deux transformations importantes : la première en 1975 qui coïncide avec l'implantation d'un nouveau système informatique Desjardins parmi les plus

performants pour l'époque et la deuxième, vers la fin de 1982. En septembre 1985, M. Gérard Lefebvre quitte ses fonctions de directeur-gérant pour prendre une retraite bien méritée. Sous sa direction, l'actif de la Caisse s'est décuplé, passant de 1 225 000 \$ à 12 987 000 \$.

En septembre 1985, à la suite de la retraite de M. Lefebvre, M. Robert Corriveau, déjà à l'emploi de la Caisse depuis 1972, prend la relève à titre de directeur général de la Caisse. Sous sa direction, l'évolution constante des besoins et des habitudes financières des membres et l'effervescence des marchés financiers en situation de mouvance permanente amèneront la Caisse vers de nombreux changements pour s'adapter à cette nouvelle réalité.

À la fin de 1986, l'étroitesse des locaux se fait sentir et le conseil d'administration, en collaboration avec le directeur général, planifie l'achat d'un terrain pour la construction d'un nouvel édifice. Au printemps 1986, la Caisse achète la propriété de M & Mme Willie Roy sise au 1061, rue Principale. Le terrain est préparé, les plans prennent forme et la construction débute à l'automne 1987. Le déménagement dans les nouveaux locaux s'effectue au printemps 1988.



L'inauguration au 1061, rue Principale en août 1988.
Robert Corriveau, directeur général, René Vincent, maire, Michel Roy, président de la Fédération de Lanaudière, Émilien Houle, curé, Léo Sylvestre, président et Paul-R. Charbonneau, directeur de la Fédération.

En 1989, la Caisse obtient l'autorisation de la Fédération pour l'implantation d'un premier guichet automatique dans l'espace prévu lors de la construction de l'immeuble. Au cours de cette

même année, la Caisse souligne son 50^e anniversaire de fondation. Plusieurs activités sont organisées pour les membres à cet effet. La Caisse compte 2600 membres et affiche un actif de près de 21 000 000 \$.



L'inauguration du premier guichet automatique, en avril 1991.
Conrad Lajeunesse, président de la commission de crédit, Mario Harnois, président du conseil d'administration, Robert Corriveau, directeur général et Lauréat Gélinas, président du conseil de surveillance.

En 1999, la croissance fulgurante de la Caisse amène le conseil d'administration à planifier la réalisation de l'agrandissement majeur des locaux et le réaménagement intérieur des locaux déjà existants afin de mettre en place la nouvelle technologie découlant des processus mis de l'avant par la réingénierie amorcée par le Mouvement Desjardins en 1995.

C'est aussi en 1999 que le Centre financier aux entreprises Desjardins voit le jour. Désormais, le



Le personnel de la Caisse, à l'inauguration des locaux, en 1999.

traitement du crédit aux entreprises sera effectué par ce nouvel organisme Desjardins dont se sont dotées les caisses de la région.

En 2001, la complexité de l'offre de service, l'accroissement de la réglementation et le souci de la Caisse de continuer à offrir la gamme complète des produits Desjardins de qualité et compétitifs amènent les dirigeants vers une réflexion sur l'avenir de la Caisse et sur l'exploration de nouveaux modes de distribution avec la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Élisabeth. Les membres réunis en assemblée générale votent en faveur d'une fusion avec la Caisse de Sainte-Élisabeth à compter du 1^{er} janvier 2002. À la fermeture des livres au 31 décembre 2001, l'actif de la Caisse de Saint-Thomas est de l'ordre de 42.7 millions \$.

Le 1^{er} janvier 2002 naît la Caisse populaire Desjardins de la Feuille d'Or issue de la fusion des caisses de Sainte-Élisabeth et Saint-Thomas, sous la présidence de M. Mario Harnois et la direction générale de M. Robert Corriveau. Le siège social est situé à Saint-Thomas. La nouvelle entité affiche alors un actif de plus de 75.5 millions \$. Sous la direction de M. Robert Corriveau, l'actif de la Caisse passe de 75.5 millions \$ à 98.7 millions \$ au cours de la période de 2002 à 2006. La Caisse compte 4368 membres à la fin de 2006.

Au cours de 2006, les dirigeants de la Caisse de la Feuille d'Or amorcent une réflexion et une discussion avec ceux de la Caisse de Lanoraie et commandent une étude de faisabilité en vue d'une éventuelle fusion. L'étude s'avérant concluante, les membres des caisses de la Feuille d'Or et de Lanoraie acceptent le projet de fusion prévoyant la création d'une nouvelle entité en opération dès le 1^{er} janvier 2007. L'appellation de Caisse populaire

Desjardins de la Feuille d'Or est conservée. L'actif se chiffre alors à 155.6 millions \$; la Caisse compte quelque 7000 membres et le siège social demeure à Saint-Thomas. M. Robert Corriveau assume la fonction de directeur général tandis que Mme Mannon Servant assume la fonction de présidente du conseil d'administration de la Caisse.

En novembre 2009, au sortir du 20^e congrès Desjardins, le modèle Desjardins se peaufine et se dessine davantage, ce qui amène une fois de plus les dirigeants à procéder à une réévaluation des options et des avenues pour en arriver à l'automne 2010 à une recommandation finale de concentrer les forces économiques de la Caisse avec celles des caisses de Berthier-et-des-Îles, Dusablé et Lavaltrie. Ainsi, les membres de la Caisse, réunis en assemblée générale en février 2011, votent unanimement en faveur du projet de fusion effectif le 1^{er} janvier 2012. La nouvelle Caisse portera le nom de Caisse Desjardins de D'Autray.



Robert Corriveau,
directeur général
1985-2011.

En avril 2011, M. Robert Corriveau quitte ses fonctions de directeur général pour prendre sa retraite avec la satisfaction du devoir accompli après trente-neuf années consacrées à Desjardins. À l'instar de ses prédécesseurs, il laisse la Caisse en excellente situation financière. Les états financiers vérifiés au 31 décembre 2010 montrent un actif de l'ordre de 210 millions \$, des réserves de plus de 16 millions \$ et un volume d'affaires total de 380 millions \$. La Caisse compte 7490 membres et 29 employé(e)s.



Les locaux actuels, situés au 1061, rue Principale à Saint-Thomas.



Afin d'assurer l'intérim à la direction générale d'avril à décembre 2011, Mme Nancy Matteau est nommée directrice générale. Elle compte douze années d'expérience chez Desjardins dont quatre à la Caisse de la Feuille d'Or.



Desjardins Caisse de D'Autray

Le 1^{er} janvier 2012, la Caisse Desjardins de D'Autray voit officiellement le jour sous la présidence de Mme Manon Servant et la direction générale de M. Daniel Blais. La nouvelle Caisse compte plus d'une centaine d'employé(e)s et dix-sept dirigeants (12 au Conseil d'administration et 5 au Conseil de surveillance). La Caisse arbore un actif de l'ordre de 738 millions \$ et dessert ses quelques 31 000 membres répartis dans 9 municipalités, dont Saint-Thomas. Son siège social est situé à Berthierville.



Daniel Blais,
directeur général
depuis 2012.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Manon Servant,
présidente de la C.P.D. de la Feuille d'Or
et de la Caisse Desjardins de D'Autray.

La Caisse Desjardins a joué un rôle prépondérant dans la municipalité de Saint-Thomas de 1939 à aujourd'hui. Je veux rendre hommage à tous les artisans de la première heure ainsi qu'à tous les dirigeants et le personnel qui se sont succédé depuis la fondation jusqu'à ce jour. Des remerciements particuliers s'adressent à tous les membres d'hier et d'aujourd'hui qui ont fait et font encore confiance au modèle coopératif pour la gestion de leurs finances. Votre sagesse et votre clairvoyance ont permis à la Caisse populaire Desjardins de Saint-Thomas, à la Caisse populaire Desjardins de la Feuille d'Or et maintenant à la Caisse Desjardins de D'Autray de vivre pleinement son évolution et son adaptation, deux éléments indissociables et indispensables dans la poursuite de la pérennité de VOTRE coopérative de services financiers.

*Manon Servant, Présidente
Caisse Desjardins de D'Autray*

RECORDS DE LONGÉVITÉ

À la présidence du conseil d'administration :

MM. Rémi Corriveau et Mario Harnois arrivent à égalité avec respectivement 16 ans de service

Pour la fonction de dirigeant(e)s (minimum de 25 années consécutives) :

M. Lucien Lafortune détient le record toutes catégories confondues avec 39 années au conseil d'administration :

M. Toussaint Harnois le suit de près avec 36 ans (27 ans au conseil de surveillance et 9 ans à la commission de crédit)

M. Joseph Champagne arrive en 3^e place avec 30 années au conseil d'administration

M. Marcel Hénault est en 4^e place avec 27 années au conseil de surveillance.



Les Chevaliers de Colomb de Saint-Thomas

Fondé en 1977 sous la tutelle de Notre-Dame-des-Prairies, le conseil de Saint-Thomas se dissout en 1998, dû au manque de participation. Voici ses principales activités et les personnes impliquées.



La soirée de danse sociale avec le chanteur Claude Grenier.

Croix-Rouge : deux cliniques de sang annuelles, entre 200 et 300 donateurs et collecte de fonds pour ses œuvres (Claude Blouin et Paul-Émile Moreau).

Dépouillement de Noël pour les enfants, avec parades, cadeaux, animation et musique (Romain Jodoin, Denis Masse et Louise Massé).

Encan au village : ramassage de fonds (2000 \$ à 3000 \$) pour les œuvres (encanteurs Claude Bordeleau et Denis Masse).

Soirées d'amateurs organisées dans le même but.

Soirées de danse (Albert Gadoury et Julien Sylvestre).

Anniversaires aux cinq ans (Réjean Pagé).



Garde d'honneur 4^e degré (Denis Masse et Bertrand Bellemare).

LISTE DES OFFICIERS

- | | |
|--|---------------------------------------|
| • 1977 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1988 Denis Masse (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Claude Grenier (sec. financier) |
| • 1978 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1989 Denis Masse (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Claude Grenier (sec. financier) |
| • 1979 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1990 Denis Masse (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Jean De La Durantaye (sec. f.) |
| • 1980 Pierre Alarie (gr. chevalier) | • 1991 Denis Masse (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Jean De La Durantaye (sec. f.) |
| • 1981 Rosaire Derouin (gr. chevalier) | • 1992 Denis Masse (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Jean De La Durantaye (sec. f.) |
| • 1982 Rosaire Derouin (gr. chevalier) | • 1993 Léo Harnois (gr. chevalier) |
| • Serge Maheu (sec. financier) | • Denis Masse (sec. financier) |
| • 1983 Aurèle Garceau (gr. chevalier) | • 1994 Léo Harnois (gr. chevalier) |
| • Denis Masse (sec. financier) | • Denis Masse (sec. financier) |
| • 1984 Aurèle Garceau (gr. chevalier) | • 1995 Claude Grenier (gr. chevalier) |
| • Denis Masse (sec. financier) | • Mario Pagé (sec. financier) |
| • 1985 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1996 Claude Grenier (gr. chevalier) |
| • Denis Masse (sec. financier) | • Mario Pagé (sec. financier) |
| • 1986 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1997 Mario Pagé (gr. chevalier) |
| • Claude Grenier (sec. financier) | • Jules Massé (sec. financier) |
| • 1987 Gilles Marcil (gr. chevalier) | • 1998 Rosaire Derouin (gr.chevalier) |
| • Claude Grenier (sec. financier) | • Jules Massé (sec. financier) |



Le dépouillement de Noël avec le Père Noël (Denis Masse) et la Fée des étoiles (Louise Massé).



La fête chez Réjean Pagé (entrepôt).



Le dépouillement de Noël au couvent avec le Père Noël (Romain Jodoin).

Fête annuelle des malades, à l'occasion de laquelle les Chevaliers de Colomb vont chercher les malades en auto et même en ambulance (curés Léopold Bellerose et Yvan Melançon).

Animation d'une messe par mois (Aurèle Garceau et Léo Sylvestre).

Instauration des colombes : anniversaires de personnes malades et de nouveaux arrivants (Pierrette Masse, Gertrude Garceau, Réjeanne Harnois, Diane Grenier et Louise Massé).

Mentionnons les contributions émérites des personnes suivantes : Aurèle Garceau et André Forget (députés de district et directeurs régionaux), Denis Rivest (député de district) et Denis Masse (secrétaire régional), sans oublier des Thomassiens du 4^e degré : Aurèle Garceau, Denis Masse, Gilles Marcil, Réjean Pagé, Conrad Lajeunesse, Léo Harnois, André Forget, Rosaire Derouin, Marcel Marcil, Claude Grenier, Denis Rivest et les curés Léopold Bellerose et Yvan Melançon.

Les cliniques de sang



Elles débutent dans les années 1980, sous l'égide des Chevaliers de Colomb. Denis Masse s'assure de la participation des Optimistes, pour maximiser leur rendement. Les quinze premières cliniques comptent plus de 300 donateurs. Après une belle réussite initiale, la Croix-Rouge leur donne une deuxième date, une à la fin des classes et l'autre durant le temps des Fêtes. Le Club de l'âge d'Or aide beaucoup pour le transport, le montage et le démontage de la salle. Pendant dix ans, les cliniques accueillent plus de 5 000 donateurs.

La tradition des deux cliniques continue encore aujourd'hui, sous la responsabilité d'Aurèle Garceau et de Léo Harnois. Les exigences de la Croix-Rouge et le nombre grandissant des cliniques dans les paroisses environnantes entraînent une baisse des donateurs. Dans la région de Lanaudière, Saint-Thomas organise les collectes les plus efficaces.



Les organisateurs : Lucien Masse, Bill Goyet, Cécile Coutu, Denis Masse, André Boisjoly, Robert Corriveau (président d'honneur), Marie-Paule Corriveau, André Champagne et Réjean Pagé.



Donneurs
Rita Brunelle
et Léo Harnois,
avec la bénévole
Pierrette Masse.



Donneur Roger Pelland.

Donneur Sophie Harnois.

À droite : donneur René Harnois
avec son fils Jérémy.



Donneur Pierre Olivier.

Donneur Marcel Goyet.



Donneur Michel Forget.



ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Réjeanne Simard et Francine Lancôt à l'œuvre.



Françoise Asselin et Diane Auger tissant une nappe.

Succédant à l'Union canadienne des femmes rurales, l'Aféas fait partie depuis 1966 de la vie paroissiale. Cet organisme sans but lucratif regroupe les femmes de tous les milieux, aux intérêts diversifiés, voulant partager leurs talents et leurs préoccupations, afin de transmettre leur patrimoine culturel et artisanal à leurs descendants. En voici les présidentes successives :

- 1966-1971 Georgette Lasalle-Harnois
- 1972 Marguerite Harnois-Labelle
- 1973-1976 Georgette Lasalle-Harnois
- 1977-1980 Rose-Aimée Corriveau
- 1981 Germaine Asselin-Olivier

- 1982-1983 Étienne Harnois-Rivest
- 1984-1986 Aline Corriveau-Forest
- 1987 Régina Goyette-Garceau
- 1988-1989 Françoise Boileau-Asselin
- 1990-1991 Dix personnes se partagent la présidence
- 1992 Lyne Morin
- 1993-1994 Cinq personnes se partagent la présidence
- 1995-1997 Rita Brissette-Corriveau
- 1998-2000 Agnès Derouin
- 2001-2002 Brigitte Brunet
- 2003-2004 Diane Derouin
- 2005-2009 Thérèse Bernard-Auger
- 2010-2013 Lisette Magnan-Goyet



Grâce à ces femmes d'action, nous pouvons bénéficier de gains pour la condition féminine. Elles nous ont aussi légué leur savoir-faire. Aujourd'hui en 2012, l'Aféas vise l'égalité homme/ femme. C'est un projet de société que d'aspirer à une société égalitaire.

Les membres du conseil d'administration actuel : Danielle Guay, Lisette M. Goyet, Diane Drouin et Ginette Roy.

Club Fadoq Gerbe d'Or



Fondé en 1972 par un groupe de citoyens qui voulaient briser l'isolement des personnes du troisième âge, le club s'incorpore et s'affilie au réseau FADOQ en 1976.

Le club se renouvelle, s'adapte aux nouvelles réalités des aînés et accepte les membres réguliers dès leur 50^e anniversaire de naissance. Il remet aux moins de 50 ans la carte de membre ami. Il nomme la doyenne Juliette Jacques-St-Martin membre honoraire. Le 26 mai 2012, il fête avec éclat son 40^e anniversaire de fondation, riche de ses 350 membres réguliers et de ses 9 membres amis.

Merci aux membres des différents conseils d'administration qui tiennent vaillamment le flambeau depuis quarante ans. Mentionnons les présidents Sylvère Harnois (1972), Joseph Champagne (1979), Josaphat Adam (1982), Réjeanne Harnois (1985), Murielle Harnois (1989), Jules Morand (1993), Rita Corriveau (1998), Colette Pichette (1999), Jeanne Fafard (2003), Laurette Bonin (2004), Jean-Yves Lavoie (2005), et Agnès Derouin-Plourde (depuis 2008).

Fier du bénévolat accompli, le conseil d'administration 2011-2012 envisage l'avenir avec enthousiasme : Agnès Derouin-Plourde (présidente), Pauline Harnois (vice-présidente), Louise Beauchemin (secrétaire), Anne-Marie Harnois (trésorière), Carmen-A. Marcil, Monique Bacon et Claude Rocheleau (administrateurs), et Lucille Brisebois-Roy (observatrice).



Sylvère Harnois,
1972-1979.



Agnès Derouin-Plourde,
2008-2012.





Club de philatélie de Saint-Thomas-de-Joliette

Le Club de philatélie débute ses activités à la fin des années 1980, sous l'inspiration des deux fondateurs : Jocelyne Rousseau et André Chevrette. Malgré un modeste départ, le club connaît vite du succès auprès des jeunes de 5^e et 6^e années. Le grand nombre d'inscriptions nécessite parfois la création de deux groupes.

En 1994, une exposition de collections, organisée en collaboration avec le Service des loisirs, permet d'amasser des fonds afin de faire l'achat de différents équipements de philatélie. Grâce à cet argent, le tarif d'inscription au club demeure toujours le même. Au fil des ans, trois autres moniteurs s'y joignent : Manon Roch, Michel Auger et Alain Harnois.



Inauguration de la galerie du Club de philatélie. La coupe du ruban a été faite par Catherine St-Louis. Elle est entourée pour l'occasion de Myriam Jean, Jonic Chevrette, René Vincent, maire de Saint-Thomas, André Biron, Alain Harnois, Jocelyne Rousseau, Simon Robitaille, Michel Auger et Samuel Plourde.



Gérard Rioux et Pierrette Robitaille-Blouin, maître de poste, lors de l'exposition des collectionneurs, en avril 1994.



Jeanine Pagé, Paulette Roberge, Denis Masse, Pierrette Robitaille-Blouin, Claude Blouin, Yvan Melançon, curé de la paroisse de Saint-Thomas-de-Joliette, René Vincent, maire de la municipalité et Michel Rondeau.

Ci-bas : nos moniteurs bénévoles : Michel Auger, Alain Harnois, Jocelyne Rousseau et Manon Roch; et les jeunes philatélistes : Charles Labrie, Charlie Goyet, Tallessa Wilmotte, et Arianne Dulong.

On ne peut passer sous silence les dons de timbres usagés de différentes personnes. Leur générosité nous permet un approvisionnement constant de timbres, au grand plaisir des enfants. Au fil des ans, le club réalise plusieurs activités : présence à des camps philatéliques, visite du bureau de poste de Saint-Thomas, excursions à l'exposition philatélique de Montréal, présentation par les jeunes de leurs collections personnelles et explication par la même occasion des techniques de manipulation et de classement des timbres.



Le but du club demeure le même tout au long de ces années : acquérir des connaissances tout en s'amusant. Ces jeunes ne deviennent pas tous philatélistes, mais ils ne voient plus un timbre de la même manière par la suite.



Les moniteurs : Michel Auger et Manon Roch; et nos jeunes philatélistes : Charles Labrie, Charlie Goyet, Talessa Wilmotte et Arianne Dulong.

Nos jeunes philatélistes : Charlie Goyet, Charles Labrie, Arianne Dulong et Talessa Wilmotte; encadrés par Jocelyne Rousseau et Alain Harnois.



Les fermes Coutu



Les chevaux sont dans le pré.

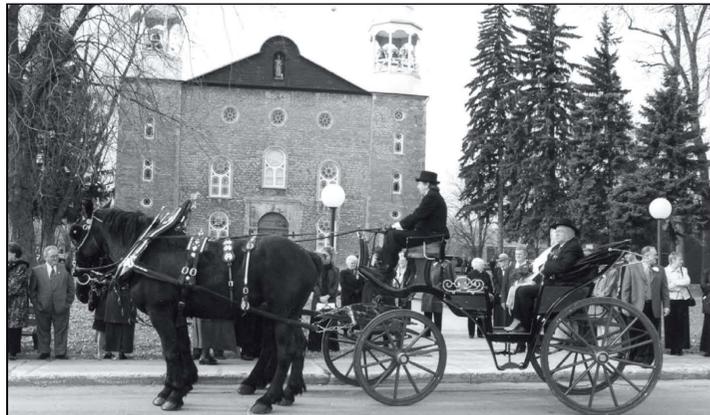
Parfait Coutu épouse Jeannette Roch à Sainte-Élisabeth le 26 décembre 1942. Ils s'établissent sur une ferme agricole située sur la route 158 à Saint-Thomas. Jeannette consacre sa vie à l'enseignement. Parfait, producteur agricole sur une ferme laitière et grand passionné des chevaux, en garde plusieurs pour les travaux de la ferme.

Dans les années 1960, une opportunité s'offre à lui. Un éleveur de chevaux dans Base de Roc lui vend son troupeau de soixante chevaux. Il commence alors à récolter l'urine de jument gestante pour des laboratoires de médicaments de Montréal. Avec la collaboration de ses deux fils, Raymond et André, il devient propriétaire d'environ trois cents chevaux.

En 1978, les producteurs de cette entreprise reçoivent une lettre qui leur donne un coup dur. Elle se lit comme suit : « messieurs, veuillez voir à vous orienter vers une autre ligne agricole, car nous ne prendrons que

20 pour cent de votre production cette année, et ce, pour la dernière année. »

Suite à cette annonce, Messieurs Coutu écoulent leur troupeau. Parfait vend la ferme à son fils aîné. Par la suite, ces propriétés se transformeront en ferme porcine. Raymond Coutu sera producteur de porcs avec ses fils.



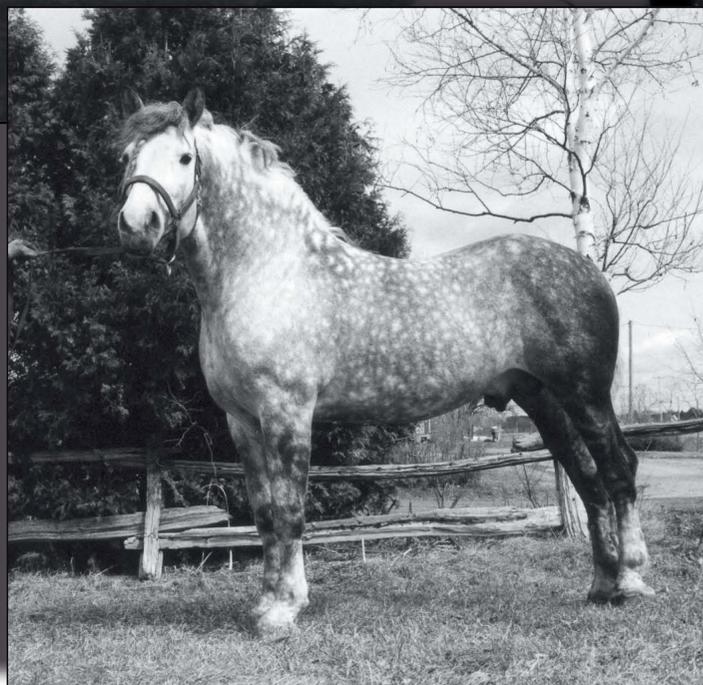
L'attelage de chevaux à l'occasion d'un mariage.



Parade dans les rues de Saint-Tite. Attelage de dix chevaux en méga-arbalète 4-3-2-1, une première en Amérique du Nord.

André, un passionné, consacre sa vie à l'élevage de chevaux pur sang percherons et aux expositions agricoles pendant vingt ans. Il possède encore aujourd'hui une vingtaine de bêtes et récolte l'urine de jument pour les chasseurs.

Depuis 1979, cinq étalons pur sang assurent la progéniture de chevaux percherons pur sang : Barrette, Choice, Dragonner, Luke et Victor. Cinq générations voient le jour à la même ferme. La lignée de Dragonner permet à André, de se faire connaître à travers le Canada et les États-Unis. Il garde cette passion vivante après toutes ces années.



Dragonner.

Parfait Coutu (Alphonse et Rose-Alba Champagne) et **Jeannette Roch** (Édouard et Louise-Anna Laporte)
m. 26 décembre 1942 Sainte-Élisabeth

Alphonse Coutu (Euchariste et Éléonore Garceau)
m. 26 septembre 1916 Saint-Thomas
Rose-Alba Champagne (Aristide et Georgiana Ratelle)



Édouard Roch (Louis et Mathilde Coutu)
m. 9 avril 1907 Saint-Norbert
Louise-Anna Laporte (Pierre et Geneviève Masse)



Les Fermes M.V.G. inc.

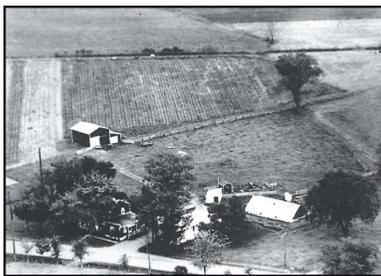
En 1961, Viateur Goyet, fils d'Arthur et d'Éva Roberge, et son épouse Marie-Paule Pelland, fille de Narcisse et de Thérèse Bonin, mariés depuis le 6 juillet 1946 à Saint-Thomas, exploitent 80 acres de terre dans la municipalité. En 1985, désireux de profiter d'une retraite bien méritée après toute une vie de dur labeur, ils décident de passer le flambeau à la génération suivante, représentée par Micheline et Martin, les benjamins de la famille.

Dans les années 2000, leurs neveux Ugo et Danny, désireux d'assurer la relève et de perpétuer l'œuvre de leurs devanciers, s'unissent pour fonder deux compagnies associées à la ferme.



Martin et Micheline Goyet.

Une quatrième génération se pointe le nez à l'horizon, avec l'émergence du jeune Max, le fils de Martin. Après vingt-sept années de travaux consacrés aux travaux des champs, Micheline et Martin demeurent particulièrement fiers de leur entreprise, renommée dans toute la région de Lanaudière. Elle s'étend actuellement sur près de 4000 acres. Tous la considèrent à la fine pointe de la technologie en ce qui concerne la culture de la pomme de terre.



Danny Robitaille, Micheline Goyet, Ugo Robitaille, Martin Goyet et son épouse Céline Poitras et Maxime Goyet.



Vue aérienne des fermes M.V.G. inc.; en haut à gauche : la ferme en 1961; au centre : dans le champ, Martin et Viateur Goyet et sur l'affiche, Martin et Maxime Goyet.

Maurice Champagne, épicier et marchand général



Le commerce familial des Champagne existe depuis 1925. Lucien fait construire une résidence et un magasin général, après le sinistre de 1933. Maurice procède à son acquisition, dès l'âge de 22 ans. Il l'exploite jusqu'en 1966 avec l'aide de Gisèle Asselin, qu'il épouse à Saint-Thomas le 2 juillet 1955.



Le magasin, bâti en 1933, situé au 891, rue Principale, en 1940.

Tout au long de ce parcours, ce bon sportif prend le temps de s'occuper des loisirs de sa paroisse, qu'il préside entre 1954 et 1959. Sa formation scolaire l'incite à s'intéresser à l'éducation. Il assume la présidence de la commission scolaire de 1965 à 1972. En 1983, sous la directive du chanoine Melançon, l'église nécessite un grand toilettage. On lui confie la responsabilité du comité chargé de recueillir 96 000 \$.

Pendant tout ce temps, le commerce progresse rapidement. Il faut trouver de l'espace pour répondre à la demande. En février 1966, l'achat de



Le magasin, situé au 783, rue Principale.



Normand et Maurice, à l'intérieur de la quincaillerie.

l'emplacement de Gaston Lasalle, situé au 783, rue Principale, présente une solution de courte durée car en 1969, il faut déjà agrandir.

En 1972, l'achat d'un terrain de 110 000 pieds carrés au 496, rue Principale, doit satisfaire la progression constante pour répondre à une clientèle grandissante. Ainsi le 783, rue Principale devient strictement une épicerie-boucherie sous la bannière Idéal puis Richelieu. En 1973, un entrepôt de 50 pieds par 100 est construit au 496, rue Principale. L'année suivante, un centre de matériaux prend forme sous la bannière Rona, commerce qu'il exploite avec son fils Normand jusqu'en 1998.



La quincaillerie, située au 496, rue Principale.

Aujourd'hui âgés respectivement de 81 et 80 ans, Maurice et Gisèle résident toujours dans la paroisse de Saint-Thomas. Ils coulent des jours heureux, entourés de leurs enfants et petits-enfants.



Le Groupe Harnois : pour l'histoire de Saint-Thomas

L'histoire du Groupe Harnois débute en 1958, alors que Claude Harnois, le deuxième des seize enfants de Joseph et de Florisca Harnois, démarre son entreprise de distribution de mazout domestique sous la marque B/A. En 1960, Lise Robitaille prend le jeune homme d'affaires pour époux. Elle quitte alors son poste d'enseignante à l'école des garçons du village pour aider Claude à gérer sa petite entreprise. Dès lors, Claude est derrière le volant, et Lise derrière le téléphone. Comme les répondeurs n'existent pas à cette époque, c'est la mère de Claude, Florisca, qui prend la relève lorsque le couple doit quitter son domicile.



Lise et Claude, le 9 juillet 1960.

Au fil des ans, de fidèles collaborateurs se joignent à l'équipe et l'entreprise ne cesse de progresser, offrant ses services à une clientèle résidentielle et agricole toujours plus grande. Le bureau est alors dans la maison familiale, et les quatre enfants de Lise et de Claude commencent à mettre la main à la pâte. Ils répondent au téléphone et travaillent



Claude Harnois, en 1958.

pour l'entreprise lors de la saison estivale. Par ailleurs, les années 1970 sont marquées par la nomination de Claude comme président des Loisirs de Saint-Thomas. Afin de financer son comité, Claude (suite à des remue-ménages avec Lise) élabore une idée originale : celle de mettre en place un grand festival, soit le Festival du Tabac. La famille Harnois mène donc son entreprise de front, tout en s'impliquant activement dans le festival, jusqu'en 1984.



L'équipe Harnois, en 1975.

Le premier camion de livraison de mazout de Claude (1958).

En 1982, après une vingtaine d'années de travail, Lise se retire de l'entreprise. Quatre ans plus tard, l'aîné des enfants, Luc, arrive au Groupe Harnois afin de donner un coup de main à Claude en implantant un système informatique. Au départ, l'étudiant à la maîtrise en génie mécanique ne doit rester que quelques mois, mais le travail ne manque pas. Luc reste donc en poste et est rapidement rejoint par son frère cadet Serge, tout juste diplômé du programme de Finances de l'École des hautes études commerciales. Les deux frères, toujours bien conseillés par le fondateur, développent alors la bannière indépendante Harnois dans la région de Lanaudière.

En 1991, Luc et Serge appellent leur sœur en renfort. Claudine quitte alors son poste de recherchiste à l'Assemblée nationale pour mieux



La flotte de camions remorques (2010).



développer l'image Harnois et prendre en charge les communications. Le trio Harnois, bien entouré de son équipe toujours plus nombreuse, met en place son réseau de dépanneurs Le Magasin en 1998, entre les murs de son tout nouveau siège social situé au 80, route 158, à Saint-Thomas.

Puis, la compagnie explose dans les années 2000 : le Groupe Harnois devient distributeur Esso et intensifie ses activités dans le secteur des produits lubrifiants et dans le marché du mazout domestique. On effectue même un retour aux sources, en 2006, en se portant acquéreur des Pétroles Harnois. Les frontières de l'entreprise s'élargissent particulièrement en 2009, alors que



Claude et Lise, leurs enfants et petits-enfants, en 2008.

le Groupe Harnois distribue ses produits au Québec, au Labrador et dans les Maritimes.

À ce jour, en 2012, l'entreprise fondée par Claude Harnois distribue tous les types de produits pétroliers légers au Québec, au Nunavut et au Labrador. L'entrepôt de Saint-Thomas est l'un des plus grands centres de distribution de produits lubrifiants au Canada. Malgré la croissance fulgurante, le Groupe Harnois reste toujours une histoire de famille : Serge, Claudine et Luc y travaillent encore, et leurs propres enfants mettent la main à la pâte pendant les vacances d'été. Seulement, la famille s'est un peu agrandie; elle compte maintenant plus de 450 employés qui mettent leur énergie au service de leurs clients, comme le faisaient Lise et Claude il y a plus de cinquante ans.



Une partie des employés du Groupe Harnois, en 2010.



Claude, devant une pompe à essence de la firme Texaco, en 2008.



Luc, Claude, Claudine et Serge.



Les Harnois

INNOVATIONS – RETOMBÉES ÉCONOMIQUES – IMPACT SOCIAL

- **J.A.H. Harnois**

1946, rue Principale - Saint-Thomas-de-Joliette

Distributeur de fertilisants et pesticides

Camionneur - Entrepreneur de travaux divers

Producteur et commerçant de tabac en feuilles

- **Irrigation Saint-Thomas Enrg. (1960)**

Gérant et promoteur : Rolland Harnois

INNOVATION

Premier centre québécois d'irrigation agricole

- **Irrigation Saint-Thomas Inc. (1965)**

Fondateurs : J.A.H. et Rolland Harnois
1970 : Transfert d'actions de J.A.H. à Yves Harnois

INNOVATION

Conception du premier système de protection du tabac contre le gel par aspersion

- **Les Serres Harnois Inc. (1969)**

INNOVATION

Fabrication de la première serre québécoise érigée sur le campus de l'Université Laval

- **Les Jardins Lanaudière Inc. (1992)**

Fondateurs : Rolland et Yves Harnois

Associés : Claude Harnois, Mathias Asselin

et Robert Boucher

INNOVATION

Construction à Notre-Dame-de-Lourdes du premier complexe québécois de serres multi-chapelles afin de prouver la faisabilité de production hivernale de légumes

- **Les Industries Harnois Inc. (1981)**

Continuité de Irrigation Saint-Thomas

INNOVATIONS

Serres adaptées (Nordique, Oasis, Luminosa, etc.)

Introduction en Amérique de tubulures à géométrie ovale

Conception d'abris divers (Aquadôme, Maxidôme et Tunnel Pro)

Conception et fabrication du produit Mégadôme

RAYONNEMENT

Le plus important concepteur-fabricant canadien de serres commerciales et grands abris

Premier exportateur canadien de serres et grands abris (USA, Mexique, Chine, Japon, Afrique, France, etc.)

CONTINUITÉ ASSURÉE

Patrice Harnois (président) et Yanick Harnois (vice-président)

- **Harnois Irrigation**

Fondateurs : Michel Goyet (président) et Danielle Harnois (directrice générale)

Continuation des opérations d'irrigation agricole.



TITRE D'ASCENDANCE DE LA FAMILLE HARNOIS

– D'HIER VERS DEMAIN –

ABRAHAM ET MARIE ADRIEN
YVETOT (NORMANDIE)

ISAAC ET MARGUERITE BLAISE
18 JANVIER 1670 SAINT-AUGUSTIN-DE-MAURES

EUSTACHE ET THÉRÈSE CHABOT
23 NOVEMBRE 1711, NOTRE-DAME DE QUÉBEC

PIERRE-ANDRÉ ET SUZANNE PARIZEAU
4 FÉVRIER 1743 REPENTIGNY

ANDRÉ ET MARIE-GENEVIÈVE TELLIER-LAFORTUNE
12 JANVIER 1779 SAINT-SULPICE

JOSEPH ET GENEVIÈVE COUTU
9 AOÛT 1819 BERTHIER

JOSEPH ET URSULE RICHARD
19 MAI 1845 SAINT-THOMAS

FRANÇOIS ET MELVINA BEAUGRAND DIT CHAMPAGNE
8 AVRIL 1872 SAINT-NORBERT

HILDÈGE ET GEORGIANNA HARNOIS
3 AOÛT 1897 SAINT-THOMAS

JOSEPH-A.-H. ET FLORISCA ASSELIN
29 DÉCEMBRE 1931 SAINT-THOMAS

ROLLAND ET JACQUELINE PLANTE
18 JUILLET 1959 SAINT-BARTHÉLEMY



ROLLAND



JACQUELINE



DANIELLE
KARL ET ALEX



PATRICE
NOÉMIE ET MAXIME



DOMINIQUE
JOANIE ET ANTHONY



BRUNO

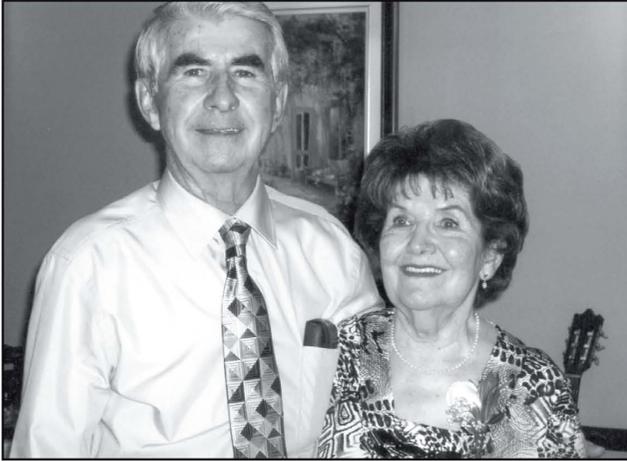


YANICK
ROSE-MARIE ET ÉLIE



Garage Sylvestre

Le 21 mai 1960 à Saint-Cuthbert, Julien Sylvestre et Monique Drainville s'unissent par les liens sacrés du mariage. Ils voient grandir Suzie, Josée, Robert, Mylène et Geneviève.



Julien et Monique.

Complétant sa formation en mécanique automobile, Robert intègre l'entreprise en 1982. Il en devient propriétaire unique en 1996. À peine deux ans plus tard, le commerce rejoint les rangs de la bannière Auto Place. Il réalise plusieurs travaux de rénovation et d'agrandissement.



Colette et Robert.

En 2000, sa conjointe Colette Richer, propriétaire d'une clinique vétérinaire située à Montréal, s'installe à Saint-Thomas. En 2005-2006, la petite famille se complète avec l'arrivée de deux garçons : Mathis et Louis-Philippe.

L'entreprise offre des services complets en mécanique générale, essence et diesel, injection électronique, freins, silencieux, antirouille et entretien de flottes commerciales. Le Garage Sylvestre remercie ses fidèles clients pour leur confiance.



Robert.



Vue aérienne du Garage Sylvestre.

	GARAGE J. SYLVESTRE & FILS INC.
	491, Route 158 St-Thomas de Joliette (Qué) J0K 3L0 Tél. : (450) 756-0864 Télééc. : (450) 753-9927 www.garagesylvestre.com
ROBERT SYLVESTRE Propriétaire	MÉCANIQUE GÉNÉRALE
INJECTION ÉLECTRONIQUE - MOTEUR DIESEL - FREINS - SILENCIEUX - ANTIROUILLE	

La pharmacie Unipharm



En 2009, les citoyens de Saint-Thomas sont loin de se douter qu'un projet d'une pharmacie est sur le point de se réaliser. Celui-ci s'est concrétisé par l'achat du terrain vacant à l'entrée du village. Ceci s'avère le début de notre histoire et surtout rappelle la réalisation d'un rêve commun remontant à quelques années.

La pharmacie Yannick Coulombe et Isabelle Parent accueille donc ses premiers clients le 12 août 2010, grâce au soutien des citoyens de Saint-Thomas.

Cette réalisation s'inscrit dans une volonté de faire grandir la communauté de laquelle nous sommes issus. Il était parfaitement naturel pour nous d'avoir choisi Saint-Thomas. Le village qui a vu grandir nos familles, nos amis et maintenant nos enfants.

À la pharmacie, nous avons le privilège d'y trouver une merveilleuse équipe, dont les membres pour

la plupart résident à Saint-Thomas. Cette belle équipe constitue notre bien le plus précieux. Notre priorité se veut de vous offrir un service de qualité, courtois et personnalisé. Vous pouvez retrouver tous les services de santé offerts dans une pharmacie communautaire.

Si notre histoire est encore toute récente au sein de la communauté du village, nous participerons avec fierté à l'écriture des années à venir avec vous.

Yannick
Coulombe
et
Isabelle
Parent.



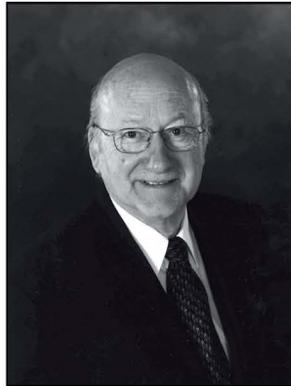


Résidences funéraires F. Thériault inc.

En 1960, Fernand Thériault acquiert l'entreprise de services funéraires de la famille J.-A. Coutu, déjà établie depuis plus de cinquante ans. Dès cette époque, les succursales de Saint-Michel-des-Saints, de Saint-Zénon, de Sainte-Émélie-de-l'Énergie, de Saint-Thomas et de Saint-Norbert font partie du réseau.

Au départ, le salon funéraire de Saint-Thomas se trouve dans la maison de madame Gadoury, qui y tient également le bureau de poste. Afin de répondre plus adéquatement aux familles endeuillées de la paroisse, Fernand Thériault fait construire en 1966 le salon actuel situé au 46, rue des Érables, au cœur du village et à moins d'un kilomètre de l'église paroissiale offrant ainsi plusieurs espaces de stationnement.

Au fil des années, des agrandissements doublent la superficie du salon et différents aménagements permettent l'accès aux fauteuils roulants et aux personnes à mobilité réduite.



Fernand Thériault
1932-2009.

À la suite du décès accidentel de monsieur Fernand Thériault survenu en novembre 2009, sa fille Francine Thériault, son époux Louis Lamontagne ainsi que leur fils Louis-Simon Lamontagne deviennent propriétaires des Résidences Funéraires F. Thériault Inc. et en assurent la continuité.

Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec, les Résidences funéraires F. Thériault Inc. obtiennent en juin 2012 la certification « professionnalisme certifié » délivrée par le Bureau des Normes du Québec. Il s'agit d'un sceau de qualité délivré par un tiers indépendant qui permet à

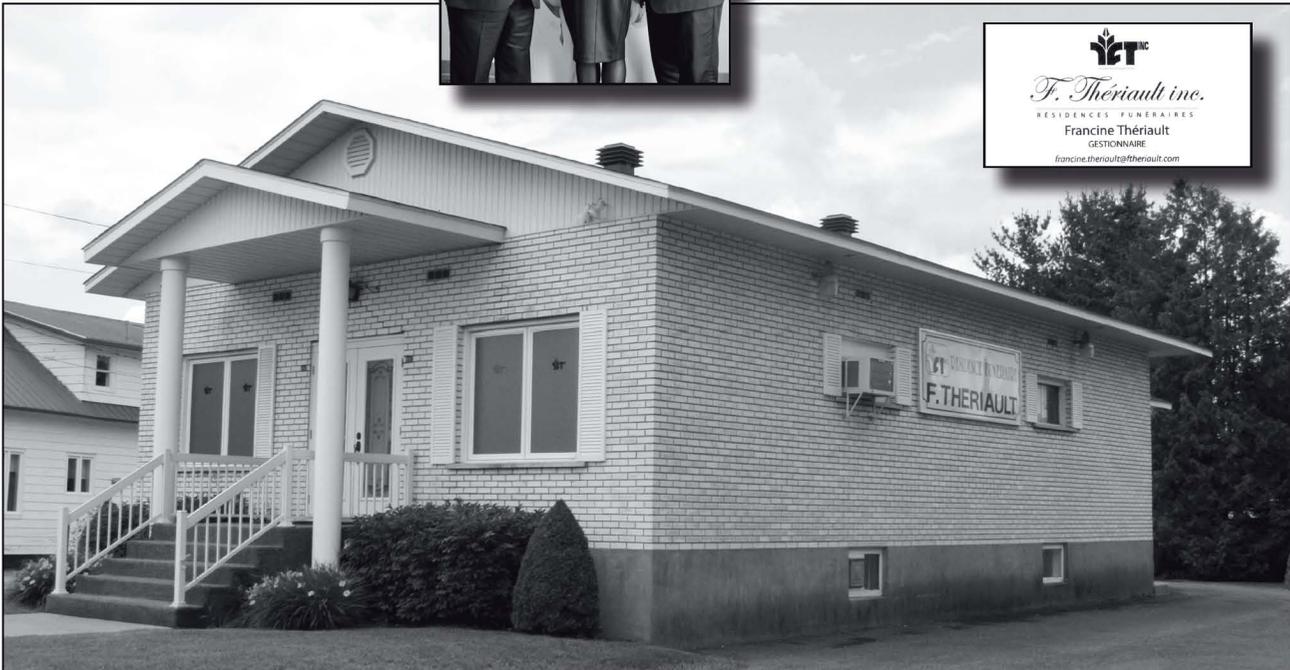
la clientèle de savoir que F. Thériault Inc. offre des services funéraires basés sur des valeurs d'engagement, de respect, d'écoute, d'empathie, d'éthique et d'intégrité.



L'obtention de cette certification n'est pas une fin en soi. Elle symbolise la continuité des Résidences funéraires F. Thériault inc. auprès des familles qui leur accordent leur confiance depuis plus de cinquante ans dans la belle région de Lanaudière.

Pour que le souvenir demeure...

Louis, Francine et Louis-Simon.





Une entreprise bien de chez nous

Sécurité Lanaudière située au 609, rue Principale depuis l'ouverture en février 1987, fête son 25^e anniversaire de fondation en 2012.

Née à Saint-Barthélemy, Lisette arrive à Saint-Thomas-de-Joliette à l'âge de trois ans. Son père, Arem Durand s'étant porté acquéreur de la meunerie du village, la petite famille s'est installée dans la paroisse, en face de l'église.

Lisette fréquente l'école primaire de Saint-Thomas et complète ses études secondaires à Joliette. Elle se marie à Saint-Thomas en 1972 à Michel Dufresne. Le couple a trois fils : José, Charles et Philippe.

En février 1987, Lisette décide de se partir en affaires et elle fonde Sécurité Lanaudière. L'entreprise progresse bien grâce à sa détermination et avec l'aide précieuse de sa sœur Michelle qui l'a soutenue et épaulée durant plus de vingt ans.

XXX Merci Michelle ♥

Au début de l'année 2002, considérant la charge de travail, Lisette fait appel à son fils cadet Philippe pour la seconder et l'aider. Philippe s'est rapidement intégré à l'entreprise et a acquis une solide expertise dans le domaine de la protection personnelle, tant dans les usines que sur les chantiers routiers, les chantiers de construction commerciaux et résidentiels.

Celui-ci, soucieux de répondre à la demande de la clientèle toujours croissante, propose l'agrandissement du commerce. C'est donc en juillet 2006 qu'un magasin de détail est érigé à la même adresse.

Trois ans plus tard, le manque d'espace se fait grandement sentir. Des démarches sont entreprises afin de doubler la superficie du magasin et de l'entrepôt. Ces travaux seront complétés en octobre 2009.

En mai 2010, Julie Boucher vient compléter l'équipe en apportant ses connaissances aux ventes et à la comptabilité.



Michelle Durand, Philippe Durand-Dufresne, Lisette Durand et Julie Boucher.

Le professionnalisme de l'équipe et leurs standards de qualité font de Sécurité Lanaudière un acteur important et un chef de file dans le domaine de la sécurité.

Ce sera un plaisir pour nous de vous accueillir et de vous conseiller en matière de sécurité.

C'est à Saint-Thomas que Sécurité Lanaudière a vu le jour, prospère et continuera à le faire pour de nombreuses années, et nous nous en réjouissons et remercions toute la communauté pour la confiance qu'elle nous témoigne.





D			
Dandurand, Raoul	53	Fisette, Ubald	57
D'Angeville voir Dostaler		Fontaine, Clément	26
DeGrandpré	81	Forest, Joseph-Elisée	94, 95
De Leemans, Roger	116	Forest, Michel	124
Denis, Gérard	58		
Dépelteau, Jean	26	G	
Derouin, Agnès	158	Gadoury	81
Derouin, Rosaire	117	Gadoury, Norbert	58
Desmarais, Calixte	41	Garage Sylvestre	192
Desmarais, Joseph	57	Garceau, Denis	125
Desroches, Jeannette	108	Garceau, Marie-Mai	138
Desrosiers, Josée	26	Gauthier, Georges	55
Destrempe, Henriette	143	Gauthier, J.-Zéphirin	31
Dion, Lucien	32	Gauthier, Lucien-Amable	27
Dostaler, Martin d'Angeville	19, 21	Gélinas, Lauréat	126
Drainville, Louis-Marie	118	Gilbert dit Comtois, Jean-Baptiste	17
Drainville, Roger	75	Girard, Philippe	55
Drapeau, Jean	53, 67	Gladu, Cécile	110
Drouin voir Derouin		Godbout, Fernand	84
Dubois, Ginette	124	Goudreau, Nancy	111
Ducharme, Marie	130	Gougé, François	17
Duplessis, Maurice LeNoblet	53, 56, 58, 59, 61	Goulet, Benjamin	46
Dupuis, François	16, 17	Goyet, Alfréda	155
Durand, Arem	120	Goyet, Bernard	129
Durand, Pierre	121	Goyet, Frédéric	15
Durham voir Lambton		Goyet, Germain	128
		Goyet, Honoré	41
E		Goyet, Jeannette	106
Elgin, James Bruce	39	Goyet, Joseph	44, 46
Épicier voir Maurice Champagne		Goyet, Rose-Anna	163
		Goyet, Viateur	127
F		Grandpré voir DeGrandpré	
Fadoq voir Club		Grégoire XVI	15
Fafard, André	123	Groupe Harnois	186
Fafard, Claire	117	Guay, Danièle	144
Fafard, Léontine	104		
Fafard, Narcisse	122	H	
Fafard, Nicole	166	Harnois voir Groupe Harnois	
Ferland, Marie-Alma	101	Harnois	190
Fermes Parfait Coutu	190	Harnois, Annette	107
Fermes Coutu	184-185	Harnois, Denis	133
Fermes M.V.G.	186	Harnois, Ernest	31, 53, 57
Fernet, Maxime	39	Harnois, Françoise	129
Fernet, Pauline	125	Harnois, Irénée	130
Filion, Gérard	53	Harnois, Jean-Marc	134
		Harnois, Mario	131
		Harnois, Roland	25, 132
		Harnois, Sylvère	83



Index

Houde, Camillien	54, 59	Marcil, Gilles	144
Houle, Émilien	33	Marcil, Olivier	26
K			
King, William Lyon Mackenzie	52, 53	Marie-Victorin (frère)	83
Kirouac, Conrad voir Marie-Victorin (frère)		Marion, Arthur	88
L			
Lafond	81	Martin dit Pellant, Michel	41
Lafond, Alphonse	83	Martineau, Odila	94
Lafond, Ange-Albert	138	Masse, Barthélémi	44
Lafond, Henri	140	Masse, Denis	143
Lafond, Norbert	44	Masse, Eugène	44, 46
LaFontaine, Louis-Hippolyte	39	Masse, Joseph	41
Lafortune, Fernand	137	Massé, Jules	151
Lafortune, Hélène	95	Masse, Louis-Auguste	46, 52
Lafortune, Rodolphe	30	Champagne, Maurice	193
Lajeunesse, Conrad	24	Melançon, Yvan	24, 26, 33
Lambert, Mireille	131	Mercier, Honoré	44
Lambton, John George, comte Durham	38	Mercier, Lucille	134
Lamothe, Jérémie	39	Michaud, Joseph	17, 18, 21, 26
Lanaudière voir Sécurité		Mondor, Fidèle	89
Lapalme, Michel	33	Mondor, François-Xavier-Fidèle	21, 29
Lapointe, Ernest	53	Mondor, Henri	30, 47
L'archevêque, Gilberte	159	Monty, Louis-Eustache	24
Lartigue, Jean-Jacques	15, 17	Moreau, Elva	146
Lasalle, Alfréda	128	N	
Lasalle, Émile	55	Noblet voir Duplessis	
Lasalle, Henri	49	O	
Lasalle, Louis	15	Ouimet, Gédéon	29
Lasalle, Médard	87	P	
Laurendeau, André	53, 59	Pagé, Alexandre	39
Laurier, Wilfrid	44	Pagé, Réjean	152
Lebel, Antoine-Cyprien	17, 27, 28	Papineau, Joseph-Arthur	31, 32
Leblanc, Édouard	29	Paquette, Albini	95
Leemans (De), Roger	116	Paradis, Pierre	71
Leemans voir De Leemans		Parent, Gilles	148
LeNoblet voir Duplessis		Pelland, Carmen	121
Lévesque, René	70	Pelland, Donatien	155
Loedel, Peter Charles	39	Pelland, Marie-Paule	127
Lussier, Gilles	33	Pelland, Narcisse	154
Lyon Mackenzie voir King		Pellant voir Martin	
M			
Mackenzie voir King		Pelletier, Joseph	15, 17
Majeau, Pierre-Gervais	33	Perrault, Fernand	26
Marchand général voir Maurice Champagne		Perreault, André	156
		Phaneuf, Paul	68
		Pharmacie Unipharm	193
		Philatélie voir Club	



Table des matières

Messages des dignitaires	5
Message de la députée de la circonscription de Joliette à la Chambre des Communes	5
Message de la députée de la circonscription de Joliette à l'Assemblée nationale	6
Message du préfet de la MRC de Joliette	7
Message du curé desservant la paroisse de Saint-Thomas	8
Message du maire de la municipalité	9
175 Ans d'histoire – D'hier à aujourd'hui	10
Chanson thème des fêtes du 175 ^e de Saint-Thomas	11
Les aléas de la fondation d'une paroisse	13
Le rêve de fondation : la construction de l'église	14
De l'exécution des travaux à l'élargissement de la paroisse	16
L'agrandissement de l'église	18
Une église qui se relève de ses cendres	19
– Le presbytère	26
Les premiers curés ou les bâtisseurs de la paroisse	27
– La présence d'un esprit maléfique à Saint-Thomas	28
Une population en pleine mutation	28
Un curé interventionniste	30
Les mouvements paroissiaux à l'ombre de l'Église	32
Un administrateur extraordinaire	32
Des origines jusqu'au duplessisme	35
– L'appartenance à Sainte-Élisabeth	37
Naissance du système municipal au Bas-Canada	38
Les premières décisions de la municipalité	41
L'ouverture des chemins	43
L'affaire Riel touche le conseil municipal	44
La prise en charge de la santé locale	45
Les rentes seigneuriales	47
Le maintien de la morale et de l'ordre public	48
Haut et fort contre la conscription !	51
La taxe pour l'Université de Montréal	54
À bas le communisme	55
Un permis SVP !	56
Un appui indéfectible à Maurice Duplessis	58



Une tout autre municipalité en devenir	63
Les travaux de chômage	65
Enfin un réseau d'égouts !	66
– L'Hôtel Queen Elizabeth	67
De nouveaux bâtiments municipaux	68
– Perte territoriale	68
La bibliothèque pour tous	69
Une prise de position politique	70
La protection de l'environnement	70
La salle paroissiale	73
– Le contrôle des armes à feu	73
De l'eau potable pour tous !	73
Les services municipaux en transformation	74
Une économie en mutation	77
Des terres agricoles en évolution	78
On connaît le tabac !	81
– La taxe sur le tabac	81
– Le frère Marie-Victorin	83
– Le tabac : un appui à Notre-Dame-de-Lourdes	85
L'exploitation laitière	86
Le Cercle agricole	87
À l'ère de l'agrotourisme	88
– La gare Archambault	89
Les familles de Saint-Thomas	93
– Les quadruplés Rondeau	94
Les commerces et organismes de Saint-Thomas	169
Index	196
Table des matières	200



L'équipe de l'entretien des chemins en hiver, dans les années 1970.